

*MASTER
NEGATIVE
NO. 92-80657-2*

MICROFILMED 1993

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States - Title 17, United States Code - concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material.

Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or other reproduction is not to be "used for any purpose other than private study, scholarship, or research." If a user makes a request for, or later uses, a photocopy or reproduction for purposes in excess of "fair use," that user may be liable for copyright infringement.

This institution reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

LABOULAYE, EDOUARD
DE

TITLE:

ETUDES
CONTEMPORAINES ...

PLACE:

PARIS

DATE:

1865

Master Negative #

92-80657-2

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

943
L11

de,

Laboulaye, Édouard, [René Lefebvre], 1811-1883.

Études contemporaines sur l'Allemagne et les pays slaves, par Édouard Laboulaye ... 2. éd. Paris, Charpentier, 1865.

2 p. l., viii, 370, (2) p. 19^{cm}.

1st ed. 1856.

CONTENTS.—Le premier partage de la Pologne (1772)—Goergei et Kossuth, ou, La Hongrie en 1848.—Les Serbes.—L'Albanie.—Frédéric Charles de Savigny.—M. de Radowitz.—Gervinus.

1. Poland—Hist.—Partition period, 1763-1796. 2. Hungary—Hist.—Uprising of 1848-1849. 3. Germany—Hist.—Revolution, 1848-1849. 4. Folklore, Servian. 5. Albania.

4-20822

Library of Congress

D355.L13

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm

REDUCTION RATIO: 11x

IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 5-25-93

INITIALS my

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

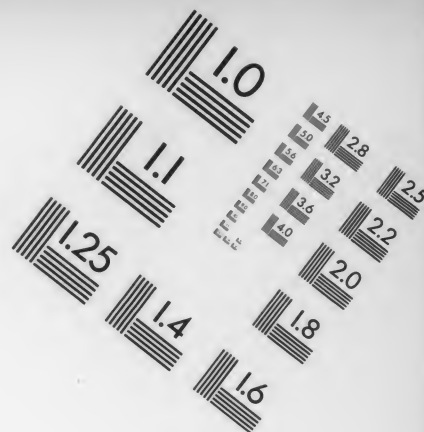
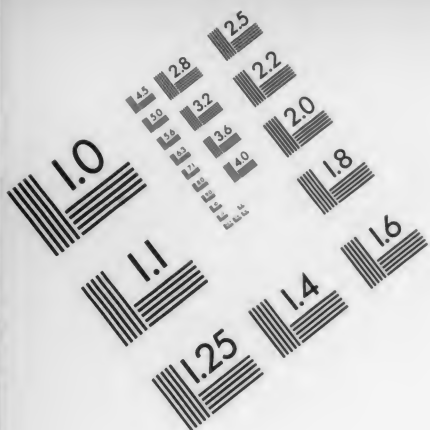


AIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

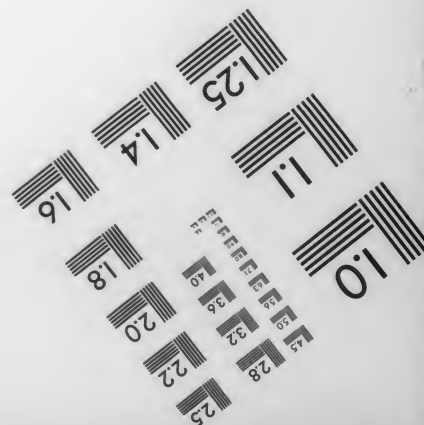
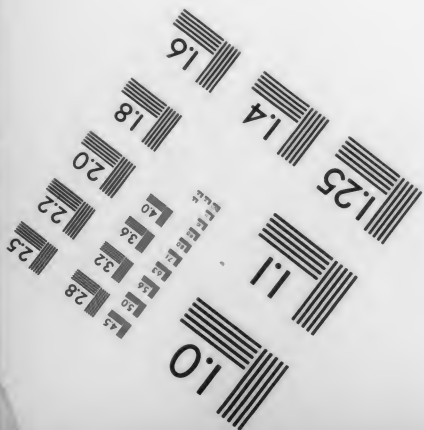
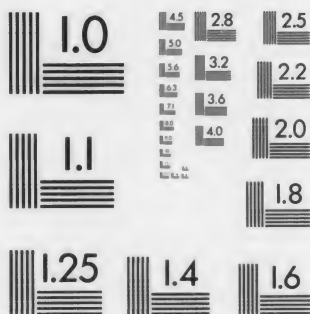
301/587-8202



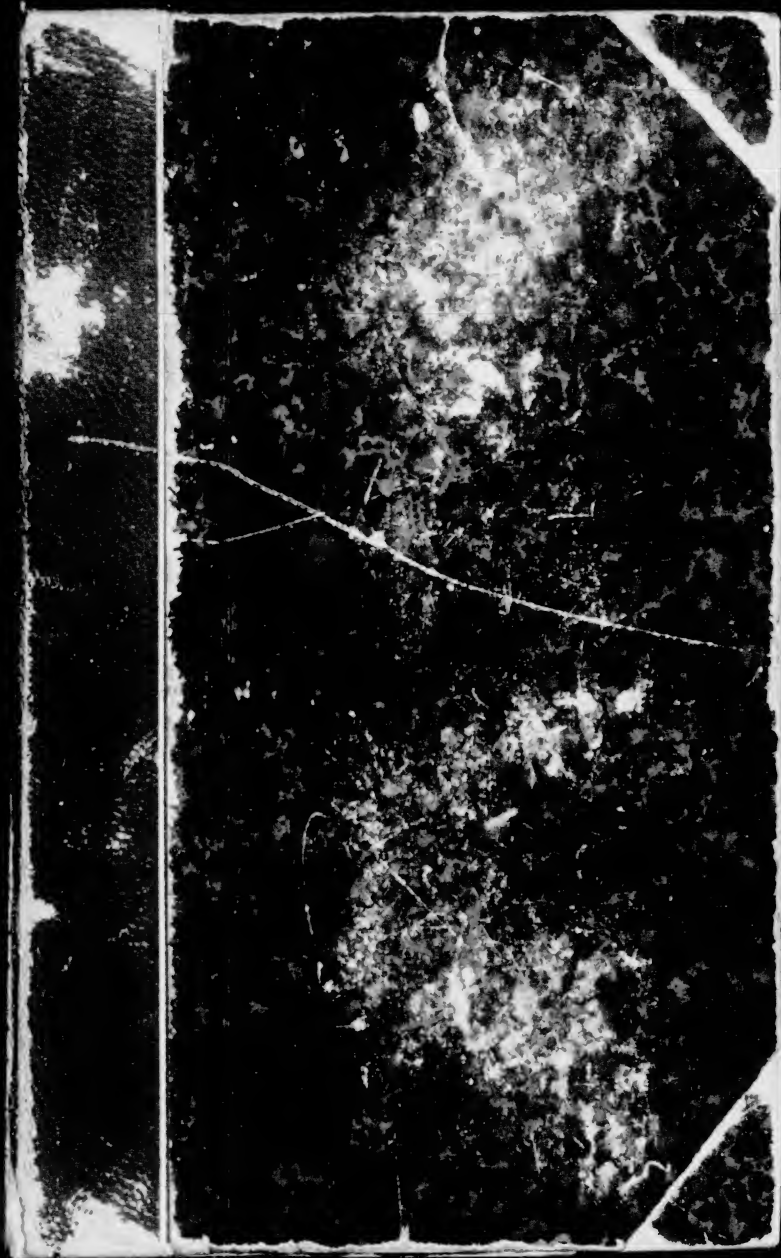
Centimeter



Inches



MANUFACTURED TO AIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.



Class 943.

Book L11

Columbia College Library

Madison Av. and 49th St. New York.

Beside the main topic this book also treats of

<i>Subject No.</i>	<i>On page</i>	<i>Subject No.</i>	<i>On page</i>

ÉTUDES CONTEMPORAINES
SUR
L'ALLEMAGNE
ET LES PAYS SLAVES

ÉTUDES CONTEMPORAINES

sur

L'ALLEMAGNE

ET LES PAYS SLAVES

PAR ÉDOUARD LABOULAYE

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

Auteur de *Paris en Amérique, de l'État et ses limites, du Parti libéral et son avenir, des Études morales, de la Liberté religieuse, etc.*

PARIS — 1865 — SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ÉTOFFÉ, 1.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, QUAI DE L'ÉCOLE

1865

LIBRARY
1881

A

M. SAINT-MARC GIRARDIN,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

Cher maître et ami,

Il faut que je compte bien sur votre indulgence pour vous faire une surprise aussi désagréable qu'une dédicace, mais peut-être mon indiscrétion a-t-elle plus d'une excuse. N'est-ce pas vous qui, par vos leçons et par votre exemple, m'avez appris dès mon enfance à aimer les lettres, et à les regarder, non pas comme une agréable distraction, mais comme une étude de toute la vie, et la plus importante après la religion, car elle fait l'honnête homme? Dans la dernière déroute de la liberté, quand la presse a été abandonnée et maudite par ceux qui s'en étaient le plus servis, n'est-ce pas vous qui m'avez admis à l'honneur de soutenir la retraite? N'est-ce pas grâce à vous que je suis entré dans le journal ou plutôt dans la famille des *Débats*? N'est-ce pas à l'ombre de votre nom qu'on m'y a reçu comme un

105483

vieil ami ? Enfin n'est-ce pas vous qui nous montrez tous les jours comment on reste fidèle aux convictions de sa jeunesse, et comment, sans fiel et sans haine pour ceux même qui nous ont laissés, on attend avec confiance que le temps perce les nuages, et dissipe les illusions qui cachent la vérité ? Recevez donc, avec votre bonté habituelle, un hommage que je vous dois à tant de titres. S'il y a quelque chose de bien dans ce livre, à vous en est tout l'honneur ; quant aux défauts qui s'y rencontrent, il est, hélas ! des tiges rebelles dont la sauvagerie native résiste à la main la plus habile. Du reste, et quel que soit l'accueil qui attende ces pages, je ne regretterai pas de les avoir imprimées, puisque j'y trouve l'occasion de vous témoigner publiquement ma reconnaissance et mon amitié.

Je me dis avec respect, etc.

Édouard LABOULAYE.

Paris, 10 décembre 1855

PRÉFACE.

Depuis quelque temps l'usage est venu de réunir en volumes les articles littéraires publiés dans les journaux, et, en général, on a fait un bon accueil à ces collections. Cette faveur de l'opinion m'a enhardi à suivre l'exemple de mes confrères, et je ne crois pas qu'il faille m'excuser de ma témérité. Il est tout naturel qu'un écrivain cherche à répandre les idées qu'il soutient. Nous ne sommes plus au temps où des amis complaisants, ou un éditeur audacieux dérobaient à l'auteur un manuscrit qu'il se laissait toujours surprendre ; les amis d'aujourd'hui s'inquiètent moins de notre gloire, et la race des éditeurs conquérants est depuis longtemps évanouie, mais nous sommes restés dans le vrai. On n'est point journaliste pour satisfaire une puérile vanité, mais pour défendre de saintes causes. C'est donc un devoir que de rechercher la publicité.

Mais si l'auteur n'a pas besoin de se justifier en pareil cas, on peut se demander d'où vient chez le public ce goût de lectures sérieuses, et la réponse ne me semble pas sans intérêt.

Et d'abord, il est évident que le silence d'une autre tribune a grandi la presse ; le journaliste n'était qu'un écho, aujourd'hui c'est un représentant de l'opinion, ce qui ne dit guère moins que représentant du pays. Ce qui ajoute à son importance, c'est une mesure qu'on a fort attaquée lors de son apparition sous la république, et que pour moi j'ai toujours approuvée : je veux parler de la signature. A l'influence anonyme du journal substituer l'action indi-

viduelle de l'écrivain, et établir la responsabilité comme contrepoids de la liberté, c'est rendre service à la presse et au public; à la presse, compromise par des passions occultes et mauvaises; au public, qui estime les paroles suivant qu'il estime l'écrivain. Je ne sais si cette mesure a affaibli le journal, mais évidemment elle a émancipé le journaliste; il était un instrument, il est devenu une personne, et il a maintenant son public à lui.

Enfin, la sévérité de la législation contribue plus qu'on ne pense à donner aux journalistes une autorité qui n'était peut-être pas dans l'intention de la loi. Je ne discute pas le caractère politique de ces mesures; je crois que le gouvernement a besoin d'une presse libre tout autant que les citoyens; mais, quoique cette assertion ait l'air d'un paradoxe, ceux qui souffrent le moins de cette restriction ce sont les journalistes. Écrire dans un journal, c'est aujourd'hui un état aussi noble que d'être soldat; là aussi il n'y a que des hasards et de l'honneur. Sans doute il est une foule de sujets qu'on ne peut plus toucher, mais si l'on y perd en liberté, on n'y perd du moins ni en importance ni en considération.

Toutes ces causes réunies ont changé le caractère de la presse quotidienne, et rapproché les journaux des revues. Autrefois ce nom de journal donnait la mesure des articles; ils étaient faits pour vivre un jour; à présent, au contraire, l'attention du public et chez l'écrivain le sentiment de son rôle et de sa responsabilité, amènent des travaux sérieux et approfondis, des travaux qui méritent d'être conservés, sinon à cause du talent de l'auteur, au moins à cause des recherches qu'ils ont coûté. Quant à moi je puis dire que si j'avais dû faire un gros livre avec chacun de mes articles, je n'aurais pas étudié le sujet avec plus de soin ni de patience; j'ai toujours cru que parler au public est une espèce de sacerdoce, et qu'on n'a point le droit de monter à cette tribune, si on n'y apporte au moins ce qu'on croit la vérité.

Le défaut des recueils d'articles, c'est de rassembler les sujets les plus divers; un journaliste n'est libre ni de ses goûts ni de ses actions; de toutes parts, qu'on aime ou non la presse, on sollicite son jugement, et un critique ressemble à un joueur de paume, courant de droite et de gauche pour renvoyer la balle qu'on lui jette dans toutes les directions. Un auteur médite à loisir un sujet de son choix, le journaliste a quinze jours pour comprendre, juger et souvent refaire le livre qu'on lui soumet, et il lui faut parler de *omni re scibili* sans trop s'égarer. Cette variété n'a rien que d'agréable dans un journal, caravansérail ouvert à toute pensée humaine; mais elle choque dans un livre: j'ai essayé d'y remédier en ne choisissant que des articles d'un intérêt politique actuel, et qui tous se rattachent à la question d'Orient. J'ai voulu joindre l'unité du sujet à l'unité moins apparente des idées et des jugements.

Le premier travail a pour objet le partage de la Pologne, ce crime royal qui n'est pas encore expié. Après M. de Saint-Priest et M. Hermann, j'ai instruit de nouveau ce procès, et je crois avoir démontré que si Frédéric a été le grand coupable, Catherine a été sa complice. Rien n'est plus honteux que la politique de ces deux personnages, et notre siècle, qu'on accuse souvent, a du moins cet honneur qu'aujourd'hui un pareil attentat n'est plus possible. Évidemment les journaux et la tribune ont relevé la morale publique de l'Europe; et M. de Talleyrand avait raison de dire que la presse eût empêché le partage de la Pologne. Il serait bon de ne pas oublier ce jugement.

Après l'histoire de la Pologne en 1772, vient la révolution de Hongrie en 1848; les mémoires du général Goergei ont jeté un grand jour sur cette question qui n'est pas encore jugée. Dans ce livre, Kossuth paraît moins comme un patriote que comme un imitateur de Mazzini, et on ne lira pas sans curiosité la lettre où M. Szemere,

confirmant une allégation de Goergei, constate que Kossuth offrit la couronne de Hongrie à un prince russe, offre singulière de la part d'un Hongrois et d'un ami de la liberté. Je crois aussi que la lecture de cet article est de nature à dissiper les illusions qu'on se fait sur l'avenir révolutionnaire de la Hongrie. On prend la cause des Magyars pour celle du pays tout entier. Les mesures adoptées par le gouvernement autrichien pour émanciper les paysans (mesures aussi justes au fond que violentes dans la forme), la faveur dont il entoure les Slaves et les Allemands, ont changé la condition de la Hongrie, et en cas d'une guerre européenne, c'est, selon moi, une des provinces où l'Empereur trouverait le plus d'appui. Les articles sur les Serbes et l'Albanie, en donnant le résumé des travaux considérables entrepris par des Allemands, feront mieux connaître deux peuples de la Turquie d'Europe, et porteront quelque lumière dans ce mélange de races diverses que l'Occident a trop longtemps confondues sous un nom commun. Grâce au livre de M. de Hahn, nous avons maintenant des idées justes sur l'Albanie. Quant aux Serbes, on ne peut trop appeler l'attention sur ce peuple intéressant, car sans parler du charme et de la fraîcheur qu'on trouve dans leur littérature, les Serbes nous montrent ce qu'on peut attendre des chrétiens d'Orient, le jour où cessera la tyrannie des Turcs. Que les Bulgares aient autant de sécurité que les Serbes, et eux aussi entreront bientôt et de plain-pied dans notre civilisation ; libres, et payant à l'Europe la rançon de leur liberté par la richesse de leur agriculture, ils seront la défense la plus certaine de la Turquie. Un peuple qui souffre se fera l'avant-garde de la Russie, un peuple heureux et maître de ses actions se retournera contre elle, et constituera la seule garantie permanente et durable de la paix.

On s'étonnera peut-être de trouver un long travail sur M. de Savigny, travail qui n'a pas été fait pour un

journal, et qui a un cachet trop marqué pour ce recueil, car M. de Savigny n'a été et n'a voulu être qu'un jurisconsulte. Mais l'influence de ses idées a été si grande en politique, et on les retrouve si bien chez Frédéric-Guillaume IV, qu'on ne comprendra jamais la conduite et les maximes du roi de Prusse, si l'on ne connaît les doctrines de l'école historique. Cette école, qui tient à de Maistre par plus d'un point, a eu le mérite de combattre l'école révolutionnaire, qui rompt avec la tradition et qui ne croit qu'à l'individu et au jour présent. La devise des disciples de M. de Savigny est inattaquable : *Le présent, fils du passé, est père de l'avenir*. Il nous ont rendu le respect des aïeux et le sentiment de notre responsabilité ; mais (et ceci serait la faute des hommes et non pas celle de la doctrine) ne se sont-ils pas trop absorbés dans la vénération du passé, n'ont-ils pas trop négligé les besoins de l'avenir ? Ont-ils fait la part de la philosophie à côté de celle de l'histoire ? Je crains que non, et il me semble qu'à Berlin on a souvent penché d'un seul côté au risque de verser.

M. de Radowitz nous montre comment un homme élevé dans les doctrines historiques et amoureux du passé, arrive cependant par l'étude et l'expérience à comprendre le vice de son adoration, et accepte les nécessités du présent sans rompre avec la tradition. Rien n'est plus instructif et plus respectable que la conversion de M. de Radowitz aux idées constitutionnelles. Du jour où il a compris qu'elles sont un besoin du siècle, la forme actuelle et sincère de la liberté, l'œuvre, non pas de quelques rêveurs, mais de l'expérience et du temps, il proclame franchement son erreur, et se dévoue à la vérité avec un zèle qui use sa vie, laissant à l'Allemagne l'exemple d'un noble caractère, et à la Prusse une leçon que malheureusement on oublie.

L'essai de M. Gervinus, dont l'analyse termine ce volume, nous montre où vont les peuples quand on leur

refuse une liberté régulière. En Allemagne, les idées et les désirs émigrent aussi par delà l'Océan ; la république gagne des partisans décidés parmi des hommes qui eussent accepté avec joie quelques garanties constitutionnelles. Il y a là un point noir à l'horizon que M. Gervinus a signalé. Prévoir l'orage est aisé, le prévenir n'appartient malheureusement qu'à des politiques qui, trop souvent, mettent toute leur habileté à fermer les yeux sur l'avenir.

On voit par ces indications que toutes les pièces de ce volume se tiennent, et qu'il y a au fond une certaine unité ! Les lecteurs des *Débats* les ont accueillies avec indulgence : puisse le public auquel je m'adresse aujourd'hui n'être pas plus rigoureux pour moi que ces constants amis d'une sage liberté !



ÉTUDES

CONTEMPORAINES.

LE PREMIER PARTAGE DE LA POLOGNE ¹.

(1772.)

I.

6 mars 1855.

L'histoire de Russie, commencée il y a vingt ans par M. Stahl, et continuée depuis le troisième volume par M. le docteur Hermann, fait partie de la grande collection de l'*Histoire des États européens*, qu'avaient entreprise Heeren et Uekert, et qui aujourd'hui ne comprend pas moins de cinquante-trois volumes in-8°. Grâce au choix habile des éditeurs, cette œuvre considérable a conquis une réputation méritée, et ce n'est pas seulement en Allemagne qu'on connaît l'histoire de Prusse par Stenzel, celle d'Angleterre par Lappenberg, de Suède par Geiger, de Danemark par

1. *Geschichte des Russischen Staats*, etc., ou *Histoire de Russie*, par le docteur Ernest Hermann, professeur à l'Université d'Iéna. Tome V. (De l'avènement de l'impératrice Elisabeth jusqu'à la paix de Kutchuck-Kainardjy, 1742-1775.)

Dahlmann, de Portugal par Schaefer, d'Italie par Léo; M. Hermann n'est pas indigne de figurer parmi ces noms honorables, et son nouveau travail mérite l'attention à plus d'un titre.

Et en effet ce volume offre un intérêt particulier dans les circonstances où nous sommes. Il comprend une partie du règne de Catherine II, et la partie la plus importante : le partage de la Pologne, et la guerre avec la Turquie qui se termine par le traité de Kainardjy. De ces deux événements qui se tiennent par un lien étroit, l'un amène la Russie en Occident, fonde l'alliance des puissances du Nord, et permet aux czars de mettre la main dans les affaires de l'Europe; l'autre, en arrachant aux Turcs la Crimée, en donnant à la Russie des prétentions au protectorat des Grecs et une part de souveraineté dans la mer Noire, commence un drame dont nous voyons approcher le dénouement. Ce qui se passe aujourd'hui est pour l'observateur la conséquence des traités de 1772 et de 1775. C'est de là que datent et la prépondérance de la Russie en Orient comme en Occident, et ces menaces de monarchie universelle contre lesquelles l'Europe se révolte. Étudier ces événements a donc une véritable utilité, et nous ne pouvons choisir de meilleur guide que M. Hermann. C'est un esprit judicieux, et de plus il écrit sur des pièces nouvelles et curieuses. Il a eu à sa disposition la correspondance diplomatique du baron d'Essen, résident de Saxe en Pologne, et il a fait un très-bon emploi de ces lettres, écrites en français, selon l'usage du temps. Essen, représentant d'une cour qui a des prétentions au

trône de Pologne, n'est rien moins qu'un observateur impartial; mais l'intérêt le rend clairvoyant, et il juge de la conduite des Polonais et de l'attitude des grandes puissances sinon avec indulgence, du moins avec sagacité.

M. Hermann n'est pas le premier qui ait étudié le rôle de la diplomatie et la conduite des grands États lors de cette crise décisive; sans parler de Rulhière, qui avait eu nos archives sous la main pour écrire l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, M. Frédéric de Raumer, l'auteur d'un bon livre sur la chute de la Pologne, a publié il y a quinze ans, sous le titre de *l'Europe depuis la fin de la guerre de Sept ans jusqu'à la fin de la guerre d'Amérique, 1763-1783*¹, des documents précieux tirés des archives de France et d'Angleterre. Enfin M. Alexis de Saint-Priest, enlevé trop tôt aux lettres, a donné dans ses *Études diplomatiques et littéraires une Étude sur le partage de la Pologne* qui, fort remarquée lors de sa publication, le serait plus encore aujourd'hui, grâce à l'à-propos du sujet. Mieux que personne en France, M. de Saint-Priest sentait que notre histoire ne date pas de 1789; il avait vu que ces cruelles maladies qu'on nomme révolutions troublent la vie des peuples, mais n'en changent pas les conditions essentielles, et il cherchait à renouer le fil de la tradition pour que la politique actuelle profitât des rudes épreuves et de la coûteuse expérience du dernier siècle. Cette idée juste et profonde, qui donne le secret de toute sa vie littéraire,

1. Publié aussi sous le titre de *Beitrag zur neueren Geschichte aus dem britischen und franzoesischen Reichsarchive.*

l'avait conduit à s'occuper de la Pologne; mais, il faut bien le dire, dans cette étude faite avec beaucoup d'esprit, l'auteur a porté la finesse d'un diplomate plutôt que la simplicité d'un historien. Trop indulgent pour la Russie, M. de Saint-Priest met en pleine lumière tout un côté de l'attentat pour mieux laisser l'autre côté dans l'ombre, et il rejette si bien toute la responsabilité du partage sur Frédéric II, qu'on en oublie la complicité de Catherine et la faiblesse intéressée de Marie-Thérèse. Son livre est un plaidoyer, ce n'est pas un jugement.

En m'aidant de ces travaux qui se recommandent à des titres divers, je voudrais, non pas raconter de nouveau des événements connus de tout le monde, mais comparer à ce qui se passe sous nos yeux ce qui s'est passé il y a quatre-vingts ans et demander à l'histoire d'éclairer l'avenir. On recommence à parler de la Pologne, on en parlera bien davantage si la guerre continue et s'étend; il nous importe donc de savoir si la chute de ce peuple chevaleresque tient à des causes durables; si les Polonais sont tombés parce qu'ils étaient une race décrépète, ou si, tout au contraire, victimes des partis et de l'étranger, ils ne demandent que la liberté pour revivre et servir encore une fois de rempart à l'Occident. Le partage de la Pologne nous fera mieux comprendre le gouvernement russe, gouvernement habile et dangereux qui ne change jamais ni de but ni de moyens. Diviser ses alliés et y favoriser l'anarchie, protéger les communions opprimées et les minorités remuantes, s'opposer, au nom des traités ou de la liberté, à tout chan-

gement d'institutions qui régénérerait le pays, installer des proconsuls sous le nom de résidents ou d'ambassadeurs, habituer les peuples à la servitude, en avilissant ou en brisant toute autorité qui ne s'humilie pas, telle fut la politique de la Russie en Pologne, politique toute romaine et que nous avons retrouvée en Orient. La pensée est toujours la même, rien ne change que les acteurs et les décorations. En 1766, le prince Menschikoff était à Varsovie et se nommait Repnin; et là, avec moins d'esprit, mais non moins de calcul, il affichait la même hauteur et les mêmes dédains.

Si la Russie n'a point varié, l'Autriche aussi est restée la même. L'attitude qu'elle a prise est faite pour étonner ceux qui n'ont pas suivi sa politique traditionnelle, mais elle a été prévue par ceux qui connaissent son histoire et qui savent comment et pourquoi elle a accepté le partage de la Pologne. Il y a une politique d'ambition qui flotte au gré des événements, il y a une politique de situation qui ne change jamais; car, pour un État, y renoncer, c'est abdiquer. Du jour où la Russie s'est approchée de la Moldavie, l'Autriche a compris que laisser le bas Danube à sa rivale ce n'était pas seulement perdre en Orient une influence qu'on n'entend céder à personne, c'était tomber dans ce vasselage où périssent tous ceux qui y sont entrés. La Russie donnant la main aux Slaves de la Turquie, au travers des provinces roumaines, c'est la Russie maîtresse de Constantinople, régnant sur l'Adriatique aussi bien que sur la mer Noire, et rompant quand elle le voudra ce faisceau de peuples divers, Slaves d'origine ou Grecs de religion, que l'Autriche a réunis

si laborieusement sous son empire. Voilà ce qu'à Vienne on n'a jamais ignoré, et tel est le secret de la conduite qu'on y a toujours suivie.

Ce qui a changé depuis 1772, ce qui donne, non pas à la seule Turquie, mais à l'Europe entière une force qui a manqué à la Pologne, c'est l'union de l'Angleterre et de la France, union qui, si elle dure, ouvre une ère nouvelle en politique. L'histoire nous dira comment au dernier siècle l'Angleterre et la France, en s'annulant par une mutuelle jalousie, laissèrent le champ libre à des ambitions que la crainte eût contenues, et elle fera pour chacun la part de responsabilité dans le passé et de devoir dans l'avenir. C'est ainsi qu'en nous montrant la ressemblance des temps et leur différence, l'histoire nous apprend ce que nous avons à espérer ou à craindre; elle fait plus : en nous élevant dans une région sercine au-dessus des passions du moment, elle fait resplendir à nos yeux la cause de la justice et nous invite à la servir. *La liberté de la presse*, a dit M. de Talleyrand, *eût empêché le partage de la Pologne* : mot remarquable dans la bouche d'un homme peu sujet aux illusions, mais qui savait par expérience qu'aujourd'hui il n'est plus de roi ni de despote qui puisse braver impunément le sentiment public. Il est permis de douter que la presse seule eût sauvé les Turcs dans ces derniers temps; mais au moins est-ce un devoir pour elle que d'éclairer l'opinion, et de montrer sans cesse où est la justice et le droit. Pour cela rien ne vaut le simple récit du passé; on peut accuser d'injustice ou de passion toutes les notes diplomatiques, mais on ne récuse pas

l'histoire, et il n'est pas de front si superbe qui ne plie devant ses arrêts.

Si l'on prend une carte d'Europe au commencement du XVIII^e siècle, ou, si l'on veut, au moment où Pierre le Grand monte sur le trône, on voit que pour l'Occident la Russie n'existe pas encore, et on comprend comment elle n'a point figuré au traité de Westphalie qui a établi l'équilibre européen. Dans la Baltique, la Russie est bornée par la Suède maîtresse de la Finlande, de la Livonie et de la Courlande. En Orient, elle ne touche point à la mer Noire; la mer d'Azof, la Crimée, la Bessarabie sont à l'empire turc. Enfin de notre côté la Pologne la sépare complètement de l'Allemagne. Ces trois puissances, Suède, Turquie, Pologne, dans la politique traditionnelle de la France, sont nos alliées; et en même temps qu'elles sont une barrière qui protège l'empire germanique contre une barbarie dont il ne s'inquiète pas assez, elles sont pour la France un grand moyen d'exercer son influence sur l'Allemagne tout entourée de peuples unis avec nous par une vieille amitié et des intérêts communs.

La politique de Pierre le Grand, qui est celle de ses devanciers, mais pratiquée par un génie plus fort et plus habile, c'est de donner du jour et de l'air à une nation qui grandit et se sent à l'étroit. Établir solidement la Russie sur la Baltique et sur la mer Noire pour lui créer deux grands débouchés et porter son commerce où vont ses fleuves, dominer la Pologne pour approcher de l'Allemagne, emprunter aux peuples germaniques leur civilisation et profiter de leurs

divisions éternelles, telle fut la pensée constante du czar, et c'est là le testament qu'ont accepté ses successeurs avec une piété plus que filiale et comme une mission divine.

La lutte de Pierre le Grand et de Charles XII, lutte de deux hommes supérieurs qui ne dura pas moins de vingt ans, se termina par la ruine politique de la Suède, qui perdit ses provinces allemandes; le czar, installant sa nouvelle capitale au bord de la Baltique, voulut prendre à Pétersbourg la couronne impériale, comme pour annoncer à l'Occident l'avènement d'un peuple et d'un empire nouveaux. Avec la Turquie le czar fut moins heureux; enfermé avec son armée dans les marais de la Moldavie, il ne dut son salut qu'à l'adresse de Catherine et à la cupidité du grand vizir. Le traité du Pruth arrêta ses projets sur l'Orient. Sous ses successeurs, on reprit ses visées ambitieuses. De 1736 à 1739, le maréchal Munich fit de brillantes campagnes en Crimée et sur le Dniéper; mais alors intervint l'Autriche, qui voulait sa part de la Turquie. La mésintelligence s'établit bientôt entre les alliés, et l'Autriche, après une expédition malheureuse, se vit forcée de conclure le traité de Belgrade sous la médiation de la France. La Russie fit une paix plus honorable. Grâce aux victoires de Munich, elle avait gagné à la guerre de s'être relevée dans l'opinion; mais elle rendait presque toutes ses conquêtes, et il resta à la Turquie le prestige d'une force qui n'existait plus: illusion fâcheuse qui trente ans plus tard devait l'entraîner à sa perte.

Quant à la Pologne, de tout temps les czars en

avaient rêvé la possession. Depuis Ivan III jusqu'à Catherine II, par la ruse ou par la violence, ils poursuivirent leur système d'asservissement sans jamais se lasser, et leur ambition ne s'arrêta qu'après avoir consommé la conquête. Établir son influence en Pologne fut aisé à Pierre le Grand. Frédéric-Auguste II se jeta dans ses bras afin d'échapper aux menaces de Charles XII, et pour la première fois la Pologne fut l'amie et l'alliée de la Russie, protection qui lui a été plus funeste que la guerre et l'invasion. Dès lors à Moscou on ne regarda plus la Pologne que comme une province vassale; et, soit qu'on fût en guerre avec la Turquie ou avec l'Allemagne, ce fut chose reçue que de traverser ce royaume allié, d'y établir des dépôts et des magasins et d'y laisser des armées qui le rançonnaient et le dévastaient sans pitié. La guerre de Sept ans mit le sceau à cette servitude; quatre-vingt mille Russes envoyés contre le roi de Prusse firent de ce malheureux pays leur quartier général pendant plusieurs années. Pillée tour à tour par ses protecteurs ou par leurs ennemis, et incapable de maintenir son indépendance, la Pologne perdit le respect de l'Europe; et on s'habitua bientôt à considérer la fin de cet empire comme inévitable; idée fatale qui ôta à la Pologne et ses amis et le courage dont elle avait besoin pour résister à ses dangereux voisins.

Comment un peuple brave, aimable, généreux, intelligent, et qui avait la passion de la liberté fut-il impuissant à défendre son indépendance et sa nationalité? On le sait: c'est l'anarchie, répète-t-on, qui a perdu la Pologne. Mais ce nom d'anarchie

couvre des vices différents : les uns tenaient à l'organisation sociale et sont guéris depuis longtemps, les autres tenaient au gouvernement et ont été ensevelis sous les ruines qu'ils ont faites. Étudions-les séparément.

Il y avait deux nations en Pologne, les nobles et les paysans, l'extrême liberté près de l'extrême servitude, et point de classe moyenne pour adoucir cette opposition ; car on ne pouvait considérer comme une bourgeoisie quelques marchands établis dans les grandes villes et des artisans aussi misérables que les paysans. Le commerce, la banque, l'argent étaient dans les mains des juifs, méprisés, hais, mais créanciers ou hommes d'affaires de tout le monde, et véritables maîtres du pays. Quant à la liberté des gentilshommes, ce n'était pas ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom : le droit de n'être inquiété par personne et de n'obéir qu'à la loi ; c'était une véritable souveraineté.

« Il n'est point de liberté pareille à la nôtre, écrivait, en 1749, l'ancien roi de Pologne Stanislas Leczinsky ¹. En effet, est-il rien d'égal aux droits d'un gentilhomme polonais ? Si on ne le regarde que comme un simple particulier, il est souverain dans ses terres : il a le droit de glaive et de justice sur tous ses sujets ; il leur impose à son gré des tributs, et il règne sur eux plus despotiquement que le roi ne règne sur tous ses semblables. Comme membre de la république, il a le droit de choisir ses rois ; il partage avec eux le gouvernement du royaume ; il peut

¹ *La voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne*, 1749, page 15.

s'opposer à leurs décisions, balancer à lui seul les résolutions de l'État ; il n'est soumis aux impôts qu'autant qu'il les approuve ; il nomme les juges suprêmes du parlement, et, pouvant par sa naissance être nommé aux plus grands emplois, il peut aussi parvenir au trône.»

Comme on le voit, les privilèges de notre ancienne noblesse, aux beaux jours de la féodalité, n'étaient rien à côté de la liberté polonaise. La féodalité repose sur l'idée de hiérarchie et porte en soi le remède de ses abus. En partageant la société par étages, elle établit partout l'obéissance et le commandement, et il est naturel qu'elle ait abouti à la monarchie de Louis XIV. En Pologne, au contraire, l'égalité des nobles avait mené à la république, mais à une république de privilégiés où chacun voulait commander, où personne n'entendait obéir. Rien de plus brillant en apparence que ces gentilshommes toujours à cheval et le sabre au côté, que les plus puissants seigneurs ne nommaient jamais que *monsieur mon frère*, et qui, signant auprès des ducs et des comtes étrangers, s'intitulaient fièrement : *N., eques polonus, par omnibus* ; mais au fond la Pologne appartenait à quelques grandes familles qui se disputaient le pouvoir ; le reste de la noblesse, sauf un petit nombre de propriétaires indépendants, n'était qu'un peuple d'oisifs, et souvent de misérables, vivant à la table de quelques protecteurs, toujours prêts à servir des jalousies particulières et à troubler l'État par un courage mal employé.

Au-dessous de ces familles qui se disputent les *starosties*, on trouve le paysan, serf de la glèbe,

couvrir des vices différents : les uns tenaient à l'organisation sociale et sont guéris depuis longtemps, les autres tenaient au gouvernement et ont été ensevelis sous les ruines qu'ils ont faites. Étudions-les séparément.

Il y avait deux nations en Pologne, les nobles et les paysans, l'extrême liberté près de l'extrême servitude, et point de classe moyenne pour adoucir cette opposition ; car on ne pouvait considérer comme une bourgeoisie quelques marchands établis dans les grandes villes et des artisans aussi misérables que les paysans. Le commerce, la banque, l'argent étaient dans les mains des juifs, méprisés, haïs, mais créanciers ou hommes d'affaires de tout le monde, et véritables maîtres du pays. Quant à la liberté des gentilshommes, ce n'était pas ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom : le droit de n'être inquiété par personne et de n'obéir qu'à la loi ; c'était une véritable souveraineté.

« Il n'est point de liberté pareille à la nôtre, écrivait, en 1749, l'ancien roi de Pologne Stanislas Leczinsky ¹. En effet, est-il rien d'égal aux droits d'un gentilhomme polonais ? Si on ne le regarde que comme un simple particulier, il est souverain dans ses terres : il a le droit de glaive et de justice sur tous ses sujets ; il leur impose à son gré des tributs, et il règne sur eux plus despotiquement que le roi ne règne sur tous ses semblables. Comme membre de la république, il a le droit de choisir ses rois ; il partage avec eux le gouvernement du royaume ; il peut

¹. *La voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne*, 1749, page 15.

s'opposer à leurs décisions, balancer à lui seul les résolutions de l'État ; il n'est soumis aux impôts qu'autant qu'il les approuve ; il nomme les juges suprêmes du parlement, et, pouvant par sa naissance être nommé aux plus grands emplois, il peut aussi parvenir au trône.»

Comme on le voit, les privilèges de notre ancienne noblesse, aux beaux jours de la féodalité, n'étaient rien à côté de la liberté polonaise. La féodalité repose sur l'idée de hiérarchie et porte en soi le remède de ses abus. En partageant la société par étages, elle établit partout l'obéissance et le commandement, et il est naturel qu'elle ait abouti à la monarchie de Louis XIV. En Pologne, au contraire, l'égalité des nobles avait mené à la république, mais à une république de privilégiés où chacun voulait commander, où personne n'entendait obéir. Rien de plus brillant en apparence que ces gentilshommes toujours à cheval et le sabre au côté, que les plus puissants seigneurs ne nommaient jamais que *monsieur mon frère*, et qui, signant auprès des ducs et des comtes étrangers, s'intitulaient fièrement : *N., eques polonus, par omnibus* ; mais au fond la Pologne appartenait à quelques grandes familles qui se disputaient le pouvoir ; le reste de la noblesse, sauf un petit nombre de propriétaires indépendants, n'était qu'un peuple d'oisifs, et souvent de misérables, vivant à la table de quelques protecteurs, toujours prêts à servir des jalousies particulières et à troubler l'État par un courage mal employé.

Au-dessous de ces familles qui se disputent les *starosties*, on trouve le paysan, serf de la glèbe,

rongé de saleté, d'ignorance et de misère, exploité par les juifs, pauvre dans les bonnes années, mourant de faim dans les mauvaises. En France, nos rois avaient relevé le peuple pour abaisser la noblesse, et la monarchie a donné la liberté aux villes et aux campagnes. En Pologne, la faiblesse de la royauté avait perpétué la servitude du laboureur. Personne, dans l'État polonais, ne songe à ces rudes travailleurs qui font la vraie force d'un pays; le noble seul est citoyen, le serf est à peine un homme. Quinze francs d'amende, telle est la punition du gentilhomme qui tue un paysan; c'est à ce prix que, dans un pays chrétien, la loi estime et protège une âme immortelle. Aussi ce peuple humilié, abruti, plus maltraité qu'une bête de somme, reste-t-il étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Comme il n'a pas de droits, il n'a pas non plus de patrie. Victime des séditions ou de la guerre, il ne voit dans le Russe que l'ami ou l'ennemi de son maître; il n'y a pas pour lui d'étrangers, car il n'y a pas de concitoyens. Après le premier partage, les Polonais ont senti que pour défendre un pays il faut des cœurs et des bras libres. La Constitution du 3 mai 1791 préparait l'affranchissement des serfs, mais il était trop tard. Il faut plus d'un jour pour relever celui qu'a courbé la servitude, et lui apprendre à payer la liberté ce qu'elle vaut.

Cet état mauvais de la société était aggravé par une détestable constitution politique. En Pologne, l'autorité appartenait officiellement au roi, au sénat et à la diète: trois pouvoirs impuissants et qui se paralysaient mutuellement. La royauté était élective, et de plus ce

n'était qu'un droit conditionnel attaché à l'exécution des *pacta conventa* ou promesses souscrites et jurées par le roi à son avènement. Ces promesses, devenues plus étroites à chaque élection, ne donnaient au roi qu'un fantôme d'autorité. S'il voulait régner, il trouvait en face de lui la noblesse, qui, ne voulant rien céder de ses privilèges, accusait le souverain de manquer à sa parole et s'armait pour le déposer.

« Avez-vous donc oublié à quels hommes vous commandez? (disait au xvi^e siècle le nonce Raphaël Leczinsky au roi Sigismond Auguste.) Nous sommes Polonais, qui nous faisons autant de gloire d'abaisser la hauteur des rois qui méprisent les lois que d'honorer ceux qui les respectent. Prenez garde qu'en trahissant vos serments, vous ne nous rendiez les nôtres. Le roi votre père écoutait nos avis, et c'est à nous à faire en sorte que désormais vous vous prêtiez à ceux d'une république dont (ce que vous paraissez ignorer) vous n'êtes que le premier citoyen¹. »

Voilà des paroles éloquentes et qui entraîneront toujours une assemblée. On y reconnaît le gentilhomme qui proclamait, aux applaudissements de tous, qu'il aimait mieux une liberté dangereuse qu'une tranquille servitude, et ce dernier mot désignait la monarchie; mais cette phrase célèbre est restée comme l'arrêt de mort de la Pologne, et si l'avenir se fût ouvert aux yeux de Raphaël Leczinsky, il y eût vu un de ses descendants, Stanislas, devenu roi, im-

1. Komarzewski, *Coup d'œil rapide sur les causes réelles de la décadence de la Pologne*. Paris, 1807, page 24.

puissant à défendre la patrie contre des peuples à qui la monarchie avait donné la force et l'unité.

Ce roi qui n'avait ni l'administration ni la justice, et qui ne commandait qu'à une armée impuissante, avait pour principal moyen d'action la distribution des *sturosties*. C'est ainsi qu'on appelait des terres publiques dont la propriété appartenait à l'État, et que le roi donnait en viager comme les bénéfices des anciens Francs à ceux qui servaient le pays. Ces biens, dont la masse était considérable (on en évaluait le revenu à 12 millions de francs), devaient être la récompense du mérite, le *panis bene merentium*, et en théorie on ne pouvait rien imaginer de mieux que ce monarque protecteur du dévouement et de la vertu. En fait, cette faculté était pour le pays une cause de corruption, pour la royauté une cause de faiblesse. Tantôt c'était à des favoris qu'on jetait cette fortune ; tantôt c'était le prix de l'injustice et de la trahison ; le plus souvent le roi, cédant à la menace et à la crainte, n'était que l'instrument du parti qui dominait dans l'État. En butte à toutes les intrigues, entouré d'ingrats et de mécontents, quoi qu'il fit, il ameutait contre lui toutes les convoitises et toutes les jalousies.

Pour résister à la noblesse, le roi avait le sénat ; mais malheureusement ce n'était qu'un conseil qu'il nommait et présidait lui-même, et qui par conséquent n'avait point de racines dans le pays. Les délibérations du sénat n'avaient force de loi et ne pouvaient être mises à exécution qu'après que la diète les avait confirmées. Sous un roi faible, il tirait à lui une part de l'autorité ; sous un roi qui avait plus de vo-

lonté, il n'était qu'un instrument de règne. Il n'y avait pas là ce point ferme, cette puissance intermédiaire qui ailleurs a fait le salut de l'État.

Quant à la diète, qui se composait des trois États, Roi, Sénat et Ordre équestre ou noblesse, on la réunissait tous les deux ans, et sa durée ne devait pas dépasser six semaines. Cette assemblée ne ressemblait en rien aux chambres modernes. C'était une réunion de gentilshommes qui venaient moins pour s'occuper des besoins du pays que pour faire montre de leur souveraineté. Était-il nécessaire d'augmenter ou d'organiser une armée impuissante, chacun s'y refusait ; c'était affaiblir la liberté. Demandait-on un impôt, personne ne voulait consentir à charger même ses paysans. Toute mesure sérieuse était impossible. Tant que la diète siégeait, ce n'était que désordre et confusion, et presque toujours l'assemblée se séparait sans raison ou finissait d'elle-même sans rien conclure. Au moment où se fit l'élection de Poniatowski, il y avait trente-sept ans qu'on n'avait pu tenir une diète sans la rompre. Annuler les diètes, c'était la politique constante des partis.

Un privilège étrange, le *liberum veto*, empêchait toute législation et perpétuait l'anarchie. On sait que, par une de ces erreurs qui perdent les peuples, les Polonais regardaient comme leur plus beau privilège le droit qui appartenait à chaque nonce de dissoudre la diète par ces deux mots : *Sisto activitatem*. En vain on protesta contre cet abus qui faisait passer le caprice d'un individu avant la volonté de la nation, et empêchait l'État de se gouverner et de se défendre ;

il ne manqua pas de fanatiques pour proclamer qu'il valait mieux s'exposer à l'invasion étrangère que de souffrir la moindre atteinte à la liberté. Ce respect du *liberum veto* était poussé si loin, qu'en certains cas, par exemple à l'élection de Michel Coributh-Wienowieski, un gentilhomme lithuanien s'entêtant à contrarier la volonté générale, on aimait mieux le tuer à coups de sabre pour annuler son suffrage que de lui contester son privilège. Hors ce moyen violent, il fallait s'arrêter devant un droit dont chacun respectait la force et détestait l'usage. C'est ainsi que la Pologne avait constitué l'anarchie dans ses assemblées. Ne soyons pas trop sévères : ce n'est pas la seule fois qu'un pays amoureux d'une folle égalité fait consister sa liberté dans le pouvoir de se perdre.

Quand l'autorité est impuissante, le gouvernement va en d'autres mains, car il faut qu'une société vive, et elle ne le peut faire sans la garantie des lois et de la paix. De là l'établissement des Confédérations. Quand la diète se dissolvait dans l'anarchie, ou quand le roi menaçait les libertés publiques, les nobles se réunissaient dans leurs provinces et formaient des confédérations où la majorité décidait. Ces associations, reconnues par la coutume, et qui imposaient leur volonté les armes à la main, ne devenaient légitimes que par l'adhésion des autres confédérations, et l'approbation de leurs actes par le sénat. Quelquefois il en était ainsi, et la guerre civile devenait le remède de l'anarchie; plus souvent c'était un mal nouveau, et la Pologne était misérablement déchirée par les fureurs de ses enfants.

Ajoutez que, dans ces confédérations, on n'avait nul scrupule d'appeler le secours de l'étranger. Si nous jugions une pareille conduite avec les idées d'aujourd'hui, nous serions sans pitié pour la noblesse polonaise qui, de ses propres mains, ouvrit les voies à la Russie; mais ce sentiment patriotique, qui, en France, unit tous les partis contre l'étranger, n'était point encore né en Pologne. Nous ne l'avions pas non plus à l'époque féodale, et nos grands barons n'hésitaient point à mêler à leurs querelles les rois d'Aragon ou d'Angleterre. Pour eux comme pour les seigneurs polonais, un appel à l'étranger c'était presque une alliance entre souverains; cruelle erreur et que la Pologne a durement expiée!

On voit ce qu'était la Pologne au dernier siècle, et je ne crois pas que, dans l'histoire, on trouve un second exemple d'un pareil gouvernement. Voici comment dans un tableau peu flatté, mais ressemblant, nous la représente un contemporain qui ne l'aime pas¹ :

« Une autorité souveraine sans bornes dans la distribution des grâces, plus resserrée que celle d'un particulier lorsqu'il s'agit de réprimer, punir, corriger ou décider; un sénat qui n'a qu'une voix délibérative, tandis qu'un simple nonce peut, sans rendre raison à quiconque, annuler d'un mot tout ce que la nation entière a résolu de faire; une confédération composée de quelques mécontents, qui s'attribuent à la pluralité des voix le droit de bouleverser toutes les lois, les traités, les élec-

1. *Les paradoxes, ouvrage plus vrai qu'utile*, cités par M. Hermann, tome V, page 595.

tions et même l'autorité ancienne, et la personne du souverain, tandis qu'il faut le consentement unanime d'une diète composée de trois États pour établir ou abroger la moindre chose; une nation qui parle sans cesse de liberté et lutte contre l'autorité royale, se rendant esclave de ses concitoyens, qui prône à tout moment son amour pour la patrie, et qui agit en toute occasion comme si elle en était la plus cruelle ennemie; voilà le tableau que nous offre la Pologne depuis cent ans.»

Cette situation fâcheuse on la voyait clairement en Pologne, et il était impossible de ne pas sentir que dans cette anarchie on était hors d'état de résister à un ennemi fortement organisé. Dès l'année 1661, Jean-Casimir Wasa, dans un discours célèbre adressé au sénat, avait annoncé le partage de la Pologne; et en 1749 Stanislas Leczinsky, dans sa retraite, adressait des avis prophétiques à ses concitoyens aveuglés.

« Nous croyons, écrivait-il¹, que nos voisins, par leur propre jalousie, s'intéressent à notre conservation; vain préjugé qui nous trompe, ridicule entêtement qui autrefois a fait perdre la liberté aux Hongrois et aux Bohêmes, et qui nous l'enlèvera sûrement, si, nous appuyant sur une espérance aussi frivole, nous continuons à demeurer désarmés. Notre tour viendra sans doute où nous serons la proie de quelque fameux conquérant; peut-être même les puissances voisines s'accorderont-elles à se partager nos États. Il est vrai qu'elles sont les mêmes que nos pères ont connues et qu'ils n'ont jamais appréhendées; mais ne savons-nous pas que tout est changé dans les

1. *La voix libre du citoyen*, page 20.

nations? Elles ont à présent d'autres mœurs, d'autres lois, d'autres usages, d'autres systèmes de gouvernement, d'autres façons de faire la guerre; j'ose même dire une plus grande ambition; cette ambition s'est augmentée avec les moyens de la satisfaire; sommes-nous en état de leur résister, si nous ne profitons comme elles des découvertes de ces derniers temps, si utiles à la grandeur, à la sûreté, à la prospérité des royaumes?»

Ces paroles si sages et dictées par l'amour de la patrie, personne, hélas! ne voulait les comprendre en Pologne. Chacun était tout entier à ses passions et à ses intérêts, et on ne songeait à la Russie que pour s'en servir à renverser un rival. Et cependant l'heure de la ruine approchait, et c'était Catherine qui allait donner raison aux craintes patriotiques de Stanislas.

II.

14 avril 1855.

Catherine, meurtrière de son époux, étrangère en Russie et maîtresse d'un trône qui, ce semble, ne lui appartenait pas, en imposa cependant à son peuple et à l'Europe par la force de son génie, et aussi, il est triste de le dire, par la grandeur de son crime. « La dissimulation de l'impératrice, écrivait Louis XV, son courage au moment de l'exécution, indiquent une princesse capable de concevoir et d'exécuter de grandes choses¹. » A l'intérieur, l'impératrice eut bientôt pris une position des plus fortes. Tandis qu'on annon-

1. Flassan, *Histoire de la Diplomatie française*, tome VI, page 341.

çait à un peuple ignorant et fanatique que Pierre III avait été frappé par le courroux du ciel, pour avoir menacé la religion et s'être allié aux ennemis de la patrie, Catherine, appuyée sur le chancelier Bestucheff et sur le vieux maréchal Munich, se mettait à la tête du parti national. Elle flatta les préjugés et les superstitions des Russes; elle en épousa l'ambition et l'orgueil, sentant bien que dans sa situation la guerre et les conquêtes étaient pour elle une nécessité. Avec les vices d'une femme corrompue, elle eut l'astuce et la volonté du prince de Machiavel. C'était une de ses maximes favorites qu'il « faut toujours persister dans le parti qu'on a pris, et qu'il vaut mieux faire le mal que de changer d'avis. Il n'y a que les sots, disait-elle, qui soient indécis. » On voit qu'elle n'était pas indigne de s'entendre avec Frédéric.

A son avènement, elle trouva une belle armée, mais le trésor était vide; il fallait attendre. Pendant les deux premières années, elle s'occupa donc à observer les puissances d'Europe, se conduisant avec elles *comme une coquette habile*, suivant son expression; au fond n'ayant qu'une pensée, celle de chercher des alliances qui servissent la politique traditionnelle de l'empire.

L'occasion était favorable pour l'ambition. On sortait à peine d'une guerre longue et sanglante, et l'Europe était dans cet état d'épuisement où l'opinion laisse tout faire, parce qu'elle ne demande que le repos. C'était le moment de choisir ses amis et d'oser.

Jamais Catherine ne s'adressa sérieusement à la France; la politique de la Russie dans le Nord a tou-

Jours été le contre-pied de la nôtre, et c'est aux dépens de notre influence que la sienne a grandi. Nos alliés, c'étaient la Suède, la Pologne, la Turquie, trois pays que la Russie entendait subjuguier, trois barrières qu'elle voulait abattre. L'ambition de l'impératrice et de son conseil, c'était d'avancer en Occident et de peser sur l'Allemagne, tandis que Louis XV, par un juste sentiment de l'avenir, voulait, autant qu'il serait possible, éloigner la Russie des affaires d'Europe¹. Catherine ne songeait point encore à la Prusse, et se défiait de Frédéric; quant à la cour de Vienne, on ne voulait pas de son alliance. « Avec l'Autriche, disait Panin le ministre des relations étrangères, il faut être dupe ou vassal, et le moment est venu de lui montrer que l'empire russe peut très-bien se passer d'elle. »

L'alliée qu'on recherchait, c'était l'Angleterre. Elle seule, avec cette heureuse fortune qui l'a rarement abandonnée, et qui tient à la ténacité du caractère national, elle seule, après une lutte dangereuse et prolongée, avait fini par lasser ses adversaires et conquérir des avantages considérables. Aussi Catherine aimait-elle à répéter qu'il n'y avait plus que deux nations en Europe: la Russie et l'Angleterre, et on ne doutait pas qu'il ne fût aisé d'associer les deux empires en accordant au cabinet de Londres un traité de commerce qu'il désirait avec ardeur. Mais ce traité, Panin entendait le vendre cher, en forçant ses alliés à seconder les projets de la Russie. Tout souffrir à Varsovie; en Orient, aider à la ruine de la Tur-

1. *Instructions secrètes données à M. de Breteuil lors de l'avènement de Catherine II.* Flassan, tome VI, page 346.

quie; à Stockholm, détruire à prix d'argent l'influence française et y entretenir ces divisions entre le roi et les États qui faisaient de la Suède une seconde Pologne et la menaçaient du même avenir, tel était le rôle que Panin assignait à l'Angleterre. C'était plus qu'elle n'en voulait faire. Maîtresse absolue de la mer, depuis qu'elle avait chassé la France de l'Inde et de l'Amérique, ne craignant plus qu'on lui disputât le monopole commercial du monde, l'Angleterre se souciait peu de ce qui se passait sur le continent. Sa jalousie contre la maison de Bourbon l'eût seule fait rentrer en lice; tranquille de ce côté, elle s'isolait volontiers; mais par cela même elle laissait le champ libre à la Russie, et Panin, en lui montrant le leurre d'un traité de commerce, était bien sûr qu'elle ne risquerait pas ses intérêts et ses privilèges dans le Nord pour sauver les droits de la Pologne ou de la Turquie.

Parmi ces tâtonnements d'un nouveau règne en quête d'alliances, Catherine cependant n'hésita point à poursuivre les projets de Pierre le Grand en ce qui touche la Pologne, et dès le premier jour elle prépara le dénoûment qu'elle devait achever. En vertu du principe de protection qu'elle trouva établi, elle chassa de Courlande le duc Charles de Saxe, fils du roi Auguste III. Rien ne servit au duc, ni le choix des États, ni l'investiture donnée par le roi et la république de Pologne, de qui dépendait la Courlande, ni la reconnaissance de son titre par tous les souverains; un général russe ordonna au prince de vider le pays. La justice et le droit de voisinage obligeaient l'impératrice à rétablir Biren, l'ancien possesseur du duché.

Catherine voulait une créature de son choix, et il y avait assez longtemps qu'on protégeait la Courlande pour qu'on en fit une province russe. C'est ainsi que s'annonça l'impératrice en s'arrogeant la dictature sur les États qui l'avoisinaient (c'est le principe constant de la politique russe) et en essayant ce que la fatigue de l'Europe pourrait supporter.

A peine eut-elle renversé un souverain qu'elle en voulut faire un autre. La mort d'Auguste III rendait vacant le trône de Pologne. Autrefois il n'y avait pas un prince de maison royale, pas un général illustre qui ne se mit sur les rangs pour disputer cette brillante couronne; Catherine par son ascendant étouffa toutes les brigues. C'est de sa main seule que la Pologne devait recevoir un roi. On le sentit si bien que personne ne s'offrit du dehors, sinon le nouvel électeur de Saxe qu'un titre héréditaire autorisait à espérer cet honneur, et qui comptait sur l'appui de la France et de l'Autriche. Mais l'impératrice ne voulait pas d'un prince que de telles alliances eussent rendu indépendant, et elle lui écrivit « qu'en véritable amie elle lui conseillait de ne pas compromettre ses intérêts et sa dignité dans une affaire où il ne pouvait réussir. » Ce conseil était un ordre : l'électeur se retira.

C'était parmi les magnats polonais que Catherine voulait choisir un roi, et en ce point ses calculs répondaient à leurs désirs. On était fatigué de la maison de Saxe, et on accueillait avec joie un changement qui flattait toutes les espérances et toutes les ambitions. Si la noblesse eût été sage, elle eût nommé seule et de suite un roi qui, véritable élu de la nation,

eût sauvé l'indépendance de la patrie ; mais par malheur ces éternelles divisions qui ont perdu la Pologne s'avaient à la vue d'un pareil appât, et Catherine était sûre à l'avance que l'intervention de ses armées amènerait seule une élection.

Deux partis étaient en présence : l'un qui s'intitulait le parti national ou républicain, et qui avait à sa tête le grand général Branicki, le prince Charles Radziwil, palatin de Vilna, et les Potocki. C'étaient les plus braves, les plus brillants, les plus magnifiques gentilshommes de la Pologne; liberté, amour du pays, c'était leur devise; mais ces mots sonores cachaient mal des passions violentes et un profond égoïsme. Pour ces défenseurs des vieilles coutumes, la liberté c'était l'anarchie; il leur fallait ce désordre où triomphait leur souveraineté féodale; une royauté régulière les eût gênés; le règne des lois c'était l'abdication de la noblesse. Avec de grandes qualités, des sentiments généreux et un courage admirable, ce parti fut cependant le plus fatal ennemi de la Pologne et l'auxiliaire le plus sûr de la Russie.

Le second parti était dirigé par les deux princes Czartoryski, oncles maternels de Stanislas Poniatowski. C'étaient des hommes sages et habiles, fort épris des institutions anglaises, et qui voyaient bien que sans une réforme de la Constitution la Pologne allait à l'abîme. S'ils voulaient mettre la couronne dans leur famille, ils voulaient aussi fortifier la royauté, en donnant à la liberté publique ces garanties et ces limites qui seules la conservent en la défendant de ses propres excès. Seulement, dans tous leurs projets, c'était sur

l'appui de Catherine que comptaient les Czartoryski. Ils croyaient que la Russie avait un grand intérêt à ce que la Pologne fût tranquille et prospère, et rêvaient une alliance, sinon égale, au moins libre, entre les deux pays. Telle fut aussi jusqu'à la fin l'illusion de Poniatowski. Toutes ces espérances ont été trompées, et les Polonais ont appris par une rude expérience qu'un pays qui ne se fait pas respecter et qui compte sur l'appui de l'étranger est un pays perdu; mais dans la situation faite à la Pologne depuis près d'un siècle, le plan des Czartoryski était sage et vraiment politique, et après tout, à suivre son ambition, à partager la Pologne au lieu de la protéger et à donner à l'Allemagne les deux tiers d'un peuple slave, il est plus facile de dire ce que la Russie a perdu que ce qu'elle a gagné.

Entre les deux partis, le choix de Catherine était arrêté. C'était dans la famille des Czartoryski qu'elle voulait prendre un roi, et si un instant elle hésita entre le prince Adam et le comte Stanislas Poniatowski, elle se décida bientôt pour ce dernier, son ancien amant. S'il lui fallait un prince chevaleresque et brillant, mais qui jamais ne lui portât d'ombrage et qui, tenu par la reconnaissance et par l'irrégularité même de l'élection, tremblât toujours devant celle qui l'avait couronné, personne ne convenait mieux à un pareil rôle que Poniatowski. Beau, gracieux, romanesque, d'un esprit aimable et cultivé, d'un cœur sensible et bon, il avait tous les dehors d'un roi; mais au fond sans racine dans le pays (son aïeul n'était qu'un obscur gentilhomme), sans fortune, sans relations, et, ce qui

est pis, sans énergie et sans volonté, énervé d'ailleurs par le plaisir, et dominé jusqu'à la fin par celle qu'il avait aimée, il fit plus de mal à la Pologne qu'un méchant homme qui aurait eu du caractère et une véritable ambition.

En face de cette élection qu'il était aisé de prévoir, et qui, pour la Russie, était une prise de possession, quelle fut l'attitude de l'Europe? L'Angleterre se tint à l'écart, toujours séduite par ce traité qu'on faisait briller à ses yeux. En Turquie, on ne comprit pas que le sort de Constantinople était lié à celui de Varsovie, puisque la soumission de la Pologne amenait en Orient la Russie, désormais libre au nord et au couchant; Catherine, il est vrai, se vantait à nos ambassadeurs qu'elle avait plus d'influence que nous dans le Divan, ce qui voulait dire qu'elle l'avait acheté. Quant à l'Autriche, il semble que son intérêt eût été de s'opposer à la prépondérance russe; mais Marie-Thérèse, qui connaissait l'épuisement de ses États, ne craignait rien plus qu'une nouvelle guerre. De son côté, le prince de Kaunitz regardait la Pologne comme étant entre les mains de la Russie; c'était un fait accompli. Il voyait approcher la dissolution de la république, et, fidèle à la politique autrichienne, qui a toujours été d'attendre, il espérait bien qu'au moment de la chute l'empire aurait une part de la proie.

Venait ensuite la France, qui, elle aussi, voulait le repos, et qui l'avait prouvé en s'alliant avec l'Autriche, contrairement à toutes ses traditions; car cette alliance l'effaçait en Allemagne, l'annulait en Italie et l'empêchait de s'agrandir du côté des Pays-Bas. C'était l'ab-

dication de toute influence au nord; mais cependant l'indépendance de la Pologne était chose assez grave pour que la France n'oubliât pas une vieille amitié. Il en fut tout autrement pour le malheur de l'Europe, qui souffrit de la faiblesse de Louis XV, comme naguère elle avait souffert de l'ambition du grand roi. La France eut dans cette affaire deux politiques qui souvent se contrarièrent: l'une ne fit aux Polonais que de vaines promesses, et l'autre les abandonna; la seconde était celle du ministre, M. de Choiseul, la première était celle du roi. Aujourd'hui il est de mode de vanter cette correspondance secrète que Louis XV entretenait avec des agents particuliers, et dont la Pologne était le principal objet; mais qu'y trouve-t-on, sinon des vœux stériles et une résignation à toute épreuve? Le roi, il est vrai, était bien disposé pour d'anciens alliés et voyait plus juste que ses ministres; mais quelle action suivit ses paroles? à quoi aboutirent ses instructions? que prouvent-elles, sinon la lâcheté d'un prince énervé, que sa clairvoyance ne rend que plus coupable, et qui, sans remords, sacrifie à ses plaisirs ou à son repos l'intérêt et l'honneur de la France?

Pour M. de Choiseul la Pologne n'existe pas, politiquement parlant. Tout entier à une seule idée: laver la France des affronts de 1763 et préparer en Amérique une revanche contre l'Angleterre, M. de Choiseul ne songe qu'à tirer parti du Pacte de famille. Tranquille sur le continent par l'alliance avec l'Autriche, ce qu'il veut, c'est relever notre marine afin qu'un jour, unie à l'Espagne, elle en impose aux Anglais. Que la Pologne

reste ce qu'elle est, c'est tout ce que demande le ministre, et il est convaincu que la jalousie des quatre grands États qui avoisinent ce pays suffira toujours pour empêcher le partage. « Le gouvernement de Pologne, est-il dit dans les instructions données à notre ambassadeur, le marquis de Paulmy¹, ne peut être considéré que comme une anarchie. Mais comme cette anarchie convient aux intérêts de la France, toute sa politique à l'égard de ce royaume doit se réduire aujourd'hui à la maintenir et à empêcher qu'aucune puissance n'accroisse son domaine aux dépens de celui de la Pologne. » C'était une vue bien courte que de ne s'attacher qu'à un fait matériel et de laisser cependant le champ libre à toutes les intrigues et à toutes les menaces qui hâtaient la ruine d'un peuple ami, d'un peuple qui depuis des siècles était le rempart de l'Occident.

Restait enfin le roi de Prusse que dans sa proclamation d'avènement Catherine avait appelé le plus cruel ennemi de la Russie; mais Frédéric était de ces hommes que les mots ne touchent guère et qui vont toujours où les pousse leur intérêt. Au sortir d'une longue guerre qu'il avait soutenue avec un courage et un génie admirables, mais qui avait épuisé le royaume et décimé la population, il se voyait abandonné par l'Angleterre, qui n'avait plus besoin de lui après avoir humilié la France; Louis XV, repoussant toutes les ouvertures d'un prince qu'il méprisait, s'unissait avec l'Autriche, ennemie jurée de la Prusse : Frédéric ne

1. Flassan, tome VI, page 137.

pouvait donc trouver d'appui qu'à la cour de Russie. C'était du reste une alliance qui avait toujours réussi aux princes de Brandebourg, et il n'était guère de victoire du czar dont cette maison n'eût profité. L'humiliation de la Suède et son expulsion de l'Allemagne avaient laissé au roi de Prusse la meilleure part de l'héritage de Gustave-Adolphe : la protection des intérêts protestants en Allemagne; et Frédéric espérait bien qu'en se rapprochant de la Russie, en s'associant à cette politique dissolvante qui rongé tout ce qu'elle touche, un jour viendrait où l'on pourrait joindre au royaume quelque province détachée de la Suède ou de la Pologne, surtout cette Prusse polonaise dont le nom seul était une tentation, et qui, séparant la Poméranie de la Prusse orientale, forçait Frédéric à passer sous le canon de Dantzick en visitant ses États. L'alliance russe offrait les plus belles espérances; l'intérêt était visible et la nécessité pressante; Frédéric eut bientôt saisi l'occasion; il lui fallait l'amitié de Catherine : les affaires de Pologne lui donnèrent un moyen facile de l'obtenir et de lier intimement la Prusse et la Russie.

Il lui fut aisé de convaincre l'impératrice que dans cette question les deux empires avaient un intérêt commun à s'entendre. Frédéric était un allié précieux pour une princesse ambitieuse; d'une part, et sauf à vendre son concours, il n'était pas homme à gêner des projets d'agrandissement; de l'autre, en cas de guerre avec la Suède, la Pologne ou la Turquie, il couvrait la Russie contre la France et tenait en échec l'Autriche qu'il menaçait en flanc. Aussi se mit-on bientôt d'ac-

cord, et un traité important fut-il signé entre les deux États au mois de mars 1764. C'était la Pologne qui faisait les frais de l'alliance, et ce traité était son arrêt de mort. Le roi de Prusse s'en glorifie dans ses Mémoires et dévoile avec orgueil les ressources de sa politique. Pour moi, je ne sais pas de condamnation plus sévère contre Frédéric que ces pages où il étale son mépris de la justice, et rien ne me semble plus triste que ce cynisme qui, à force d'audace, prétend en imposer à la postérité.

« Le traité était limité et ne devait durer que huit années : on y stipulait des garanties mutuelles.... Quant à la Pologne, *on s'engageait à s'opposer à ce que ce royaume devînt héréditaire, et à ne pas souffrir les entreprises de ceux qui tenteraient, en changeant la forme du gouvernement, d'y introduire le pouvoir monarchique. On promettait de plus de protéger les dissidents contre l'oppression de l'Église dominante.* Enfin, par une convention secrète, on s'engagea de faire en sorte que l'élection tombât sur un Piast, et ce Piast fut Stanislas Poniatowski, *dès longtemps connu de l'impératrice de Russie, et dont la personne lui était agréable.*

« Bientôt dix mille Russes approchèrent de Varsovie, tandis que sur les frontières de Pologne les troupes prussiennes faisaient des démonstrations *qui pouvaient convaincre ces républicains, ainsi que les puissances étrangères, que ceux qui voudraient s'ingérer dans cette élection, contre la volonté de la Russie et de la Prusse, trouveraient à qui parler, et feraient bien d'y penser plus d'une fois* ¹. »

1. *OEuvres posthumes de Frédéric*, tome V, page 20. Je cite d'a-

Voltaire n'eût pas parlé de façon plus dégagée, et rien ne semble plus naturel à l'auteur de l'*Anti-Machiavel* que cette politique qui condamne une nation à périr pour servir l'ambition de ses voisins. Exclure de la couronne tout autre candidat que celui de la Russie, c'était, tout en violant l'indépendance de la Pologne, jeter le défi à l'Europe, et il y avait sinon de la grandeur, au moins de la hardiesse dans une pareille conduite; mais ôter à un peuple libre le droit de réformer des abus intolérables, et au besoin de chercher dans l'hérédité du trône la garantie de son repos et de sa liberté, invoquer les droits du voisinage, l'amitié jurée, la justice, la paix, pour empêcher la Pologne d'avoir un gouvernement, une armée, des finances; la livrer aux convulsions de l'anarchie, et, malgré sa résistance, la forcer d'étouffer sous des lois qui la tuent, c'est là un de ces crimes qu'il appartient à l'histoire de flétrir et que jusqu'à présent elle a trop épargnés.

A lire M. de Saint-Priest, on croirait que cette perfidie fut l'œuvre du seul Frédéric; cela n'est pas; Frédéric ne fit que s'associer à la politique constante de la Russie. Un rapport du comte Sacken, que publie M. Hermann, nous montre Catherine et Panin arrêtant les principes qu'ils suivront au moment de l'alliance avec la Prusse; c'est la pensée, c'est la tradition de Pierre I^{er}. Voici cette pièce curieuse; elle est datée de Pétersbourg, 19 avril 1765; qu'on ne l'oublie pas :

près l'édition de 1788; le gouvernement prussien, d'ordinaire si libéral, s'est montré avare de l'édition nouvelle, et cette magnifique publication manque à la bibliothèque de l'Institut.

« On arrêta de vivre en bonne intelligence avec le roi de Prusse, qui avait su persuader à la Russie qu'elle n'avait rien à craindre de lui, et que les deux puissances réunies joueraient le premier rôle en Europe sans qu'il en coûtât beaucoup à la Russie. On convint qu'on n'achèterait pas l'amitié de l'Autriche au prix d'une rupture avec la Prusse; — qu'on donnerait à la Pologne et à la Suède assez de force pour que la Russie pût s'en servir soit contre la Porte, soit pour primer dans la balance du Nord, mais qu'on ne leur laisserait pas acquérir une force réelle; — *qu'on aurait toujours voix décisive dans leurs affaires intérieures, et qu'on mettrait tout en désordre aussitôt qu'elles voudraient secouer le joug qu'on leur imposait.*

« On arrêta de favoriser la culture et le commerce du pays, d'augmenter la masse du numéraire; — d'affranchir l'empire de la dépendance de l'Angleterre, *encore bien que l'intérêt des deux pays demandât une étroite alliance*; — d'avoir toujours une armée sur pied pour protéger ses alliés et se faire respecter; — de suivre les plans de Pierre le Grand en ce qui touche la marine; — *d'éviter la guerre avec la Turquie, et d'entretenir dans la mollesse et l'oisiveté ce colosse qui s'affaïsse sous son propre poids, car cette oisiveté l'affaiblit et le mine plus que la guerre la plus sanglante*; mais de se mettre sur une défensive respectable, afin de pouvoir prendre l'offensive aussitôt que le moment serait venu¹. »

Quand approcha le jour de l'élection, il y eut une grande agitation parmi la noblesse polonaise. Les titres de Poniatowski étaient de ceux que ne reconnaissaient

1. Hermann, tome V, page 572.

pas ces fiers gentilshommes. Mais ce fut en vain qu'on essaya de détourner Catherine d'un choix où triomphait la femme et l'impératrice, et quand on lui représenta que le grand-père de Poniatowski avait été intendant d'une petite terre des princes Lubomirski : « Quand il l'aurait été lui-même, répondit-elle avec hauteur, j'entends qu'il soit roi, et il le sera. »

Catherine avait, du reste, pris ses précautions pour qu'on respectât ses volontés. Un corps d'armée approchait de Varsovie. Il est vrai qu'un article des *Pacta conenta* déclarait nulle et illégale toute élection faite pendant le séjour de troupes étrangères sur le territoire de la république; mais ce qui n'était pas moins défendu, c'était de se servir des troupes de l'État pour emporter une nomination, et cependant c'est ce que faisait le grand général Branicki dans un intérêt tout personnel. Dans ce malheureux pays, c'était à qui donnerait l'exemple ou le prétexte de violer les lois. Ce fut alors que les Czartoryski (et c'est là un triste souvenir) demandèrent à l'étranger son dangereux secours. *Esclavage pour esclavage*, disait le prince Adam, *celui des Russes est moins à craindre que celui du grand général*. 40 000 Russes accoururent pour protéger l'indépendance de la Pologne (c'est toujours au nom de la liberté que Rome asservissait les nations), et quand on alla se plaindre à l'ambassadeur, Repnin répondit avec ironie « qu'une nation aussi grande et aussi libre que la Pologne ne pouvait pas croire qu'une poignée de Russes pût léser en quelques points ses droits. » Ailleurs jetant le masque, et prenant le ton d'un proconsul avec ceux qui le sommaient de

dire de quel droit l'impératrice s'intéressait de telle sorte aux affaires polonaises : « Vous auriez dû le demander plus tôt, répondait-il avec hauteur ; maintenant il est trop tard. »

Au milieu du désordre et des violences que souleva cette façon d'imposer un roi, il faut rendre cette justice aux Czartoryski, qu'ils songèrent à profiter de l'occasion moins dans leur intérêt propre que pour modifier une Constitution qui perdait le pays. Les trois diètes de convocation, d'élection et de couronnement, qu'on réunit en 1764, furent assemblées sous le nom de confédération, afin d'annuler le *liberum veto*, et aussi afin que la majorité des voix fût suffisante pour voter des décisions qui eussent sauvé la république. On remplaça par des commissions permanentes le pouvoir absolu des grands généraux de la Couronne, qui cumulaient les attributions de connétables, de trésoriers et de grands juges, et disposaient sans contrôle du sang et des sueurs du peuple ; on sépara les pouvoirs exécutif et judiciaire ; on promit d'assurer le paiement des troupes ; on établit enfin qu'à l'avenir, dans les diètes, la majorité suffirait dans les affaires concernant le trésor, la justice et l'armée. C'était rentrer dans les voies régulières et assurer tout à la fois la puissance de la royauté et le règne des lois.

Ces nouveautés, qu'il avait fallu masquer avec soin pour ne pas inquiéter la Russie, avaient échappé à Repnin ; mais on ne put tromper l'œil inquiet de Frédéric ; il ne voulait pas d'une révolution pacifique qui, en permettant de vivre à la Pologne, eût gêné ses projets ; et en vertu des étranges maximes de droit public

qu'il proclamait de concert avec la Russie, il dénonça à Catherine ce qu'on nommait les visées despotiques du nouveau roi.

« Les Czartoryski, oncles du nouveau roi, se prévalurent de la confédération pour abolir entièrement le *liberum veto*, ce qui les aurait rendus les maîtres absolus des délibérations de la république. Le roi de Prusse craignit que ces mouvements ne tirassent à conséquence en introduisant un changement considérable dans le gouvernement d'une république aussi voisine de ses États que la Pologne ; il en avertit la cour de Pétersbourg, qui entra dans ses vues. Toutefois on laissa subsister la forme de la confédération jusqu'à la prochaine diète¹. »

Ce ne fut pas de front cependant que dans la diète de 1766 on attaqua ces utiles réformes ; on choisit un meilleur prétexte pour troubler la Pologne. En ce pays catholique il y avait des *dissidents*, c'est-à-dire des protestants et des grecs non unis. Au xvi^e siècle, et quand la proscription inondait de sang le reste de l'Europe, la Pologne, donnant un noble exemple, avait été l'abri des consciences menacées. C'était le duc d'Anjou, le complice de la Saint-Barthélemy, qui, en cette même année 1572, avait confirmé les droits des réformés. Mais peu à peu l'influence des jésuites, maîtres de l'éducation, avait fait oublier ces sages maximes ; et comme les principales familles étaient rentrées dans le giron de l'Église, et que les sectaires étaient peu nombreux, on en était venu à défendre aux

1. *Oeuvres posthumes*, tome V, page 22.

dissidents l'exercice de leur religion, quoique le culte judaïque fût toléré, et en leur laissant le droit de posséder des terres et de prétendre aux charges militaires, on leur avait interdit les fonctions civiles et le droit de figurer à la diète.

Quelques-uns de ces dissidents réclamaient leurs anciennes prérogatives au nom du traité d'Oliva, de l'an 1660, conclu entre la Suède et la Pologne. Catherine, attentive à l'intérêt de la religion grecque par des vues toutes politiques, se porta garant d'un traité où n'avait point figuré la Russie, et Panin promit aux dissidents que l'armée ne quitterait point la Pologne avant qu'on ne leur rendit justice. La Prusse, l'Angleterre et la Suède joignirent leurs demandes à celles de la Russie, et l'impératrice signifia à Poniatowski qu'elle voulait qu'on reconnût aux non-catholiques tous les privilèges des citoyens.

Il eût été sage à la diète de se rendre à une demande juste dans le fond, et qu'autorisait chez Catherine la protection qu'avait acceptée le nouveau roi; mais au lieu de mettre la raison et l'opinion de leur côté, les Polonais, excités par le clergé, rétrogradèrent au XIII^e siècle. On vit alors un triste spectacle, qui par malheur n'est point rare dans les pays divisés. Tandis que par ambition et par politique un despotisme étranger exigeait en Pologne l'établissement de la liberté religieuse, un fanatisme qui se prétendait patriotique prêchait l'intolérance et l'exclusion. Ce fut une croisade où les évêques mirent le roi en demeure de déclarer à la face de la république s'il était pour ou contre la religion, et le forcèrent

ainsi à se compromettre et à perdre le seul appui qui le soutenait.

En même temps, et avec un aveuglement trop commun, l'Opposition jouait le jeu de la Russie et de la Prusse, en détruisant tout ce qu'avait établi la prudence des Czartoryski. Repnin n'avait pas manqué d'encourager la résistance aux vues du roi, déclarant aux sénateurs et aux nonces que la Russie n'avait d'autre dessein que de les garantir contre le despotisme et de protéger les antiques privilèges et les anciennes libertés de la nation. La passion crut à ces paroles trompeuses; le *liberum veto* et l'unanimité furent rétablis aux acclamations des nonces les plus illustres, et la Pologne vouée à la mort par ses propres enfants.

C'est ainsi que dans leur conduite insensée les *patriotes* combattaient et blessaient Catherine dans la question religieuse, là où la raison était du côté de l'impératrice, et qu'ils s'unissaient à l'ennemi pour rétablir une constitution impossible, et qui, par l'anarchie, les menait à la servitude.

Le roi Stanislas ne s'y trompa point. Au moment même où, en servant l'État, il essayait de racheter par la dignité de sa conduite ce qu'il y avait d'illégal dans son élection, une dure expérience lui ôtait toute illusion et lui faisait voir la fausseté et le danger de sa position. « La religion n'est qu'un prétexte, disait-il au résident anglais. L'impératrice comme le roi de Prusse en sont au regret d'avoir placé sur le trône un homme qui veut relever son pays. Ils s'entendent pour renverser ce qu'ils ont édifié. L'impératrice s'oppose à tout ce qui pourrait nous donner un bon gouverne-

ment. » Puis, revenant sur l'abrogation des sages lois de 1764, les yeux en larmes et le cœur navré : « C'est là, disait-il, le coup de mort pour la république, et la couronne ni la vie n'ont plus de prix pour moi¹. »

Stanislas voyait juste; la main qui l'avait élevé allait le briser. On s'était servi des Czartoryski pour ébranler la maison de Saxe et combattre les républicains; on allait chercher ces anciens ennemis jusque dans l'exil pour les opposer au roi, qui devenait dangereux du jour où il donnait à son peuple l'ordre et la paix. Et comme il y avait chez tous ces nobles plus de haines et de jalousies personnelles que d'amour de la patrie et d'idées de gouvernement, le prince Radziwill et ses amis allaient accepter la direction de Repnin, sans inquiétude pour la Pologne et sans souci d'une récente persécution. C'est là le jeu habituel de la Russie, et c'est encore la politique romaine. Pour cette ambition à outrance, et qui méprise les hommes, il n'y a ni amis ni ennemis, il n'y a que des instruments.

III.

10 mai 1855.

La diète de 1766 avait renversé les espérances patriotiques des Czartoryski et appris au roi qu'il n'était rien; ce fut le moment que choisit l'ambassadeur russe pour accuser Stanislas d'ambition et d'ingratitude, et pour offrir au parti républicain et aux dissidents la protection de l'impératrice, « afin, disait-il, de tirer la Pologne de l'oppression et d'anéantir le

1. *Dépêche anglaise citée par Raumer, t. II, p. 68.*

despotisme dont elle était menacée. » Ce que voulait Repnin, c'était une confédération contre le roi, et il laissait entendre qu'il avait des ordres secrets pour encourager l'entreprise et même pour briser Poniatowski. La jalousie était si forte chez les républicains, qu'ils saisirent avidement cette ouverture perfide, et bientôt la Pologne fut soulevée de toutes parts au nom de la liberté en péril. De là sortit en 1767 la confédération de Radom à laquelle se joignirent toutes les autres. Repnin, le chef véritable de la révolution, fit proclamer grand maréchal de la confédération le prince Radziwill qu'il avait chassé de Pologne quatre ans plus tôt, et en même temps il présenta aux républicains un acte dressé d'avance, et qui était le prix auquel Catherine leur vendait son appui. Cet acte donnait l'égalité politique aux dissidents et mettait sous la garantie de l'impératrice une constitution nouvelle, dont les dispositions, habilement combinées, ajoutaient encore à l'anarchie légale qui faisait mourir la Pologne. A cette demande, les confédérés ouvrirent les yeux, et la plupart refusèrent de signer un acte qui les blessait dans leur foi et leur patriotisme; mais on ne prenait pas l'ambassadeur en défaut : l'assemblée fut aussitôt entourée de soldats, on mit des canons à chaque issue, et c'est de cette façon que Catherine fut humblement priée de garantir l'indépendance de la Pologne.

Une fois maître de cette force anarchique qui suspendait tous les pouvoirs et mettait l'État en interdit, Repnin signifia au roi qu'il eût à reconnaître la confédération que protégeait l'impératrice. Stanislas ré-

pondit que, suivant les lois polonaises, ces associations, faites à l'insu du roi, étaient une rébellion, et qu'il ne pouvait les avouer. « Voici, lui dit le Russe, la signature de cent mille gentilshommes qui seront contre Votre Majesté si elle refuse ma proposition. » Poniatowski se plaignit et menaça de rejeter la couronne d'épines qu'on lui avait posée sur la tête ; mais avec des menaces et des flatteries on avait toujours raison de sa faiblesse, et il eut bientôt reconnu la confédération, en remerciant Catherine de sa protection et l'ambassadeur de sa loyauté.

Ce qui avait décidé Radziwill et ses amis à accepter les services de la Russie, c'était la haine du roi et l'espoir de le renverser ; mais la chute de Poniatowski ne faisait pas le compte de la czarine. Un roi méprisé, c'était pour elle un instrument précieux qui achevait la division et la ruine de la Pologne. Aussi, quand les confédérés demandèrent à Replin de publier l'interrègne, il leur offrit des starosties et des cordons, mais refusa de rien faire contre Stanislas. « Les ordres de sa souveraine lui enjoignaient d'être bien avec le roi. » Cette réponse était un coup de foudre, et les républicains apprenaient, mais trop tard, qu'eux aussi n'étaient rien que le jouet de Catherine.

Pour sanctionner les actes d'une confédération, il fallait une diète qui donnât force de loi à des mesures provisoires. Comme les patriotes abandonnaient l'ambassadeur qui les avait trompés, ce n'était pas chose facile que de trouver des nonces décidés à ratifier les droits des dissidents et à solliciter la protection de la czarine. Replin fit une proclamation calculée pour

dissiper toutes les craintes : « Le cœur de Sa Majesté Impériale, y disait-il, ne cherche que le bonheur du genre humain ; elle ne renonce en aucune manière à la résolution d'accroître la prospérité de la république et de prendre sa défense pour le maintien de la liberté. » A ces belles paroles, l'ambassadeur joignait un argument qui lui était aussi familier que l'éloge des vertus et du désintéressement de sa souveraine : douze mille Russes, appelés à Varsovie, entourèrent la diète qui s'ouvrit au mois d'octobre 1767.

Mais là et dès le premier jour, on se heurta contre un obstacle imprévu : une lettre du pape Clément XIII condamnait les actes de Radom, ordonnait aux évêques de rejeter l'égalité politique des dissidents comme une atteinte à la religion, et leur enjoignait même de recourir aux censures, aux menaces, aux châtimens. Soltyk, évêque de Cracovie, Zaluski, évêque de Kiovie, défendirent avec chaleur ce qu'ils croyaient la cause de Dieu ; le palatin de Cracovie et son fils repoussèrent avec énergie cette domination étrangère qui s'imposait à la Pologne ; dans la nuit même, Replin fit enlever les quatre orateurs et les envoya en Russie, où ils restèrent prisonniers jusqu'à la fin de 1772. Leur crime, suivant une déclaration de l'ambassadeur, c'était « d'avoir manqué par leur conduite à la dignité de Sa Majesté Impériale en attaquant la pureté de ses intentions désintéressées et salutaires à la république. » En d'autres termes, le despotisme ne voulait pas de discussion. Puis, avec cette impudence qui est un moyen de gouvernement chez ces politiques corrompus qui méprisent les hommes, Replin ne crai-

gnait pas d'ajouter « que la confédération pouvait se reposer sur Sa Majesté tant pour la conservation et le maintien des lois et des libertés de la Pologne que pour le redressement de tous les abus qui s'étaient glissés dans la forme du gouvernement au préjudice des lois fondamentales. Sa Majesté ne voulait que la prospérité du royaume, et ne discontinuerait pas d'employer ses forces pour atteindre ce but, sans autre récompense que la sûreté, le bonheur et la liberté de la nation polonaise. » Il était difficile d'insulter avec plus de dédain aux droits d'un peuple, et au nom sacré de la liberté.

En même temps et pour éviter une résistance qu'il était aisé de prévoir chez des hommes jaloux de leur foi et de leur indépendance, Repnin, ce zélé défenseur du *liberum veto*, qui ne reconnaissait de légitime en Pologne que le vote pris à l'unanimité, Repnin forçait la diète à nommer un comité de quatorze membres statuant, à la simple majorité, sur ce qui touchait les dissidents, la nouvelle constitution et la garantie de Catherine. Huit voix, conduites par l'ambassadeur, au mépris du droit des gens et des lois du royaume, décidaient du sort de la république et la livraient à ses ennemis. La Pologne n'était plus qu'une province russe, et le véritable roi n'était plus Stanislas, mais Repnin.

« La crise actuelle, écrivait d'Essen, est d'une extrême gravité. Cette diète restera éternellement mémorable, et non pas seulement dans les fastes de la Pologne : elle mérite l'attention de l'Europe tout entière. La Pologne sera plus que jamais sujette de la Russie, qui se rend

l'arbitre de toutes les affaires de ce royaume par la garantie qu'elle se fait demander et par les privilèges qu'obtiennent les dissidents.

« Cette partie de la nation polonaise formera un État russe dans la Pologne, et servira les plans et les vues de l'impératrice qui cherche à accroître son influence en Allemagne ; aussi tout ce qui se passe en Pologne me semble-t-il une préparation pour atteindre un but plus éloigné. »

Et l'envoyé de Saxe ajoutait avec une singulière clairvoyance :

« La Russie nous cajolera à mesure que ses projets réussiront. Un État tel que la Saxe est justement ce qu'il lui faut en Allemagne, assez puissant par soi-même, ses alliances et ses connexions, pour être utile à la Russie, sans être assez fort pour la contrecarrer. »

Toutefois Repnin avait trop compté sur la patience de ses victimes. Cette violence exercée par un étranger contre des évêques et des députés, cette intervention d'un homme qui, suivant le droit des gens, n'était que l'hôte de la république, tous ces affronts soulevèrent d'indignation la Pologne ; on lui faisait sentir, et trop cruellement, la honte et le poids de sa servitude. Dans une situation aussi tendue, il fallait compter que ce peuple humilié se lèverait contre la tyrannie. C'est l'honneur et le défaut des Polonais, que pour venger un outrage, ils n'ont jamais calculé le danger, et que leur courage même les a toujours perdus. Le 29 février, une poignée de gentilshommes se réunit dans la forteresse de Bar, ville du palatinat de Podolie, située à vingt lieues du Dniester qui séparait

la Pologne de la Turquie, et là une confédération nouvelle donna le signal de l'insurrection. C'était une croisade faite au nom de la religion et de la liberté ; mais la religion y tenait le premier rang. Les confédérés portaient la croix au côté gauche ; leur devise était : *Vaincre ou mourir !* Sur leurs drapeaux était l'image de la Vierge et de son divin fils. On ne recevait que des catholiques dans l'association, et chacun s'engageait à défendre la religion romaine au prix de sa vie. C'était la Ligue qui reparaisait au siècle de Voltaire ; aussi Frédéric n'a-t-il pas assez de mépris pour ces évêques qui *emploient le fanatisme afin d'exciter les âmes stupides à la défense de leurs pontifes* ; pour le peuple, *cette masse imbécile et faite pour être menée par ceux qui se donnent la peine de la tromper*. Mais il y avait quelque chose de grand dans cet entraînement universel, et si le clergé avait tort de repousser la tolérance, il ne faut pas oublier qu'il donnait l'exemple du sacrifice, et qu'il croyait défendre la patrie non moins que la religion.

Le manifeste des confédérés, dans son énergique concision, résumait avec une douloureuse éloquence tous les outrages et toutes les souffrances de la Pologne :

« Ce n'était point assez que la puissance russe eût fait entrer les dissidents dans les diètes, et porté par là à la religion catholique un préjudice considérable et jusqu'à l'anéantir ; ce n'était point assez que, depuis la mort du roi Auguste III, toutes les assemblées de l'État se tinssent sous les armes des Russes et à la honte de la nation.... Ce n'était point assez qu'on enlevât et qu'on conduisit en

prison des conseillers, deux évêques et un général avec son fils. Ce n'était point assez qu'à la conclusion du traité de Varsovie le prince Repnin qualifiât sa souveraine d'*Impératrice des Grecs de tous les pays orientaux et du duché de Courlande*. Ce n'était point assez qu'on voulût faire valoir la garantie de l'impératrice, garantie dont nous n'avons nullement besoin, puisque nous sommes en paix, et que nous n'avons offensé personne ni rompu aucun traité.... Ce n'était point assez que, pendant plusieurs années, les Russes eussent dévasté notre pays, nos églises et nos maisons.... Aujourd'hui on nous déclare que, pour maintenir sa garantie, l'impératrice laissera ses troupes en Pologne, preuve certaine que sous le prétexte du rétablissement de la paix publique, peu lui importe que notre patrie soit ruinée, que la religion soit abolie, que les habitants et leurs biens périssent, et qu'elle traite notre pays comme un pays conquis par la force des armes.

« Tels sont les motifs sur lesquels notre Confédération est fondée. Nous réclamons la liberté d'élire nos rois sans le secours des armes de la Russie. »

Cette levée de boucliers, inspirée par la haine de l'oppression et le zèle religieux, précipita la ruine de la Pologne en ajoutant à l'anarchie la guerre civile et la guerre étrangère. Les confédérés s'attaquaient à la Russie, au roi, aux dissidents : c'était trop d'ennemis à la fois pour une ligue sans ressources, sans discipline, sans union. Se révolter contre l'étranger, c'était gêner Catherine, la forcer de se découvrir, et appeler l'intervention des puissances voisines ; mais menacer le roi, c'était jouer le jeu de l'impératrice. C'est

comme auxiliaires de Stanislas, c'est comme protectrices de la constitution polonaise que les armées russes entrèrent en campagne, pour y combattre non pas des ennemis, on n'en voulait pas reconnaître, mais *des brigands révoltés qu'on extirpait par égard pour la prospérité et la sûreté du genre humain*¹. Le roi, conseillé par les Czartoryski, et plus sage que les confédérés, voulait garder la neutralité et ménager le sang de ses sujets; Repnin, furieux d'une prudence qui contrariait sa politique, confisqua aussitôt les biens des deux princes et menaça de les envoyer eux-mêmes en Sibérie. C'en fut assez pour briser le cœur et la volonté de Stanislas, et, sur l'ordre de Catherine et de l'avis du sénat, il joignit ses troupes aux armées russes pour écraser les Polonais. C'était payer trop cher une ombre de royauté; aussi le prince de Suède, celui qui bientôt, sous le nom de Gustave III, allait affranchir sa patrie de la hautaine protection de Catherine, écrivait-il à la vue de tant d'humiliations : « S'il me fallait opter entre l'évêché de Cracovie² et la couronne de Pologne, j'aimerais mieux me voir en Lithuanie, les fers aux mains et aux pieds, que d'être roi en baisant la main d'un étranger, et en appuyant, du peu d'autorité qui me reste, l'insolence et l'injustice du prince Repnin³. »

Comme si ce n'était pas assez de toutes ces misères, le fanatisme y joignit ses maux et ses crimes. Tandis que les évêques poussaient les catholiques à soutenir leurs

1. Déclaration de Catherine, 24 mai 1768.

2. On sait que le titulaire était prisonnier des Russes.

3. Raumer, tome II, pag. 218.

privilèges les armes à la main, de leur côté les popes excitaient les grecs à ne point ménager leurs ennemis. Dans l'Ukraine, où les dissidents avaient le dessus, il y eut des révoltes et des massacres impitoyables; les paysans tuaient jusqu'aux femmes et aux enfants, et quant aux nobles, aux prêtres et aux juifs que protégeaient les catholiques, ils les pendaient aux arbres entre des chiens, en signe d'ignominie. On avait voulu une guerre de religion, on en eut toutes les horreurs.

Les confédérés avaient pour eux le courage, le dévouement et le nombre. Le peuple, animé par le clergé et que fatiguait la présence des Russes, se rattachait à la cause nationale, mais cet esprit d'anarchie, qui est la lèpre de la Pologne, ne permit jamais qu'on s'entendit. Attaqués à Bar, ville située dans un fond et sans défense, les premiers confédérés furent battus, obligés de s'enfuir sur le territoire ottoman et d'implorer l'appui du grand-seigneur. Appeler les Turcs pour se défendre des Russes, c'était, suivant la judicieuse remarque de l'évêque Krasinski, mettre le feu à la maison pour se débarrasser des souris. Mais tout moyen semblait bon pour repousser l'ennemi qui écrasait la patrie.

La défaite des confédérés de Bar n'arrêta point la guerre, qui dura jusqu'en 1771; à chaque instant il se formait une ligue nouvelle sur quelque point du territoire. *Cet essaim de guêpes*, disait Frédéric, *dispersé d'un côté réparait de l'autre*; mais c'était une dépense inutile de courage et de patriotisme. La discord empêcha toujours que cette révolution eût un

chef et une armée. Toutes ces entreprises ressemblaient aux courses que les barons du moyen âge faisaient sur les terres de leurs voisins. Sous prétexte de venger la religion et de sauver la patrie, on ravageait les domaines des dissidents et des royalistes; les Russes, à leur tour, voyaient des confédérés partout où ils trouvaient à piller, et prolongeaient un désordre où pour eux tout était butin. Ils vendaient jusqu'aux prisonniers polonais. L'acheteur était Frédéric, qui ne se faisait aucun scrupule de recruter ainsi son armée. Essen nous fait le tableau de la Pologne au milieu de toutes ces misères; et c'est un horrible spectacle; partout l'anarchie, le pillage, l'incendie, la destruction, et à la suite de la guerre les deux fléaux qui l'accompagnent d'ordinaire, la famine et la peste.

« La confusion, écrit-il, la rapine, le pillage, la tuerie va toujours son train; bientôt cette Pologne ressemblera à la Perse pour sa désolation. La grande Pologne est à moitié déserte; le plus fort pille le plus faible, bourgeois, paysan et gentilhomme, et se retire après avec son butin ou en Silésie ou en Prusse, de façon que le roi de Prusse gagne à la fois des sommes considérables et une infinité de monde. Le prince ambassadeur est assez indifférent sur cette émigration.

« Les Russes, dit-il dans une autre lettre, en se retirant en Volhynie donnent pleine carrière à la noblesse de se confédérer, de se saisir de tous les revenus de la république, et de mettre à contribution ami et ennemi, catholique et dissident, prêtre et séculier. Il y a, je crois, plus de trente partis qui battent l'estrade et qui font métier de déshabiller le monde.... Ajoutez à cela une telle

méfiance dans la nation même que peu de frères se fient l'un à l'autre, et que chacun a ses vues, ses intérêts, ses intrigues et ses allures pour soi. Pourvu que ses affaires particulières se fassent, ou que sa passion soit contentée, peu lui importe que devienne la république. Tandis qu'un frère fait des manifestes foudroyants contre les Russes et se met avec les confédérés, l'autre conclut un traité avec les Russes pour leur remplir les magasins de froment et de légumes. Quand on tire un parallèle de la conduite de cette nation à celle des Corses, dont l'étendue fait à peine l'étendue d'un palatinat de Pologne, on n'est guère tenté d'estimer beaucoup les Polonais¹. »

Dans cette triste situation, les Polonais imploraient le secours de l'Europe, mais on ne les écoutait pas. Frédéric leur répondait avec une cruelle ironie qu'il était pleinement convaincu que la religion et la liberté polonaises ne sauraient être mieux affermies que par la dernière diète; qu'ainsi il ne pouvait envisager que comme des perturbateurs du repos public ceux qui, sous le faux prétexte de maintenir la religion et la liberté, exposaient la patrie à des maux infinis, *surtout*, ajoutait-il avec son cynisme habituel, *surtout lorsqu'ils n'ont aucune apparence d'être soutenus par les puissances étrangères*. L'Angleterre s'effaçait du continent; l'Autriche voulait la paix; quant à la France, elle désirait la fin de l'influence russe en Pologne, mais elle reculait devant une guerre continentale qui l'eût engagée dans une guerre maritime avec son ancienne rivale. Cette crainte était fondée, Cathé-

1. Hermann, pag. 577.

rine et Frédéric, exploitant la jalousie anglaise, ne se faisaient faute de dénoncer au cabinet de Londres ce qu'ils nommaient l'infatigable ambition de la France; mais, d'un autre côté, il faut le reconnaître, cette crainte empêcha une action franche qui eût sans doute entraîné l'Autriche, et elle donna à nos négociations le caractère d'une intrigue. Au lieu d'intervenir, M. de Choiseul poussa en avant la Turquie.

Nous avions alors à Constantinople un des hommes qui, au dernier siècle, ont été l'honneur de la diplomatie française, et à qui il ne manque que d'être mieux connu pour prendre rang à côté des plus habiles et des plus célèbres négociateurs dont la France se glorifie; c'était M. de Vergennes. M. de Choiseul l'a peint en deux mots qui donnent bien l'idée de sa prudence et de son talent: « Vergennes, disait-il, trouve toujours des raisons contre ce qu'on lui propose, mais jamais de difficulté pour l'exécuter, et si nous lui demandions la tête du vizir, il nous écrirait que cela est dangereux, mais il nous l'enverrait. »

Ce que demandait alors M. de Choiseul n'était guère moins délicat, et Vergennes avait beau répéter que la perte de la Pologne était la ruine de la Turquie, le Divan, où Catherine comptait plus d'un ami intéressé, n'écoutait qu'avec répugnance les avis du ministre français. L'élection de Poniatowski était une question intérieure, et quant aux privilèges des dissidents, les Turcs trouvaient naturel que chacun adorât Dieu à sa façon; les prières et les offres des confédérés, qui, par l'entremise d'un évêque,

sollicitaient l'appui du Sultan, n'avaient pas un meilleur succès, quand tout à coup la violation du territoire de l'empire par une bande de Cosaques et l'incendie de la ville de Balta excitèrent un de ces mouvements populaires auxquels le despotisme n'a jamais la force de résister. Il fallut céder aux cris du peuple et des janissaires. La Porte, qui n'avait point encore le sentiment de sa faiblesse et dont l'orgueil n'avait pas souffert, fit enfermer aux Sept-Tours l'envoyé de la Russie; c'était par ce mépris du droit des gens que les Turcs défiaient leurs ennemis. Quant à M. de Vergennes, dont la mission avait si bien réussi, grâce à l'émeute de Constantinople, il profita de cet heureux hasard pour rapporter au Trésor les trois millions qu'on lui avait confiés afin de combattre l'influence de la Russie.

Une fois la guerre déclarée, on vit l'empire ottoman déployer des ressources qui un instant firent illusion. En quelques mois cinq cent mille hommes furent rassemblés des extrémités de l'empire, et le drapeau du Prophète parut sur les bords du Borysthènes. Cette attaque surprit Catherine. Une guerre avec la Turquie entraînait bien dans sa politique de conquête; mais auparavant elle eût voulu en finir avec la Pologne, et n'avoir qu'un ennemi à la fois. Du reste, elle accepta résolument la lutte. Sûre de la Prusse et de l'Angleterre qui lui répondait de la Suède, elle porta toutes ses forces en Orient; en même temps, et pour gagner l'opinion, elle ne manqua pas d'accuser ses ennemis d'intrigue et d'ambition. C'était la France qui voulait régner à Varsovie et détrôner Stanislas;

c'était le Sultan qui préparait à la Pologne le sort de la Moldavie; elle seule ne voulait rien et n'avait jamais rien voulu que la paix. Son désintéressement était aussi vrai que son amour des libertés polonaises.

Je ne veux pas entrer dans le détail de cette guerre qui dura six ans, et qui presque toujours fut désastreuse pour la Turquie; mais il sera peut-être curieux de voir quelle était alors l'attitude militaire des deux empires. Frédéric en parle avec le plus grand dédain : « Les généraux de Catherine ignoraient la castramétation et la tactique; ceux du Sultan avaient encore moins de connaissances; en sorte que, pour se faire une idée juste de cette guerre, il faut se représenter des borgnes qui, après avoir bien battu des aveugles, gagnent sur eux un ascendant complet. »

Les contemporains nous font en effet une triste peinture des armées russes. Des soldats patients, dociles, courageux, mais mal payés, mal vêtus, mal nourris, des officiers concussionnaires et ignorants, point d'administration, point d'hôpitaux, une mortalité inouïe. Chez les Turcs, c'est bien pis encore; ils ont des soldats qui pour l'audace ne le cèdent à personne; mais point d'argent, point de discipline, point de chefs, point d'organisation. Cette multitude d'hommes qu'on envoie au hasard, ce n'est point une armée, c'est une foule; et tandis que Catherine use de toutes ses ressources pour attaquer ses ennemis et supplée par son génie aux défauts d'un système détestable, à Constantinople l'incapacité et l'insouciance des ministres dépassent tout ce qu'on peut

imaginer. Si l'on en croit les curieux Mémoires du baron de Tott, ce Hongrois un peu gascon que nous avons envoyé en Orient, et qui y faisait un peu de tout, architecte, ingénieur, officier, et même diplomate par occasion, le grand-vizir lui demanda un jour et très-sérieusement si l'armée turque était nombreuse. « C'est à vous que je m'adresserais si j'étais curieux de le savoir, lui dit de Tott. — Je l'ignore, répondit le vizir. — Et comment donc pourrais-je en être instruit? — En lisant la *Gazette de Vienne*, » répondit le premier ministre du Sultan. Ce qui n'est guère plus croyable, et cependant ce qui est sûr, c'est que les Turcs ne voulurent jamais admettre qu'une flotte russe fût partie de la Baltique pour soulever la Morée. Malgré la présence journalière des bâtiments danois et suédois à Constantinople, on ne pouvait persuader aux ministres du Sultan qu'il y eût une communication entre la Baltique et l'Archipel; il fallut la défaite de Tchesmé pour leur dessiller les yeux. Et là, au moment suprême, quand le siège même de l'empire est menacé, Tott, chargé comme ingénieur de s'entendre avec le reis-effendi, à qui l'on a confié la défense des Dardanelles, nous montre Ismaïl-Bey trop préoccupé pour suivre avec soin une si grosse affaire. Ce que cherche le ministre et ce qu'il ne peut pas trouver, ce sont deux serins qui chantent le même air. Et lorsque Tott fait appel à l'intérêt personnel du reis-effendi et lui représente que la prise de Constantinople par les Russes rejetera en Asie les Ottomans : « Mon ami, lui répond ce Turc philosophe, il y a des vallons délicieux; nous y bâtirons de jolis kiosques. »

Il y a loin de cet épicurien à Omer-Pacha ; il y a aussi loin des armées de 1770 à celles de 1855, et si depuis un siècle les Russes ont fait des pas de géants, il faut avouer qu'à prendre le point de départ les Turcs n'ont pas marché moins vite que leurs rivaux.

La violation du territoire avait été pour la Porte l'occasion et le prétexte de la guerre ; au fond, ce qu'elle demandait, c'était l'indépendance de la Pologne et le retour aux traités. La paix était donc facile si la czarine eût été de bonne foi ; mais chez elle l'ambition avait pris le dessus, et elle voulait à la fois garder la république, entreprendre sur la Turquie, et même, dans ses rêves, rétablir à son profit l'empire grec. Se servir de l'ascendant que la religion a sur les Slaves, les Roumains et les Grecs pour remuer les populations de la Turquie, se déclarer le protecteur de la foi opprimée, et, par la suprématie spirituelle, arriver à l'empire d'Orient, c'était une des pensées politiques de Pierre le Grand que Catherine entendait le mieux. Elle était philosophe quand elle écrivait à Voltaire, et voulait gagner l'opinion de Paris ; mais, dans ses paroles et ses actions publiques, c'était une habile comédienne, toujours prête à s'incliner devant l'Église grecque et ses ministres. La liberté ne lui servait pas moins que la religion pour troubler l'Orient ; pour elle c'étaient deux mots avec lesquels on trompe les hommes et on les asservit. Déjà elle en avait fait l'expérience avec la Pologne et la Suède qu'elle agitait et dominait au nom de leur ancienne indépendance ; et ce n'était pas un spectacle moins étrange que de voir la plus despotique des souveraines ne s'oc-

cuper que de projets de république pour la Grèce, et les courtisans ne parler que d'affranchir la patrie de Lycurgue et de Périclès.

Bientôt la Turquie, attaquée en Asie et sur le Danube, plia de tous côtés ; la Morée et le Monténégro s'insurgèrent ; dans la Valachie, dans la Moldavie, dans l'Albanie, le prosélytisme grec poussait à la révolte ; enfin, à Tchesmé, le 10 juillet 1770, la flotte russe, commandée par des officiers anglais, anéantit la marine ottomane. La désolation était à Constantinople, et il semblait que fût arrivé le dernier jour de l'empire, quand le Sultan trouva en Europe un allié et un sauveur inattendu : c'était Frédéric. Il raillait la faiblesse et l'incapacité militaire des Russes, mais au fond il s'effrayait de leurs victoires : il ne lui allait pas que la czarine entretint ses armées aux frais de la Pologne, sans qu'on lui en permit autant ; il lui allait encore moins de voir la Russie à Constantinople, et par là invulnérable à l'Occident qu'elle menaçait. « La Prusse, suivant les propres expressions de Frédéric, avait à craindre que son alliée, devenue trop puissante, ne voulût avec le temps lui imposer des lois comme à la Pologne¹. » Le roi voulait écarter *cette perspective aussi dangereuse qu'effrayante*, et n'ignorait pas qu'à Vienne, où l'on avait les mêmes appréhensions, l'inquiétude lui donnerait un allié. Son plan fut bientôt arrêté, et c'est avec la Pologne qu'il résolut de payer la rançon de la Turquie.

1. *Œuvres posthumes*, t. V, p. 39.

IV.

7 juin 1855.

Je n'ai jamais trompé personne durant ma vie, encore moins tromperai-je la postérité. C'est avec ces paroles que Frédéric termine l'avant-propos de ses Mémoires, de 1763 à 1775, Mémoires où il raconte à sa manière les négociations qui ont amené le partage de la Pologne. Cette assertion eût étonné les contemporains, et c'est une preuve de sagesse que de l'avoir consignée dans des œuvres posthumes; mais, d'un autre côté, M. de Saint-Priest va trop loin en disant que le roi de Prusse a voulu en imposer à l'histoire et rejeter sur Catherine tout le crime du partage. Que Frédéric ait été le premier auteur de cet acte fatal, qu'il n'ait pas voulu que la Russie gardât pour elle seule la Pologne, et qu'au lieu de songer à la victime il ait manœuvré dès le premier jour pour avoir sa part de la proie, cela n'est pas douteux; mais si le roi de Prusse ne dit pas toujours la vérité dans ses Mémoires, je ne vois pas qu'il s'efforce sérieusement d'y donner le change sur sa conduite. L'élève de Voltaire emprunte volontiers l'ironie du maître, et sa parole signifie souvent le contraire de ce qu'elle affirme, mais Frédéric serait fâché qu'on prit au mot son prétendu désintéressement, car pour lui la probité politique est niaiserie, et au fond il regarde le partage de la Pologne comme le chef-d'œuvre de son règne. S'il se défend d'avoir tenu seul tous les fils de cette intrigue, c'est modestie d'auteur qui garde l'anonyme, mais se laisse aisément deviner; et pour qui lit entre les lignes la vraie pensée de

l'écrivain, Frédéric est tout entier dans ces Mémoires où à chaque page il glorifie son habileté. Jamais on n'a exposé plus crûment cette politique matérialiste qui traite le peuple comme un bétail, et ne connaît de loi que l'intérêt, la force ou la ruse. Dès la première phrase on sent l'homme qui n'a jamais vu dans la vie qu'un jeu; justice, humanité, droits des peuples, ce sont des mots qui n'ont de sens que pour les imbéciles; le talent suprême c'est de profiter des bonnes chances, et au besoin d'user d'adresse pour corriger le hasard.

« La guerre des Russes et des Turcs, nous dit-il¹, changea tout le système politique de l'Europe; une nouvelle carrière venait de s'ouvrir; *il fallait être sans adresse ou enseveli dans un engourdissement stupide pour ne pas profiter d'une occasion aussi avantageuse.* J'avais lu la belle allégorie de Boiardo, *je saisis donc aux cheveux l'occasion qui se présentait, et à force de négocier je parvins à indemniser notre monarchie de ses pertes passées(!), en incorporant la Prusse polonaise dans nos anciennes provinces. Cette acquisition était une des plus importantes que nous pussions faire, parce qu'elle joignait la Poméranie à la Prusse orientale, et qu'en nous rendant maîtres de la Vistule, nous gagnions le double avantage de pouvoir défendre ce royaume et de tirer des péages considérables de la Vistule, tout le commerce de Pologne se faisant par cette rivière.* Cette acquisition de la Poméranie, qui fait époque dans les annales de la Prusse, m'a paru assez remarquable pour

1. Avant-propos des Mémoires.

qu'on dût en transmettre les détails à la postérité, d'autant plus que j'ai été témoin et acteur tout ensemble. »

Dès les premiers succès des Russes contre les Turcs, Frédéric s'était inquiété de l'avenir. La Prusse se ressentait encore des coups que la Russie lui avait portés durant la guerre de Sept-Ans, et tout allié qu'il fût de Catherine, le roi n'entendait pas travailler lui-même à la grandeur de ses redoutables voisins. Son intérêt n'était plus là, aussi jugea-t-il *très-convenable*¹ de se rapprocher de la cour de Vienne, qui était fort effrayée de voir les Russes sur le Danube, et prête à plus d'un sacrifice pour les en écarter.

Dès l'année 1769, Joseph II et Frédéric se rencontrèrent à Neiss en Silésie ; c'était un premier rapprochement entre deux couronnes longtemps ennemies. Frédéric, qui avait besoin de l'Autriche, n'épargna dans cette entrevue aucun moyen de séduction pour flatter la vanité d'un jeune prince qui se croyait un héros parce qu'il alignait des soldats. On eût dit que le roi, malgré trente années d'expérience et de gloire, se trouvait ébloui par le génie naissant du jeune empereur. Une fois entré dans la confiance de son hôte, Frédéric eut des accents patriotiques pour demander s'il n'y avait pas assez longtemps que l'Allemagne versait le plus pur de son sang dans des guerres intestines, et si le jour n'était pas venu de s'entendre et de s'aider. L'empereur répondit qu'il n'y avait plus de Silésie pour l'Autriche ; que cependant tant que vivrait Marie-Thérèse un rapprochement serait difficile, mais

1. *Mémoires*, pag. 42.

que ni lui ni sa mère ne souffriraient jamais que les Russes restassent en possession de la Moldavie et de la Valachie. Au fond on s'était compris. Frédéric savait maintenant que l'Autriche s'unirait à lui pour arrêter les Russes et au besoin lui sacrifierait l'alliance française ; à Vienne on ne doutait pas cette fois que le roi de Prusse ne fût sincère, car il y allait de son intérêt.

L'alliance de l'Autriche ouvrait un vaste champ aux combinaisons politiques. Il y avait, c'est Frédéric qui nous le dit¹, deux partis à prendre : ou arrêter la Russie dans le cours de ses conquêtes, *ou, ce qui était plus sage, essayer par adresse d'en tirer parti*. C'est de ce côté que penchait le roi, et déjà il avait envoyé à Pétersbourg un projet politique qu'il attribuait à un certain comte de Lynar, mais où se révélait la main du maître, car ce papier contenait un marché proposé à Catherine, et des menaces si elle ne l'acceptait pas.

« Ce projet contenait une esquisse d'un partage à faire de quelques provinces entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. L'utilité de ce partage consistait en ce que la Russie pourrait continuer tranquillement sa guerre avec les Turcs, sans appréhension d'être arrêtée dans ses entreprises par une diversion que l'impératrice-reine était à portée de lui faire en envoyant un corps de ses troupes vers le Dniester, et qui aurait coupé les armées russes de la Pologne, d'où elles tiraient la plus grande partie de leurs subsistances². »

1. *Mémoires*, pag. 42.

2. Nouvelle édition des *Mémoires* de Frédéric, citée par Saint-Priest, pag. 213.

La cour de Saint-Petersbourg ne fit aucune attention au Mémoire du soi-disant comte de Lynar. On était dans l'enivrement de la victoire, on comptait sur Frédéric pour tenir l'Autriche en échec, si par impossible elle voulait sortir de sa politique pacifique, quelle nécessité de partager cette Pologne qu'on tenait étroitement sous sa main ? Ce n'était pas le compte de Frédéric ; il entendait bien s'agrandir, et en outre il s'intéressait fort à la conservation de la Turquie, car, dit-il, c'était une alliée utile pour la Prusse, et qui, au besoin, pouvait faire une diversion soit en Hongrie, soit en Russie, suivant les puissances avec lesquelles on serait en guerre.

Il est vrai que Frédéric, lié avec la Russie par un traité, et obligé de la seconder dans ses entreprises, ne pouvait agir contre son alliée, mais il pouvait au moins pousser l'Autriche contre Catherine, et c'est ce qu'il fit avec son habileté ordinaire et sans trop se découvrir.

Une seconde entrevue réunit Joseph et Frédéric au camp de Neustadt en Moravie, le 3 septembre 1770. Cette fois l'empereur était accompagné de M. de Kaunitz, le ministre qui avait la pensée de Marie-Thérèse, et avec lequel on pouvait traiter. M. de Kaunitz, tout en insistant sur l'amour de l'Autriche pour la paix, reconnut qu'il était nécessaire de s'opposer aux vues ambitieuses de Catherine, et déclara que l'impératrice-reine ne souffrirait pas que les armées russes passassent le Danube, ni que la Russie devint voisine de la Hongrie. Il finit en disant que l'union de la Prusse et de l'Autriche était le seul moyen d'arrêter

ce torrent débordé qui menaçait l'Europe tout entière.

C'est là que Frédéric attendait M. de Kaunitz. Quand il le vit ainsi engagé, il se souvint alors de son alliance avec la Russie qui l'empêchait d'entrer dans les excellentes mesures que l'habile ministre venait de proposer. Mais comme l'unique désir du roi de Prusse était d'empêcher que la guerre entre les Russes et les Turcs ne devint générale, que mieux que personne il voyait que l'impatience gagnait l'Autriche, et que des mécontentements réciproques pourraient dégénérer en brouilleries ouvertes, il s'offrit de bon cœur à réconcilier les deux cours impériales ; en d'autres termes, après avoir excité la cour de Vienne contre la Russie, il se chargea amicalement de menacer Catherine au nom de l'Autriche, et de l'amener à ses propres vues en l'inquiétant.

Le lendemain de cette conférence, on vit arriver à Neustadt un courrier de Constantinople qui apportait la nouvelle de la destruction de la flotte ottomane par l'escadre russe dans les eaux de Tchesmé. Effrayé par cette défaite et par les échecs éprouvés sur le Danube, le grand-seigneur invitait les deux cours de Berlin et de Vienne à se charger d'une médiation, déclarant qu'il ne voulait accepter de paix avec la Russie que par leur entremise. Cette demande de médiation flattait Joseph II ; Frédéric, à qui on la devait, fit aussitôt valoir que cette démarche du Sultan rendait la cour de Vienne arbitre de la paix ; c'est à l'Autriche qu'il appartenait d'en fixer les conditions. Kaunitz accepta cette demande de médiation avec une apparente indiffé-

rence, au fond avec empressement ; mais il ne convenait pas à l'Autriche d'offrir à la Russie une intervention que cette puissance n'avait pas demandée ; Frédéric, l'ami de Catherine, n'avait point de pareils scrupules, et ce fut lui qui se chargea de communiquer à Saint-Petersbourg les propositions que la Porte avait faites aux cours de Vienne et de Berlin.

En même temps, et avec sa prudence habituelle, le roi de Prusse fit insinuer à la czarine que si elle refusait la médiation des deux cours, il serait à craindre que le Sultan ne s'adressât à la France ; c'était, Frédéric le savait bien, ce qu'on redoutait le plus à Saint-Petersbourg, où l'on avait M. de Choiseul et sa politique en horreur. Puis enfin, si l'on en croit Frédéric, *le hasard* fit que dans ce temps-là, et juste au moment nécessaire, le prince Henri passa en Russie. Le frère du roi de Prusse eut gagné bientôt assez d'ascendant sur l'esprit de Catherine pour la persuader de s'ouvrir au roi ; et c'est ainsi que *toujours par hasard* Frédéric se trouva le confident de deux cours, et comme un médiateur entre l'Autriche et la Russie.

Catherine, qui avait essayé, mais en vain, de traiter directement avec les Turcs, communiqua donc au roi de Prusse, son allié, les conditions auxquelles elle ferait la paix. Le préambule annonçait une modération extrême, les conditions étaient énormes. L'impératrice demandait la cession des deux Cabardies, Azof et son territoire, l'indépendance de la Crimée, le séquestre pendant vingt-cinq ans de la Valachie et de la Moldavie comme indemnité des frais de guerre, la libre navigation de la mer Noire et une île dans l'Archipel

pour former un entrepôt russe dans la Méditerranée. On voit que depuis trois quarts de siècle la politique russe n'a pas dévié d'un seul point.

Ces conditions, communiquées à la cour de Vienne par Frédéric, y furent reçues avec mécontentement comme il était facile de s'y attendre. Plus que jamais l'Autriche était décidée à ne pas souffrir que le théâtre de la guerre s'établît sur le Danube ; Kaunitz se flattait même qu'à la faveur d'une médiation armée et en inquiétant les Russes par la menace perpétuelle d'une intervention autrichienne qui pouvait à chaque instant couper les vivres et le retour de l'armée d'invasion, on forcerait la czarine à restituer aux Turcs la Moldavie et la Valachie, et à renoncer à l'indépendance de la Crimée. De cette façon on éloignerait un voisinage dont on ne voulait pas, et peut-être même agrandirait-on la monarchie sans risquer de batailles. Serait-ce en effet trop exiger du Sultan, après avoir sauvé son empire, que de lui demander la cession des provinces que l'Autriche avait perdues par la paix de Belgrade ?

Au milieu de tous ces projets, la Hongrie se garnissait de troupes ; bientôt même un corps autrichien entra en Pologne et s'empara des seigneuries de Zips et de Zandek, sur lesquelles la cour de Vienne alléguait de vieilles prétentions fort mal justifiées. Cette mesure hardie et concertée avec le roi de Prusse, suivant toute apparence, était un défi jeté à la Russie et la menace d'une guerre prochaine. Pour Frédéric, c'était enfin l'occasion depuis longtemps convoitée d'entrer en Pologne et de brusquer le partage. *Il ne pouvait*, dit-

il, *se dispenser* de suivre l'exemple de l'Autriche¹. Sous prétexte que la peste régnait en Pologne et menaçait ses États, il fit aussitôt occuper la Prusse polonaise, et soit qu'il ne crût pas à une conquête durable, soit qu'il voulût lasser les Polonais à force de misère et leur faire désirer une incorporation définitive, qui amenât enfin la paix et le règne des lois, il traita ce malheureux pays avec une rapacité sans exemple et comme s'il eût voulu le dépeupler.

« Les vexations, écrit d'Essen, que les troupes prussiennes commettent dans la Pologne sont, je crois, venues à leur plus haut degré. Ce prince a fait emporter de la Pologne presque sept mille filles de seize à vingt ans, et il exige que de chaque certain nombre d'arpens il lui soit livré une pucelle ou fille avec une vache, un lit et trois ducats en argent. Cette rigueur a enfin poussé les habitants au désespoir; ils ont fait un manifeste, et levé l'étendard de la Confédération contre les Prussiens, protestant dans ledit manifeste qu'ils sont si éloignés d'attaquer les Russes, qu'ils n'ont plutôt eu en tout temps qu'à se louer de leurs comportements². »

Catherine ne se trompa pas sur l'attitude que prenait l'Autriche; elle y reconnut l'effet des conférences de Neustadt, la suite d'un concert formé et arrangé. Cette politique, inspirée par Frédéric, dérangeait tous les calculs de la czarine. Saldern, le nouvel envoyé de la Russie en Pologne, avait reçu de Panin l'ordre de maintenir partout la paix, afin d'écartier l'intervention de la Prusse et de l'Autriche et de laisser aux armées

1. *Mémoires*, p. 59.

2. Hermann, t. V, p. 497.

russe toute liberté contre la Turquie; et Saldern, qui regardait Frédéric *comme un brigand public*¹ et qui avait deviné ses projets, employait avec plus de zèle que d'habileté la menace et la violence pour étouffer tout mouvement en Pologne. Il y commandait plus que le roi. Mais l'entrée des Autrichiens changeait tout, et il fallait maintenant ou traiter avec la cour de Vienne ou accepter une guerre inégale avec un allié aussi douteux que Frédéric.

La czarine, irritée de ce qu'une autre autorité que la sienne allait faire la loi en Pologne, s'était écriée devant le prince Henri que si l'Autriche voulait démembrer la Pologne, les autres voisins de la république étaient en droit d'en faire autant. C'est bien ainsi que l'entendait Frédéric, et, saisissant une ouverture faite si à propos, il n'eut pas de peine à démontrer à Catherine qu'un partage était l'unique voie qui restât d'éviter de nouveaux troubles *et de contenter tout le monde*. Frédéric n'oubliait que l'Europe et les Polonais.

« La Russie, disait-il², pouvait s'indemniser de ce que lui avait coûté la guerre avec les Turcs, et au lieu de la Valachie et de la Moldavie, qu'elle ne pouvait posséder qu'après avoir remporté autant de victoires sur les Autrichiens que sur les Musulmans, elle n'avait qu'à choisir une province de Pologne à sa bienséance, sans avoir de nouveaux risques à courir; on pouvait assigner à l'impératrice-reine une province limitrophe de la Hongrie, et au roi ce morceau de la Prusse polonaise qui

1. Raumer, t. II, p. 445.

2. *Mémoires*, pag. 60.

sépare ses États de la Prusse royale, et par ce nivellement politique la balance des pouvoirs entre ces trois puissances demeurerait à peu près la même. »

Ces propositions furent accueillies à Saint-Pétersbourg. Il n'y eut d'opposition que de la part de Panin, qui soutint l'ancien principe de la politique russe : maintenir l'intégrité de la Pologne et être seuls à la protéger ; mais les Czernicheff, alors tout-puissants, étaient contre lui, et l'impératrice était flattée de l'idée qu'elle allait étendre les limites de son empire sans nouveaux combats. On s'aperçut bien vite de ce qui lui plaisait, et favoris et ministres s'empressèrent de voter un projet agréable à leur maîtresse.

A Vienne il n'en fut pas de même ; on avait bien voulu intimider Catherine, mais non point commencer un partage qui amenait la Russie dans le voisinage de l'Autriche. Kaunitz déclara qu'on n'avait fait que prendre un gage en entrant dans la seigneurie de Zips, et il offrit d'évacuer la Pologne dès que les autres puissances en feraient autant.

Si Frédéric eût voulu relever la Pologne et arrêter la Russie, l'occasion était belle, et il lui suffisait d'accepter les propositions de M. de Kaunitz ; mais il avait des idées bien différentes. Il s'était servi de l'Autriche pour intimider la Russie et lui faire accepter son plan de partage ; il allait maintenant changer de rôle, et passer du côté de Catherine pour forcer l'Autriche à céder. En peu de temps il eut prévenu la czarine que la cour de Vienne négociait avec la Porte un traité d'alliance, et quand on eut bien compris à Saint-Pé-

tersbourg que pour continuer la guerre avec la Turquie on avait absolument besoin d'un allié comme le roi de Prusse, et d'un allié qui ne faisait rien pour rien, Frédéric offrit son plan de partage, garantissant qu'on l'accepterait à Vienne ou de gré ou de force, pourvu que la Russie promît de ne pas toucher aux provinces danubiennes. Catherine accepta cette combinaison et déclara que, *seulement par égard pour l'impératrice-reine*, elle s'engageait à restituer aux Turcs après la paix les conquêtes qu'elle venait de faire entre le Dniester et le Danube. A ces conditions le traité de partage fut signé le 17 février 1772, à Saint-Pétersbourg, entre la Prusse et la Russie, et Frédéric se chargea de le communiquer ou plutôt de l'imposer à l'Autriche.

Sur quoi comptait Frédéric pour forcer la cour de Vienne à changer de politique ? Sur la crainte de la guerre plus encore que sur l'intérêt. Il avait depuis longtemps jugé la situation de l'Europe. Le moment était décisif pour un ambitieux. En France, Choiseul était tombé ; le duc d'Aiguillon, son successeur, ne voulait rien voir ni rien savoir ; Louis XV, malgré toutes les belles promesses de la correspondance secrète, préférerait tout à une guerre qui eût troublé sa nonchalance et ses plaisirs ; la France dormait, Frédéric pouvait tout oser.

Quant à l'Angleterre, sur qui, en général, on ne fait pas peser le blâme du partage, elle était tombée plus bas que nous. Sans parler de l'inquiétude légitime que l'agitation des colonies américaines commençait à lui donner, l'intérêt l'aveuglait ; la ruine de la

Pologne l'inquiétait moins que le trouble de son commerce. Un habile politique, M. Murray, ambassadeur à Constantinople, n'avait pu apprendre sans inquiétude ces projets de partage qui circulaient dans toute l'Europe ; et en face d'un péril aussi évident, de son chef il avait poussé la Porte à faire quelque nouvel effort pour sauver l'équilibre de l'Europe, en aidant la Pologne. Voici la réponse qu'il reçut du ministère anglais ; cette réponse est postérieure à la signature du traité de partage, mais antérieure à l'exécution ; elle indique quelle a été dans toute cette affaire l'indifférence du gouvernement anglais :

Le comte de Rochefort à M. Murray, ambassadeur à Constantinople.

« Saint-James, le 24 juillet 1772.

« Monsieur,

« Vos lettres ont été mises sous les yeux du roi. Je suis fâché de ne point envoyer à Votre Excellence l'approbation qu'elle espérait pour les dernières démarches qu'elle a faites auprès de la Porte ; mais j'ai au contraire la tâche pénible de vous informer que S. M. et ses ministres ne peuvent s'empêcher de considérer que vous vous êtes étrangement mépris sur vos devoirs, en donnant de votre propre chef certains conseils à la Porte, au sujet du démembrement projeté de la Pologne, conseils qui tendraient directement à retarder une pacification que S. M. a toujours eu le désir d'accélérer le plus possible. En considération de vos longs et fidèles services, le roi est disposé pour sa part à passer par-dessus cette erreur ; mais si la cour de Pétersbourg se plaint, comme il n'est

que trop probable, il sera difficile de trouver une justification pour la conduite aussi peu amicale de notre ambassadeur.

« Quant à l'événement extraordinaire et inattendu d'un partage de la Pologne, partage fait par trois pouvoirs qui jusqu'en ces derniers temps semblaient fort éloignés de s'associer pour cet objet, *je dois vous informer qu'encore bien qu'un tel changement puisse nous faire craindre que le commerce de l'Europe n'en soit affecté, ni S. M. ni les autres puissances commerciales n'ont pensé que ce changement fût quant à présent d'une telle importance, qu'il fallût s'y opposer directement, ou agir pour l'empêcher, comme Votre Excellence le croit nécessaire.*

« Le roi est encore moins enclin à essayer d'un moyen indirect en encourageant les Turcs à continuer la guerre. Sans parler des maux qu'elle entraîne : interruption de commerce, dévastation, pestilence, la guerre ne répondrait nullement aux désirs de la Grande-Bretagne. Si la Russie était heureuse, la Porte deviendrait de plus en plus incapable d'intervenir en faveur de l'indépendance de la Pologne, et *si au contraire la Porte avait des succès, ces victoires affaibliraient beaucoup un empire qui dans les derniers temps n'a pas montré, il est vrai, cette franchise et cette confiance en S. M. que le roi mérite si justement, mais un empire enfin que nous considérons comme l'allié naturel de la Couronne, et avec lequel, suivant toute apparence, l'Angleterre sera tôt ou tard intimement unie*¹. »

L'Autriche abandonnée à elle-même n'était pas en

1. *History of England*, by lord Mahon, t. V, p. 386, édition de Leipsick.

état de résister aux tentations et aux menaces de Frédéric; Marie-Thérèse, il est vrai, répugnait à une mesure que sa conscience repoussait; dans le langage du roi de Prusse, « elle n'avait plus cette énergie et cette fermeté dont elle avait tant donné de marques dans sa jeunesse; elle commençait à s'adonner à une dévotion mystique, et se reprochait le sang que des guerres passées avaient fait répandre. » En d'autres termes, elle écoutait cette voix intérieure que depuis longtemps Frédéric avait étouffée et elle rougissait à l'idée de s'emparer d'un pays qui ne lui appartenait pas et qui ne lui avait rien fait. « Quand tout mon empire était envahi, écrivait-elle noblement, et que je ne savais pas même où trouver un abri pour mettre mon enfant au monde, je comptais sur mon bon droit et sur l'aide de Dieu. Mais ici quand le droit crie contre nous, quand nous avons contre nous toute justice et toute raison, j'avoue que je suis plus tourmentée que je ne l'ai été de ma vie, et j'ai honte de me faire voir. Que le prince de Kaunitz considère quel exemple nous donnerons au monde si pour un misérable morceau de Pologne ou de Valachie nous livrons notre honneur. » Dans cette politique honnête, l'impératrice, délaissée par son fils, était soutenue par M. de Kaunitz; partager la Pologne, n'était-ce pas d'ailleurs rompre cette union de la maison de Bourbon et de l'Autriche que le prince considérait comme son chef-d'œuvre? Frédéric, que ne gênaient pas la dévotion mystique de Marie-Thérèse ni la fidélité politique de M. de Kaunitz, eut bientôt levé tous ces scrupules. *Il remonta promptement sa cavalerie, nous*

dit-il, *pour faire connaître qu'il avait pris un parti décisif*, et offrit au cabinet de Vienne ou le partage ou la guerre. Il connaissait trop bien la politique traditionnelle de la maison d'Autriche pour croire que, malgré toute la bonne volonté qu'on avait pour la Pologne, on hésiterait longtemps entre un agrandissement de territoire et une nouvelle guerre de Sept-Ans; et, tout en pressant ses armements, il comptait, pour venir à bout des craintes de l'impératrice, et sur l'ambition de Joseph et sur la prudence de M. de Kaunitz. Il n'avait que trop raison. Marie-Thérèse, qui reconnaissait elle-même qu'elle n'avait plus *sa vigueur*, signa le 4 mars ce traité que convoitait Frédéric, mais elle y ajouta de sa main les mots suivants, qui resteront comme une éternelle protestation en faveur des droits de la Pologne et presque comme une prophétie :

« *Placet*, puisque tant de grands et savants personnages veulent qu'il en soit ainsi; mais longtemps après ma mort on verra ce qui résulte d'avoir ainsi foulé aux pieds tout ce que jusqu'à présent on a tenu pour juste et pour sacré¹. »

V.

20 juin 1855.

Une fois qu'on eut emporté le consentement de Marie-Thérèse, on signa, le 4 mars 1772, une convention par laquelle les trois cours promettaient d'observer une égalité parfaite dans le partage de la Pologne.

1. *History of England*, by lord Mahon, t. V, p. 387.

Cet engagement vague et indéfini laissait libre carrière à toutes les convoitises, tandis qu'à fixer d'avance la part de chacun on eût éveillé des craintes et des jalousies mutuelles et compromis peut-être cette confiscation de tout un peuple. Quant à la prise de possession, elle fut ajournée jusqu'à la signature du traité définitif, qui eut lieu à Saint-Pétersbourg le 5 août de la même année.

Ce n'était pas seulement la Pologne que menaçait l'accord des trois cours; c'était aussi la Turquie dont les destinées tenaient étroitement au sort de la Pologne. Tant que Kaunitz avait craint que les Russes ne s'établissent sur le Danube, il avait été l'ami et le protecteur du Sultan; l'Autriche eût tout risqué pour maintenir l'indépendance de la Moldavie et de la Valachie, car à Vienne il est de tradition qu'à cette indépendance est attaché le salut de l'empire; mais une fois rassuré de ce côté, Kaunitz changea si brusquement de politique qu'il en oublia le traité qu'il venait de conclure avec la Porte, et ne rendit même pas les subsides qu'il avait reçus comme prix de cet engagement. Du même coup il sacrifia la Pologne et la Turquie.

« Le prince de Kaunitz, écrivait à Panin le prince Galitzin dès le mois de janvier 1772, c'est-à-dire au début des négociations, le prince de Kaunitz me donne à connaître comme quoi il croyait qu'il n'avait pas échappé à la pénétration de Votre Excellence qu'en adoptant le système de partage à dessein de ne point troubler l'équilibre des États, il ne serait pas peut-être nécessaire d'avoir recours à la Pologne seule, et qu'en cas que celle-ci ne pourrait pas fournir assez d'étoffe pour faire un partage

égal entre les trois cours, il y aurait moyen d'enlever encore quelque terrain à quelque autre qui en avait de reste¹. »

Cette âpreté de l'Autriche qui devait étonner jusqu'à la modestie de Frédéric fut vue de mauvais œil par la Russie. En abandonnant quelques provinces de la Pologne, Catherine entendait bien qu'on la laissât maîtresse de traiter l'empire turc comme elle voudrait, et rien ne lui plaisait moins que ce concours officieux qui commençait par une médiation et finissait par une demande de part au butin. Aussi quand au mois d'août 1772 on ouvrit avec les Turcs les conférences de Fockschani que la hauteur de l'envoyé russe empêcha d'aboutir, Orloff ne se fit-il aucun scrupule d'écarter les deux ministres d'Autriche et de Prusse : Thugut et Zéglin. Il leur refusa toute part dans les négociations, en disant avec rudesse qu'on n'avait pas demandé leur intervention, et qu'on accepterait seulement leur présence amicale. Comme le remarque avec un grand sens M. Hermann², c'est un principe constant de la politique russe de ne point laisser les autres puissances se mêler de ses affaires extérieures, et en même temps d'offrir et d'imposer partout sa garantie ou sa protection. Ne souffrir personne dans son jeu, et toujours entrer dans celui des autres, c'est un secret avec lequel il est malaisé de ne pas gagner à la fin. Du reste, ni l'Autriche ni la Prusse ne se plainquirent publiquement de la façon cavalière dont Orloff les avait traitées.

1. Hermann, t. V, p. 631.

2. T. V, p. 637.

Quand l'intérêt parle, l'honneur ne devient plus qu'une vaine question d'étiquette, et Frédéric n'était pas homme à se laisser décourager par de pareilles bagatelles.

C'est au mois de septembre 1772 que les alliés avaient fixé la prise de possession de la Pologne; mais avant cette époque, la Prusse et l'Autriche étaient entrées sur le territoire de la république pour n'en plus sortir, soit que la convoitise l'eût emporté, soit qu'on ne voulût pas se laisser prévenir ou jouer par la Russie. Quant à la résistance des Polonais, on n'y avait même pas songé. Le pays était tombé dans un tel état d'anarchie, qu'il suffisait de quelques régiments étrangers pour avoir raison de toutes ces confédérations qui ruinaient la Pologne au nom de la liberté; et un contemporain nous peint les Russes courant après les insurgés *comme les oiseaux de proie après les pigeons*¹. Dumouriez, que le duc de Choiseul avait envoyé en Pologne comme agent français auprès des confédérés, et qui de toute cette confusion avait essayé en vain de tirer une armée, nous fait un tableau déplorable de ce malheureux peuple. Une cavalerie de seize ou dix-sept mille hommes, toute composée de nobles égaux entre eux, sans discipline, sans obéissance, mal équipés, mal montés, c'était là toute l'armée de la confédération. Pas une place, pas une pièce d'artillerie, pas un homme d'infanterie. Et cette poignée de cavaliers suivait huit ou dix chefs différents, qui ne pouvaient s'accorder, qui se méfiaient les uns des au-

1. Dumouriez, *Mémoires*, liv. I, chap. 8.

tres, quelquefois se battaient entre eux, ou au moins se débauchaient mutuellement leurs soldats. Ajoutez des mœurs asiatiques, des repas prolongés durant tout le jour, la fureur du jeu et les querelles qui suivent ces excès; devant le danger, une témérité qui n'écoute rien; après le combat, une indolence qui ne veut pas songer au lendemain, et on comprendra que pour un officier français habitué à la règle et qui savait ce qu'est la guerre moderne, le soulèvement de la Pologne ne fut rien qu'une *révolution chimérique*.

Un fait inouï et qui vers la fin de 1771 émut toute l'Europe donnera une idée de l'anarchie polonaise. Stanislas, abandonné de tous les partis, avait des ennemis nombreux et violents qui le menaçaient jusque dans sa capitale: non pas qu'on en voulût à sa vie, la Pologne a cette gloire de n'avoir jamais connu le régicide; mais l'idée de s'emparer de la personne du roi et de lui arracher une abdication avait traversé l'esprit de quelques confédérés. Déjà on avait mis le chef de l'État au ban de la république, et deux audacieux avaient déposé entre les mains de Stanislas même l'acte qui le sommait de comparaître devant la confédération générale, pour y répondre de sa conduite, sous peine d'être tenu pour un traître: *pro infami hoste patriæ et pro irrevindicabili capite*¹. Il se trouva un homme pour faire exécuter cet arrêt: ce fut Pulawski, maréchal des confédérés, celui-là même qui plus tard, réfugié en Amérique, se battit si bravement dans la guerre de l'Indépendance, et mourut en défendant la

1. Hermann, t. V, p. 491.

liberté de sa nouvelle patrie. Le soir du 3 novembre 1771, Stanislas fut enlevé dans Varsovie, au milieu même de son escorte. Arraché de sa voiture, blessé d'un coup de sabre à la tête, jeté sur un cheval qui le menait à ses ennemis, Stanislas ne dut son salut qu'à son éloquence naturelle; il toucha tellement un des chefs de l'expédition que ce fut celui-là même qui avait pris le roi qui le ramena à Varsovie meurtri, sanglant, outragé. Cet acte énorme fut fatal à la Pologne; en vain Pulawski protesta-t-il qu'on n'en voulait pas aux jours du roi, chacun vit dans cet attentat un complot abominable et un véritable assassinat. En Europe, l'horreur ou l'indifférence remplaça le peu d'intérêt qui s'était attaché aux confédérés, et ils tombèrent sans même obtenir cette consolation suprême qu'on ne refuse guère aux vaincus, la pitié.

Si quelque chose pouvait ajouter à l'odieux du partage, c'est la comédie que jouèrent les trois cours afin de tromper l'opinion. Agir brutalement et de vive force, c'était éveiller en toute l'Europe cette répugnance légitime que soulève l'injustice, peut-être même c'était rendre des alliés à la Pologne. Imaginer de vieilles prétentions sur les provinces dont on s'emparait, déguiser une usurpation flagrante sous l'apparence d'une reprise de possession, c'était déjà ranger de son parti ces politiques nombreux qui ne demandent qu'un prétexte pour ne rien voir; mais le coup de maître, c'était de faire accepter le démembrement par la diète même, et de lui faire voter une pareille mesure comme une question intérieure et un moyen de salut. La Pologne était tombée si bas qu'on put lui imposer un

pareil suicide. Le 2 septembre 1772, les trois puissances copartageantes notifèrent le traité de Pétersbourg au roi et au sénat, et demandèrent la convocation d'une diète extraordinaire *qui travaillât à l'entière pacification de la république*¹. A cette modification était jointe une déclaration du baron de Stackelberg, ministre de Russie², chef-d'œuvre diplomatique, où l'audace le disputait à l'hypocrisie.

Après avoir dit que les puissances voisines de la Pologne avaient été si souvent entraînées dans les

1. *Mémoires*, p. 128.

2. Le baron de Stackelberg, plus affable que Repnin, et moins brutal que Saldern, agissait cependant à Varsovie, comme faisaient ses prédécesseurs, plutôt en roi qu'en diplomate. C'était le ton que devait prendre l'ambassadeur pour qu'on sentit bien qu'il n'y avait en Pologne d'autre autorité que celle de la Russie. « On m'a raconté, dit le comte de Ségur dans ses aimables *Mémoires*, que le baron de Thugut, voyageant en Pologne, et voulant présenter ses hommages au roi Stanislas, vit, lorsqu'il entra dans la salle d'audience, un homme richement décoré qu'entouraient les plus grands personnages de la cour; il le prit pour le monarque, et s'avança en lui faisant les trois grandes révérences d'usage. Chacun, s'apercevant de son erreur, l'avertit qu'il se méprenait, et lui montra dans un coin de la salle le véritable roi, causant familièrement avec deux ou trois personnages. M. Thugut, un peu piqué des plaisanteries répétées qu'on lui faisait sur sa méprise, s'en vengea assez plaisamment. Etant admis le soir à jouer avec le monarque et l'ambassadeur, il affecta de se tromper, et jeta deux fois sur la table un valet, tandis qu'il fallait jeter un roi. Son partenaire le lui ayant reproché, il s'écria : « Pardonnez-moi, je ne sais ce qui m'arrive aujourd'hui : voilà trois fois que je prends un valet pour « un roi. » Le mot était vif, car Thugut s'était moins trompé qu'il ne le pensait. Stanislas n'était qu'un roi de théâtre; le vrai souverain, c'était le ministre de Russie; et ce que Thugut prenait pour de l'arrogance, n'était qu'un rôle bien joué; c'était cette hauteur qui a souvent réussi aux Romains.

*Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Hæc tibi erunt artes.*

troubles de la république qu'il leur avait fallu s'occuper sérieusement des affaires de l'État, Stackelberg rappelait tout ce que Catherine, aidée par Frédéric, avait fait pour amener *l'élection libre et légale de Stanislas, le candidat le plus digne du trône et le plus convenable à ses concitoyens et à ses voisins*. Par malheur l'esprit de discorde avait détruit les plus légitimes espérances. Les factions ruinaient la république : justice, politique, commerce, tout jusqu'à la culture des terres était perdu.

Le voisinage de ces désordres continuait l'ambassadeur, compromet de la manière la plus fâcheuse les États qui bordent la Pologne. La destruction imminente du royaume menace d'altérer l'harmonie des trois cours; et si on n'y pourvoit, cette destruction entraînera visiblement des changements dans le système politique de cette partie de l'Europe. Il est donc nécessaire et urgent de prendre un parti décisif dans une circonstance aussi critique. Aussi les trois puissances se sont-elles entendues pour travailler sans perte de temps et d'un commun accord à ramener la tranquillité et le bon ordre en Pologne, et à établir sur un fondement solide l'ancienne Constitution de cet État et les libertés de la nation.

C'était jusque-là un langage spécieux; et quoiqu'il ne fût pas vrai que les troubles de la Pologne fussent en rien menaçants pour les États voisins; quoique, suivant le droit des gens, rien n'autorisât la Russie, l'Autriche ni la Prusse à se mêler de la constitution et des affaires d'un pays libre, il y avait assez de précédents pour colorer cette intervention, sinon pour

la justifier; mais en tout cela rien n'autorisait le partage. Voici maintenant comment s'y prenait la déclaration pour annoncer à la Pologne et à l'Europe un droit que jusque-là l'Occident n'avait pas officiellement reconnu, le droit du plus fort :

« Mais comme en empêchant dans ce moment la ruine et la décomposition arbitraire de ce royaume par un heureux effet de l'amitié et de la bonne intelligence qui règnent actuellement entre elles, les trois cours ne sont pas en état de compter sur un égal succès (dans l'avenir?), et qu'elles ont des prétentions considérables sur plusieurs possessions de la république; *elles ne peuvent pas se permettre de les abandonner au sort des événements*. Elles ont donc arrêté et déterminé entre elles de faire valoir en même temps leurs anciens droits et leurs prétentions légitimes sur les possessions de la république, *que chacune d'elles sera prête à justifier en temps et lieu*. En conséquence, S. M. le roi de Prusse, S. M. l'impératrice-reine et S. M. l'impératrice de toutes les Russies *s'étant communiqué réciproquement leurs droits et prétentions et s'en faisant raison en commun, prendront un équivalent qui y soit proportionné, et se mettront en possession effective* (elles y étaient déjà) *des parties des possessions de la Pologne les plus propres à établir dorénavant entre elles une limite plus naturelle et plus sûre; chacune des trois puissances se réservant de donner par la suite un État à part. Au moyen de quoi LL. MM. renoncent dès à présent à tous les droits, demandes et prétentions, répétitions de dommages et intérêts qu'elles peuvent avoir à former d'ailleurs sur les possessions et sujets de la république.*

« LL. MM. ont cru devoir annoncer leurs intentions à

toute la nation polonaise en général, en l'invitant de bannir ou du moins de suspendre tout esprit de trouble ou de séduction, afin que, s'assemblant légalement en diète, elle puisse travailler de concert avec les trois cours au moyen de rétablir solidement chez elle l'ordre et la tranquillité, *ainsi que de confirmer par des actes formels l'échange des titres et les prétentions de chacune contre l'équivalent dont elles viennent de prendre possession*¹. »

Cet acte étrange, où les trois cours déclaraient qu'elles s'emparaient de la Pologne parce qu'elles étaient d'accord, et que peut-être elles ne s'entendraient pas plus tard, ce monument d'iniquité où trois États s'en partageaient un quatrième qui ne leur avait rien fait, afin d'établir entre eux une limite plus naturelle, ce brigandage qui dépouillait de ses droits et de son nom une nation tout entière, excita des cris de fureur et de désespoir chez tous les amis de la patrie. Quel rapport y avait-il entre les désordres intérieurs du royaume et ces prétendues réclamations de territoire ? Il était trop visible que ce n'était là qu'un vain prétexte pour tromper l'opinion et blanchir la violence. Depuis plus d'un siècle le traité d'Oliva avait fixé les limites de la Pologne ; et bien loin d'avoir des prétentions légitimes sur les terres de la république, il n'était pas un des trois empires voisins qui ne dût sa grandeur à d'anciennes usurpations sur ce malheureux pays. Mais ces sophismes étaient soutenus par trente mille baïonnettes, et les Polonais, dévorés

1. *Histoire des Révolutions de Pologne* ; Varsovie, 1775, t. II, p. 498.

par l'anarchie, ne pouvaient rien opposer à ce suprême argument.

On allait voir bientôt à quel degré de faiblesse et d'humiliation la Pologne était réduite. Ce fut en vain que Stanislas protesta contre la violence qu'on lui faisait ; en vain qu'il invoqua la justice et la foi des traités. C'étaient là des raisons qui faisaient sourire l'auteur de l'*Anti-Machiavel*. Trois fois le roi en appela à la France, à l'Angleterre, et même aux puissances copartageantes qui toutes avaient garanti les possessions de la Pologne. Les trois cours ne répondirent pas ; la France et l'Angleterre exprimèrent des regrets, et rien de plus. Tout le monde abandonna un pays qui s'était abandonné lui-même : terrible leçon, et que rendait plus cruelle la main qui l'infligeait !

Frédéric avait bien prévu qu'il y aurait quelque résistance en Pologne ; mais, dans les dernières convulsions d'un peuple, il n'y avait rien qui troublât la sérénité du roi. Pour lui, c'était toujours une question de baïonnettes. Il avait donc donné des ordres pour qu'on menât militairement les Polonais qui feraient les *revêches*, les seigneurs qui *essayeraient de cabaler ou de mettre des obstacles aux nouveautés qu'on voulait introduire dans leur patrie* ; mais il n'avait pas prévu une résistance passive, et ce fut celle qu'on rencontra. Les nonces, qui répugnaient à signer la ruine de leur pays, ne se rendaient pas à la diète ; Stanislas cherchait à gagner du temps pour solliciter des secours étrangers ; ce fut alors que la cour de Vienne, si l'on en croit Frédéric, proposa de fixer l'assemblée de la diète au 19 avril 1773, avec menace de partager

toute la Pologne si les nonces ne se rendaient pas à Varsovie. En même temps, et pour appuyer cette note, on envoya des corps de troupes dans les provinces non démembrées, avec ordre d'y vivre à discrétion et comme en pays ennemi. Ce fut ainsi qu'on pressa la réunion des députés polonais.

On se souvient que dans la diète il fallait l'unanimité des suffrages pour valider une décision. C'était l'ancien principe qu'avait défendu Replin, et dont il s'était servi pour empêcher les réformes patriotiques des Czartoryski. La Russie était la protectrice du *liberum veto* quand ce privilège insensé pouvait nuire à la république; mais cette fois on ne pouvait pas songer à l'unanimité, et on savait bien qu'il ne manquerait pas de cœurs généreux pour protester contre l'usurpation, au risque même de la vie. Pour éviter ce danger, les trois cours, au mépris des lois, transformèrent la diète en confédération; c'était le moyen de se débarrasser du *liberum veto*, et en même temps de tenir en échec le roi désarmé. Mais une confédération même n'était pas sûre, car on ne pouvait pas répondre de la majorité. Malgré l'insolence et les menaces des oppresseurs, en dépit de la corruption qui s'exerçait en plein jour, la honte pouvait retenir les députés, l'éloquence d'un patriote pouvait les entraîner; le vieil honneur polonais pouvait encore une fois se redresser sous le poids même de l'injustice et de la violence; on voulait en finir avec la Pologne et l'égorger sans bruit et sans éclat. Les trois cours demandèrent aux confédérés de nommer une déléga- tion, c'est-à-dire un comité qui eût plein pouvoir de

conclure avec elles et le traité de partage et tout ce qui regardait la forme du gouvernement et le rétablissement de l'ordre. C'était le moyen qui, en 1768, avait si bien réussi à Replin pour écraser toutes les espérances de la Pologne. Stanislas, soutenu par les Czartoryski, et qui en cette occasion défendit avec une certaine fermeté les droits de sa couronne, proposa encore une fois la médiation de l'Angleterre et de la France; c'en fut assez pour qu'on le menaçât de livrer Varsovie au pillage si la délégation n'était pas votée aussitôt. On fit entrer des soldats dans la ville; on y distribua partout des billets de logement pour ces terribles hussards qui détruisaient tout ce qu'ils touchaient; on n'épargna ni les sénateurs, ni les Czartoryski, ni le roi. On le menaça de le déposer, et plus d'une fois il eut l'idée d'abdiquer; mais il n'eut pas le courage d'échapper ainsi à la plus cruelle des humiliations.

Il fallut s'incliner et accepter un partage qui coûta cinq millions d'habitants à la Pologne et l'isola entièrement de ses alliés naturels. Les parts des trois cours n'étaient pas égales; suivant un voyageur anglais, Coxe, la Russie prenait le territoire le plus étendu, la Prusse le plus commerçant, l'Autriche le plus peuplé. Mais peu importait l'inégalité: il était visible que chacune des trois puissances ne regardait ce partage que comme une mesure préliminaire et un premier pas vers l'absorption complète de la république. Il est vrai qu'on garantissait solennellement à la Pologne le territoire qu'on lui laissait; mais c'étaient là des promesses qui ne gênaient guère, et les trois cours le

prouvèrent vingt-deux ans plus tard en renouvelant le même attentat.

Ce n'était pas assez d'avoir humilié et morcelé la Pologne, il fallait la tenir dans une servitude sans espoir, il fallait surtout hâter sa mort. Pour précipiter la dissolution de la république, Catherine ne vit rien de mieux à faire que d'aggraver les vices d'une Constitution impossible et d'accroître l'esprit de discorde et d'anarchie dans cet État que l'ambition de ses voisins vouait à une ruine prochaine. Aussi, dans la nouvelle Charte qu'on imposa à la Pologne, on conserva soigneusement tous les abus. On y consacra en termes exprès l'éligibilité de la couronne, et d'une coutume antique, mais qui pouvait être changée, on fit une loi immuable et perpétuelle. Bien plus, on interdit à la nation le droit de choisir pour roi un étranger; on lui défendit même d'élire le fils ou le petit-fils du dernier souverain, avant un intervalle de deux règnes. Un prince étranger, et puissant par lui-même ou par ses alliances, comme était la maison de Saxe, ne pouvait-il pas apporter avec lui l'indépendance? Le choix immédiat du fils de l'ancien roi n'aurait-il pas permis aux Polonais d'établir une espèce d'hérédité, et de corriger les maux inséparables d'une monarchie élective? La forme du gouvernement resta toute républicaine; le *liberum veto*, qui devenait odieux aux citoyens, et qui n'avait d'autre titre que l'usage, fut érigé en loi fondamentale; les privilèges des grands généraux furent rétablis, l'anarchie des diètes perpétuée; il n'y eut qu'un point où l'on toucha à l'ancienne Constitution, ce fut pour affaiblir ou plutôt

pour anéantir ce qui restait de monarchie. On donna une part du pouvoir exécutif à un conseil permanent, et on retira au roi la nomination directe des sénateurs et la distribution des starosties. Enfin l'impératrice de Russie se réserva une influence exclusive dans les affaires de Pologne, et garantit seule la Constitution. C'était l'arrêt de mort; ce peuple brave et généreux était condamné à périr empoisonné par l'anarchie.

Le partage accompli, il y eut encore une lueur d'espoir pour les Polonais. Abandonnés par leurs alliés, ils comptaient sur le succès possible des Turcs, qui venaient de se relever par une vigoureuse défense dans Silistrie. L'illusion ne fut pas de longue durée. Une heureuse campagne du maréchal Romanzoff, et la folie du grand vizir, qui se vit perdu, amenèrent la paix du 10 juillet 1774; paix qui donna à la Russie plus qu'elle n'osait se promettre, et anéantit la dernière espérance des Polonais. Tout souriait à Catherine : la Pologne était à ses pieds; la fortune lui rendait Azof, si cher à Pierre le Grand, rouvrait à son ambition la mer Noire, et lui montrait dans un avenir prochain cet empire de Constantinople, rêve constant des czars.

C'est à ce moment que Frédéric, heureux du succès de sa diplomatie, écrivait, en déguisant mal sa joie :

« C'est là le premier exemple que l'histoire fournisse d'un partage réglé et terminé paisiblement entre trois puissances. Sans les conjonctures où l'Europe se trouvait alors, les plus habiles politiques y auraient échoué : *Tout dépend des occasions et du moment où les choses se font*¹. »

1. *Mémoires*, p. 83.

Et pour qu'on ne se méprit point sur l'auteur d'une œuvre si belle, il terminait l'exposé de sa politique par cette phrase ironique où est toute sa pensée :

« Il semble, en parcourant l'histoire, que les vicissitudes et les révolutions soient une des lois permanentes de la nature : tout dans ce monde est sujet aux changements, et cependant des fous s'attachent aux objets de leur ambition et les idolâtrant, et ils ne se détrompent pas des illusions de cette lanterne magique qui sans cesse se reproduit à leurs yeux. *Mais il est des hochets pour tout âge : l'amour pour les adolescents, l'ambition pour l'âge mûr, les calculs de la politique pour les vieillards*¹. »

Frédéric s'applaudit de l'admirable façon avec laquelle il s'est emparé d'un peuple innocent au mépris de toute justice ; et cependant cette politique, que nul frein n'arrête et qui croit tout permis à la force et à la ruse, qu'a-t-elle fait, sinon de sacrifier à un misérable agrandissement l'avenir même de l'Allemagne ? Qu'est-ce que cette habileté suprême qui a fondé la grandeur de la Russie, et une grandeur qui menace l'Europe et surtout la Prusse ? Avec son peuple de soldats, la Pologne était une barrière contre l'ambition des czars ; elle contenait la Turquie menaçante, elle protégeait la Turquie en danger ; elle était la défense de la Suède ; elle couvrait la Prusse, la Saxe et l'Autriche. Si la discorde la rendait impuissante, faire cesser l'anarchie eût été facile à Frédéric, et s'il eût tendu la main à cette brave nation, il l'eût aisément relevée. Le partage, au contraire, a renversé tout le

1. *Mémoires*, p. 128.

système politique qui garantissait l'Europe contre la barbarie. Le partage en coupant à la Suède ses communications avec le continent en a détruit toute l'importance ; il a donné aux czars toute liberté d'action afin de préparer et de poursuivre la conquête de l'Orient ; il les a mis en contact immédiat avec l'Autriche et la Prusse, et leur a fourni ce qu'ils convoitaient depuis longtemps, un prétexte pour se mêler des querelles de l'Allemagne et y parler en maîtres. La Pologne indépendante, c'était le bouclier de l'Occident. Sa chute ouvre l'Europe à tous les dangers ; Varsovie aujourd'hui est une tête de pont qui menace également Vienne et Berlin ; voilà le chef-d'œuvre de Frédéric !

Ce n'est pas tout ; le partage n'a pas été seulement un fait énorme ; il n'a pas seulement fondé la prépondérance russe, il a ramené une politique qui longtemps ensanglanta l'Europe et qu'on croyait éteinte depuis le traité de Westphalie, la politique de conquête. De 1792 à 1815, dans tous ces remaniements faits au mépris des droits les plus sacrés des peuples ou des rois, la Pologne n'a-t-elle pas servi d'exemple ou d'excuse pour toutes les violences ? Aujourd'hui, toute morte qu'on la croie, est-elle étrangère à ce qui se passe en Orient ? Tandis que dans l'Occident l'industrie a besoin de paix et que chaque peuple, content de ses frontières, ne demande qu'à vivre de son travail et à étendre à l'étranger des relations amicales, il est au nord une puissance qui trouble le repos du monde et qui sans cesse empiète sur ses voisins, sachant par expérience comment à la longue on fatigue l'attention de l'Europe, et comment on change en do-

maine ce qui n'était d'abord qu'une protection. Cette puissance, pour qui l'ambition est une tradition de famille, a d'ailleurs pour elle les précédents que Frédéric a établis, que Marie-Thérèse a reconnus. Elle protège les Grecs de la Turquie comme elle a fait pour les dissidents de Pologne; elle interdit au sultan de changer les lois intérieures de son empire, comme jadis elle défendit aux Polonais de toucher à la Constitution qui les gênait; elle fait parler le prince Menschikoff à Constantinople du même ton qu'autrefois prenaient Repnin ou Stackelberg à Varsovie. Disposer d'un peuple malade, s'emparer d'une nation mourante, n'est-ce pas le droit de voisinage qu'en 1772 on a proclamé à Vienne comme à Berlin, et qu'on a eu le tort d'accepter à Londres et à Paris? En un point le czar s'est mépris; il n'a pas songé qu'aujourd'hui l'opinion publique pouvait se faire jour, et que, pour partager l'héritage envahi, il ne trouverait en France et en Angleterre ni la convoitise de la Prusse ni la complicité de l'Autriche. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette guerre d'Orient qui tient toute l'Europe en haleine, et où est engagé notre honneur et l'avenir de la civilisation, c'est la suite et la suite nécessaire du partage de la Pologne. C'est la servitude de Varsovie qui découvre Constantinople. Tant de braves sacrifiés depuis un an, tant d'or et de sang à verser encore, c'est l'expiation de la faiblesse de Louis XV et de l'avarice anglaise au dernier siècle; voilà ce que nous vaut la politique de ces deux têtes fatales que la vanité complaisante de quelques philosophes a nommées la grande Catherine et le grand Frédéric!

GOERGEI ET KOSSUTH

OU LA HONGRIE EN 1848¹.

I.

18 juin 1852.

De tous les événements dont le 24 février 1848 a été en Europe la cause et le prétexte, il en est peu qui nous aient touchés plus vivement que la guerre de Hongrie. On ne parle pas seulement de ce parti, trop nombreux en France, qui a pour toutes les insurrections une faiblesse paternelle: il semble que les hommes même qui ont le moins de goût pour les révolutions n'aient pu se défendre pour la Hongrie de cet intérêt douloureux que nous avons toujours porté à la Pologne. C'est la même cause, défendue avec autant de courage et aussi peu de bonheur. Comment, dans un pays qui aime la poudre, rester froid à la vue de ce peuple vaillant qui se soulève au nom de sa nationalité menacée, tient deux ans l'Autriche en échec, la force à se jeter dans les bras de la Russie, et, tombant écrasé plutôt que vaincu, paraît plus grand dans sa défaite que son ennemi dans un triomphe trop chèrement acheté? Rien donc de plus naturel que la sympathie de la France; mais aujourd'hui que l'his-

1. *Mein Leben und Wirken in Ungarn, in den Jahren 1848 und 1849*, von Arthur Goergei. (*Ma Vie et mes Actes en Hongrie dans les années 1848 et 1849*, par Arthur Goergei. 2 vol. in-8°, Leipsick, 1852. Chez Brockhaus.)

toire commence, et avec elle la justice, il est temps de se demander pourquoi et comment a péri une cause en apparence si sainte et si belle, et ici ce n'est plus le sentiment, mais la raison qui doit prononcer.

Qui a ruiné la Hongrie? Est-ce la seule force de ses adversaires, ou bien y avait-il un vice caché qui, mieux que le canon même, explique cette défaite? Les hommes qui ont décidé et dirigé le mouvement ont-ils défendu la patrie, ou, tout au contraire, l'ont-ils compromise et perdue? La conduite de Kossuth depuis son départ de Constantinople a fait douter bien des gens du mérite d'une cause si étrangement soutenue. On a senti dans les paroles du *Libérateur* bien moins l'inspiration du patriotisme que ce mauvais esprit révolutionnaire qui ne comprend la liberté que dans la licence, l'indépendance que dans la révolte, et dénature, en les outrant, les droits les plus respectables et les plus sacrés. On a rendu la Hongrie solidaire des déclamations de Kossuth. Les Mémoires du général Goergei déchirent le voile et font connaître toute la vérité. Ils nous peignent Kossuth comme un pur et vrai révolutionnaire, c'est une gloire qu'on ne peut lui disputer, mais en même temps comme le mauvais génie de la Hongrie, comme l'homme fatal dont l'ambition et la fausse politique ont jeté sans défense aux pieds de l'Autriche un pays incertain et divisé.

Qu'est-ce que le général Goergei, et quelle autorité a-t-il pour qu'on l'écoute? Le général a été un des plus heureux soldats de la Hongrie. Grâce à lui, elle a pu un moment se croire sauvée et libre. Mais un jour est venu où la défaite a pesé plus lourdement sur

Goergei que sur Kossuth même. C'est lui qui a dénoué ce triste drame et qui a rendu l'épée de la Hongrie entre les mains de Paskiewitsch. Son rôle a été celui de Marmont. Comme le duc de Raguse, il a combattu le dernier, et comme lui il a rempli cette pénible mission que les contemporains ne pardonnent guère, et pour laquelle l'histoire, qui a aussi son *va victis*, n'est souvent pas moins sévère que les contemporains. Un peuple vaincu ne manque jamais d'accuser de trahison celui qui le premier a avoué sa défaite; pour Goergei la responsabilité a été d'autant plus lourde que la reddition a été absolue, sans conditions. L'Autriche, en l'épargnant seul parmi ses compagnons, a fait planer sur lui les plus graves soupçons, et, d'autre part, Kossuth et l'émigration ont fait de l'homme qui a capitulé à Villagos le bouc émissaire de toutes les fautes et de tous les malheurs. C'est lui, a-t-on dit, qui nous a livrés, et l'Autriche le paye de sa trahison en lui laissant une vie déshonorée.

C'est sous cet anathème qu'écrit le général, et l'on sent à l'anertume de sa parole, à son dédain pour ses anciens rivaux, à sa colère mal déguisée par l'ironie, combien l'a fait souffrir cette opinion publique qu'il invoque, tout en affectant pour elle une suprême indifférence. Dans ses Mémoires, écrits avec âpreté, on le voit préoccupé d'un double souci : défendre sa réputation de soldat et de patriote, prouver qu'il a voulu le dernier venger les armes à la main l'honneur de son pays, et montrer en même temps que tout espoir a été perdu le jour où Kossuth, en séparant violemment la Hongrie de l'Autriche, a donné aux Magyars une indé-

pendance impossible à maintenir, et qui n'était ni dans le vœu ni dans l'intérêt de la nation. Cette responsabilité qu'on fait peser sur sa tête, et qui l'écrase, c'est sur Kossuth et son parti que Goergei la rejette; sa défense est la plus terrible accusation qu'on ait portée contre le Libérateur. A ce titre, ces Mémoires intéressent quiconque veut se faire une idée vraie des événements dont la Hongrie a été le théâtre; ils touchent plus encore ceux que ne laisse pas insensibles le spectacle d'une misère qui peut-être n'est pas méritée. Kossuth est en Amérique, libre, recueillant d'abondantes aumônes pour cette république magyare qu'il a inventée; il dispose de l'opinion et des journaux; le général Goergei est pauvre, interné à Klagenfurth, seul, abandonné de l'opinion, n'ayant pour se défendre que sa plume. Puisqu'il en appelle à la publicité et au tribunal de toute l'Europe, il nous semble juste de l'entendre dans un procès qui n'est pas jugé sans retour.

C'est en mars 1848 que la révolution éclate à Pesth en même temps qu'à Vienne; mais à Pesth ce n'est pas un accident, c'est l'explosion d'une mine chargée depuis longtemps, et qu'a fait sauter un peu plus tôt l'étincelle partie de Paris. Il y avait vingt ans que la Hongrie luttait contre la bureaucratie et la centralisation autrichiennes, qui gênaient sa liberté. Sa condition explique sa résistance. La Hongrie n'était pas une province ou une conquête de l'Autriche; c'était un royaume indépendant, qui s'était volontairement donné à l'empereur, en l'acceptant pour roi, sous des clauses particulières et protectrices de ses anciens droits. Ce n'était rien moins qu'une monarchie constitution-

nelle, quoique, en se laissant prendre à quelques ressemblances traditionnelles, on ait parfois comparé la Constitution hongroise à celle de l'Angleterre; mais c'était une monarchie féodale, ce qui ne veut pas dire, tant s'en faut, un gouvernement absolu. La Hongrie, pays de grands seigneurs, turbulente et chevaleresque, prête à s'incliner devant une femme et à résister aux réformes de Joseph II, refusant l'indépendance des mains de Napoléon, l'ennemi de l'Autriche, et l'arrachant à Ferdinand V, son souverain légitime, ressemble plus à la Pologne qu'à l'Angleterre; mais si la liberté dont jouissaient quelques privilégiés n'était point celle des temps modernes, c'était cependant et toujours la liberté. La Hongrie avait ses lois, ses bonnes et vieilles coutumes que devait respecter l'empereur: une diète qui tous les trois ans rendait au pays le sentiment de son indépendance, et le droit fondamental, dans la féodalité comme dans les Constitutions modernes, de ne payer d'impôts que librement votés par les représentants. C'était assez pour rendre insupportable le régime énervant et doucereux de l'Autriche.

C'est de ce germe féodal que l'Angleterre, en donnant à tous ce qui n'était que le privilège du petit nombre, a tiré depuis longtemps le gouvernement représentatif et une prospérité sans égale. Les Hongrois, portés par le courant du siècle, entraient dans cette voie féconde en améliorations. La diète combattait avec succès le despotisme paternel de l'Autriche, politique bâtarde qui ne sauve pas des révolutions, comme on l'a vu en 1848, et ne donne même pas le bien-être matériel qu'elle promet, car elle étouffe et

comprime les éléments naturels de la richesse, qui sont l'intelligence et la liberté. Une cause, en apparence insignifiante, vint hâter la vie politique de la Hongrie. C'est le goût qui dans ces derniers temps s'est manifesté en toute l'Europe pour les langues, les littératures, les coutumes nationales ou même provinciales, et qui, sur les bords du Danube, fut plus vif qu'ailleurs. La diète, qui avait parlé si longtemps un mauvais latin, demanda et obtint que le magyare devint la langue officielle du pays. Ce retour vers le moyen âge, jugé à Vienne avec indifférence, accrut le désir de l'indépendance. Plus on se sentait un peuple à part, et plus on voulait une administration et des lois distinctes. Les idées modernes se glissaient sous les formes anciennes; le passé et le présent se donnaient la main pour conquérir la liberté.

A la tête de ce mouvement respectable en certaines limites étaient le comte Louis Bathyani et l'avocat Louis Kossuth; l'un tout entier aux idées magyares, et qui ne voulait rien de plus que la liberté de la Hongrie sous la protection de l'Autriche; l'autre dominé par les doctrines nouvelles, connaissant mieux la France de 1789 et de 1793 que le passé de son pays, et rêvant la régénération de sa patrie et peut-être du monde; tous deux unis par une commune opposition, et se croyant de bonne foi de la même opinion jusqu'à ce que les événements montrassent à tous deux l'abîme qui les séparait.

Les journées de Paris, en ébranlant toute l'Europe, donnèrent aux Hongrois une occasion d'assurer leur indépendance, qu'ils saisirent avidement. Ils imposè-

rent des conditions à l'empereur dans un moment où, menacé de toutes parts, il s'inclinait sans résistance devant la révolution victorieuse. Ils demandèrent ce qui est le besoin et le droit de notre siècle, la liberté de la presse, du culte, de l'éducation, l'égalité devant la loi, le jury, la garde nationale, la décentralisation, une représentation annuelle; puis à ces prétentions fondées ils en joignirent d'autres d'une nature différente, et qui touchaient plus à l'indépendance politique de la Hongrie qu'à sa liberté. Ils exigèrent une armée nationale et qui ne sortit pas du pays, des finances distinctes, un ministère particulier; en deux mots une séparation complète de l'Autriche. C'en était trop, et il fut aisé de prévoir que cette Constitution, imposée par la faiblesse, aurait le sort fatal de semblables mesures et ne durerait qu'un moment.

Aussi et dès le premier jour commença la résistance. S'il est une politique constante et nécessaire en Autriche, c'est la politique d'unité qui de tant de peuples étrangers fait un même empire. L'Autriche n'est pas une nation, c'est une armée; l'indivisibilité de la monarchie, c'est la condition même de son existence. Avec des diversités infinies de langue, de race, de religion, si elle n'est une par les finances, les armes et le gouvernement, elle n'est rien. L'indépendance de la Hongrie était la déchéance de l'empire: c'est ce que sentit, et dès le premier jour, un parti qui comptait à sa tête une femme d'un grand esprit et d'un ferme caractère, l'archiduchesse Sophie. Malgré les embarras de toute espèce qui menaçaient d'une ruine prochaine, on sentit qu'avant tout il fallait contenir et réduire la

Hongrie, et le moyen fut trouvé avec autant de promptitude que d'habileté. C'est au nom de la nationalité que la Hongrie imposait sa volonté; c'est sur la jalousie des nations voisines qu'on s'appuya pour en venir à bout.

Le royaume de Hongrie ne contient pas un peuple unique; sur une population de 14 millions d'habitants, 5 millions seulement sont de race magyare; le reste, hormis 1 500 000 Allemands, est d'origine slave, et diffère des Hongrois par le langage et les habitudes. Ces nations ne sont pas confondues, mais juxtaposées sur le territoire. Les Magyars, les anciens conquérants du pays, tiennent les plaines du centre; les frontières sont occupées soit par les premiers habitants qui ont fui vers les montagnes, soit par des émigrations sorties des provinces voisines, si bien que les Hongrois proprement dits sont comme enserrés de toutes parts entre les Allemands et les Slaves: cette situation explique la politique du parti autrichien.

On comprend que dans un pays où des provinces tout entières, telles que la Croatie, la Dalmatie, l'Esclavonie, sont slaves ou illyriennes, il n'était pas difficile d'exciter le sentiment de la nationalité, non moins vif et non moins développé qu'en Hongrie. L'union de ces provinces à la couronne de saint Étienne était sans importance, aussi longtemps que toutes relevaient d'un même chef et d'un même gouvernement qui n'était ni slave ni hongrois; mais dès que la Hongrie reprenait son indépendance, la puissance des Magyars devenait domination. Tout au moins effraya-t-on les Slaves en leur disant qu'ils seraient les sujets de leurs rivaux,

eux le peuple le plus nombreux de l'Autriche, et qu'on avait bercé du rêve d'un empire illyrien. Pour donner un corps à toutes ces craintes, à toutes ces jalousies habilement excitées, pour unir dans un ressentiment commun tous les Slaves de la Hongrie, il ne fallait qu'un homme; on le trouva dans Jellachich, Ban de Croatie et de Dalmatie, aussi dévoué à l'empire qu'à ses compatriotes. Ce fut au nom de la liberté menacée, aux cris de *Vive l'empereur! vive la monarchie indivisible!* qu'il marcha contre Kossuth et Bathyani.

Ce fut alors un déplorable spectacle et dont l'abdication de l'empereur Ferdinand put seule couvrir la honte. Il y eut en Hongrie deux pouvoirs et deux armées en présence; les deux partis agissant et parlant au nom du même souverain: le ministère Bathyani reconnu par le gouvernement et secrètement abandonné; Jellachich et son armée publiquement désavoués par Ferdinand V et secrètement encouragés. C'était au nom de l'empereur que le Ban menaçait la diète; c'était au nom du roi de Hongrie que la diète convoquait les gardes nationales et proclamait la patrie en danger. Où était le droit, où était l'obéissance dans cette éclipse de l'autorité, quand les troupes royales, commandées par un général autrichien, combattaient les armées impériales et royales conduites par le Ban de Croatie? c'est ce qu'il était impossible de reconnaître, et l'Autriche a été bien sévère pour ceux qui, dans cette horrible confusion, sont restés là où l'empereur avait placé leur drapeau.

C'est à ce moment que s'ouvrent les Mémoires de Goergei. Il entre brusquement en matière. Pas un mot

de sa vie passée, sinon qu'en sa qualité d'ancien lieutenant dans les gardes du corps hongrois, il fut nommé capitaine dans un des premiers bataillons de honvéd. Quels sentiments le poussèrent à entrer au service? C'étaient ceux qui animaient la plupart des Hongrois.

« Le ministère avait la sanction de S. M. le roi Ferdinand V de Hongrie. C'est sur l'appel fait par ce ministère que j'entrai dans les troupes de nouvelle formation. Déjà les régiments impériaux d'origine hongroise, disséminés dans le royaume, avaient prêté serment à cette Constitution dont le maintien était le premier devoir du ministère. Les nouveaux régiments prêtèrent le même serment. Cette Constitution, autant que j'en pouvais juger, était faite pour le bonheur de mon pays, et, à ce titre, me convenait parfaitement. C'était le sentiment le plus naturel qui me portait à la soutenir. Toutes les entreprises que faisaient les races non magyares pour changer la Constitution, par d'autres moyens que les voies parlementaires, me semblaient des crimes de haute trahison.

« En séparant les ministères hongrois, et surtout la guerre et les finances, du siège de la monarchie, n'y avait-il pas à craindre de faire descendre l'Autriche du rang qu'elle occupe parmi les grandes puissances de l'Europe? La Hongrie n'aurait-elle pas dû comprendre que l'importance politique de l'empire est une condition principale de son existence même, et n'aurait-elle pas dû sacrifier une partie de ses conquêtes à la consolidation de l'unité autrichienne? C'étaient là des questions en dehors de ma sphère, et que, pour dire vrai, je ne m'étais jamais posées. »

On comprend qu'un capitaine de milice ne soulève pas d'aussi grands problèmes; mais deux mois plus tard, le capitaine qui s'était fait connaître devant l'ennemi, était devenu général de l'armée du haut Danube. Kossuth, plein de défiance pour les anciens officiers, et qui, comme les représentants de la Convention délégués aux armées, ne croyait qu'aux héros qu'il improvisait, avait fait la fortune de Goergei. Mais si le jeune général était arrivé par la voie révolutionnaire, il ne partageait guère l'enthousiasme de Kossuth pour ces levées en masse, pour ces paysans armés de faux que l'éloquence du tribun envoyait aux camps afin d'écraser révolutionnairement l'ennemi, et ses impressions nous rappellent les souvenirs de la première réquisition. Goergei, habitué à la discipline des armées autrichiennes, fait peu de cas de ces gardes nationales qui n'ont jamais vu le feu, et qui, pleines de confiance avant la bataille, se sauvent au premier coup de canon en criant à la trahison. Plus tard, il leur rendra justice, quand la discipline, en les transformant, leur fera braver la mort. La lettre suivante, dont la gaieté contraste étrangement avec le reste du livre, et nous montre ce qu'était l'homme avant que le malheur l'eût flétri, semble une page détachée des Mémoires de Dumouriez :

« Presbourg, le 21 novembre 1848.

« Cher ami, en attendant que j'aie *ad patres*, je t'écris l'histoire du nouveau don Quichotte. Tu vois en moi le véritable héros du roman.

« Qui n'a jamais vu une armée révolutionnaire n'a

qu'à se promener dans mon camp. C'est là qu'on voit un commandant supérieur avec un état-major où pas un officier n'a quarante ans. C'est là qu'on voit des soldats! mais le vrai soldat rougit de ses camarades. Commander veut dire ici se faire moquer de soi; une réprimande fait crier à l'impertinence, et une punition à la tyrannie. Joins-y le choléra; si l'ennemi faisait son devoir, la farce serait bientôt jouée.

« Mais je ne comprends pas le drôle; il est au moins deux fois plus fort que moi, a des troupes bien dressées, bien habillées, et cependant il n'attaque pas.

« Est-ce finesse chez lui, et aurait-il assez de calcul pour nous réduire par l'inaction? Je ne le crois pas et je soupçonne toute autre chose, en bon allemand : *paura* (la peur). Tant mieux pour nous. Toutes ses patrouilles demandent si l'on a vu nos hussards; mon premier soin sera de leur faire demander si l'on ne voit pas les *honvéds*. Mais les pauvres diables ont peine à se mettre en train, à moins d'un canon dans chaque sac et d'un hussard à droite et à gauche. Cependant patience, la fièvre dure encore; en Hongrie, d'ordinaire, elle ne finit pas en un jour. Qu'elle nous mène au printemps, et nous fêterons le trio Windischgraetz, Jellachich et Hurban.

« J'ai des canons à jeter aux pourceaux; j'écris à Kossuth de ne plus m'en envoyer. Je ne compte pas sur les volontaires; ils se sauvent bravement et me laissent geler dans la boue. Mais je n'ai plus de capsules, et tu n'en as peut-être pas davantage. Ceci devient plaisant. N'y a-t-il donc plus de provisions de capsules belges? Ne penses-tu pas qu'en fin de compte un fusil à pierre vaut toujours mieux qu'un fusil à capsules — sans capsules?

« Quand MM. les commandants de bataillon me demandent des capsules, je leur fais une réponse stéréotype: « Je suis heureux de n'en pas avoir. A quoi bon? « Attaquez à la baïonnette! » O Dieu! les longues figures! »

Avec de pareilles armées les débuts furent aussi tristes que nos premières guerres contre les Prussiens. C'est en étant battus que les honvéds apprirent comment se gagnent les victoires. Quant à Kossuth et au comité de défense nationale, qui avaient compté qu'on arrêterait l'armée autrichienne aux frontières, il leur fallut fuir avec précipitation devant Windischgraetz, et transporter le siège du gouvernement à Debreczin, derrière la Théiss. « Pendant deux mois, dit Goergei avec son âpreté habituelle, croyant impossible de défendre les frontières, ainsi que d'organiser l'armée, si on l'occupait sans cesse à des combats d'avant-postes, j'avais sans cesse recommandé de placer le siège du gouvernement derrière la Théiss, mais Kossuth m'avait toujours repoussé, en jurant que le gouvernement périrait devant Raab, et plus tard devant Pesth; tout d'un coup il s'aperçut que Pesth, pas plus que Raab, n'était la Hongrie, et que le gouvernement pouvait aussi bien mourir à Debreczin ou tout autre part. Qui donc l'avait décidé brusquement à suivre mon conseil? Était-ce la vue prophétique d'un glorieux et prochain avenir? Oh! non, c'était tout simplement (les mots sont en français) *la peur pour sa peau*. »

Dans cette retraite sur Debreczin commencent à paraître les deux partis qui, en divisant la Hongrie, hâteront sa ruine, deux partis personnifiés dans Kossuth

et Goergei, le dernier représentant l'armée, l'autre les hommes politiques, ceux qui veulent une révolution.

L'armée, si on en croit Goergei, n'avait qu'un but, et on le comprend en pensant que le noyau en était formé par des régiments habitués à combattre sous le drapeau autrichien et à le considérer comme le drapeau de la patrie. L'armée voulait la Constitution de 1848, accordée par Ferdinand V, et à laquelle elle avait prêté serment. Dans une déclaration rédigée par Goergei à Waizen, au moment de la retraite, l'armée déclarait s'opposer à toute tentative républicaine, et ne vouloir obéir qu'au ministre constitutionnel. Sa politique était celle de Bathyani, une politique hongroise, et rien de plus.

Kossuth était dans des idées bien différentes; se séparer de l'empire, faire de la Hongrie un État indépendant, et pour cela mettre en feu, s'il le fallait, la Pologne et l'Autriche, et fonder la liberté de son pays sur la ruine universelle, telle était sa pensée secrète et son ambition. Le premier pas dans cette voie, la réponse à la proclamation de Waizen fut l'appel des généraux polonais Bem et Dembinski, et la nomination du dernier au commandement supérieur de l'armée. Politique désastreuse, quel que fût le mérite du général; car, d'une part, c'était inquiéter la Russie et provoquer une intervention écrasante; de l'autre, c'était blesser dans son orgueil national le peuple qui porte ce sentiment au plus haut degré de vivacité. Goergei vit dans l'élection de Dembinski une trahison, et l'armée du haut Danube raisonna comme son général.

« L'armée royale et constitutionnelle de Hongrie, dit-il

avec amertume, l'armée du haut Danube, devait se fondre dans l'armée hongroise et polonaise de la révolution, afin qu'*Octave* Kossuth pût sans être gêné jouer au triumvirat en miniature avec *Antoine* Bem et *Léopide* Dembinski. » C'est dans de pareilles dispositions qu'avec des troupes improvisées et des généraux de la veille on attendait l'armée régulière de Windischgraetz.

II.

3 juillet 1852.

Ce fut à Kapolna, près d'Erlau, que les Autrichiens et les Hongrois en vinrent aux mains. La bataille, qui dura deux jours et fut soutenue de part et d'autre avec acharnement, se termina par la retraite en bon ordre de l'armée magyare, qui mit de nouveau la Théiss entre elle et l'ennemi. Si l'on en croit Dembinski, l'affaire fut perdue par le mauvais vouloir de Goergei, qui, pour discréditer et compromettre un rival, laissa le général Schlick faire sa jonction avec Windischgraetz. Goergei prétend au contraire (et c'est aux militaires qu'appartient cette question) que si sa division n'eut pas l'honneur de la journée, la faute en fut à l'incertitude des ordres de Dembinski, et plus encore aux efforts des impériaux, qui avaient pour eux la supériorité du nombre et de l'artillerie, et que commandait le plus habile et le plus résolu des officiers autrichiens, le comte Schlick.

La retraite était à peine commencée que déjà les troupes s'agitaient et refusaient d'obéir au *Polonais*. Le septième corps, l'ancienne armée de Goergei, re-

demande son chef par la bouche du colonel Klapka ; l'état-major des autres divisions s'associe à la rébellion, et, chose étrange, et qui nous montre en Hongrie ce même esprit d'insubordination qui a toujours perdu la Pologne, l'insurrection ne surprend personne et marche régulièrement. Les officiers se réunissent pour délibérer, et on appelle à l'assemblée le commissaire de la diète, Szemere, pour éviter, dit naïvement Goergei, *jusqu'à l'apparence d'une conspiration contre le gouvernement.*

Szemere, docile aux désirs de l'armée, suspend aussitôt Dembinski ; quant à Kossuth, il n'était pas homme à résister davantage au nombre et à l'opinion. Toute sa politique, en abandonnant le général qu'il avait appelé du dehors, fut de le remplacer par un homme moins populaire que Goergei, et par conséquent moins redoutable. Il choisit le général Vetter ; mais une maladie grave força bientôt le nouveau chef à se retirer, et Goergei prit enfin, par droit d'ancienneté, ce commandement, objet de toute son ambition.

La situation était des plus graves : la moitié du pays perdue ; Pesth, la capitale, au pouvoir de l'ennemi ; l'armée en retraite et découragée. Windischgraetz écrivait à Vienne que la rébellion était dissipée, et le ministre autrichien, partageant ces illusions, se croyait désormais assez fort pour en finir avec la Hongrie et sa Constitution maudite. Une ordonnance prononçait la dissolution de la diète, tandis qu'une Charte constitutionnelle, octroyée le 4 mars à tout l'empire, réduisait la Hongrie au rang de province,

la divisait, et abolissait tous ses privilèges. Enfin, et pour comble de misères, c'était à Jellachich, nommé *alter ego* de l'empereur, qu'on livrait le royaume, comme on eût fait d'une terre conquise. Il ne restait plus aux Magyars, pour dernière honte, qu'à plier sous le joug du Croate.

C'est là que commence la gloire de Goergei et de ses braves compagnons d'armes, Aulich, Damianich et Klapka. La campagne d'avril 1849 rappelle nos exploits de 1796. C'est le 30 mars que Goergei prend le commandement, quand tout est perdu. Un mois après, la Hongrie est délivrée de ses ennemis, Komorn débloquée, le Danube franchi, Vienne menacée. Ce sont là les grandes journées de la révolution, celles où il fut permis de tout espérer, où il eût été beau de mourir. L'armée avait fait son devoir ; c'était maintenant à Kossuth à terminer une œuvre si vaillamment commencée. Ce fut lui qui perdit tout par une politique impossible. Que fit-il ? Je laisse parler le général ; il y a dans son récit un accent de vérité que je craindrais d'affaiblir :

« La victoire d'Isaszeg devait être malheureusement pour la Hongrie le point culminant de sa grandeur. Ainsi le voulut Kossuth !

« Ce fut le 7 avril, quelques heures après notre entrée, qu'il arriva à Godollo avec sa suite. Il parut satisfait de ce qu'avait fait l'armée, et parla longuement et bien de l'éternelle reconnaissance de la nation.

« Au bout de quelque temps, il m'appela dans son appartement pour me parler en tête-à-tête. C'est alors que

pour la première fois je fus mis dans la confiance de sa politique.

« Le moment est venu, me dit-il, de répondre à la
« Charte octroyée du 4 mars, en séparant la Hongrie de
« l'Autriche. La longanimité de la nation est à bout. Si la
« Hongrie veut se montrer digne de la liberté, elle ne
« doit pas se contenter de repousser les prétentions im-
« périales, elle y doit répondre par de justes représailles.
« Les peuples de l'Europe jugeront de ce que vaut la
« Hongrie par sa réponse à la Charte octroyée; *leur sym-
« pathie dépend de ce jugement.* L'Angleterre, la France,
« l'Italie, la Turquie, l'Allemagne même, sans en excepter
« l'Autriche, n'attendent que la déclaration d'indépen-
« dance pour venir à notre secours avec d'autant plus
« d'énergie qu'elles ont tardé plus longtemps. Nos frères
« les Polonais, si rudement éprouvés par la servitude,
« suivront notre exemple. Réunis, nous trouverons un
« allié dans la Porte, que la politique de la Russie et de
« l'Autriche a si gravement blessée dans ses intérêts. La
« liberté de l'Europe tient à la nôtre. Si nous sommes
« vainqueurs, il y aura autant de levées de boucliers
« contre des gouvernements odieux qu'il y a de peuples
« asservis.

« Notre triomphe est sûr, continua-t-il; mais il ne
« faut pas songer à nous seuls. Nous pouvons et nous de-
« vons combattre et vaincre pour la liberté de tous ceux
« qui désirent notre succès. Nos paroles doivent précéder
« nos actions; notre cri de victoire doit devancer un
« triomphe certain pour annoncer à tous les peuples as-
« servis l'approche de la délivrance, afin qu'ils soient
« éveillés et prêts, et qu'ils ne laissent point passer
« l'heure du salut dans un assoupissement funeste, afin

« que nos ennemis communs n'aient pas encore une fois
« le temps de s'entendre, de s'unir et de se fortifier. Nous
« ne devons pas nous taire, maintenant que la Charte
« octroyée a mis notre existence en question. Notre silence
« serait une reconnaissance tacite de cet acte; le fruit de
« toutes nos victoires serait perdu! Il faut donc nous dé-
« clarer! Une déclaration telle que je l'entends ranimera
« le sentiment national, coupera toute retraite à ces
« hommes indécis qui paralysent la diète et le pays, fera
« taire les intérêts de parti en présence d'un but pro-
« chain, d'un but supérieur, et ainsi facilitera et hâtera
« une victoire assurée.

« — Tout ceci, répondis-je, n'est pas clair pour moi.
« Ce ne sont pas des mots qui affranchiront la patrie,
« mais seulement des actions. Ces actions, pas un bras
« ne se lèvera en dehors de la Hongrie pour les exécuter,
« mais on lèvera des armées pour qu'elles ne s'exécutent
« pas. Et quand la Hongrie serait assez forte par elle-
« même pour se séparer aujourd'hui de l'Autriche, ne
« sera-t-elle pas toujours trop faible pour se maintenir
« indépendante dans ce voisinage près duquel la Porte,
« malgré une position bien plus favorable, n'existe ce-
« pendant que par grâce? Nous venons de battre l'ennemi
« à coups redoublés, cela est vrai; mais nous ne l'avons
« pu faire qu'avec un effort extrême. Ce qui nous a sou-
« tenus, *c'est le sentiment de notre droit. La Hongrie
« séparée de l'Autriche, notre cause n'est plus juste :*
« ce n'est plus un combat pour la loi, c'est un combat
« contre elle; ce n'est plus une défense nécessaire, c'est
« une attaque contre l'existence même de la monarchie
« autrichienne. Et quand nous aurons blessé mortelle-
« ment des milliards d'intérêts anciens et de sympathies

« respectables, quand nous aurons conjuré sur notre patrie toutes les suites désastreuses d'une révolution que les circonstances ne commandent pas, poussé au parjure et abattu moralement les anciennes troupes, qui sont le cœur de notre armée, chaque jour nous affaiblira davantage, tandis que nos ennemis trouveront dans les États voisins des alliés naturels *contre nous*, les destructeurs de l'équilibre européen.

« Nous ne devons pas accepter en silence la Charte octroyée ? D'accord ; mais est-ce une acceptation silencieuse que nous avons faite jusqu'ici ? Pouvions-nous mieux répondre à l'acte du 4 mars ? Je ne puis pas décider ce qui plaît aux peuples de l'Europe ; mais ce que je vois clairement, c'est que le moindre succès sur le champ de bataille nous donne plus de profit et plus d'honneur que la plus pompeuse déclaration. La meilleure réponse aux chimères des ministres viennois, ce sont les victoires que nous avons gagnées au nom de Ferdinand, notre roi légitime, et de la Constitution qu'il a sanctionnée. »

« Kossuth me demanda, d'un air de doute, si je croyais vraiment que les anciennes troupes fussent aussi sérieusement attachées à Ferdinand V et à la Constitution de 1846.

« Hé quoi ! lui dis-je, n'avez-vous pas vu que, lors de l'abandon de Pesth, ma proclamation de Waizen a été le seul moyen de retenir au service de la Hongrie, qui leur doit la victoire, ceux qui voulaient se rendre dans le camp impérial ? Qui a amené les déclarations contre Dembinski faites sans mon aveu et sans que j'en eusse connaissance, sinon la crainte qu'avaient les soldats de perdre en moi le chef qui respecte le serment qu'ils ont

« prêté au drapeau ? J'ai partagé avec eux peines et plaisirs. Je connais leurs sentiments. Si le roi Ferdinand V était là devant nous, je l'inviterais sans inquiétude à me suivre dans le camp, sans armes et sans gardes, pour y recevoir les hommages de l'armée ; soyez sûr qu'il n'y a pas un soldat qui s'y refuserait. »

« Kossuth, peu édifié, à ce qu'il me parut, de mon défaut d'enthousiasme pour ses idées politiques, rompit brusquement l'entretien et ne dit plus un seul mot devant moi de la séparation de la Hongrie et de l'Autriche. »

Les conseils de Goergei étaient sages et ses craintes prophétiques ; il voyait clair dans la situation, car il avait l'expérience que donne la guerre. Quand on est sans cesse aux prises avec les événements, on sait qu'il faut compter avec les choses et les hommes, et on ne se paye pas de mots. Mais Kossuth n'était pas un soldat, c'était un orateur, un tribun, un de ces personnages que l'imagination domine, et qui, tout entiers aux impressions du moment, ne croient vrai que ce qu'ils sentent, et s'étourdissent au bruit même de leur parole. Pour ces hommes-là, si dangereux en temps de révolution, et malheureusement si communs, parler, c'est agir ; gouverner, c'est charmer le peuple avec des mots sonores, c'est exalter sa passion, c'est lui verser à pleine coupe cette ivresse qu'on partage avec lui sans penser aux remords et aux déceptions du réveil. Kossuth, mal accueilli par Goergei, allait demander à la diète un triomphe plus aisé. Il transporta toute l'assemblée en lui décrivant avec une chaleur extrême les victoires de l'armée qu'il avait suivies de ses propres yeux, et, mettant en parallèle l'impuissance de l'Au-

triche et l'effort héroïque des Magyars, il demanda que la Hongrie, avec toutes ses provinces, fût remise en possession de ses droits naturels, de son inaliénable indépendance, tandis que la maison de Habsbourg-Lorraine serait punie de son parjure par une déchéance solennelle à la face de Dieu et du monde. Sa proposition fut votée par acclamation.

Surexciter le sentiment national, entraîner une assemblée qu'enivre le succès, conquérir les applaudissements d'un jour, c'était pour l'éloquence de Kossuth une œuvre aussi facile que séduisante; mais quand un homme prend sur sa tête les destinées d'une nation, on peut, sans être exigeant, demander qu'il songe au lendemain, et l'orateur, emporté par la furie de sa parole, avait oublié qu'à son discours il manquait une conclusion. Il ne suffisait pas de renverser la maison d'Autriche, il fallait la remplacer, faire de la Hongrie ou une monarchie nouvelle ou une république. Dans l'état des esprits, on ne pouvait ni l'un ni l'autre; prendre parti, c'était jeter dans le pays et dans l'armée un germe de division et de guerre civile. On *réserva* donc la forme de gouvernement, c'est-à-dire qu'après avoir blessé mortellement l'Autriche et provoqué l'intervention russe, qu'après avoir semé partout l'inquiétude et le mécontentement, on livrait là Hongrie à ce dieu des révolutions qu'on nomme l'inconnu, et tout cela pour aboutir à la dictature provisoire de Kossuth!

Aussitôt élu, le premier soin du libérateur fut de composer un ministère, et, par une politique plus conciliante que raisonnable, il y réunit des représen-

tants de tous les partis. Szemere, choisi pour président du conseil, lut à la diète le programme de la nouvelle administration qu'il qualifia de *révolutionnaire-démocratique-républicaine*, titre un peu aventuré quand on songe que Goergei allait devenir ministre. Kossuth, effrayé d'une popularité qui menaçait la sienne, obligé d'ailleurs de compter avec des soldats victorieux, avait cru qu'il désarmerait un rival possible en donnant au général le ministère de la guerre, tout en lui laissant le commandement. Goergei se trouvait ainsi l'homme le plus considérable de la Hongrie après le dictateur.

Quelle fut alors sa conduite? C'est ce qu'il explique et ce qu'il entreprend de justifier dans ses Mémoires. Hostile au parti de la séparation représenté par Kossuth et les généraux polonais, Goergei, en arrivant au ministère, ne change point d'idées et poursuit une politique qui n'est pas celle du libérateur. Tandis que ce dernier reçoit des adresses et prononce, au milieu des applaudissements populaires, des discours qui ne concluent pas; tandis que Szemere, le seul républicain de la Hongrie, si l'on en croit Goergei, pousse bravement à la république un pays qui n'en veut pas, le général cherche le moyen de terminer la guerre par une paix honorable. C'est là ce qu'on a nommé sa trahison; mais il faut y regarder à deux fois avant de prononcer une pareille accusation. Goergei n'a point vendu sa patrie à l'Autriche et n'a jamais traité avec l'étranger: c'est de son armée seule et de la victoire qu'il a toujours attendu le salut de la Hongrie. Tout son crime, si c'en est un, c'est que jamais il n'a voulu prendre une part active à la politique de Kossuth et

qu'il l'a souvent contrariée dans la diète et dans l'opinion. Mais est-ce bien là ce qu'on appelle trahison ? Sans doute, dans une situation régulière, quand le ministre est un subordonné, l'exécuteur d'une volonté qui n'est pas la sienne, suivre sa pensée particulière serait coupable ; mais en est-il de même dans ces gouvernements de hasard que forment, au lendemain d'une révolution, des partis opposés et jaloux, fortuitement réunis pendant une de ces trêves momentanées qui suivent toujours les grandes secousses ? Rappelons-nous 1848 et le gouvernement provisoire si profondément divisé. Chacun de ses membres servait à sa façon et suivant ses idées ce qu'il croyait l'intérêt de la France. Où étaient les traîtres ? Et quand chacun a le même droit, ou, pour mieux dire, quand le seul droit c'est le fait, où placer la trahison ? Goergei, représentant l'armée et soutenu par elle, se croyait tout aussi autorisé que Kossuth à prendre en main la cause de la patrie et à achever ce qu'il avait si bien commencé. Avant de le condamner, il faut oublier l'histoire des révolutions.

La politique de Goergei, honorable dans son but et dans ses moyens, reposait sur une juste appréciation des choses. Suivant le général, à Vienne comme à Debreczin, on avait fait des deux parts une folie. Une Autriche unitaire, une Hongrie indépendante, c'étaient des rêveries indignes de gens sérieux. Il était évident que sans une intervention étrangère qui mettrait l'Europe en feu, jamais la Hongrie ne forcerait l'Autriche à lâcher sa plus belle province, et on était assez près de la victoire d'Isaszeg pour avoir droit de penser que,

sans le secours de la Russie, l'Autriche ne viendrait pas à bout de la Hongrie. Ainsi, on s'épuisait dans une lutte insensée, et pourquoi, pour un résultat chimérique. L'Autriche victorieuse ferait-elle un empire unitaire avec des races italiennes, allemandes, slaves, magyares, roumaines ? C'était impossible, et le temps a prononcé sur de pareils projets. La Hongrie écrasée, il a fallu néanmoins abolir une Constitution impraticable ; on en est à chercher encore quel gouvernement convient aux Magyars. Et, d'un autre côté, quoi de moins raisonnable que de faire une Belgique entre l'Autriche et la Russie, au milieu de races jalouses et toujours prêtes à se soulever au nom de leur nationalité menacée ? Les amis même de Kossuth se riaient de son rêve. Ce qu'ils poursuivaient, ce n'était pas l'indépendance de la Hongrie, c'était la révolution de l'Europe.

Goergei croyait qu'à Vienne on était aussi clairvoyant que lui, et qu'on désirait en finir ; il croyait aussi (et l'avenir dira s'il avait tort) que la plus grande faute que pût commettre l'Autriche, c'était d'avouer sa faiblesse et son impuissance en appelant à son secours un auxiliaire comme la Russie. En pareil cas, qu'y avait-il de mieux à faire pour les deux peuples que de transiger sur le pied de la Constitution de 1848 modifiée, de sauver la nationalité de la Hongrie et son indépendance administrative, en gardant à l'Autriche un royaume qui fait sa force et sa grandeur ? Jouer le rôle de médiateur, telle était l'ambition de Goergei. Elle est assez belle pour qu'il puisse l'avouer.

Quel était le moyen d'amener cette transaction qui

était dans l'intérêt et dans le vœu du pays ? Suivant Goergei, il n'y en avait qu'un, la victoire. Il fallait marcher sur Vienne avant que fût décidée l'intervention russe, dont on commençait à parler, frapper coup sur coup, et profiter de la surprise et de l'effroi du gouvernement autrichien pour lui proposer sans faiblesse une paix honorable et qu'il pût accepter. Cette politique décidée était du goût de tous les partis ; Kossuth et Goergei étaient d'accord pour aller chercher à Vienne l'indépendance ou le salut de la Hongrie. C'est le lendemain du combat qu'on se serait divisé. Malheureusement on perdit devant Bude un temps précieux ; et quand, après un siège de dix-sept jours, on reprit l'offensive, on vit bientôt qu'on avait fait trop bon marché de l'Autriche. On trouva devant soi une armée nouvelle qui, du 16 au 20 juin, fit éprouver à ses ennemis des pertes considérables. Ainsi la guerre recommençait, et avec des chances défavorables pour la Hongrie, quand tout à coup on apprit l'entrée des Russes. C'était la ruine des illusions de Kossuth et des espérances de Goergei. En face de l'invasion russe, une demande de paix n'était plus que l'aveu de la défaite et une inutile humiliation.

Kossuth perdit la tête ; toutes ses mesures sont d'un homme désespéré. Il fit prêcher la croisade religieuse contre les Russes ; ce n'était plus simplement l'indépendance de la patrie, c'était la foi de leurs pères que les Hongrois devaient défendre au prix de leur vie. De la part d'un protestant, c'était chose singulière que ce recours aux processions, aux prières solennelles, au transport des reliques, aux cérémonies d'un culte

qui n'était pas le sien ; c'était en outre une faute politique ; car, outre que la religion n'était pas menacée, cet appel à des moyens extrêmes chez un peuple médiocrement enthousiaste ne pouvait qu'affaiblir une énergie plus nécessaire que jamais. En même temps, Kossuth ordonnait de traiter la Hongrie comme Louvois avait fait du Palatinat. Détruire les provisions, enlever les troupeaux, incendier les villages, faire de la Hongrie un désert où l'ennemi sans ressources mourût de misère et de faim, tel était l'ordre du dictateur, politique atroce même à l'endroit d'un ennemi, et qui serait abominable quand il s'agit du peuple qu'on gouverne, si par la force des choses de pareilles mesures n'étaient impossibles et ridicules.

Goergei, au contraire, avec une résolution qui ne l'abandonna jamais, proposa un plan audacieux, mais dont la hardiesse même pouvait faire le succès. Avec une armée divisée en plusieurs corps et qui ne dépassa jamais cent trente mille hommes mal équipés et mal approvisionnés, on ne pouvait venir à bout des Austro-Russes, qui réunis formaient deux cent soixante-quinze mille hommes avec six cents pièces de canon et des ressources infinies. Sauver la Hongrie par ses seules forces était impossible ; compter sur l'intervention de l'Angleterre et de la France, c'était une chimère dont Kossuth seul pouvait se bercer. Il n'y avait qu'un parti à prendre : c'est que le gouvernement, se joignant à l'armée, tandis qu'on amuserait les Russes par des offres de paix, on allât jouer son va-tout sur la rive droite du Danube. Vainqueur, on effrayait Vienne menacée ; vaincu, on s'était vengé

encore une fois du seul et véritable ennemi de la Hongrie.

Ce plan hardi, et qui certes n'était pas d'un traître, Goergei en commença l'exécution; mais tandis qu'il se battait avec plus de courage que de bonheur, et qu'il était blessé grièvement devant Komorn, Kossuth, qui n'avait pas voulu se rendre dans la forteresse, essayait de renverser le général et de le remplacer par Dembinski. La guerre à outrance l'effrayait. Traîner en longueur lui semblait un parti préférable, car il espérait toujours l'intervention; et enfin, Goergei le dit très-nettement, il tenait d'autant plus à rester au delà de la Theiss, qu'il voulait garder ses communications avec la Turquie, le seul abri possible au moment d'un désastre prévu.

A la nouvelle du remplacement de Goergei, l'armée, toujours fidèle à son chef, se prononce avec une telle énergie, que Kossuth est obligé de céder encore une fois. La diète, où le parti de la paix commence à lever la tête, demande qu'on donne au général le commandement de toutes les forces hongroises. C'est à lui que les Russes s'adressent avec une faveur si marquée, que les malheureux Hongrois se flattent que l'empereur de Russie ne voudra pas les écraser, et que ce tout-puissant médiateur leur obtiendra de l'Autriche une paix honorable. Le règne de Kossuth est passé. On sent que s'il y a encore pour la Hongrie l'espoir d'un arrangement possible, cet espoir repose tout entier sur Goergei.

C'est alors, si l'on en croit le général à qui je laisse toute la responsabilité de son récit, que se passe une

des scènes les plus tristes de la révolution. Trompé dans les espérances qu'il avait mises en Bem et en Dembinski que la fortune venait aussi d'abandonner, trop certain de la supériorité des Russes pour ne pas lire dans l'avenir, poussé par l'opinion à faire la paix, jaloux de la popularité croissante de Goergei, Kossuth se persuade qu'il lui est possible de traiter avec la Russie, et d'entraîner l'empereur Nicolas à trahir par intérêt l'allié qu'il est venu secourir.

« Kossuth, dit Goergei avec son ironie habituelle, Kossuth, secondé par Szemere, résolu de s'emparer des négociations avec la Russie, et, à toute extrémité, de sacrifier la couronne même de saint Étienne. Car c'était seulement en offrant plus que moi, qui n'avais pas en ma possession la couronne de saint Étienne, qu'ils espéraient décider les Russes à traiter de préférence avec eux.

« Qu'avait-il à risquer en traitant, l'homme du *gouvernement réservé*? Pas même un principe. Son nom le dit assez. Et quant à rendre la Hongrie indépendante de l'Autriche, on pouvait être sûr qu'aussi longtemps qu'elle serait dans la main de la Russie, personne n'y toucherait.

« Quant au parti républicain, il ne pouvait que gagner à une réunion qui ouvrait à sa propagande le vaste empire de la Russie¹. »

Ce fut, toujours suivant Goergei, le ministre Szemere qui écrivit en ce sens au prince Paskiewitch une lettre qui fut portée par le général Poeltemberg. Si le fait est

1. Voy. la note A, p. 123.

vrai, si Kossuth était de moitié dans cette tentative que le général trouvait ridicule, et qu'on pourrait qualifier plus durement, il nous semble qu'il a perdu le droit d'être sévère avec personne. Quel patriote, quel ami de la liberté que cet homme qui menait la Hongrie à la république par le chemin qui finit à la Sibérie!

La réponse de la Russie fut aussi nette que dédaigneuse. La voici; elle est en français dans les Mémoires de Goergei :

« Monsieur le général, j'ai fait parvenir à la connaissance de M. le maréchal prince de Varsovie l'arrivée du baron Pœltemberg, comme parlementaire, à mon corps d'armée. S. A. me charge de vous informer, monsieur, que la destination de son armée est uniquement de combattre, et que si vous désirez traiter de votre soumission à votre souverain légitime, il faut que vous vous adressiez au commandant en chef de l'armée autrichienne, qui probablement a les pleins pouvoirs nécessaires à cet effet.

« Recevez, etc.

« Le comte THÉODORE RUDIGER. »

C'était la fin du rêve. La dernière heure de la Hongrie avait sonné. Quand le parlementaire revint au camp, Kossuth était parti, après avoir déclaré dans une éloquente proclamation qu'il abdiquait un pouvoir qui ne pouvait plus servir au pays, et que, dans une situation où il n'était plus permis d'espérer le succès, c'était au général Goergei qu'il remettait les destinées de sa malheureuse patrie.

Quel parti restait-il à prendre? Ce qu'on nommait

l'armée de Goergei se composait de vingt-huit mille hommes, usés par les fatigues et les combats, démoralisés par la défaite et le sentiment de leur impuissance. Continuer la guerre sans argent, sans provisions, sans ressources, en vivant de réquisitions dans son propre pays, c'était achever la ruine de la Hongrie sans chance possible de succès; il fallait donc ou fuir en Turquie comme Kossuth, ou se livrer sans conditions. Les Russes n'en acceptaient point. Le commandant de l'armée autrichienne, le général Haynau, était un de ces hommes auxquels on n'en demande pas.

Goergei ne voulait pas fuir, quoique la retraite lui fût aussi facile qu'à Kossuth. Il avait, disait-il, peu de goût pour aller partager avec l'émigration polonaise la pitié de l'Europe sentimentale. Sortir du territoire, c'était pour lui un déshonneur; c'était renier la cause nationale qu'il avait défendue de son sang.

Ses plus hardis lieutenants, Aulich et Damianich, furent de son avis, et le brave Czany, collègue de Goergei dans le ministère, vint se joindre à l'armée, en déclarant qu'il n'avait pas besoin de sauver sa vie, s'il ne pouvait plus la consacrer au service de son pays. Pour tous ces hommes que possédait l'amour de la patrie, la mort même valait mieux que l'exil.

La reddition pure et simple fut donc résolue dans un conseil de guerre, où tous les généraux furent appelés. Goergei n'y voulut point assister, pour laisser toute liberté aux opinions. En même temps, et comme une dernière protestation contre la conduite de l'Autriche et les violences du général Haynau, on décida qu'on ne se rendrait qu'à la Russie. C'est à l'ambition

du czar que la Hongrie écrasée remettait le soin de sa vengeance à venir.

« C'est le 13 août, dit le général, que les restes épuisés de l'armée hongroise quittèrent leur dernier campement.

« Quand nous arrivâmes près des troupes russes, un groupe de cavaliers s'en détacha, et un d'eux s'avança seul au-devant de nous.

« Mon escorte s'arrêta, je m'approchai et je saluai en me nommant, car je supposais que j'étais devant le commandant russe, le comte Rudiger. C'était lui. Il parut touché du noble désir d'alléger ce qu'il y avait d'écrasant dans ma situation, car ses premiers mots furent qu'il approuvait et qu'il honorait les motifs qui nous faisaient renoncer volontairement à continuer la guerre, et pour confirmer ses paroles, il me tendit sa main droite. Un cri involontaire échappé à mes compagnons montra combien ils étaient sensibles à cette preuve d'estime donnée par le vainqueur à leur malheureux chef.

« Après avoir recommandé au général Rudiger les membres du gouvernement provisoire et de la diète qui étaient venus se joindre volontairement à l'armée, il ne me restait plus qu'à achever la reddition. Déjà la tête de l'armée hongroise approchait; mais une chaleur écrasante, un ciel brûlant, un air lourd ralentirent extraordinairement la marche des troupes, et quand les dernières divisions passèrent le pont du Canal, le soleil était déjà au-dessous de l'horizon.

« C'est ainsi que le 13 août 1849, à l'heure du crépuscule, le comte Rudiger, général russe, passa la revue des troupes hongroises que je commandais. Mais la cavalerie était à pied et avait suspendu le sabre au pommeau

de la selle; les fusils de l'infanterie étaient en faisceaux, les carons serrés l'un contre l'autre et sans canonniers, les drapeaux et les étendards gisaient là sans défense devant les rangs désarmés! »

Ainsi finit ce triste drame. Le czar étend sur Goergei une main protectrice; le reste des généraux est livré à l'Autriche. On sait comment Haynau, suivant une politique où la vengeance avait plus de part que la justice, se fit le bourreau de ces braves gens, dont le crime avait été de préférer le drapeau hongrois au drapeau impérial. Je ne veux point remuer ces déplorable souvenirs. Deux mots du jeune empereur, *pardonne et oublie*, ont fait tressaillir tous les cœurs; puisse-t-il rester fidèle à cette sainte devise, et, roi de Hongrie, aimer et ménager une nation vaillante et digne de la liberté, qui plus d'une fois a sauvé le trône de ses ancêtres, et qui peut servir encore de boulevard à l'Autriche si jamais les alliés de la veille devenaient les ennemis du lendemain.

On voit quel est l'intérêt des *Mémoires* de Goergei. C'est une page où l'on peut étudier non-seulement les événements de la Hongrie, mais cette contagion révolutionnaire qui, en 1848 et 1849, a couvert l'Europe comme un nuage et flétri partout dans sa fleur ce germe de liberté que trente ans de paix avaient fait naître, et qui promettait à la civilisation une belle et prochaine moisson. Écrit avec la rudesse, mais aussi avec l'esprit et la finesse du soldat, ce livre est une accusation d'autant plus redoutable pour Kossuth que s'il le peint comme un héros de théâtre, il n'en fait pas

du moins un traître de mélodrame; il montre simplement où vont les peuples, quand ils se laissent entraîner à la poursuite de l'impossible par ces imaginations brillantes, faites pour l'éloquence ou la poésie, mais non pas pour le dur et sérieux métier du gouvernement. L'opinion a été jusqu'à présent trop sévère pour Goergei pour qu'il n'eût pas le droit d'en appeler à ce tribunal et d'y citer son accusateur. Sa voix sera-t-elle écoutée! Il est permis de l'espérer. Le temps, qui rend justice à tous, a dissipé des gloires plus éclatantes que celles du libérateur, et Kossuth a peut-être déjà fait plus que personne pour la défense et la justification de son rival. Quand on voit l'attitude qu'il a prise dans son exil, quand on suit à Marseille, en Angleterre, en Amérique, l'apôtre de la révolution, on reconnaît trop bien dans tous ses discours le personnage des *Mémoires* pour douter de la véracité du général, et on est tenté de dire avec lui que s'il est un homme qui, sans le savoir et sans le vouloir, a compromis le bon droit de la Hongrie, ruiné des espérances légitimes et joué le jeu de l'Autriche, cet homme, ce n'est pas Goergei, c'est Kossuth.

NOTE (A).

Les allégations du général Goergei, reproduites dans ces articles, ont provoqué deux réclamations : l'une du général Dembinski, l'autre de M. Szemere, toutes deux insérées dans le *Journal des Débats*, du 7 juillet 1852. Suivant le général Dembinski, il est faux que la situation fût déplorable au moment où il a quitté le commandement; et c'est à la révolte de Goergei que l'armée autrichienne doit d'avoir échappé à une destruction totale. Le seul reproche que je mérite, ajoute M. Dembinski, c'est de n'avoir pas livré Goergei au jugement d'une cour martiale. Le général annonce que la publication prochaine de ses *Mémoires*, qui sont achevés depuis deux ans, justifiera toutes ses assertions. Il y a là une question militaire qu'il ne nous appartient pas de juger; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous n'avions fait qu'un choix bien modéré parmi les accusations que Goergei porte contre le général polonais.

La seconde lettre, celle de M. Szemere, est beaucoup plus importante; M. Szemere renvoie à Goergei le singulier projet de proposer la couronne de Hongrie à l'empereur Nicolas; mais en même temps il avoue que Kossuth a partagé cette idée. En ce point du moins il reconnaît que Goergei a dit vrai. Voici la lettre de M. Szemere, ce n'est pas la pièce la moins curieuse du jugement que l'histoire prononcera sur le dictateur de la Hongrie :

« Monsieur,

* Dans l'article qui a paru récemment dans votre journal et dans lequel vous rendez compte de l'ouvrage de M. Goergei, vous citez un passage de ce livre où il est dit que c'est moi qui ai offert la couronne de Hongrie à l'empereur de Russie. Pour mon compte un simple et formel démenti me suffirait, si ce n'était pas justement le contraire qui était la vérité. M. Goergei fut le premier et le seul dans

toute la Hongrie auprès duquel le général en chef fit quelques démarches, et ce fut lui qui le *premier*, en Hongrie, répondit à ces démarches par l'offre d'une couronne.

« Dans la correspondance de M. Goergei envoyée au gouvernement, qui s'était alors déjà retiré à Szegedin, se trouve dans sa lettre adressée au maréchal Paskiewitch le passage suivant : « 4° Dans l'intérêt et dans le but d'une pacification possible à effectuer pour le royaume de Hongrie, j'ai communiqué mes idées sur la manière dont cela pourrait se faire *entre quatre yeux* à M. le capitaine Kotsla-*roff*. » Et à ce passage de sa lettre M. Goergei écrivit de sa propre main l'annotation suivante : « Qu'il serve à l'éclaircissement et à la considération du gouvernement que la communication secrète dont il est fait mention dans le quatrième paragraphe consiste dans ce que la Hongrie *réduite aux abois* préférerait accepter *pour son roi un prince russe* plutôt qu'un prince autrichien, et que Paskiewitch se mette en rapport à ce sujet avec le gouvernement hongrois. — Arthur Goergei. » Ce n'est qu'après que M. Goergei avait ainsi entamé la négociation que le comte Casimir Batthiany et moi nous fûmes envoyés pour entrer en pourparlers avec le commandant russe, et c'est comme envoyés diplomatiques que nous nous adressâmes au maréchal Paskiewitch; mais *nous n'offrimes jamais la couronne*, quoique M. Goergei nous *pressât de le faire* en disant que sans cette offre toute négociation serait vaine.

« Du reste il est incontestablement vrai que M. Kossuth entra dans l'idée de pacification telle qu'elle fut posée par M. Goergei, et qu'il voulut la faire insérer dans nos instructions; mais la majorité des membres n'y consentit point, et nous refusâmes aussi de nous charger de cette mission si elle était ainsi conçue. Il est vrai aussi qu'à Arad, le 9 août, en notre absence, M. Kossuth et M. Goergei s'unirent pour faire prévaloir cette idée dans le conseil des ministres, qui eut lieu avant que M. Batthiany et moi nous fussions revenus à Arad. Quel qu'en fût le motif, il est certain que M. Goergei fut presque le seul qui parut incliner vers la domination russe, et il en a fourni la preuve lui-même lorsqu'il a fait déposer les armes à son armée devant l'armée russe, en dépit du sentiment général qui s'éleva contre une pareille résolution. Offrir la couronne de Hongrie aux Russes, ce ne pouvait être que l'œuvre d'un homme arrivé aux dernières limites du désespoir tel que M. Kossuth, ou d'un homme sans principes tel que M. Goergei. Nous, c'est-à-dire moi, et je crois pouvoir en dire autant du comte Batthiany, nous n'avions aucune confiance, il est vrai, en l'Autriche, mais nous en avions encore moins en la Russie.

« B. SZEMERE,

« ancien ministre de Hongrie.

« Paris, le 4 juillet 1852. »

LES SERBES ¹.

I.

11 mars 1853.

Les événements du Monténégro ont naturellement ramené l'attention non-seulement sur cette poignée d'hommes qui, réfugiée dans ses rochers comme dans un nid d'aigle, défend son indépendance avec une indomptable énergie, mais aussi sur toutes ces provinces slaves qui, longtemps opprimées par les Turcs, se lassent de leur servitude, et demandent ce qui est de droit naturel et ce qu'on ne peut leur disputer sans tyrannie, un gouvernement qui respecte leur nationalité, leur religion, leur liberté. Parmi ces peuples divers qui s'éveillent à la vie politique, et qui s'efforcent d'entrer dans le grand courant de civilisation qui entraîne le reste de l'Europe, le plus considérable en nombre, et non certes le moins intéressant, c'est le peuple serbe, ce qui ne comprend pas seulement le million d'hommes qui vit à peu près indépendant,

1. *Die Gesänge der Serben*, von Siegfried Kapper. Leipzig, 1852. — *Furst Lazar, epische Dichtung nach serbischen Sagen und Heldengesängen*, von Siegfried Kapper. Leipzig, 1853. (*Les chants des Serbes*, par Siegfried Kapper, 2 vol. in-12. Leipzig, 1852. — *Le prince Lazare*, poème épique emprunté des légendes serbes et des chants héroïques, par Siegfried Kapper, 1 vol. in-12. Leipzig, 1853. — *Slaves du Sud, ou le peuple serbe avec les Croates et les Bulgares; aperçu de leur vie historique, politique et sociale*, par Ianovitch et Grouitch. Paris, 1853. Chez A. Frank.)

dans la principauté de Serbie, mais les trois millions de Slaves de la Bosnie, de l'Herzégovine, du Monténégro, de l'Albanie, et les deux millions de Slavons et de Dalmates qui font partie des États de l'Autriche. C'est une des principales tribus de cette grande race des Slaves dont nos pères ignoraient presque le nom, et qui aujourd'hui inquiète le monde; peut-être celle que sa situation appelle à jouer le rôle décisif dans un prochain avenir. Libre, sous la suzeraineté de la Turquie, c'est un des remparts qui protège Constantinople. Mais si jamais elle se donne à la Russie, si elle va où l'inclinent et sa langue et sa religion, elle portera jusqu'à l'Adriatique un empire plus formidable que l'empire romain, et qui menace l'Occident tout entier.

Quand un peuple s'élève ainsi à l'horizon, il est toujours bon de connaître son histoire et de demander au passé le secret de l'avenir. Malheureusement il en est un peu des peuples comme des individus : on ne s'occupe d'eux que lorsqu'ils sont parvenus, et c'est toujours trop tard qu'on s'inquiète de ce qu'ils ont été. En France, il n'y a guère que M. Cyprien Robert et M. Desprez qui, avec autant de zèle que de talent, aient appelé constamment l'attention sur les Slaves du Sud, et cependant c'est une étude facile et curieuse, car, chez les Serbes au moins, l'histoire et la poésie se tiennent si étroitement, qu'il suffit de lire leurs chants nationaux pour savoir tout ce qu'ils ont aimé, tout ce qu'ils ont haï, tout ce qu'ils ont souffert. Leurs annales sont des chansons, et c'est pour cela peut-être qu'il n'y en eut jamais de plus populaires ni de plus durables.

C'est là un caractère particulier des Slaves et plus prononcé chez les Serbes que chez les Grecs même et chez les Espagnols. Chanter est un besoin pour eux, c'est la seule expression de leurs espérances, de leurs craintes, de leurs passions. Nous avons pour nous épancher les lettres, les livres, les journaux, un Serbe n'a que des chansons. Pas de maison, si pauvre qu'elle soit, où l'on ne trouve la guzla¹ pour accompagner et animer le chanteur. Le caloyer au fond de son monastère récite quelque pieuse légende en faisant suivre chaque vers du son plaintif de la guzla; le pâtre perdu dans les forêts et les montagnes célèbre ainsi les exploits des heiduques et des héros du temps passé; les femmes à la fontaine, les moissonneurs dans les champs, les vendangeurs au temps de la récolte, le soldat revenu de la guerre, tous improvisent des chansons, un peu rudes sans doute, mais qui ne sont dépourvues ni de grâce ni de naïveté, et s'il manque un poète, tous répètent les ballades traditionnelles qu'ils ont apprises de leur mère et que rediront un jour leurs enfants. C'est un goût tout aussi vif aujourd'hui qu'il y a deux siècles. Quand les Croates suivaient le Ban Jellachich contre leurs anciens alliés les Hongrois, pour s'exciter ils faisaient retentir l'air des chansons serbes de leur général, et si le dernier prince-évêque ou *vladika* de Monténégro, Pierre Petrovich Niegosch, a laissé chez son peuple un souvenir profond, c'est qu'il dépassait tous ses sujets en deux choses qui, sans être précisément des qualités épisco-

1. C'est une espèce de mandoline à une seule corde, et dont on joue comme de la basse, avec un archet.

pales, faisaient néanmoins l'admiration et l'envie de tous les siens. C'était le plus habile tireur et le poète le plus parfait de la montagne Noire. Nul ne savait comme lui trouver d'une balle un citron jeté en l'air; et jamais personne n'a célébré avec plus de patriotisme et de chaleur le courage des Monténégrins dans des vers qui dureront aussi longtemps que la haine du Turc et l'amour de la liberté.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on a été frappé de l'originalité des poésies serbes. Gœthe, qui n'en connaissait qu'un morceau traduit au dernier siècle par l'abbé Fortis, dans son *Voyage en Dalmatie*, en avait été touché, et dès 1775 il avait traduit en beaux vers la *Triste ballade de la noble épouse d'Asan-Aga*; mais les textes manquaient, et on laissait disparaître avec les générations ces chants populaires, comme on a laissé perdre les plus anciennes romances espagnoles, quand un Serbe, qui a fait plus que personne pour la langue et la littérature de sa patrie, Vuk Stephanovitch Karadchitch, eut l'heureuse idée d'aller recueillir de toutes parts et d'écrire ces chansons traditionnelles, au grand étonnement de ceux-là même qui les récitaient sans en comprendre tout le prix. Depuis lors les poésies serbes ont été en faveur par toute l'Allemagne; il est vrai que Vuk Stephanovitch eut le bonheur de trouver un habile interprète dans Talvi¹, pseudonyme sous lequel se cachait Mlle Jacobs, aujourd'hui mariée à New-York au docteur Édouard Robinson, bien connu par ses

1. *Wolkslieder der Serben*. 2^e édition. Leipzig, 1853. 2 vol. in-12.

Recherches bibliques en Palestine. Mais Talvi n'avait pas tout traduit, et Vuk et ses amis ont retrouvé bien des trésors dans les forêts de la Servie; c'est donc une heureuse idée qu'a eue M. Siegfried Kapper de publier son nouveau recueil de traductions, travail fait avec goût, avec amour, et qui rend un grand service à ceux qui, comme nous, ne peuvent aborder l'original.

En Angleterre et en France, ce n'est encore que par l'Allemagne que l'on connaît les poésies serbes; Talvi a été traduit à Londres par M. Bowring, à Paris par Mme Voiart¹, mais chez nos voisins on a suivi avec plus de soin et plus d'intérêt que chez nous le développement des Slaves. Talvi, resté fidèle à ses premières études, a publié à New-York, il y a deux ans, et en anglais, une *Vue historique des langues et des littératures slaves, avec un Essai sur les poésies populaires*, qui est certainement ce qu'on a écrit de plus clair sur ce sujet, et on doit à M. le comte Valérien Krasinski, outre d'excellents articles imprimés dans le *Foreign quarterly Review*, un livre sur le *pan-slavisme* et une *Histoire religieuse des peuples slaves* qui offrent un vif intérêt. Ce dernier ouvrage, une des pages les plus curieuses et les moins connues de l'histoire de la Réforme, vient d'être traduit en français. On peut ne pas partager toutes les espérances de l'auteur, et il est permis de douter que les Slaves soient moins rebelles au protestantisme que ne l'ont été les populations latines; mais ce qui est visible,

1. *Chants populaires des Serviens*. Paris, 1834, 2 vol. in-8.

c'est que là aussi la question religieuse est la grande question du jour. Du reste, et quoique M. le comte Krasinski soit un exilé, rien n'est mieux fait que ses écrits pour donner une idée juste de l'esprit de ces races nouvelles. On y trouve au plus haut degré deux qualités caractéristiques des Slaves et des Américains, ou plutôt de tous les peuples qui grandissent : l'amour et presque l'orgueil de la nationalité, et une foi infinie dans l'avenir.

Peut-être me reprocherait-on de ne pas parler d'un livre agréable et dont le nom tout au moins est parfaitement serbe, la *Guzla* de M. Mérimée. C'est le premier essai d'un homme d'esprit, qui avait dès lors trouvé le secret de réussir, en cachant des sentiments vrais et sérieux sous une apparente ironie, estimé des gens de goût qui se laissent prendre aux beautés naturelles, et fort apprécié de la foule qui aime toujours qu'on se moque de ce qu'elle ne comprend pas. La *Guzla* est un joli pastiche, une aimable débauche d'imagination; mais les Serbes de M. Mérimée ne sont pas tout à fait ceux de Vuk Stephanovitch. On sait du reste qu'en Allemagne un ami passionné de la littérature slave, M. Gerhard, qui, avec l'aide d'un des meilleurs poètes de la Servie, M. Milutinovitch, traduisait et publiait, sous le titre de la *Vila* (la Fée), une collection des chansons serbes, fut pris au piège innocent que lui tendait l'écrivain français : non-seulement il reconnut dans la *Guzla* des poésies serbes, ce qui faisait l'éloge de l'inventeur, mais il retrouva dans ce qu'il nommait la traduction française la facture primitive, la mesure originale de ces vers, qui n'avaient

jamais existé, et il les reproduisit précieusement dans la version allemande. Une telle illusion nous fait sourire; mais de plus habiles s'y sont laissé prendre. Niebuhr, qui faisait commencer l'histoire de tous les peuples par où tout finit en France, si l'on en croit Figaro, c'est-à-dire par des chansons, Niebuhr a retrouvé aussi dans la prose de Tite Live, et jusque dans l'épithète de Cornelius Scipion Barbatus le vers saturnin qu'il a rêvé; et, sans parler des savants, race étrange et qui songe en plein jour, que d'admirateurs candides on désobligerait aujourd'hui en Angleterre, si on leur disait que les *Lais de l'ancienne Rome*, cet ouvrage d'un favori du public, de M. Macaulay, ne sont pas le moins du monde une restitution de l'antique, mais simplement de charmantes ballades écossaises, qui n'ont de romain que le nom du héros!

En attendant qu'un Français nous rende le service de traduire sur l'original des poésies qui ont dû singulièrement perdre en passant dans une langue d'un génie tout différent, servons-nous du travail de M. Kapper pour étudier non pas un mérite littéraire qu'il serait difficile d'apprécier, mais les coutumes, les mœurs, l'histoire des Serbes. Cela se peut, car la traduction qui altère la forme ne touche point à l'idée.

On sait qu'à la fin du xiv^e siècle, la Servie, qui formait un royaume considérable, fut envahie et conquise par les Turcs. La défaite de Kossovo en 1389, et la mort du prince Lazare, sont des souvenirs de douleurs que les chants populaires ont gardés vivants dans tous les cœurs. Et comment aurait-on oublié? c'est de Kossovo

que date une oppression terrible, et qui a duré plus de quatre siècles. Séparés des vaincus par la langue, la religion, la haine, les Turcs ont campé plus qu'ils ne se sont établis dans les provinces d'Europe. Écraser l'infidèle que sa foi condamne à la servitude, le maintenir dans l'obéissance par la force et la terreur, en tirer le plus d'argent possible en l'accablant d'avanies, c'est là toute la politique ottomane. Rien qui ressemble à une administration, à un gouvernement; mais un despotisme brutal, sans intelligence, qui sèche tout ce qu'il touche et porte partout l'opprobre, la misère et le désespoir.

De là pour les vaincus une position toute particulière et qui a donné aux Slaves de la Turquie une physionomie distincte. Condamné aux redevances les plus lourdes, menacé dans sa personne et dans ses enfants, le Serbe s'est retiré des villes où l'attendent la violence, l'injure, et, s'il résiste, ces prisons terribles, où, suivant les chants populaires, il y a de l'eau jusqu'aux genoux, où les serpents se croisent, où les amas d'ossements humains montent jusqu'à l'épaule; il a fui dans la montagne. C'est au milieu de forêts inaccessibles qu'il a placé sa demeure; c'est au désert qu'il a cherché la liberté qu'on lui refuse; c'est là qu'il attend l'opresseur. Ainsi s'est fait un partage de la population. Tandis que les anciens habitants ont quitté les villes, les conquérants s'y sont en quelque façon retranchés. Craignant à leur tour la solitude qu'ils ont faite, et le désespoir d'un ennemi, ils ont laissé la campagne aux vaincus, et, satisfaits d'en tirer l'impôt, les ont abandonnés à eux-mêmes, ne se sou-

ciaut guère de la façon dont vivraient ces misérables communautés.

Sans patrie, sans Église, car l'évêque envoyé de Constantinople n'était pas moins odieux ni moins rapace que le pacha ou le cadî; sans aucun de ces liens qu'établissent entre les hommes la vie politique, la défense commune du pays, le commerce, l'étude, il n'est resté au Serbe que sa famille. C'est là qu'il a mis tout son cœur; elle a été pour lui la patrie tout entière. C'est son bonheur, c'est sa joie, c'est son seul amour. Heureux celui qui a un vieux père, une mère qui l'aime, beaucoup de frères et beaucoup de sœurs: c'est la seule richesse et la seule puissance! Rester près des siens, mourir dans leurs bras, c'est le seul bien digne d'envie! Pour nous, races civilisées, nous nous répandons sur tant de choses, que nos affections, partagées, sont rarement bien fortes, et la famille n'y tient pas toujours le premier rang; mais, pour le Serbe, il n'en est pas ainsi, et c'est là seulement qu'est son âme et sa vie. Qu'on en juge par ce qui suit:

ILIA SMILIANITCH.

« On gémit douloureusement dans la prairie. Qui se plaint ainsi? Est-ce une vila? est-ce un serpent? Ce n'est pas une vila, ce n'est pas un serpent; c'est un héros qui est là étendu, mortellement blessé.

« Vuk Manduchitch accourt et parle au héros, son frère d'adoption: « Malheur! qu'as-tu, mon frère? » Et Ilia Smilianitch lui répond: « Frère, je suis blessé à mort! »

« Et Vuk lui dit: « Peux-tu, ô mon frère chéri, peux-tu endurer tes blessures jusqu'à ce que je t'aie trouvé

« un médecin sûr, jusqu'à ce que je t'aie préparé un bon lit? »

« Ilia Smilianitch lui répond : « O mon ami, ne prends point une peine inutile; ne cherche pas de médecin, ne cherche pas un bon lit. Porte-moi, mon ami, à ma maison blanche, chez moi, près de ma vieille mère; que ma mère voie mes blessures, que ma bien-aimée me prépare un lit, que ma sœur me donne l'eau qui rafraîchit. »

« Vuk alors dit à Ilia : « Mon ami, je vais te porter à ma maison. Ma mère verra tes blessures, ma bien-aimée te dressera un lit, ma sœur t'offrira l'eau qui rafraîchit. »

« Mais Ilia lui répond : « Non, mon frère, non, pour Dieu ! Une mère étrangère n'a jamais guéri de blessures; il est dur le lit que prépare une bien-aimée étrangère; elle est amère l'eau que présente une sœur étrangère. »

« Il dit et rend son âme à Dieu. »

Cet amour de la famille est si vif, qu'il jette dans l'ombre une passion qui chez nous étouffe tout autre sentiment. La fiancée quitte ses frères avec un regret qui n'a rien d'affecté; les larmes tombent de ses yeux *comme les grains qui s'échappent d'une grappe trop mûre*. Trouvera-t-elle jamais dans une famille étrangère la tendresse de ses frères, les joies de la maison paternelle? Le mari, tout entouré d'une mère qui ne l'a jamais quitté, de sœurs qui l'ont toujours chéri, et qui se disputent son amitié, de frères qui partagent sans cesse ses dangers et ses peines, aura-t-il pour sa femme un amour sans partage? Oubliera-t-il pour elle

les affections de son enfance? Non; en Servie, si les chansons disent la vérité, l'amour filial et l'amour fraternel l'emportent sur la tendresse de l'époux; et, pour tout dire aussi, la mère et la sœur sont toujours plus aimantes et plus dévouées que la femme.

LE MALHEUREUX IOWO.

« Le jeune Iowo va dans le haut de la maison, et voilà que le plancher se brise, et Iowo se casse le bras droit.

« Qui le guérira? On l'a bientôt trouvé. C'est la vila de la montagne qui connaît si bien les plantes; mais la magicienne demande beaucoup : à la mère, sa blanche main droite; à la sœur, les tresses de ses cheveux; à la femme, son collier de perles.

« La mère donne volontiers sa blanche main droite, la sœur donne volontiers les tresses de ses cheveux, mais la femme refuse son collier de perles. Non, pour Dieu ! je ne donnerai pas les perles dont mon père m'a fait cadeau.

« Alors s'irrite la vila qui vit sur la montagne; elle jette du poison dans les aliments d'Iowo : Iowo meurt, au grand chagrin de sa mère.

« On entend alors gémir trois coucous : l'un se plaint et ne cesse jamais de se plaindre, l'autre se plaint le matin et le soir, et le troisième seulement quand il lui plaît.

« Qui se plaint et ne cesse jamais de se plaindre? c'est la malheureuse mère d'Iowo. Qui se plaint le matin et le soir? c'est la sœur d'Iowo, profondément affligée. Qui se plaint seulement quand il lui plaît? c'est la jeune veuve du pauvre Iowo. »

L'union des frères et des sœurs, privilège des familles nombreuses, a amené en Serbie une institution remarquable et qui montre bien la place que tient la famille dans cette société si loin de la nôtre. Pour se créer un appui quand le sang ne l'a pas donné, ou pour agrandir le cercle de l'affection et de la protection mutuelles, on a imaginé l'adoption fraternelle. C'est devant l'autel, avec la bénédiction du pape, en présence de la famille, que deux jeunes gens se lient mutuellement par le plus sacré des engagements. Une fois frère d'adoption (*pobratim*), on doit à son ami son bras et sa vie; c'est un attachement que rien ne peut rompre, qu'aucun sacrifice n'épuise, et qui dure jusqu'au tombeau. Ce qui est plus singulier, c'est qu'un homme peut se choisir aussi une sœur d'adoption (*posestrima*), et dès lors il lui doit le respect et la protection d'un frère. Malheur à lui s'il la touche! c'est un crime que vengera le ciel, et si l'on en croit les ballades, c'est ainsi que plus d'une fois une main vengeresse a foudroyé l'impie qui violait une parole sacrée. Il est vrai que d'ordinaire le coupable est un Bulgare; jamais un Serbe ne manquerait à son serment.

Dans un pays où la famille est tout, et ne se dissout pas même par la mort du chef, on conçoit que le mariage a un caractère particulier. Introduire dans la communauté une tête nouvelle, ce n'est pas seulement chose qui intéresse l'époux, c'est l'affaire de tous. Aussi ce sont d'ordinaire les chefs de la famille qui traitent de l'union des jeunes gens, et c'est avec des cadeaux que les parents de l'époux achètent un

trésor aussi précieux qu'une bonne ménagère qui vient enrichir la maison de son travail et de son économie. Un mariage est une fête où les membres des deux familles ont chacun leur place et leur rang. C'est aux amis du mari qu'on délivre la fiancée, pour la conduire solennellement dans sa nouvelle demeure, ce sont les sœurs et les belles-sœurs de l'époux qui la reçoivent à l'entrée de la maison, où des cérémonies symboliques lui rappellent ses devoirs. Elle habille un enfant, touche avec son fuseau les murs où elle passera sa vie à filer les vêtements des siens; elle prend dans ses bras et dans sa main le pain, le vin et l'eau qu'elle dépose sur la table, car servir est son rôle, pendant qu'un morceau de sucre placé dans sa bouche lui enseigne qu'elle doit peu parler, et toujours avec douceur. Et après tout cela la nouvelle venue est encore une étrangère, et pendant une année on ne la nomme que la fiancée. C'est plus tard, quand elle est devenue mère, qu'elle est vraiment un membre de la famille à laquelle l'attachent ses enfants; mais alors même elle ne s'assoit pas à table en même temps que son époux. Tout doit le respect à ceux qui protègent la maison, et, par la force de la situation, nous voilà revenus aux coutumes primitives de la Germanie.

On voit quelle est l'originalité des mœurs serbes, et en même temps combien, au milieu de cette commune misère, se sont développés les sentiments tendres et affectueux. C'est ce qui explique comment ce peuple qui vit si rudement, peuple de pâtres, de chasseurs, de montagnards, sans lumières et presque

sans secours religieux, produit cependant des poésies qui feraient envie aux plus civilisés. Un dernier exemple montrera tout ce qu'il y a de délicatesse dans ces natures sauvages en apparence, mais qui cachent une âme tout entière occupée par l'amour d'une mère, d'une sœur, d'une femme. C'est une chanson de Cattaro qui nous conte le retour de Iankovitch Stoian, échappé de la captivité des Turcs. Les infidèles sont tombés sur Cattaro, ils ont pillé la maison de Iankovitch, emmené à Constantinople et donné au sultan le pauvre Stoian, marié depuis huit jours. Neuf ans et sept lunes le prisonnier a attendu sa liberté, mais enfin il lui a été possible de fuir avec un ami, après avoir, suivant l'usage, pillé le trésor du Turc et pris les meilleurs chevaux de son écurie. Les voilà près de Cattaro, mais Iankovitch n'ose rentrer dans sa maison; qu'y trouvera-t-il après une si longue absence, et sans nouvelles?

« Quand ils ne sont plus loin de Cattaro, Iankovitch Stoian parle ainsi : « Va, Ilia, mon frère bien-aimé, va à ta maison blanche; pour moi, je vais voir ma vigne, mon jardin chéri, voir qui lie les ceps, voir qui recueille les raisins mûrs, voir en quelles mains elle est tombée. »

« Et voyez! dans la vigne Iankovitch Stoian trouve sa vieille mère; et voyez! elle a coupé les tresses de ses cheveux et les a suspendues dans la vigne; et voyez! comme elle mouille les ceps de ses pleurs; écoutez! comme elle pense à son fils : « Stoian, ô mon enfant, ma pomme d'or¹, il a fallu que ta mère supportât ton absence,

1. L'époux offre à sa fiancée une pomme garnie de sequins. C'est le

« mais je ne supporterai jamais la perte de ma belle-fille Iéla. »

« Et Iankovitch Stoian la salue : « Que Dieu te soutienne, mère, pauvre délaissée. Dis-moi, mère, n'as-tu donc personne qui soigne pour toi cette vigne, que tu viennes ici, toi vieille et faible? »

« Et la mère lui répond : « Que le bonheur t'accompagne, ô brave inconnu; je n'ai personne, mon ami, personne, sinon Stoian, mon fils, mon unique enfant, et cet unique enfant, les Turcs me l'ont pris, laissant dans le désespoir la bien-aimée de Stoian, sa jeune fiancée mariée depuis huit jours. Malheur à moi : ma bru, fille d'Adam, elle est restée fidèle à son mari neuf années et sept lunes encore de la dixième. Aujourd'hui elle sera la femme d'un autre. Je n'ai pu voir un tel malheur, et de douleur je me suis sauvée dans cette vigne. »

« Quand Stoian a entendu ces paroles, il court vers sa maison blanche; il y trouve les amis tous parés. C'est avec joie qu'on l'accueille et à l'entrée et à la table.

« Quand il a bu assez de vin, Stoian dit aux amis tous parés : « Mes frères, gens de la noce, est-il permis de chanter une petite chanson? » Et les amis lui répondent : « Sans doute, brave inconnu, sans doute, et pourquoi en serait-il autrement? »

« Et Ianko chante alors d'une voix tendre : « Une tendre hirondelle s'est fait un petit nid; pieuse et fidèle elle l'a gardé neuf années et sept lunes encore de la dixième; ce matin elle le détruira. Mais voyez, voici

premier gage d'amour et d'hymen, et par une liaison d'idées aussi naturelle que touchante, c'est le nom le plus doux qu'une mère donne à son enfant.

« venir un noble faucon qui s'est enfui du trône du Sultan.
« Il ne souffrira pas que l'hirondelle détruise son nid. »

« Les amis ne comprennent pas ces paroles, mais la bien-aimée de Stoian les comprend. Elle quitte le témoin qui l'accompagne, court à la salle d'en haut et parle ainsi à la sœur chérie de Stoian : « Chère belle-sœur, sœur de mon sang, il est revenu, ton frère, mon maître. »

« Quand la sœur chérie de Stoian entend ces paroles, elle court à la salle d'en bas; trois fois son œil parcourt la table avant de voir le visage de son frère bien-aimé. Quand elle le voit et qu'elle le reconnaît, elle ouvre ses bras et le baise au visage. Ils se mouillent de larmes, larmes de joie et de tendresse!

« Et le soir, bien tard, à l'heure du souper, la mère revient en pleurant à la maison; elle se plaint comme le coucou, et appelle ainsi son fils : « O mon Stoian, mon fils, ma pomme d'or, ta mère a dû supporter ton absence, mais je ne supporterai pas la perte de ma bru
« Héla! Qui maintenant attendra ta mère à la maison?
« Qui viendra au-devant de moi, pauvre vieille? Qui demandera avec affection à la pauvre mère : Mère chérie, es-tu fatiguée? »

« Quand elle entend cela, la bien-aimée de Stoian, elle sort au-devant de la maison blanche, prend les mains de la mère et lui dit : « Ne pleure point, mère chérie, ma vieille amie. Le soleil réchauffera ta vieillesse; il est revenu, Stoian, ton fils. »

« Et quand elle le revoit, la vieille mère, quand elle voit Stoian, son enfant, elle tombe morte sur la terre obscure; et Stoian lui fait des funérailles aussi belles que celles d'une czarine. »

Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce qu'il y a de

vrai, de naturel, de profondément senti dans ce morceau : la douleur de la mère, le respect craintif de la femme, la tendresse de la sœur; j'ai voulu seulement montrer ce que sont dans leur intérieur ces hommes que notre civilisation ignore et dédaigne; mais nous ne connaissons pas encore le Serbe. Il ne vit pas seulement d'amour filial et d'affection fraternelle, il a dans le cœur une passion non moins profonde et qui commande toute sa vie : la haine du Turc, le besoin de la vengeance. Ce n'est pas uniquement les joies de la famille qu'il chante, c'est aussi la grandeur du passé, les souffrances du présent, l'espoir de laver un jour tant d'offenses et de misères. En ce point, comme nous le verrons plus loin, il ressemble à nos aïeux du moyen âge, aux Grecs d'il y a trente ans; il a une physionomie sauvage, faite pour nous plaire en nous étonnant par le contraste de sentiments qui nous sont étrangers. Dans la tiède atmosphère où nous vivons, nous avons oublié ce que c'est que la haine; et, comme nous sommes indifférents, nous nous croyons sages, sans soupçonner que cette modération n'est peut-être qu'un égoïsme mal déguisé, et que si nos cœurs affaiblis ne savent plus haïr, c'est que trop souvent aussi ils ne sont plus capables d'aimer!

II.

26 mars 1853.

Le sire de Joinville, dans son histoire de saint Louis, après nous avoir parlé de la prise du roi et de tout ce qu'il lui fallut endurer de persécutions et

de misères, ajoute : « Sachez aussi que la reine, la bonne dame, n'en échappa pas sans en avoir sa part, et de bien âpres au cœur. Car, trois jours avant qu'elle accouchât, lui vinrent les nouvelles que le roi, son bon époux, était pris. Desquelles nouvelles elle fut si troublée en son corps, et à si grand méseise, que, sans cesser en son dormir, il lui sembloit que toute la chambre fût pleine de Sarrasins pour l'occire, et sans fin s'écrioit : « A l'aide ! à l'aide ! » là où il n'y avait âme. Et de peur que le fruit qu'elle avoit ne pérît, elle faisoit veiller toute nuit un chevalier au bout de son lit sans dormir. Lequel chevalier étoit vieil et ancien de l'âge de quatre-vingts ans et plus. Et à chacune fois qu'elle s'écrioit, il la tenoit parmi les mains, et lui disoit : « Madame, n'avez garde, je suis avec vous, n'avez peur. » Et avant que la bonne dame fût accouchée, elle fit vider sa chambre de personnages qui y étoient, fors que de ce vieil chevalier, et se jeta la reine à genoux, et lui requit qu'il lui donnât un don. Et le chevalier le lui octroya par serment. Et la reine lui va dire : « Sire chevalier, je vous requiers sur la foi que vous m'avez donnée, que si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me coupez la tête avant qu'ils me puissent prendre. » Et le chevalier lui répondit que très-volontiers il le feroit, et que déjà avoit-il eu en pensée d'ainsi le faire, si le cas y échéoit. »

Cette histoire d'un temps si loin de nous, et qui nous paraît étrange, aujourd'hui qu'il n'y a plus de Sarrasins, et que la guerre, adoucie par les maximes chrétiennes, a perdu ses horreurs et se termine à la

rançon des vaincus, cette histoire m'est revenue à l'esprit en lisant les légendes serbes, car rien ne ressemble davantage au récit des croisades, rien ne rappelle mieux la haine furieuse des chrétiens et des infidèles, et cette terreur qui pousse à chercher dans la mort un abri contre l'outrage du vainqueur. Un Serbe qui lirait Joinville ne s'étonnerait ni de la prière de la reine ni de la froide résolution du vieux chevalier. Encore aujourd'hui, si l'on en croit M. Wilkinson dans son curieux *Voyage au Monténégro*¹, « quand un frère d'adoption est blessé dans un engagement avec les Turcs, le devoir de l'ami, c'est d'aller le prendre au milieu des balles et de l'emporter sur ses épaules ; mais si ce secours est inutile, si la fin approche, il est un dernier service imposé par l'amitié : c'est d'empêcher que le Turc n'insulte un mourant ou un cadavre, en dressant quelque part un hideux trophée de têtes coupées. *Tu es un brave, dit-on au blessé, tu dois désirer qu'on te tranche la tête. Fais une prière et un signe de croix.* » Mourir de la main des siens, c'est échapper au supplice et à l'outrage, c'est braver une dernière fois l'ennemi, c'est adoucir le désespoir de la famille, c'est finir en héros.

C'est là, dit-on, une horrible guerre, mais moins abominable encore que la paix. La crainte d'un ennemi sans foi et sans pitié, qui faisait envisager la mort comme un bienfait à la reine Marguerite, cette terreur d'un moment a pesé quatre siècles sur les po-

1. Wilkinson, *Dalmatia and Montenegro*. London, 1848, t. I, p. 434.

pulations serbes, sans que la patience des vaincus ait jamais lassé la férocité du conquérant. Tout ce qu'a souffert la Grèce, toutes ces misères qui, il y a trente ans, tiraient des larmes de tous les yeux, les Serbes aussi les ont endurées. On leur a pris leurs enfants pour en faire des janissaires, cette armée, l'idéal du despotisme, où le soldat sans famille, sans patrie, sans affection, n'est qu'un instrument dans la main qui le paye. Les filles enlevées pour le sérail du pacha, les femmes arrachées des bras de leurs maris et déshonorées, la torture et la mort pour celui qui résiste ou qui murmure, telle a été, jusqu'au commencement du siècle, la condition de la Serbie; et tout cela, si l'on en croit M. Iankowitch, dure encore en Bulgarie. Ce sont, dit-on, les excès de quelques Arnauts, la folie d'un pacha, je le veux; mais il n'en a pas fallu davantage pour que l'Europe se levât tout entière en faveur de la Grèce et l'arrachât des mains d'un gouvernement assez coupable ou assez faible pour souffrir un tel mépris de l'humanité.

Maintenant on comprend peut-être ce qu'est la haine du Serbe, et comment, chez une race naturellement douce et affectueuse, les mœurs sont devenues tout aussi sauvages que celles de l'ennemi. Rendre supplice pour supplice, torture pour torture, c'est le point d'honneur; il n'est pas de spectacle plus doux que l'agonie d'un vaincu. La vengeance de famille règne au Monténégro et en Bosnie entre gens de même race et de même religion; qu'est-ce donc quand l'offenseur est un Turc? Aussi ni le temps ni la prière n'effacent un outrage: le Serbe qui sait souffrir

comme l'Indien, et braver ceux qui le déchirent, le Serbe attend aussi pendant longues années le jour d'une belle vengeance, l'heure où il pourra surprendre son ennemi, le frapper dans ce qu'il aime, et se rire à son tour de ses larmes et de son désespoir.

La chanson de Iakchitch Dimitrie, qui semble d'une date assez ancienne, nous montre dans toute sa brutalité jusqu'où peut aller l'excès de la douleur et la passion de la vengeance.

« A Uchitza, dans la blanche forteresse, ils boivent le vin frais, les deux frères Iakchitch, Iakchitch Bogdan, Iakchitch Dimitrie. Et voici qu'on apporte une lettre aux deux frères, une lettre de Belgrade, la blanche forteresse. Malheur, malheur, pendant que vous buvez le vin frais on brûle votre maison, on traîne votre vieille mère à la queue d'un cheval, on emmène les chevaux de votre écurie, on emporte les biens de votre maison, on enlève Ieliza, votre unique sœur. »

Les deux frères montent aussitôt à cheval et courent à la poursuite du ravisseur; mais personne ne le connaît; c'est un aga noir qui a disparu sans laisser de trace. Trois ans Dimitrie cherche sa sœur; il la retrouve enfin, et, caché par elle dans la maison, épiant sa vengeance, il voit l'aga qui boit avec deux Arabes, pendant que sa sœur remplit leurs verres et que le maître insulte aux larmes de sa captive.

« Et l'aga lui dit : « Charmante Serbe, mon cher amour! voici donc trois ans passés depuis qu'on t'ap-

« pelle mon amour, et personne des tiens n'est encore venu ! Ne pensent-ils plus à toi ? Ne savent-ils plus rien de toi ? » Et elle répond à l'aga : « Dieu te protège, les miens sont aussi loin de moi que le ciel est loin de la terre. »

« Quand Dimitrie voit et entend cela, il prend son sabre dans sa forte main droite, dans la gauche sa bonne lance, il tranche la tête de l'aga, jette morts par terre les deux Arabes. Sa sœur tombe dans ses bras en criant : « Assez, mon frère, ne frappe pas l'enfant. Quoiqu'il soit noir aussi, cela me fait de la peine. »

« Et aussitôt Dimitrie brûle la maison de l'aga ; il attache la mère à la queue d'un cheval sauvage, il pille les écuries et les trésors de la maison, place son butin sur le dos des chevaux, prend avec lui sa chère sœur Ieliza, fuit avec elle jusqu'à l'eau de la Stupinitza, laissant à l'aga douleur pour outrage.

« En approchant de la rivière, l'enfant, le petit Arabe commence à se plaindre.

« Et Iakchitch Dimitrie dit alors : « Ma sœur, donne-moi l'enfant de l'Arabe. Je crains que bientôt il ne gêne son oncle. » Et sa sœur lui donne l'enfant de l'Arabe, elle le lui donne, et Dimitrie, le saisissant, lui tranche la tête des épaules et la jette dans l'eau tranquille.

« Elle crie alors, la sœur, elle se plaint : « Pourquoi cela, mon frère ? Au nom de Dieu ! quoiqu'il fût noir, cela me fait de la peine ! je l'ai porté au-dessous de mon cœur ! »

« Et Dimitrie lui répond aussitôt : « Tais-toi, ma sœur, ne parle pas follement. Tes frères te marieront mieux maintenant, et tu auras des enfants de meilleure race qu'avec ce noir aga. Il est juste que d'une mauvaise

« souche il ne reste aucun rejeton, aucun petit d'un chien galeux. »

Cette barbarie nous révolte ; mais connaissons-nous bien, pouvons-nous ressentir cette rage de vengeance qu'inspirent aux malheureux un long désespoir et des maux sans remède ? Qu'on lise l'*Hécube* d'Euripide. Cette reine, cette mère jadis heureuse, maintenant vieille, captive, et qui n'eût pas trouvé de maître si ce n'était pour Ulysse un triomphe que d'humilier la mère d'Hector, on lui ravit sa fille pour l'immoler aux mânes d'Achille, on lui égorge par trahison son dernier fils, son seul, son suprême espoir ! Hors d'elle-même, furieuse à force de douleur, c'est aux applaudissements mêmes de ses ennemis qu'elle arrache les yeux du bourreau de Polydore, et lui tue ses enfants ; si malheureuse enfin que la Fable, ne sachant plus ce que peut devenir cette mère en délire, la transforme en chienne et la fait lapider par les Thraces effrayés. Voilà le spectacle qu'admiraient les Grecs, assez malheureux pour pleurer leurs propres misères dans les misères d'Hécube ; voilà ce qui doit nous rendre indulgents pour une férocité de mœurs que, grâce au ciel, nous ne comprenons plus. Dès qu'on entre dans la voie des vengeances, il n'y a plus de limites. Le sang appelle le sang, la mort appelle la mort, et vainqueurs et victimes ne sont plus qu'un égal objet d'horreur et de pitié.

Mais la vengeance même n'est pas toujours possible ; souvent la force, ou, ce qui est plus horrible, la loi protège l'oppresser et ne laisse aucune ressource à l'opprimé. Que faire alors ? Réduit au déses-

poir, atteint dans ce qu'il aime, menacé dans sa liberté ou dans sa vie, le Serbe s'enfuit au fond des bois, et se met en guerre avec la société qui n'est pour lui qu'une marâtre. Il devient *heiduque*, c'est-à-dire brigand. Le nom du *klephte* grec ne veut pas dire autre chose; mais deux fois ce qui était une injure est devenu un titre d'honneur. Comme les klephtes, les heiduques vont en troupe; l'été ils sortent de la montagne pour leurs expéditions, et y rentrent quand le danger menace. L'hiver ils se dispersent et se cachent chez des amis dévoués. Unis par l'amitié et le péril commun, affrontant la mort, mais aussi rusés que braves, ce sont d'incommodes voisins, car ils ne vivent que de ce qu'ils prennent, et cependant le peuple les aime et les respecte, car ce sont les ennemis du Turc, les vengeurs de l'opprimé, les défenseurs de la faiblesse et de l'innocence. Ainsi sont faits les hommes, qu'ils ne peuvent vivre sans la justice; et quand le gouvernement n'est qu'un brigandage, ils vont la chercher jusqu'au fond des bois et l'adorent dans la personne d'un bandit. Aussi, dans les chansons, rien n'est beau, noble et grand comme un heiduque. Seul et debout au milieu de l'abaissement général, il est l'envie des braves, l'espoir de ceux qui souffrent, l'amour des jeunes filles. Il n'en est pas une qui ne soit prête à le suivre dans sa vie errante et à lui sacrifier tous les partis, comme la *Lazzara* de notre Victor Hugo :

Ce n'est point un pacha, c'est un klephte à l'œil noir
 Qui l'a prise, et qui n'a rien donné pour l'avoir,
 Car la pauvreté l'accompagne ;

Un klephte a pour tout bien l'air du ciel, l'eau des puits,
 Un bon fusil bronzé par la fumée, et puis

La liberté sur la montagne.

Vivant, chacun sert l'heiduque; malheur à qui le trahit. S'il manque un des frères au rendez-vous annuel, on venge sa mort jusque sur la neuvième génération. Souvent même, et quand la trahison va livrer un heiduque à ses ennemis, Dieu fait un miracle, écarte les balles, et change en pierre l'infâme qui a vendu le héros. Mort, on l'enterre avec son poignard, son sabre, sa pipe, son dolman brodé, son riche bonnet de fourrures; sur son tombeau on plante la rose et le basilic. C'est un brave, c'est presque un saint qu'on pleure, car du moins, et pour sa part, il a vengé son pays et humilié l'oppresseur.

Le plus célèbre de ces heiduques, le plus ancien dont parlent les chansons, c'est le vieux Novak, qui vivait au xv^e siècle. Tout ce que peut la ruse et le courage, Novak l'essaye avec son frère Radivoi et son fils l'adroit Gruio. On habille l'enfant en esclave pour le vendre à quelque veuve turque qui se prendra d'amour pour son serviteur, et, dans son aveuglement, se laissera dépouiller par le perfide qui l'a trompée. Ou bien on déguise Gruio comme une fiancée qu'on mène en pompe à l'autel, pour exciter quelque Turc à l'enlever, et prendre ainsi l'ennemi au piège qu'on tend à sa convoitise. Tout est pour les heiduques : les arbres de la forêt sont leurs frères, la Vila est leur sœur, touchante illusion qui met au service des Serbes toutes les forces de la nature pour réparer l'injustice du sort et seconder la vengeance.

Un autre personnage plus célèbre que Novak, et qui n'est pas un heiduque, mais le génie même de la Servie, c'est Marco Kraliewitch, le dernier survivant de Kossovo. Ce héros, que la légende fait vivre trois siècles, fort comme Hercule, et comme lui intraitable, l'effroi du sultan qui tremble devant son terrible serviteur, est encore aujourd'hui le nom le plus populaire de la chanson. Il en est une, et fort belle, sur sa mort, mais trop longue pour la donner ici tout entière¹. Quand l'heure de la mort est venue pour le héros que la main seule de Dieu peut abattre, quand sur l'ordre de la Vila sa sœur, Marco a regardé son visage dans l'onde, et qu'il a vu qu'il lui faut mourir, il tire du fourreau son sabre, et d'un seul coup abat la tête de son cheval fidèle, Scharaz, pour qu'il ne tombe pas entre les mains des Turcs, et qu'on ne le condamne pas à un service humiliant. Puis, quand il a creusé une tombe à Scharaz, il brise en quatre son sabre pour que les Turcs ne se puissent jamais glorifier d'avoir les armes de Marco, casse en sept morceaux sa lance de bataille, en jette les débris dans les sapins de la forêt, lance du haut de la montagne sa redoutable massue, qui va se perdre au loin dans la mer bleue et profonde; puis il fait le signe de la croix, s'étend sur le gazon, et tirant sur ses yeux son bonnet de zibeline, il s'endort pour ne plus se relever; ou plutôt, si l'on en croit une version plus populaire, il dort en attendant que Dieu l'éveille et l'envoie pour affranchir enfin le peuple qu'il a tant aimé.

1. Je donne en appendice ce morceau homérique.

Aujourd'hui, en Servie du moins, il n'y a plus d'heiduques, et Marco n'est qu'un nom de légende; mais si on ne s'anime plus au souvenir d'exploits fabuleux, il est toute une autre classe de chants nationaux restés populaires, et dont les Serbes s'enivrent comme au premier jour. Ce sont les poésies qui leur rappellent une grandeur passée; c'est le czar Duchan en marche pour chasser les Grecs de Constantinople, et mourant au moment où il allait prévenir les Turcs, et fonder sur le Bosphore l'empire que les Serbes rêvent aujourd'hui; c'est surtout la vie, les combats, la mort de Lazare, le dernier roi, le dernier héros de la Servie. Sous le nom de Lazariza il existe une collection de chants héroïques qui de loin rappellent l'*Iliade*. Ce ne sont pas les fragments d'une grande épopée, aujourd'hui perdue, comme l'ont cru pour l'*Iliade* des savants allemands un peu trop imbus des idées de Wolf, ce sont les éléments d'une épopée à venir, s'il se trouve jamais chez les Serbes un nouvel Homère. M. Kapper a tenté de réunir tous ces chants, et, sous le titre du *Prince Lazare*, il en a fait un poème allemand qui ne manque pas de mérite. Mais ce travail d'arrangement est toujours fatal, et il s'y perd quelque chose de la fraîcheur des chants originaux. L'auteur eût mieux fait de s'en tenir, comme pour les chansons serbes, à une simple traduction, et de laisser les poésies de Kossovo telles que le génie des Serbes les a enfantées.

Rien n'est beau, rien n'est épique comme ces légendes. C'est d'abord la description de l'armée turque, conduite par Murad en personne, armée si nombreuse

qu'en quinze jours un cavalier n'en a pu joindre le bout. La plaine est couverte de Turcs, cheval contre cheval, guerrier contre guerrier; leurs lances sont une épaisse forêt, leurs drapeaux comme les nuages, leurs tentes comme les masses de neige sur la montagne; une goutte d'eau tombée du ciel n'arriverait pas à terre, tant les chevaux et les hommes sont pressés; c'est la Turquie tout entière qui se rue sur la Servie et qui va l'écraser sous le nombre.

Lazare est, comme saint Louis, le modèle du chevalier, du roi, du chrétien; sa bannière porte la croix; son vœu, c'est de mourir pour la patrie et pour la religion. A sa suite marche toute la Servie; pas un enfant ne veut rester à la maison. En vain Militza, la reine, supplie Lazare de lui laisser un frère; en vain elle s'adresse à tous les cavaliers qui défilent devant elle; il n'en est pas un seul qui se veuille déshonorer; chacun marche à la mort comme au martyr et à la gloire; et chacun tombera en face de l'ennemi, sans qu'un seul revienne. Ce sont les corbeaux qui, en revenant du champ de carnage, apprendront à Militza la ruine de la Servie et la mort de tous les siens. Simplicité, grandeur, sentiment, tout est réuni dans cette belle et noble poésie. Je la donne en appendice, et je demande au lecteur s'il y a dans l'antiquité grecque beaucoup de morceaux plus épiques que ce chant d'un rapsode inconnu.

Du reste, l'histoire n'est pas moins touchante ni moins populaire que la poésie. On sait que Milosch Obilitch, l'ami et le gendre de Lazare, pénétra avec ses deux frères d'adoption jusque sous la tente de

Murad comme un autre Scævola, et frappa d'un coup mortel l'ennemi de sa patrie. Murad vécut assez pour punir Milosch, pour voir les Turcs victorieux et pour trancher la tête de Lazare, captif et blessé; mais en mourant il sentit à quels ennemis il avait affaire, et son dernier avis fut de ménager les Serbes; sage conseil, mais que ses successeurs ont vite oublié.

Venger Kossovo, fonder un empire serbe, faire sortir de la poussière une nation trop longtemps foulée, c'est la pensée qui en 1804 souleva la Servie, la rangea sous les drapeaux de Georges le Noir, et après des fortunes diverses, lui valut enfin l'indépendance dont elle jouit aujourd'hui. Georges est devenu, comme Lazare et Marco, le héros des chansons populaires, et son souvenir a été assez puissant pour porter au pouvoir son fils Kara Georgévitch, prince régnant de Servie et digne héritier de l'homme qui, dans ses efforts pour affranchir la patrie, avait révélé aux Serbes leur puissance en leur ouvrant l'avenir.

Aujourd'hui, qu'on le sache bien, la pensée du Serbe va plus loin que l'indépendance; il songe à ses frères de la Bosnie, de l'Herzégovine, de la Bulgarie. L'enfant élevé avec des chants patriotiques grandit dans la pensée qu'un jour renaîtra l'empire de Duchan, et cet empire il sait où en sera le siège: c'est au Bosphore. Le Serbe ne connaît pas Constantinople, c'est le nom d'une ville grecque; ni Stamboul, c'est le nom d'une ville turque; Byzance, pour lui, c'est Czarigrad, la ville du czar, la capitale de la Servie, le séjour de l'empereur des Serbes.

Quel sera l'avenir de ce peuple qui s'éveille? Quel sera ce czar auquel le Serbe et le Bulgare se feront gloire d'obéir? C'est le problème de l'avenir et l'inquiétude du présent. Pour les uns, c'est la Russie qui doit bientôt absorber les Serbes, comme elle a fait des Polonais; pour d'autres, un partage donnera à l'Autriche une part de ces provinces qu'elle convoite, et éloignera tout au moins la Russie de l'Occident; enfin il ne manque pas d'hommes d'État, toujours prêts à faire bon marché de la liberté d'autrui, qui déclarent les Serbes, comme naguère les Grecs, des gens dignes de peu d'intérêt, et demandent qu'on sacrifie, comme par le passé, quelques millions de chrétiens à cette paix trompeuse qu'on nomme l'équilibre européen. Bien habile est celui qui prétend lire dans l'avenir; et cependant peut-être en ce point le sort de la Turquie dépend-il de sa conduite; peut-être, avec un peu de sagesse et d'énergie, pourrait-elle tromper encore une fois la cupidité de ses voisins. Laissons la combinaison qui donne à l'Autriche une part de la Servie; c'est une politique aveugle, et qui serait la ruine même de l'empire. L'Autriche, peu aimée des Serbes, qui se souviennent qu'une part de l'Allemagne s'est faite aux dépens des Slaves, et qui ne veulent pas devenir une colonie allemande, où l'on détournera ce trop-plein qui se porte aux États-Unis, les Serbes, unis à la Russie par la langue et la religion, seraient des sujets dangereux, et, pour quelques provinces de plus, l'Autriche risquerait de voir lui échapper en un jour, avec sa nouvelle conquête, les seize millions de Slaves qui font aujourd'hui

la moitié de son empire. Un mot de la Russie la ferait disparaître de la carte de l'Europe.

Restent en présence la Russie et la Turquie. Les Serbes sont placés entre l'indépendance qu'ils désirent et qu'ils méritent, et l'ambition, qui est souvent la consolation des peuples à qui manque la liberté. Qu'ils se tournent vers le czar, qui se présente à eux comme un vengeur, c'est chose naturelle; ils y gagneront la pleine jouissance des deux biens qui tiennent le plus au cœur des hommes, la religion et la nationalité, dussent-ils payer leur condition nouvelle de cette indépendance qu'ils ont toujours rêvée. Mais si par justice ou par crainte, par le sentiment du danger qui le menace, ou par déférence pour les grandes puissances, le sultan entrait résolûment dans des voies nouvelles; s'il comprenait que, chef de races diverses, il doit donner à chacune la liberté à laquelle elle a droit, et non plus se servir d'une part de ses sujets pour opprimer l'autre et ruiner ainsi son empire, il élèverait entre Constantinople et la Russie la seule digue qui puisse défendre la Turquie contre le flot qui monte et qui menace. Un peuple qui s'appartient ne se donne ni ne se vend à personne, et il préfère toujours à la gloire, qui est le privilège d'un seul, la liberté, qui est le bien de tous. Cela est déjà visible pour la principauté de Servie, et un des derniers voyageurs qui l'a visitée, M. Neigebauer, remarque que tout entiers à des améliorations intérieures, les Serbes ont oublié leur haine héréditaire contre les Turcs, et les laissent, sans jalousie, dans la citadelle de Belgrade. La Bosnie

et la Bulgarie en possession d'un libre gouvernement et ouvertes à la civilisation européenne qu'elles appellent à grands cris, c'est le moyen de salut qui reste à la Turquie, et ce moyen intéresse toute l'Europe. C'est l'application d'une vieille maxime que l'orgueil des politiques dédaigne au lendemain du succès et essaye de méconnaître au lendemain de la chute, mais dont nos juristes faisaient, dès le temps du roi saint Louis, la loi des sociétés et la règle des gouvernements, en proclamant bien haut, dans leur énergique langage, que : *justice est le commun profit de tous.*

APPENDICE.

I. — LA MORT DE MARCO, FILS DE ROI.

Dès l'aurore, chevauchait le noble Marco, un dimanche matin avant le lever du soleil; il chevauchait le long de la mer vers les montagnes d'Urvina. Mais quand il fut au haut de la montagne, tout à coup son Scharaz se mit à broncher, il se mit à broncher et à pleurer. Ce fut un rude coup pour le cœur du fils de roi, et il dit à son coursier Scharaz : « Eh! mon cher ami, mon fidèle Scharaz! voilà cent soixante ans que nous vivons tous deux comme des compagnons, et jamais tu n'avais bronché! Mais aujourd'hui tu te mets à broncher, à broncher et à pleurer? Le Seigneur le sait! cela ne m'annonce rien de bon. Certes, il y va ici de la vie de quelqu'un, ou de la mienne ou de la tienne. »

Tandis que Marco parlait de la sorte, la Vila crie des montagnes d'Urvina, elle s'adresse à Marco le fils de roi : « Frère d'adoption, Marco fils de roi, sais-tu, ami, pourquoi ton cheval a bronché? Sache donc que Scharaz s'afflige pour son maître, car il faudra bientôt vous séparer!... »

Mais Marco dit à la Vila : « Blanche Vila, que le ciel te maudisse¹! Comment pourrais-je me séparer de Scharaz qui m'a porté par les campagnes et les villes, et au loin du levant au couchant? Il n'y a pas de meilleur

1. Littéralement, que le cou te fasse mal : *soll der Hals dir weh thun.*

cheval sur la terre, comme il n'y a point de meilleur héros que moi sur la terre. Non, aussi longtemps que ma tête sera sur mes épaules, je ne veux point me séparer de Scharaz. »

Et la blanche Vila lui répondit : « Frère d'adoption, Marco fils de roi, ce n'est point la force qui t'arrachera Scharaz; nul n'a pouvoir, ami Marco, de te tuer; ni le bras d'un héros, ni le tranchant d'un sabre, ni la massue, ni la lance de bataille; tu ne crains personne sur la terre! Mais tu mourras, pauvre Marco, par la main de Dieu qui verse le sang. Si tu n'en crois pas mes paroles, galope jusqu'au sommet de la montagne, regarde de droite à gauche; là, tu verras deux sapins élancés, qui dépassent de leur cime tous les arbres de la forêt; ils sont parés d'un vert feuillage. Mais entre ces arbres est une fontaine; conduis jusque-là ton Scharaz à reculons, descends et attache-le au sapin, penche-toi sur les eaux de la fontaine de manière à voir ton visage dans le miroir de l'onde, et là tu verras s'il te faut mourir! »

Alors Marco suit les paroles de la Vila. En arrivant au sommet de la montagne, il regarde de droite à gauche, et aperçoit les deux sapins élancés qui dépassent de leur cime tous les arbres de la forêt, et qui sont parés d'un riche et vert feuillage. Il y conduit son Scharaz à reculons, descend et l'attache au sapin, se penche sur les eaux de la fontaine; il voit son visage se réfléchir dans le miroir de l'onde, et il voit qu'il faut mourir.

Des larmes roulent dans les yeux du héros : « Vie trompeuse! ô toi, ma belle fleur! Tu étais beau, ô court pèlerinage! trop court! rien que trois cents ans de vie! Il est temps maintenant que je change de monde. »

Il tire alors son sabre tranchant et affilé, il le tire et le

détache de sa ceinture, s'avance vers son cheval Scharaz, et, d'un seul coup, lui abat la tête, pour qu'il ne tombe point dans les mains du Turc, pour qu'il ne lui serve jamais à chercher de l'eau et porter les chaudières. Quand il lui a ainsi coupé la tête, il creuse une tombe à son cheval Scharaz, plus cher au héros qu'un autre lui-même! Ensuite il brise son sabre en quatre morceaux, afin qu'il ne tombe point entre les mains des Turcs, et que les Turcs ne puissent s'en glorifier, ni dire qu'ils l'ont eu de Marco, et le faire ainsi maudire de la chrétienté.

Quand il a brisé le sabre tranchant, il brise en sept morceaux sa lance, et en jette les morceaux dans les sapins touffus. Il prend ensuite la redoutable massue, il prend la massue dans sa droite puissante et la lance, du haut de la montagne d'Urvina, loin, bien loin dans la mer bleue et profonde. Et Marco dit à la massue : « Quand tu reviendras de la mer, il naîtra un héros qui m'égalera. »

Quand il a ainsi détruit ses armes, il tire son écritoire de sa ceinture, et de sa poche une feuille blanche, et il écrit une lettre, Marco de Prilip¹ : « Que celui qui viendra sur la montagne d'Urvina, à la fraîche fontaine près des sapins, et qui trouvera là le héros Marco, sache, par ces présentes, que Marco est mort! Il a sur lui trois bourses pleines, toutes remplies de ducats d'or. Je donne la première au passant en le bénissant afin qu'il enterre mon corps; avec la seconde qu'il orne l'église; que la troisième soit pour les pauvres et les aveugles, afin que les aveugles, allant par le monde, célèbrent dans leurs chants les exploits de Marco. »

1. Prilip est une petite ville à l'ouest d'Ochrida, et qui, suivant les Serbes, appartient encore à la plaine de Kossovo.

Quand Marco a fini la lettre, il l'attache aux branches du sapin vert, de façon qu'on la voie du grand chemin. Il jette l'écritoire d'or dans la fontaine, ôte sa tunique verte et l'étend sur le gazon, au pied d'un sapin; fait un signe de croix, se couche sur la tunique, rabat sur ses yeux son bonnet de zibeline; il se couche et ne s'est jamais relevé.

Près de la fontaine gît le corps de Marco; le jour, la nuit, toute une semaine s'écoule; bien des voyageurs passent sur la grande route, et voient le héros couché; chacun se dit que Marco dort, et chacun fait un long détour de crainte d'éveiller le héros.

Toujours du bonheur le malheur est suivi, comme le malheur suit toujours le bonheur; mais le bonheur fut que l'abbé Basile descendait du mont Athos, et revenait de la blanche église de Chilindar, accompagné de son disciple Isaïe. Quand l'abbé aperçut Marco, il fit signe de la main droite à son disciple: « Doucement, mon fils, garde que tu ne l'éveilles! Il est de mauvaise humeur au réveil, et pourrait aisément nous tuer tous les deux! »

Mais comme il regarde, il aperçoit l'écrit placé dans les branches du sapin; et de loin il lit le contenu de la lettre, qui lui dit que Marco est mort. Le jeune moine alors descend de son cheval, et touche Marco de la main, mais depuis longtemps il était mort, Marco!

Des larmes remplissent les yeux de l'abbé; il regrette douloureusement le héros. De la ceinture de Marco il tire les bourses d'or, et les place dans sa ceinture. Il songe et songe, l'abbé Basile, où il déposera le corps de Marco; il songe et songe jusqu'à ce qu'il ait pris un parti. Il charge sur son cheval le héros mort, il le descend au bord de la mer, s'embarque pour le mont Athos, et aborde au mo-

nastère de Chilindar. C'est là qu'il le porte à la blanche église; c'est là qu'il fait rendre à Marco les honneurs dus aux morts: des chants funèbres sur son corps. Mais au milieu de la blanche église, le vieillard fait déposer le corps du héros; il n'y met aucun signe de souvenir, de peur qu'en reconnaissant la tombe de Marco, les ennemis ne goûtent une odieuse joie.

II. — KOSSOVO. DÉPART ET COMBAT.

Le czar Lazare était assis pour le repas du soir; près de lui est son épouse Militza, la czarine, et elle parle ainsi l'épouse du roi, Militza la czarine; « Czar Lazare! couronne d'or de la Servie! Demain tu pars pour Kossovo, et tu emmènes avec toi serviteurs et vaivodes: ne m'en laisseras-tu pas un dans ma cour? Ne me restera-t-il personne pour t'envoyer une lettre sur le champ de bataille, et attendre une réponse? Tu emmènes déjà avec toi neuf frères chéris, mes frères, les neuf Jugowitz, laisse-moi un seul de mes frères, un seul frère par lequel au moins puisse jurer sa sœur¹. »

Et le prince des Serbes lui répond: « Dis! chère Militza, ma czarine, lequel de tes frères veux-tu que je laisse avec toi dans cette blanche demeure? — Laisse-moi Bochko Jugowitz. » Et le prince des Serbes répond: « Ainsi soit fait! Militza, ma czarine! Demain, à la blanche aurore, au lever du soleil, quand les portes de la forteresse s'ouvriront, place-toi à la sortie; là défilent en ordre les guerriers de l'armée, tous à cheval

1. Par mon frère, aussi vrai que mon frère vit, est un serment sacré pour une femme serbe.

et la lance de bataille en main, à leur tête sera Bočko Jugowitz, qui porte devant eux l'étendard de la croix ; donne-lui de ma part le salut et la bénédiction ; qu'il confie la bannière à qui il voudra, et qu'il reste près de toi dans ta cour. »

Le lendemain au point du jour, quand s'ouvrirent les portes de la forteresse, elle sortit, Militza la czarine, et s'arrêta à la porte de la forteresse. Voilà que toute l'armée commence à défiler, les guerriers tous à cheval et la lance de bataille en main ; à leur tête s'avance Bočko Jugowitz ; son cheval alezan resplendit d'or pur ; mais, jusque sur les flancs du bel alezan doré, pend et le couvre, l'étendard de la croix ; l'étendard est surmonté d'une pomme d'or, des croix d'or sortent de la pomme ; et des croix d'or pendent des houppes de soie, qui tombent et battent sur les épaules de Bočko.

Alors s'approche Militza la czarine, elle prend l'alezan doré par la bride, jette ses bras au cou de son frère, et lui parle ainsi tout bas à l'oreille : « Cher frère ! Bočko Jugowitz ! le czar te donne à ta sœur ; tu n'iras point à Kossovo ; il t'envoie sa bénédiction ; tu confieras la bannière à qui tu voudras, et tu resteras ici près de moi, à Krujevatz, afin qu'il me reste un frère par qui je puisse jurer. »

Mais le fils de Jug lui répond : « Va, sœur, à ta blanche tour ! Pour moi, je ne retourne point avec toi ; l'étendard ne quittera pas mes mains, quand même le czar m'offrirait tout Krujevatz ; voudrais-tu que l'armée entière me montrât au doigt : « Voyez le poltron ! voyez « le lâche Bočko, qui n'ose pas aller à Kossovo, qui « ne veut point verser son sang pour la croix, qui ne veut « pas mourir pour la foi sainte ! »

Parlant ainsi, il franchit la porte. Voyez ! voici le vieux Jug Bogdan ; à ses côtés sont sept Jugowitz ; tous les sept elle les appelle à leur tour ; mais aucun d'eux ne veut voir la czarine, et elle attend encore un moment. Voici que vient le Jugowitz Woïno, qui conduit les beaux chevaux du czar, ils sont tout couverts d'or et d'écarlate. Elle arrête le cheval gris qu'il monte, jette ses bras au cou de son frère, et commence ainsi à lui parler : « Cher frère ! Jugowitz Woïno ! le czar t'a donné à ta sœur ; il t'envoie sa bénédiction ; confie les chevaux à qui tu voudras ; tu dois rester ici à Krujevatz, près de moi, afin qu'il me reste un frère par qui je puisse jurer. »

Et le fils de Jugowitz lui répond : « Va, sœur, retourne à ta blanche tour ! Jamais un brave guerrier ne recule, et n'abandonne les chevaux du czar, fût-il certain de tomber dans la bataille. Laisse-moi, sœur, aller à Kossovo, verser mon sang pour la sainte croix, et mourir pour la foi avec mes frères ! »

Parlant ainsi, il franchit la porte. Lorsque Militza voit cela, la czarine, elle tombe sur la froide pierre ; elle tombe et s'évanouit profondément.

Voyez ! alors le czar lui-même paraît à cheval. Quand il aperçoit son épouse Militza, des larmes roulent sur ses joues : il regarde de droite à gauche, et appelle Golouban, son serviteur : « Écoute, Golouban, mon fidèle serviteur ! descends de ton cheval au col de cygne, prends la maîtresse par ses bras blancs et reporte-la dans sa haute tourelle : je te le permets, reste ici, Golouban, ne nous suis point sur le champ de bataille, mais reste dans la blanche tour ! »

Quand Golouban, le serviteur, entend cela, des larmes coulent sur ses joues. Cependant il descend de son

cheval au col de cygne, prend la maîtresse par ses bras blancs, et la reporte dans la haute tourelle; mais, il ne peut dompter son cœur qui l'appelle au champ de Kossovo, il rejoint son cheval au col de cygne, y monte, et lui tourna la bride vers Kossovo.

Le lendemain au point du jour, voilà deux corbeaux noirs qui s'envolent à tire-d'aile de la vaste plaine de Kossovo, et qui s'abattent sur la blanche tour, sur la tour de l'illustre prince de Servie; l'un croasse et l'autre parle:

« N'est-ce point la tour du glorieux prince, et n'y a-t-il personne dans la tour? » Sur la tour on n'entend rien, mais de l'intérieur la czarine les a entendus; elle monte aussitôt sur la blanche tour et interroge ainsi les deux noirs corbeaux: « Dieu vous bénisse tous deux, noirs corbeaux! Dites-moi d'où venez-vous si matin; serait-ce par hasard du champ de Kossovo? Avez-vous vu là-bas deux puissantes armées? Se sont-elles battues ces deux puissantes armées? Mais laquelle, dites-moi, laquelle est victorieuse? » Et les deux corbeaux lui répondent:

« Grand merci, Militza la czarine, c'est de Kossovo que nous venons ce matin; là nous avons vu deux puissantes armées, lesquelles, hier, se sont livrées une grande bataille, où les princes des deux armées sont demeurés. Des Turcs il en est peu resté; mais des Serbes ce qui reste en vie, tout est sanglant, ou blessé. »

Pendant que les corbeaux parlent ainsi, voyez! s'approche Milutine, le serviteur: dans sa main gauche il porte sa main droite, dix-sept blessures couvrent son corps, et son bon cheval nage dans le sang! Elle l'appelle aussitôt, la noble czarine: « Hélas! qu'est-ce-ci, Milutine, malheureux? La trahison a-t-elle perdu le czar? »

Et Milutine, le serviteur, lui répond: « Maîtresse, aide-moi à descendre de cheval; lave-moi le front avec de l'eau fraîche, ranime-moi avec du vin rouge; de cruelles blessures me ravissent toutes mes forces. »

Et la maîtresse l'aide à descendre de cheval, elle lui lave le front avec de l'eau fraîche, et puis le ranime avec du vin rouge; mais dès qu'il a repris un peu de forces, la noble Militza demande au serviteur:

« Parle, que s'est-il passé à Kossovo? Comment le glorieux prince est-il tombé? Dis! comment tomba le vieux Jug, mon père? comment tombèrent les neuf fils de Jug et comment tomba Milosch le vaivode, et le seigneur Vuk, mon autre gendre? et comment tomba Strainia, le fils du ban? »

Et alors le serviteur commence à raconter: « Maîtresse, tous sont restés sur le champ de bataille. Là où l'illustre prince est tombé, est un monceau de javelots tous rompus, tous brisés, turcs ou serbes; mais les javelots serbes sont en plus grand nombre, tous rompus pour la défense du prince notre maître, le czar glorieux. Quant à Jug, placé à l'avant-garde, il est tombé au commencement de la bataille, et huit des fils de Jug sont tombés. Ils n'ont pas voulu se séparer, les frères! tant qu'un seul a pu se remuer. Il restait encore Bochko, le fils de Jug; sur le champ de bataille flottait son étendard; il chassait les Turcs par bandes, comme le faucon disperse devant lui les colombes. Là où le sang montait jusqu'aux genoux, là tomba Strainia, le fils du ban. Pour Milosch, maîtresse! il est tombé près des froides eaux de la Sitniza, où gisent des morceaux de Turcs; Milosch a tué le sultan Murad, et de sa propre main douze mille Turcs! Que Dieu l'en bénisse avec tous les siens! Il vivra

dans le cœur des Serbes ; il vivra dans leurs chants et leurs récits, jusqu'à ce que le monde et la plaine de Kosovo soient anéantis !

« Mais si tu me parles de Vuk, le misérable !... Que la malédiction soit sur lui et sur tous les siens ! Maudis-le, maudis-le, lui et toute sa race ! car c'est lui qui a trahi le czar ! il a déserté avec douze mille guerriers ! avec douze mille cavaliers infâmes comme lui ! »

CONTES POPULAIRES DE LA SERVIE,

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR WUK STEPHANOVITCH KARADCHITCH ¹.

30 décembre 1854.

Voici le temps de Noël, c'est la semaine des enfants ; ils sont rois dans la famille, et comme tous les tyrans, qui ne sont aussi que des enfants gâtés, ils abusent d'un pouvoir qui, il est vrai, ne dure que huit jours.

En Angleterre, les lettres rendent hommage à cette souveraineté, et, par exemple, c'est pour le jour de Noël que Dickens a composé ses plus jolis contes. Qui ne se souvient du *Grillon*, et qui n'a pleuré à la lecture de ce charmant livre, écrit pour les enfants et aussi pour les mères ? Pourquoi le journal ne ferait-il rien pour les maîtres du jour et ne leur offrirait-il pas un feuilleton ? Notre devoir est de représenter l'opinion dans ce qu'elle a de bon et de juste ; y a-t-il cette semaine une autre question en jeu que celle-ci : Que ferons-nous pour nos enfants ? et est-il de préoccupation plus légitime ?

Voici notre offrande. Ce sont des contes qui nous

1. *Folksmärchen der Serben gesammelt und herausgegeben von Wuk Stephanovitch Karadschitsch, ins Deutsche übersetzt von dessen Tochter Wilhelmine.* Un vol. in-12. Berlin, chez Reimer ; Paris, chez Frank et chez Klincksieck.

arrivent de Serbie; non pas des contes composés avec esprit par quelque auteur moral et ingénieux à qui ne manque rien que le secret d'amuser, mais de vrais contes de fées, que depuis bien des siècles les vieilles récitent à la veillée en filant leur quenouille, ou que se racontent les jeunes filles quand elles sont lasses de danser le *kolo*. L'auteur de cette collection porte un nom bien connu : c'est Wuk Stephanowitch, l'habile et patient collecteur à qui l'on doit le recueil de ces chants serbes qui ravissaient Gœthe, que l'Allemagne admire, et que nous avons le tort de négliger, car depuis l'antiquité on n'a rien fait de plus épique, de plus naïf et de plus grand. Wuk Stephanowitch a rendu à sa patrie un de ces services qui immortalisent; il l'a fait comprendre, il l'a fait aimer. Quand on lit les chants des Serbes, on aime ce peuple héroïque, comme on aime les Grecs quand on vient de lire Homère. Ce nouveau recueil portera plus loin encore le nom de la Serbie, et intéressera à son histoire jusqu'à nos enfants. Dirai-je en passant que Wuk Stephanowitch vit à Vienne, hors de son pays, plus estimé des étrangers que du peuple qu'il illustre; un jour sans doute les Serbes, en prenant la civilisation de l'Europe, auront comme nous la maladie des statues, et ce jour-là ils élèveront à Wuk un buste couronné; mais ne feraient-ils pas bien de ne point ajourner trop loin leur reconnaissance, et d'honorer dans sa vieillesse celui qui a répandu au loin la gloire et le nom de sa patrie?

Des contes de fées! diront les gens graves et les utilitaires, qu'avons-nous besoin de ces folies qui trou-

blent l'imagination de nos enfants? Prêtez-leur donc Barème, et charmez-les avec l'histoire du Trois pour cent et de ses variations. Si vous n'y réussissez pas, laissez-nous les amuser et leur donner à eux un instant de plaisir, à vous un instant de repos. Heureux qui réunit autour de soi ce petit peuple remuant, qui attire ces grands yeux pleins de douceur ou de malice, qui fait à volonté passer la peur et la joie dans ces âmes innocentes. Quoi de plus aimable que ces enfants qui, dans quelques années, quand vous les aurez élevés, seront de si vilains hommes! quoi de plus gracieux que ces petites filles blanches et roses, têtes blondes et bouclées qui, un jour aussi, comme leurs mères.... feront le charme et.... Bon! je n'ai plus d'encre au bout de ma plume!

Dédaigne qui voudra les contes de fées; pour moi, c'est une des joies de mon enfance, c'est un de mes plus doux souvenirs. Quand j'avais récité sans y rien comprendre Lhomond, livre excellent dont une seule phrase m'est restée dans la tête, celle qui condamne toutes les grammaires : *La métaphysique ne convient pas aux enfants*, on m'ouvrait en récompense la bibliothèque de mon grand-père. Je vois encore ce sanctuaire vénérable, où dans un demi-jour trônaient sur deux socles de marbre Voltaire et Rousseau

Qui depuis.... mais alors ils étaient vertueux.

Nonotte lui-même n'avait pas imaginé de transformer en misérables l'auteur d'*Émile*, ni le défenseur de La Barre, de Sirven et de Calas. En passant j'admira de beaux volumes dont il m'était seulement

permis de regarder le titre : la grande Encyclopédie, les in-quarto dorés de l'abbé Raynal, les œuvres du roi de Prusse, Rousseau et un Voltaire, édition de Kehl, qui n'en finissait pas, et j'arrivais enfin au livre qui occupait mes rêves, au plus charmant de tous les recueils, le *Cabinet des Fées*. Une fois en possession d'un de ces précieux volumes, je fuyais au bout du jardin, et là, sous un berceau tout garni de troènes, en face de la Seine et de l'île bordée de grands peupliers qui murmuraient à tous les souffles du vent, j'entraais avec transport dans le royaume de la fantaisie. Que de caravanes j'ai faites à la suite du prince Fortuné, et avec quelle inquiétude je voyais, sans pouvoir l'avertir, l'oiseau bleu arriver au piège que lui tendait l'infâme Truitone. Il y avait aussi une bonne petite grenouille qui mettait deux ou trois ans à grimper un escalier pour sauver une malheureuse princesse condamnée pendant ce temps-là à faire des pâtés de mouche; elle m'a causé de cruelles émotions. Et *les Mille et une Nuits*? Ai-je assez suivi le calife et son grand vizir Giafar; ai-je assez tremblé pour la sœur de Scherazade, et que volontiers j'aurais étranglé le sultan, sans songer que sa mort eût fait envoler tous mes rêves. A lire ces merveilleux récits, je m'enivrais; il me semblait que les arbres, les eaux, les fleurs allaient me parler ou me répondre, et quand la chienne du logis, inquiète de ce que je ne l'agaçais plus, venait troubler mon illusion en mettant sa patte ou son museau sur le livre, je la regardais avec un intérêt mélancolique, n'étant pas bien sûr que la pauvre Dragonne, avec ses yeux si doux et si intelligents, ne fût

pas une princesse victime de quelque abominable fée. Heureusement ma princesse elle-même rompait le charme en aboyant.

Bien des années ont passé sur ces rêves, mais elles ne m'ont pas encore apporté cette sagesse dont on m'avait menacé, et entre autres faiblesses j'ai gardé l'amour des contes de fées. Et le soir, quant tout dort autour de moi, quand la tâche du jour est achevée, quand, las d'étudier ce long tissu d'horreurs et de folies qu'on nomme l'histoire, il m'est enfin permis d'être à moi, je retourne à mes amis d'enfance, qui sont là dans un coin connu de moi seul. Là, derrière La Fontaine, qui aimait tant Peau d'Ane, Voltaire, qui eût été le roi des conteurs, s'il eût eu moins d'esprit et un peu plus de retenue, Goëthe, cet autre monstre philosophique, qui toute sa vie aime l'Orient, les contes, les enfants et les fleurs, j'ai caché Perrault, *les Mille et une Nuits* et Mme d'Aulnoy. Près de ces grands noms, voici des contes charmants du Nord et du Midi qui prouvent que partout où il y a des hommes, il leur faut du merveilleux pour les consoler de la vie. Ici est le recueil des frères Grimm, là est le *Pentameron* napolitain, livre introuvable pour qui ne l'a pas cherché, plein de gaieté et de malice; les Scandinaves y donnent la main aux Celtes; l'Orient est représenté par le roman d'Antar, par les contes sanscrits de Somadéva, que le savant Brokhaus a traduits en allemand, par le *Trône enchanté*, par le *Pantcha-Tantra*; les Persans aussi y ont leur place et ne sont ni les moins ingénieux ni les moins hardis; mais, hélas! le savant Julien ne nous a pas encore traduit du chinois le *Liao-*

tchai-tchi-i, vingt-six volumes de contes de fées, qui sans lui manqueront toujours à nos collections !

D'où vient ce goût singulier qu'ont les hommes pour le merveilleux ? Est-ce donc que le mensonge est plus doux que la vérité ? Non, les contes de fées ne sont pas un mensonge, et l'enfant, qu'il s'en amuse ou qu'il s'en effraye, ne s'y trompe pas d'un instant. Les contes sont l'idéal, quelque chose de plus vrai que la vérité du monde, le triomphe du bon, du beau, du juste. L'innocence y triomphe toujours ; souvent, il est vrai, la victime passe trente ans dans un cachot avec des serpents, ou même quelquefois on la coupe en morceaux, mais tout s'arrange à la fin : le méchant est puni, et il n'est pas besoin d'attendre un monde meilleur pour châtier le crime et couronner la vertu. C'est là qu'est le secret des récits merveilleux ; ce qui fait le charme des fées, ce n'est point l'or et l'argent qu'elles jettent partout, c'est la baguette magique qui remet l'ordre sur la terre et qui du même coup anéantit ces deux ennemis de toute vie humaine, l'espace et le temps. Qu'importe que Griseldis souffre quinze ans de l'exil et de l'abandon ! l'épreuve finie, elle sera jeune comme au premier jour. Dans cet heureux pays des fées, on ne se quitte que pour se retrouver, on ne souffre que pour être heureux, tandis que pour nous la douleur est une énigme et la vie une bataille sans fin où les meilleurs tombent les premiers. Là-bas on ne vieillit pas et l'on aime toujours ; ici, à peine notre cœur, revenu des folles ardeurs de la jeunesse, commence-t-il à aimer sérieusement un objet digne de lui, que notre front se ride et que nos cheveux blanchis

ne nous laissent du sentiment que le ridicule. Là-bas, en un jour, en une heure, on sait tout ; ici, c'est au prix de la vie que nous poursuivons la vérité qui recule ; elle fuit comme l'oiseau merveilleux, et quand enfin, après trente ans de peine, nous la sentons près de nous, quand notre main s'abaisse pour la saisir, une main plus puissante nous glace et nous porte en ce pays dont nul n'est revenu.

Hommes sérieux, laissez-nous donc oublier quelquefois cette vie que vous nous rendez si triste. Vous ne pouvez donner à tous la santé, la fortune ni la puissance. Il vous faut donc des rêveurs pour aimer et faire aimer aux autres ces biens dont l'espérance seule vaut toutes les richesses du monde, mais que vous n'estimez d'aucun prix : la beauté, la justice, la liberté. Les rêveurs ont cela de bon qu'ils ne prennent la part de personne, et que l'idéal leur tient lieu de tout. Quand on peut être le calife de Bagdad à ses heures, on voit de haut les ambitions du jour. Quel orateur vaudra jamais l'oiseau qui dit tout ? En fait de dévouement et de ressources, quel ministre approchera du chat botté ? Une seule profession m'eût souri peut-être, c'est la diplomatie. C'est que j'aurais voulu rechercher par toute l'Europe cette robe couleur du temps que Peau d'Ane a laissée à la cour, mais dont les hommes politiques, à ce qu'on assure, ont gardé les morceaux. Tout le reste m'est indifférent. L'expérience m'apprend tous les jours que le monde ne vaut pas l'empire de la fantaisie.

Que si par hasard on osait accuser de paradoxe des opinions aussi sérieuses, ma réponse est toute prête.

Je maintiens que la vérité vraie, celle que ne disait pas Figaro et que ne disent pas davantage ses héritiers politiques, est dans ces petits livres, et non dans de gros volumes qu'on prend au sérieux. Si le but de toute éducation est de faire des honnêtes gens, en apprenant aux enfants que la justice gouverne le monde, le conte de Barbe-Bleue vaut mieux que l'Histoire de Henri VIII, et Perrault est un politique plus sûr que Machiavel. Quelque jour je ferai là-dessus un gros livre, qui immortalisera mon nom et que je commenterai dès que, devenu un véritable érudit, j'aurai vu tomber sans regrets les feuilles d'automne et ma dernière illusion. En attendant, et de crainte que les enfants ne s'impatientent, je finis cette préface, aussi amusante qu'un discours de distribution de prix, et je traduis Wuk Stephanowitch ; je suis la version allemande qu'en a faite Mlle Wilhelmine, la fille de l'auteur, mais je n'espère pas en rendre la gracieuse simplicité. Il faut un talent supérieur pour parler la langue de Perrault, et dans notre siècle je ne connais qu'une seule personne qui ait réussi dans cette œuvre délicate : c'est la main habile qui a écrit la fraîche idylle de François le Champi.

I. — LE LANGAGE DES ANIMAUX ¹.

Il y avait une fois un berger qui depuis longues années servait son maître avec autant de zèle que de fidélité. Un jour qu'il gardait ses moutons, il entendit un sif-

1. J'ai retrouvé dans les *Nuits plaisantes* de Straparole (XII^e nuit, conte 3) ce conte venu d'Orient, comme tant d'autres, et qui existe dans les recueils arabes.

flement qui venait du bois ; ne sachant pas ce que c'était, il entra dans la forêt, suivant le bruit pour en connaître la cause. En approchant, il vit que l'herbe sèche et les feuilles tombées avaient pris feu, et au milieu d'un cercle de flammes il aperçut un serpent qui sifflait. Le berger s'arrêta pour voir ce que ferait le serpent, car autour de l'animal tout était en flammes, et le feu approchait de plus en plus.

Alors le serpent cria tout à coup au berger : « Au nom de Dieu, berger, sauve-moi de ce feu ! » Et le berger lui tendit son bâton par-dessus la flamme ; et le serpent s'enroula autour du bâton, et monta jusqu'à la main du berger ; de la main il glissa jusqu'au cou et l'entoura comme un collier. Quand le berger vit cela, il eut peur et dit au serpent : « Malheur à moi ! T'ai-je donc sauvé pour ma perte ? » Mais l'animal lui répondit : « Ne crains rien, mais reporte-moi chez mon père, qui est le roi des serpents. » Le berger commença de s'excuser sur ce qu'il ne pouvait laisser ses moutons sans gardien ; mais le serpent lui répondit : « Ne t'inquiète en rien de ton troupeau ; il ne lui arrivera point de mal ; va seulement aussi vite que tu pourras. » Et le berger se mit alors à marcher dans le bois avec le serpent au cou, jusqu'à ce qu'enfin il arrivât à une porte qui était faite de couleurs entrelacées. Le serpent siffla, et aussitôt les couleurs se séparèrent, puis il dit au berger : « Quand nous serons au château, mon père t'offrira tout ce que tu peux désirer : argent, or, bijoux, et tout ce qu'il y a de précieux sur la terre ; n'accepte rien de tout cela ; demande-lui seulement de comprendre le langage des animaux. Il te refusera longtemps cette faveur, mais à la fin il te l'accordera. »

Tout en parlant, ils arrivèrent au château, et le père du serpent lui dit en pleurant : « Au nom de Dieu, mon enfant, où étais-tu ? » Et le serpent lui raconta comme il avait été entouré par le feu, et comme le berger l'avait sauvé. Le roi des serpents se tourna alors vers le berger et lui dit : « Que veux-tu que je te donne pour avoir sauvé mon enfant ? — Apprends-moi la langue des animaux, répondit le berger, je ne veux rien autre chose. » Le roi lui dit : « Cela ne vaut rien pour toi, car si je te donnais d'entendre ce langage, et que tu en disses rien à personne, tu mourrais aussitôt ; demande-moi donc plutôt quelque autre chose et je te la donnerai. » Mais le berger lui répondit : « Si tu veux me payer, apprendsmoi la langue des animaux, sinon adieu et que le ciel te protège, je ne veux pas autre chose ; » et il fit mine de partir. Alors le roi le rappela, en disant : « Arrête et viens ici, puisque tu le veux absolument. Ouvre la bouche. » Le berger ouvrit la bouche et le roi des serpents y souffla, et lui dit : « Maintenant souffle à ton tour dans la mienne. » Et quand le berger eut fait ce qu'on lui ordonnait, le roi des serpents lui souffla une seconde fois dans la bouche. Et quand ils eurent ainsi soufflé chacun par trois fois, le roi lui dit : « Maintenant tu entends la langue des animaux, que Dieu t'accompagne, et garde-toi, si tu tiens à la vie, de jamais trahir ce secret, car si tu en dis un mot à personne, tu mourras à l'instant. »

Le berger s'en retourna, et comme il passait dans le bois, il entendit ce que disaient les oiseaux, et le gazon, et tout ce qui est sur la terre. En arrivant à son troupeau, il le trouva complet et en ordre, et alors il se coucha par terre pour se reposer. A peine était-il étendu,

que voici deux corbeaux qui viennent se poser sur un arbre, et qui se mettent à dire dans leur langage : « Si ce berger savait qu'à l'endroit où est cet agneau noir il y a sous la terre un caveau tout plein d'or et d'argent ! » Aussitôt que le berger entendit cela, il alla trouver son maître, et le maître prit une voiture avec lui, et en creusant ils trouvèrent la porte du caveau, et ils emportèrent le trésor.

Le maître était un honnête homme, et il laissa tout au berger, en lui disant : « Mon fils, ce trésor est à toi, car c'est Dieu qui te l'a donné. »

Le berger prit le trésor, bâtit une maison, et s'étant marié, il vécut joyeux et content ; il fut bientôt le plus riche non-seulement de son village, mais des environs, et on n'en eût pas trouvé un second à lui comparer. Il avait des troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux, et chaque troupeau avait son pasteur ; il avait en outre beaucoup de terres et de grandes richesses. Un jour, justement la veille de Noël, il dit à sa femme : « Prépare le vin et l'eau-de-vie et tout ce qu'il faut ; demain nous irons à la ferme, et nous porterons tout cela aux bergers pour qu'ils se divertissent. » La femme suivit cet ordre et prépara tout ce qu'on lui avait commandé. Le lendemain, quand ils furent à la ferme, le maître dit le soir aux bergers : « Amis, rassemblez-vous, mangez, buvez, amusez-vous : je veillerai cette nuit pour garder les troupeaux à votre place. » Et il fit comme il avait dit, et garda les troupeaux. Quand vint minuit, les loups se mirent à hurler et les chiens à aboyer, et les loups disaient dans leur langue : « Laissez-nous venir et faire du dommage ; il y aura aussi de la viande pour vous. » Et les chiens répondaient dans leur langue : « Venez, afin

que nous aussi nous nous rassasiions une bonne fois. » Mais parmi ces chiens il y avait un vieux dogue qui n'avait plus que deux crocs dans la gueule, et celui-là disait aux loups : « Tant qu'il me restera mes deux crocs dans la gueule, vous ne ferez pas de tort à mon maître. »

Le père de famille avait entendu et compris tous ces discours, et quand vint le matin, il ordonna de tuer tous les chiens et de ne laisser en vie que le vieux dogue. Les valets étonnés disaient : « Maître, c'est grand dommage; » mais le père de famille répondait : « Faites ce que je dis. »

Il se disposa à retourner chez lui avec sa femme, et tous deux montèrent à cheval; le mari sur un étalon, la femme assise sur une jument. Et pendant qu'ils marchaient, il arriva que le mari prit de l'avance, et que la femme resta en arrière. Le cheval se retourna et dit à la jument : « En avant! plus vite! pourquoi ralentir? » Et la jument lui répondit : « Oui, cela t'est facile, toi qui ne portes qu'un maître; mais moi j'en porte trois : je porte la maîtresse, et avec elle un enfant de bonne espérance, et j'ai de plus mon poulain. » Le mari se retourna en riant, et la femme en ayant fait la remarque, poussa sa jument, et après avoir rejoint son époux, lui demanda pourquoi il avait ri. — « Mais pour rien; quelque chose qui m'a passé dans l'esprit. » La femme ne trouva pas cette réponse suffisante, et elle le pressa de lui dire pourquoi il avait ri. Mais il résista, et lui dit : « Laisse-moi en paix, femme; qu'est-ce que cela te fait? Bon Dieu! je ne sais pas moi-même pourquoi j'ai ri. » Mais plus il se défendait, et plus elle insistait pour connaître la cause qui l'avait fait rire. A la fin, il lui dit : « Sache donc que si

je te révélais ce qui m'a fait rire, je mourrais à l'instant. » Mais cela même n'arrêta pas la dame, et plus que jamais elle tourmenta son mari pour qu'il parlât.

Ils arrivèrent à la maison. En descendant de cheval, le mari commanda qu'on lui fit une bière, et quand elle fut prête, il se mit devant la maison et dit à sa femme : « Vois; je vais me mettre dans cette bière, et je te dirai alors ce qui m'a fait rire; mais aussitôt que j'aurai parlé, je serai un homme mort. » Et alors il se mit dans la bière, et comme il regardait une dernière fois autour de lui, voici le vieux chien de la ferme qui s'approche de son maître et qui pleure. Quand le pauvre homme vit cela, il appela sa femme et lui dit : « Apporte un morceau de pain et donne-le au chien. » La femme jeta un morceau de pain au chien, qui ne le regarda même pas. Et voici le coq de la maison qui accourt et qui pique le pain, et alors le chien lui dit : « Misérable gourmand, peux-tu manger quand tu vois que le maître va mourir! » Et le coq lui répondit : « Qu'il meure, puisqu'il est assez sot pour cela. J'ai cent femmes; je les appelle toutes quand je trouve le moindre grain, et aussitôt qu'elles arrivent, c'est moi qui le mange; s'il y en avait une qui s'avisât de le trouver mauvais, je la corrigerais avec mon bec; et lui, qui n'a qu'une femme, n'a pas l'esprit de la mettre à la raison! »

Aussitôt que le mari entend cela, il saute bien vite à bas de la bière, il prend un bâton et appelle sa femme dans la chambre : « Viens, je te dirai ce que tu as si grande envie de savoir. » Et alors il la raisonne à coups de bâton en disant : « Voilà, ma femme, voilà! » C'est de cette façon qu'il lui répondit, et jamais depuis elle ne lui a demandé pourquoi il avait ri.

Cette façon de traiter sa femme paraîtra peut-être un peu cavalière; mais il en était ainsi dans le bon vieux temps, qui est l'âge des contes, et sous le règne du roi saint Louis, dans ce siècle d'or dont on nous promet le retour, Beaumanoir, le plus grand de nos vieux jurisconsultes, nous apprend que c'est le droit du mari de *battre sa femme sans mort et sans mé-haing* (c'est-à-dire à la seule condition de ne la tuer, ni de l'estropier) *quand elle le dément ou ne veut obéir à ses raisonnables commandements*. C'est ainsi qu'on fonde le respect et que dans la famille on fortifie les mœurs.

En attendant cette heureuse renaissance des coutumes du XIII^e siècle, voici une seconde histoire qui est un fabliau plutôt qu'un conte de fées. Peut-être vient-elle de la France, qui, il y a six cents ans, avait le privilège de fournir l'Europe de poèmes épiques et de nouvelles, comme aujourd'hui elle l'amuse avec ses vaudevilles et ses romans.

II. — DE LA DEMOISELLE QUI ÉTAIT PLUS AVISÉE QUE L'EMPEREUR.

Il y avait une fois un pauvre homme qui vivait dans une cabane: il n'avait avec lui qu'une fille, mais elle était très-avisée; elle allait partout chercher des aumônes, et apprenait aussi à son père à parler avec sagesse et à obtenir ce qu'il lui fallait. Un jour il advint que le pauvre homme alla vers l'empereur, et le pria de lui donner quelque chose. L'empereur lui demanda qui il était et qui lui avait appris à parler de la sorte. « Et ta

filles, qui donc l'a instruite? » demanda l'empereur; à quoi le pauvre homme répondit : « C'est Dieu qui l'a instruite, ainsi que notre extrême misère. » Alors l'empereur lui donna trente œufs et lui dit : « Porte ces œufs à ta fille, et dis-lui qu'elle m'en fasse éclore des poulets, et si elle ne les fait pas éclore, mal lui en adviendra. »

Le pauvre homme rentra tout pleurant dans sa cabane et conta la chose à sa fille. La fille reconnut de suite que les œufs étaient cuits; mais elle dit à son père d'aller se reposer et qu'elle aurait soin de tout. Le père suivit le conseil de sa fille et se mit à dormir; pour elle, prenant une marmite, elle l'emplit d'eau et de fèves et la mit sur le feu; et le lendemain, quand les fèves furent bouillies, elle appela son père et lui dit de prendre une charrue et des bœufs et d'aller labourer le long de la route où devait passer l'empereur; « et, ajouta-t-elle, quand tu verras l'empereur, prends des fèves, sème-les et dis bien haut : « Allons, mes bœufs, que Dieu me protège et fasse pousser mes fèves bouillies! » Et si l'empereur te demande comment il est possible de faire pousser des fèves bouillies, réponds-lui : « Cela est aussi aisé que de faire sortir un poulet d'un œuf dur. »

Le pauvre homme fit ce que voulait sa fille; il sortit, il laboura, et quand il vit venir l'empereur, il se mit à crier : « Allons, mes bœufs, que Dieu me protège et fasse pousser mes fèves bouillies! » Dès que l'empereur entendit ces mots, il s'arrêta sur la route et dit aussitôt : « Pauvre homme, comment est-il possible de faire pousser des fèves bouillies? » Et le pauvre homme répondit : « Gracieux empereur, cela est aussi aisé que de faire sortir un poulet d'un œuf dur. »

L'empereur devina bien que c'était la fille qui avait

poussé le père à agir de la sorte; il dit à ses valets de prendre le pauvre homme et de l'amener devant lui; puis il lui remit un petit paquet de chanvre et dit : « Prends cela, et tu m'en feras des voiles et des cordages, et tout ce dont on a besoin pour un vaisseau, sinon je te ferai trancher la tête. » Le pauvre homme prit le paquet dans un grand trouble, et retourna tout en pleurs vers sa fille à laquelle il conta ce qui s'était passé; et sa fille lui dit d'aller dormir, en lui promettant qu'elle arrangerait tout. Le lendemain elle prit un petit morceau de bois, éveilla son père et lui dit : « Prends cette allumette et porte-la à l'empereur; qu'il m'y taille un fuseau, une navette et un métier, et après cela je lui ferai ce qu'il a demandé. » Et le pauvre homme suivit encore une fois le conseil de sa fille; il alla trouver l'empereur, et lui dit tout ce que sa fille lui avait appris.

Quand l'empereur entendit cela, il fut étonné, et chercha ce qu'il pourrait encore faire; puis, prenant un verre, il le donna au pauvre en disant : « Prends ce verre et porte-le à ta fille, afin qu'elle m'épuise la mer et qu'elle en fasse un champ à labourer. » Le pauvre homme obéit en pleurant, et porta le verre à sa fille en lui redisant mot pour mot les paroles de l'empereur. Et sa fille lui dit qu'il attendît au lendemain, et qu'elle arrangerait toute chose. Le lendemain matin elle appela son père, lui donna une livre d'étoupes, et lui dit : « Porte ceci à l'empereur pour qu'il étoupe toutes les sources et toutes les embouchures de tous les fleuves de la terre, après cela je lui dessécherai la mer. » Et le pauvre homme alla tout redire à l'empereur.

Alors celui-ci vit bien que la demoiselle en savait plus que lui; il ordonna qu'on la fit venir, et quand le père

eut amené sa fille, et que tous deux eurent salué l'empereur, ce dernier dit : « Ma fille, devinez ce qu'on entend de plus loin? » Et la demoiselle répondit : « Gracieux empereur, ce qu'on entend de plus loin, c'est le tonnerre et le mensonge. »

Alors l'empereur prit sa barbe dans sa main, et, se tournant vers ses conseillers : « Devinez, leur dit-il, combien vaut ma barbe? » Et quand ils l'eurent tous estimée, l'un plus et l'autre moins, la demoiselle leur soutint en face qu'aucun d'eux n'avait deviné, et elle dit : « La barbe de l'empereur vaut autant que trois pluies dans la sécheresse de l'été. » L'empereur fut ravi, et dit : « C'est elle qui a le mieux deviné. » Et il lui demanda si elle voulait être sa femme, ajoutant qu'il ne la laisserait pas qu'elle n'eût consenti. La demoiselle s'inclina et dit : « Gracieux empereur, que ta volonté soit faite! Je te demande seulement d'écrire sur une feuille de papier, et de ta propre main, que si un jour tu devenais méchant pour moi, et que tu voulusses m'éloigner de toi et me renvoyer de ce château, j'aurai le droit d'emporter avec moi ce que j'aimerai le mieux. » Et l'empereur y consentit, et lui en donna un écrit.

Après quelque temps il arriva en effet que l'empereur devint si méchant pour sa femme, qu'il lui dit : « Je ne veux plus que tu sois ma femme; quitte mon château, et va où tu voudras. » Et l'impératrice répondit : « Illustre empereur, je t'obéirai; permets-moi seulement de passer encore une nuit ici; demain je partirai. » L'empereur lui accorda cette demande, et alors l'impératrice, avant le souper, mit dans le vin de l'eau-de-vie et des herbes odorantes; puis elle engagea l'empereur à boire, en lui disant : « Bois, empereur, et sois joyeux; demain nous

nous quitterons, et, crois-moi, je serai plus gaie que le jour où je me suis mariée. » L'empereur s'enivra, et quand il fut endormi, l'impératrice le fit mettre dans une voiture qu'on tenait toute prête, et elle l'emmena dans une grotte taillée dans le rocher. Et quand l'empereur se réveilla dans cette grotte et vit où il se trouvait, il s'écria : « Qui m'a conduit ici ? » A quoi l'impératrice répondit : « C'est moi qui t'ai conduit ici. » Et l'empereur lui dit : « Pourquoi as-tu fait cela ? Ne t'ai-je pas dit que tu n'étais plus ma femme ? » Mais alors elle lui tendit le papier en disant : « Il est vrai que tu m'as dit cela, mais vois ce que tu m'as accordé par ce papier ; en te quittant, j'ai le droit d'emporter avec moi ce que j'aime le mieux dans ton château. » Quand l'empereur entendit cela, il l'embrassa, et retourna dans son château avec elle.

Voici, pour en finir, un apologue qui a un caractère tout oriental et dont la source est sans doute arabe ou turque. C'est la doctrine de la fatalité. C'est une seconde édition de la fable de l'*Homme qui court après la fortune*, mais qu'on peut lire avec intérêt, même à côté de La Fontaine.

III. — LE DESTIN.

Il y avait une fois deux frères qui vivaient ensemble au même ménage ; l'un faisait tout, tandis que l'autre était un indolent, qui ne s'occupait que de boire et de manger. Les récoltes étaient toujours magnifiques, et ils avaient en abondance bœufs, chevaux, moutons, porcs, abeilles et le reste.

L'aîné, qui faisait tout, se dit un jour : « Pourquoi donc travailler pour cet indolent ? Mieux vaut nous séparer ; je travaillerai pour moi seul, et il fera alors ce que bon lui semblera. » Il dit donc à son frère : « Mon frère, il est injuste que je m'occupe de tout, tandis que tu ne veux m'aider en rien et ne penses qu'à boire et à manger ; j'ai résolu qu'il faut nous séparer. » L'autre essaya de le détourner de ce projet en lui disant : « Frère, ne fais pas cela ; nous sommes si bien. Tu as tout entre les mains, aussi bien ce qui est à toi que ce qui est à moi, et tu sais que je suis toujours content de ce que tu fais et de ce que tu ordonnes. » Mais l'aîné persista dans sa résolution, si bien que le cadet dut céder et lui dit : « Puisqu'il en est ainsi, je ne t'en voudrai pas pour cela ; fais le partage comme il te plaira. » Le partage fait, chacun choisit son lot. L'indolent prit un bœuf pour ses bœufs, un pasteur pour ses chevaux, un berger pour ses brebis, un chevrier pour ses chèvres, un porcher pour ses porcs, un gardien pour ses abeilles, et leur dit à tous : « Je vous confie mon bien, et que Dieu vous surveille, » et il continua de vivre dans sa maison sans plus de souci qu'auparavant.

L'aîné, au contraire, se fatigua pour sa part autant qu'il avait fait pour le bien commun ; il garda lui-même ses troupeaux, ayant l'œil à tout ; malgré cela, il ne trouva partout que mauvais succès et dommage ; de jour en jour tout lui tournait à mal, jusqu'à ce qu'enfin il devint si pauvre, qu'il n'avait même plus une paire d'opanques¹, et qu'il allait nu-pieds. Alors il se dit : « J'irai chez mon frère voir comment les choses vont chez lui. »

¹ C'est la chaussure des Serbes, qui est faite avec des lanières de cuir.

Son chemin le menait dans une prairie où paissait un troupeau de brebis, et quand il s'en approcha, il vit que les brebis n'avaient point de berger. Près d'elles seulement était assise une belle jeune fille qui filait un fil d'or.

Après avoir salué la fille d'un « Dieu te protège ! » il lui demanda à qui était ce troupeau ; elle lui répondit : « A qui j'appartiens appartiennent aussi ces brebis. — Et qui es-tu ? » continua-t-il. — Je suis la fortune de ton frère, » répondit-elle. Alors il fut pris de colère et d'envie, et lui dit : « Et ma fortune, à moi, où est-elle ? » La fille lui répondit : « Ah ! elle est bien loin de toi. — Puis-je la trouver ? » demanda-t-il ; et elle lui répondit : « Tu le peux, seulement cherche-la. » Et quand il eut entendu ceci et qu'il vit que les brebis de son frère étaient si belles qu'on n'en pouvait imaginer de plus belles, il ne voulut pas aller plus loin pour voir les autres troupeaux, mais il alla droit à son frère. Dès que celui-ci l'aperçut, il en eut pitié et lui dit en fondant en larmes : « Où as-tu été depuis si longtemps ? » En le voyant en haillons et nus-pieds, il lui donna une paire d'opanques et quelque argent.

Après être resté quelques jours chez son frère, le pauvre partit pour retourner chez lui ; mais une fois à la maison, il prit un sac sur ses épaules, y mit un morceau de pain, prit un bâton à la main, et s'en alla ainsi par le monde pour y chercher fortune. Ayant marché quelque temps, il se trouva dans une grande forêt, et rencontra une abominable vieille qui dormait sous un buisson. Il se mit à fouiller la terre avec son bâton, et pour éveiller la vieille, il lui donna un coup dans le dos. Cependant elle ne se remua qu'avec peine, et n'ou-

vrant qu'à demi ses yeux chassieux, elle lui dit : « Remercie Dieu que je me sois endormie, car si j'avais été éveillée, tu n'aurais pas eu ces opanques. » Alors il lui dit : « Qui donc es-tu, toi qui m'aurais empêché d'avoir ces opanques ? » La vieille lui dit : « Je suis ta fortune. » En entendant ces mots, il se frappa la poitrine en s'écriant : « Comment ! c'est toi qui es ma fortune ? Puisse Dieu t'exterminer ! Qui donc t'a donnée à moi ? » Et la vieille lui dit : « C'est le Destin. » — « Et où est le Destin ? » demanda-t-il. Et il eut pour réponse : « Va et cherche-le. »

Alors il partit et s'en alla chercher le Destin. Et après un long, bien long voyage, il arriva enfin dans un bois, et dans ce bois il trouva un ermite à qui il demanda s'il ne pourrait pas avoir des nouvelles du Destin, et l'ermite lui dit : « Va sur la montagne, tu arriveras droit à son château ; mais quand tu seras près du Destin, ne t'avise pas de lui parler ; fais seulement tout ce que tu lui verras faire jusqu'à ce qu'il t'interroge. » Le voyageur remercia l'ermite et prit le chemin de la montagne. Et quand il fut arrivé dans le château du Destin, c'est là qu'il vit de belles choses ! C'était un luxe royal, et il y avait une foule de valets et de servantes toujours en mouvement. Pour le Destin, il était assis à une table servie, et il soupait. Quand l'étranger vit cela, il se mit aussi à table et mangea avec le maître du logis. Après le souper le Destin se coucha, et l'autre en fit autant. Vers minuit, voici que dans le château il se fait un bruit terrible ; et au milieu du bruit on entendait une voix qui criait : « Destin, Destin, il y a aujourd'hui tant et tant d'âmes qui sont venues au monde : donne-leur quelque chose à ton bon plaisir ! » Et voilà le Destin qui se lève ;

il ouvre un coffre doré et sème dans la chambre des ducats tout brillants, en disant : « Tel je suis aujourd'hui, tels vous serez toute votre vie ! »

Au point du jour, le beau château s'évanouit, et à sa place il y eut une maison ordinaire, mais où rien ne manquait. Quand vint le soir, le Destin se remit à souper, son hôte en fit autant; personne ne dit mot. Après souper tous deux allèrent se coucher. Vers minuit, voici que dans le château recommence un bruit terrible, et au milieu du bruit on entendait une voix qui criait : « Destin, Destin, il y a aujourd'hui tant et tant d'âmes qui ont vu la lumière, donne-leur quelque chose à ton bon plaisir ! » Et voilà le Destin qui se lève, il ouvre un coffre d'argent; mais cette fois il n'y avait pas de ducats, ce n'étaient que des monnaies d'argent mêlées par-ci par-là de quelques pièces d'or. Et le Destin sema cet argent par terre, en disant : « Tel je suis aujourd'hui, tels vous serez toute votre vie. »

Et au point du jour cette maison aussi avait disparu, et à sa place il y en avait une autre plus petite. Ainsi se passa chaque nuit; chaque matin la maison diminuait, jusqu'à ce qu'enfin il n'y eut plus qu'une misérable cabane, et le Destin prit une bêche et se mit à fouiller la terre; son hôte en fit autant, et ils bêchèrent tout le jour. Quand vint le soir, le Destin prit un morceau de pain, en cassa la moitié et la donna à son compagnon. Ce fut tout leur souper, et quand ils l'eurent mangé, ils se couchèrent.

Vers minuit, voici que recommence un bruit terrible, et au milieu du bruit on distinguait une voix qui disait : « Destin, Destin, tant et tant d'âmes sont venues au monde cette nuit; donne-leur quelque chose à ton bon plaisir.

Et voilà le Destin qui se lève; il ouvre un coffre et se met à semer des cailloux, et parmi ces cailloux quelques menues monnaies, et ce faisant il disait : « Tel je suis aujourd'hui, tels vous serez toute votre vie. »

Quand le matin reparut, la cabane s'était changée en un grand palais comme au premier jour. Alors pour la première fois le Destin parla à son hôte et lui dit : « Pourquoi es-tu venu ? » Et celui-ci lui conta en détail sa misère, et comment il était venu pour demander au Destin lui-même pourquoi il lui avait donné une si mauvaise fortune. Le Destin lui répondit : « Tu as vu comment la première nuit j'ai semé des ducats, et ce qui a suivi. Tel je suis la nuit où naît un homme, tel cet homme sera toute sa vie. Tu es né dans une nuit de pauvreté, tu resteras pauvre toute ta vie. Ton frère, au contraire, est venu au monde dans une heureuse nuit, et il restera heureux jusqu'à la fin. Mais puisque tu as pris tant de peine pour me chercher, je te dirai comment tu peux t'aider. Ton frère a une fille du nom de Miliza, qui est aussi fortunée que son père. Prends-la pour femme, quand tu seras de retour au pays, et tout ce que tu acquerras, aie soin de dire que cela est à ta femme. »

L'hôte remercia le Destin bien des fois, et partit. Et quand il fut de retour au pays, il alla droit chez son frère, et lui dit : « Frère, donne-moi Miliza, tu vois que sans elle je suis seul au monde. » Et le frère répondit : « Cela me plaît; Miliza est à toi. » Et le nouveau marié emmena dans sa maison la fille de son frère, et il devint très-riche, mais il disait toujours : « Tout ce que j'ai est à Miliza. »

Un jour il alla aux champs pour voir ses blés qui étaient si beaux qu'on ne pouvait rien trouver de plus beau. Voilà

qu'un voyageur vint à passer sur le chemin, et lui demanda : « A qui ces blés ? » et lui, sans y penser, répondit : « Ils sont à moi. » Mais à peine avait-il parlé, que voilà les blés qui s'enflamment et le champ tout en feu. Vite il court après le voyageur et lui crie : « Arrête, mon frère, ces blés ne m'appartiennent pas, ils sont à Miliza, la fille de mon frère. » Le feu cessa aussitôt, et dès lors notre homme fut heureux, grâce à Miliza.

A tout conte, dit-on, il faut une morale ; les sages ont établi ce principe, et comme en général les conteurs ont oublié qu'il fallait prouver quelque chose, on coud à leurs récits des maximes qui n'y tiennent en rien. Je suivrai cet exemple de mes savants maîtres, et je dirai aux enfants : Mesdemoiselles, ne croyez pas que toutes vous deviendrez reines en devinant des énigmes ; ni vous, messieurs, n' imaginez pas que vous deviendrez tous riches en dormant. La vie ne ressemble guère aux contes de Perrault, et les fées qu'on y rencontre sont un danger plutôt qu'un appui. Aujourd'hui, comme au temps de Virgile, la fortune n'aime que les audacieux ; et pour les moins ambitieux, à qui suffit encore l'honneur et la paix de l'âme, il n'est qu'un moyen de conquérir un bien si doux, c'est un labeur opiniâtre. Notre destin, c'est le travail ; c'est lui qui nous modère dans la prospérité et qui nous console dans nos misères. Travaillez donc avec courage, et même, si vous le pouvez honnêtement, faites fortune ; mais ne méprisez jamais le merveilleux qui amusa votre enfance, et gardez toujours un coin pour l'illusion. Vous en aurez besoin contre les ennuis de la vie,

et cette lumière que dédaignent les habiles vous empêchera du moins de prendre trop au sérieux ce que le monde nomme sagesse, et qui n'est trop souvent que sécheresse, égoïsme et brutalité.

L'ALBANIE.

I.

13 juin 1854.

Si la guerre entraîne mille fléaux, elle a du moins cet avantage qu'elle force les peuples à secouer leur égoïsme, et qu'elle leur apprend à connaître et à estimer leurs ennemis. Je ne parle pas seulement de l'effet que produit chez des nations moins civilisées la présence de ces sociétés mobiles qu'on nomme les armées, et qui sont un chef-d'œuvre d'organisation; il est naturel qu'elles laissent sur leur passage quelque chose de leurs idées et de leurs mœurs; mais il est visible que la France, j'entends celle qui reste au logis, est tout entière occupée de l'Orient, et que jamais on n'a autant voyagé par la pensée sur les rives du Danube et de la mer Noire. S'il est une science à la mode, c'est la géographie. En ce moment où tous les yeux, où tous les cœurs accompagnent ces braves qui vont en Turquie soutenir l'honneur du drapeau, nous voulons savoir, et non pas par simple curiosité, quelles sont ces terres où abordent nos armées, quels peuples y habitent, quelles ressources ou quels dangers y trouveront nos soldats. On se demande aussi quelle sera la fin de tant d'efforts; la Turquie, sauvée par le courage et la générosité de deux grandes nations, soutiendra-t-elle l'indépendance qu'on lui achète par de si

grands sacrifices, ou bien cet empire tombera-t-il accablé par sa décrépitude, et l'Europe n'aura-t-elle combattu qu'autour d'un cadavre? Enfin on sent bien que dans cette nouvelle croisade c'est la race de Japhet qui prend possession de l'Orient. Nos armées en sortiront sans doute, mais notre civilisation y restera. L'avenir de la Turquie est dans un nuage, mais il est probable que la mer Noire est désormais ouverte à tous les pavillons comme une autre Méditerranée, et bientôt peut-être nous verrons la vieille Asie nous demander les arts et les lumières qu'autrefois elle nous a donnés.

L'intérêt si vif qu'excite l'Orient a fait naître une multitude de livres, et la France n'en est guère moins inondée que l'Angleterre; déjà même nous connaissons notre Danube un peu mieux que la Seine ou la Loire. Chaque jour le voile se lève, et nous commençons à nous démêler au milieu de ces populations diverses que notre ignorance a trop longtemps dédaignées et confondues. Le nom de Grecs que portent les chrétiens d'Orient nous a trompés, et nous avons pris pour un nom de race ce qui n'était qu'un titre religieux; c'est à peu près comme si l'on mêlait ensemble les Français, les Espagnols et les Italiens, et qu'on en fit des *Romains* parce qu'ils sont tous de religion *romaine*. Aujourd'hui nous reconnaissons dans la Turquie d'Europe des races parfaitement distinctes: les Moldo-Valaques, descendus des colons romains que Trajan établit dans la Dacie¹, c'est un peuple d'origine

1. La Dace ou Dacie était une province romaine qui comprenait

et de langue latine comme nous, qui habite les principautés danubiennes, et qu'on retrouve en Macédoine, en Thessalie, au pied du Pinde et jusque dans la Grèce; les Valaques comptent plus de quatre millions d'âmes, et ce sont eux qui souffrent en ce moment toutes les misères de l'occupation et de la guerre. Sur la droite du Danube, la Bulgarie, la Serbie, l'Herzégovine et la Bosnie sont des pays slaves. Les Slaves, l'espoir de la Russie qui compte sur la communauté de sang, de langage et de religion pour rattacher ce peuple à son empire, sont au nombre de sept millions; c'est plus de la moitié des habitants qui sont dans la Turquie d'Europe. Ce n'est pas la race la moins intéressante, car déjà les Serbes, par le courage avec lequel ils ont conquis et maintenu leur indépendance, par la modération et l'intelligence avec lesquelles ils usent de la liberté, nous ont montré tout ce qu'on peut attendre des Slaves aussitôt qu'une émancipation sincère et des lois égales mettront les peuples de la Turquie dans les mêmes conditions que le reste de l'Europe. Enfin il faut faire une grande place aux Grecs, qui ne sont pas sans doute les plus nombreux, ils ne dépassent pas un million, mais qui répandus partout, instruits, industrieux, actifs, ambitieux de liberté, s'étaient jusqu'à présent servis avec habileté du respect que l'Europe a gardé pour leurs ancêtres, et des souvenirs récents de la guerre d'indépendance. Grâce à leur génie politique et à leur langue qui est celle de la religion, les Grecs ont joué

la Valachie actuelle, la Moldavie à l'ouest du Pruth, la Transylvanie, la Bukovine et quelques districts de la Gallicie et de la Hongrie.

longtemps le premier rôle dans la Turquie d'Europe, et il leur a été permis de croire que si jamais on renvoyait le Turc en Asie, ce seraient eux qui rentreraient dans Constantinople comme des héritiers légitimes. Mais cet espoir n'a plus été qu'un rêve du jour où la Russie, en relevant les Slaves, a remplacé l'influence des Fanariotes par un patronage bien plus menaçant. Byzance, qu'on ne l'oublie pas, a depuis longtemps son nom chez les Slaves, et ce n'est pas la ville de Constantin qu'ils l'appellent, mais Czarigrad, c'est-à-dire la ville des czars.

Entre les Slaves et les Grecs, le long de l'Adriatique, dans l'Illyrie et l'Épire des anciens, on trouve un quatrième peuple qui compte seize cent mille âmes, et qui n'est ni Grec, ni Slave, ni Valaque: ce sont les Albanais. Cette race, que l'histoire ne connaît guère, et que la géographie n'a pas moins négligée, appelle en ce moment l'attention. Placés entre le Monténégro qui, au nom de la religion, menace le nord de la province, et l'invasion grecque qui essaye de soulever le midi, les Albanais, qui touchent encore à la Bosnie, à la Serbie, à la Roumélie, peuvent, suivant le rôle qu'ils prendront, couper toutes les insurrections ou les réunir, et c'est ce qui nous explique pourquoi on annonce la prochaine occupation de l'Albanie par les Autrichiens. On comprend combien serait fâcheuse pour la Turquie et ses alliés la diversion causée par un pareil soulèvement. Maintenant, qu'a-t-on à craindre ou à espérer de l'Albanie? Quel est ce peuple? Quelles sont ses prétentions à l'indépendance? Penche-t-il du côté des Grecs et des Slaves, ou

restera-t-il fidèle aux Ottomans? La guerre terminée, que peut-on attendre des Albanais? Où en est chez eux le commerce, l'industrie, la civilisation? Seront-ils une cause de force ou de faiblesse pour la Turquie régénérée? Ce sont là des questions qui nous touchent; mais la réponse n'est pas aisée, car on s'est peu occupé de l'Albanie, et nous n'en savons guère plus que ce que Pouqueville nous a appris il y a quarante ans. Qui n'a pas entendu parler du farouche Ali de Tebelen, pacha de Janina, et de ces héroïques Souliotes morts en combattant pour la liberté? C'étaient des Albanais, mais l'Europe les a pleurés comme si c'étaient des Grecs, et ce n'est pas la seule fois qu'elle s'y est trompée. Peut-être aussi n'a-t-on pas oublié, et c'est un plus triste souvenir, l'horreur qu'inspiraient ces bandes d'Arnauts (c'est le nom que les Turcs donnent aux Albanais), qui dans la guerre de Grèce traitaient sans pitié leurs ennemis, et torturaient les vaincus avec une férocité que la Porte même désavouait, mais en vain. Voilà, je crois, où se borne notre science, et ce que l'Albanie est devenue depuis Ali-Pacha, nous ne le savons guère; peu de voyageurs ont visité ce pays perdu, et l'intérêt de l'Europe était ailleurs. Il serait injuste cependant d'oublier deux bons ouvrages sur la Turquie d'Europe, publiés vers 1840 par M. Ami Boué et M. Vicquesnel; tous deux eussent mérité plus d'attention. C'est encore aujourd'hui ce qu'on a écrit de plus solide sur l'Orient. Quinze ans de date, c'est un grand défaut pour un livre, dans un siècle où tout change si vite; mais il n'en est pas tout à fait de l'Albanie comme de la

France. Là-bas on est fort arriéré, on tient encore aux habitudes et aux vêtements de ses pères; on ne sait pas qu'il y a une mode pour les idées comme pour les habits, et qu'il est de bon goût d'en changer tous les ans. Puisse la civilisation que nous leur portons ne pas trop dépouiller ces barbares de leurs heureux préjugés!

Du reste, il vient de paraître à propos un livre qui nous permet d'être fort au courant de l'Albanie; ce sont les *Études albanaises* que publie M. de Hahn, consul d'Autriche à Syra¹. M. de Hahn, qui vit en Orient depuis vingt ans, et qui a été consul à Janina, s'est occupé de l'Albanie pendant de longues années. Il en a parlé la langue, seul moyen de pénétrer le génie d'un peuple; il en a étudié les mœurs et les idées. C'est donc un guide sûr, et qu'on peut suivre les yeux fermés. Au moment où les Albanais vont entrer dans cette crise terrible qui menace toute la Turquie, c'est une bonne fortune que de connaître ce peuple qui a du moins pour nous un grand mérite: c'est un courage à toute épreuve. De tout temps ils ont été les meilleurs soldats de l'Orient.

Ce nom d'Albanie, qui désigne la province turque comprise entre l'Adriatique, les montagnes de la Roumélie, le Monténégro et le golfe d'Arta, est une division administrative qui peut aisément tromper. La nature n'a pas fait de l'Albanie un pays à frontières nettement définies, et ce n'est pas un seul peuple qui l'habite. Dans l'antiquité, le nord est occupé par les

1. *Albanesische Studien*, un fort vol. in 4°. Iéna, 1854. Paris, chez Franck.

Illyriens, le sud appartient aux Épirotes, et ce partage du pays entre deux races subsiste encore aujourd'hui. La haute Albanie est occupée par des Albanais mêlés de Slaves dans le voisinage de la Bosnie et de la Serbie; le midi est surtout habité par des Grecs; Janina, Arta, Prévésa sont des lieux où l'on ne parle pas d'autre langue que le grec, et ceci explique pourquoi c'est là qu'est entré le général Tzavellas. L'Épire méridionale a toujours tenu de très-près à la Grèce; et quand les diplomates qui ont fondé le nouveau royaume lui ont donné pour limites le golfe d'Arta, ils ont suivi l'exemple du congrès de Vienne; ils ont fait plus d'attention aux fleuves et aux montagnes qu'aux liens sacrés de la langue et du sang, et ont coupé en deux les populations par respect pour la géographie.

En étudiant une carte, on comprend bien vite comment l'Épire est ouverte à la Grèce par sa situation. L'Albanie est un pays de montagnes, et on peut la considérer comme formée de deux terrasses, l'une qui sort de l'Adriatique et la domine par des falaises à pic, l'autre qui commence à quelques lieues de la mer et va toujours en s'élevant jusqu'aux montagnes de la Roumélie, le Scardus des anciens. Mais ces terrasses ne forment pas un plateau; tout au contraire, elles sont coupées dans tous les sens par une suite de vallées étroites et de pics élevés qui enferment et isolent les populations. On voit aussi, en suivant le cours du Drin Noir, que le terrain s'élève du nord au midi jusqu'au lac d'Ochrida; mais de là il descend par étages jusqu'au golfe d'Arta, comme on peut s'en assurer par la direction des fleuves d'Épire, qui se

jettent dans l'Adriatique. Un peuple qui vient du nord a donc de grandes difficultés à vaincre pour marcher devant lui; tout au contraire, les populations de la Thessalie et de la Grèce se sont naturellement répandues autour du golfe, et ont remonté les pentes des montagnes jusqu'au point où elles ont rencontré les races qui venaient par l'autre versant. C'est ainsi que l'Épire a été peuplée au bord du golfe par une race purement grecque, et un peu plus haut par un mélange de deux nations, tandis que l'ancienne Illyrie est restée aux Albanais.

Si maintenant nous laissons de côté les Grecs du midi pour ne nous occuper que des Albanais proprement dits, nous trouverons un peuple qui a une physionomie particulière, et que nous ne pouvons rattacher à aucune des races vaincues. Eux-mêmes se tiennent pour un peuple distinct, et ne se nomment ni Albanais, ni Arnauts, mais Skypétares, mot dont le sens est perdu. Sont-ils indigènes, ou sont-ils venus du dehors? L'histoire ne connaît pas leur arrivée dans la contrée qu'ils occupent. M. de Hahn les croit descendus des premiers habitants du pays, les Illyriens et les Épirotes, et il les rattache à cette grande famille tyrrhène-pélasgique qui, dans les anciennes traditions grecques et latines, a peuplé la Grèce et l'Italie, et qui partout disparaît aux premières lueurs de l'histoire. Les Albanais descendraient ainsi des soldats d'Alexandre et de Pyrrhus. Sans entrer dans une discussion qui n'a d'intérêt que pour les savants de profession, il est certain que les Albanais, quelle que soit leur origine, sont une nation distincte. Leur langue est

remplie de mots grecs, turcs, slaves et italiens, mais elle n'est ni slave ni grecque; elle a ses formes et sa grammaire, et par conséquent il n'est pas permis de douter que le peuple qui la parle ne soit un peuple à part. Au reste, c'est une langue bien peu cultivée, car elle n'est pas encore écrite, et on n'est point d'accord sur son alphabet. Quant à la littérature, il n'y faut pas songer, et les quelques poésies populaires qu'a recueillies M. de Hahn ne sont qu'une pâle copie des chansons serbes ou grecques; si l'Albanie ne possède rien de mieux, ce n'est pas la terre de l'imagination.

Tout en admettant que les Albanais appartiennent à une race particulière, il faut reconnaître qu'ils ont une grande affinité avec les Grecs; ils se fondent avec eux comme les anciens Pélasges se sont fondus avec les Hellènes, et prennent facilement la langue et les idées de leurs voisins. Cela est visible en Grèce, où les colonies albanaises forment le cinquième de la population suivant les uns, le dixième suivant les autres. Il est aisé de prévoir que, dans quelques générations, ces cent ou deux cent mille Albanais ne se distingueront plus des Hellènes, et c'est une preuve sensible de la parenté originaire des deux nations. Il est même remarquable que du mélange des deux races il se forme un peuple qui a les qualités des deux pays et n'en a point les défauts. Les Souliotes, les Hydriotes sont un bel exemple de ce que peuvent devenir les Albanais sous l'influence grecque. Du reste, partout où elles ont émigré, les colonies albanaises se sont montrées sous un jour favorable; elles ont laissé la barbarie dans leurs montagnes et ont paru très-disposées à pro-

fiter de la civilisation. Seulement elles ne se sont pas mêlées avec d'autres peuples que les Grecs, et partout ailleurs elles ont conservé leur langue et leurs usages. Il y a de ces colonies albanaises en Bosnie, en Serbie, en Autriche; mais les plus considérables sont en Calabre et dans la Sicile. La première émigration y est venue vers 1460, à la suite des concessions féodales que Ferdinand I^{er}, roi de Naples, fit à Scanderbeg pour récompenser les secours qu'il en avait reçus lors de la grande révolte des barons italiens. Ces émigrations ont continué sous Charles V, sous Philippe II, et jusque sous Charles III, qui avait encore une garde albanaise, le régiment Royal-Macédonien; on compte aujourd'hui plus de quatre-vingt mille de ces Albanais qui ne se sont pas fondus avec les Italiens. Les étrangers, déçus par le costume, les ont souvent pris pour des Grecs; mais la langue ne permet pas de s'y tromper. C'est assurément un des plus singuliers phénomènes de l'histoire que cette facilité à accepter le dialecte et les mœurs grecques, et cette résistance à la langue et aux mœurs italiennes, quand la Grèce et l'Italie se tiennent de si près.

Plus voisins des Grecs que des Slaves, les Albanais diffèrent de ces deux peuples par la religion. Il y a d'abord cent mille catholiques, presque tous placés au nord et dans le voisinage du Monténégro, qu'ils tiennent en respect. Ce sont des tribus à peu près indépendantes qui, avec leur religion, ont gardé leurs armes, et se sont fait considérer par les Turcs à cause de leur bravoure. Les Turcs les ont acceptés comme soldats, afin de n'avoir pas à les combattre comme ennemis.

C'est ainsi que les Albanais catholiques ont quelquefois fait partie des armées turques, avec la croix surmontant leur bannière, et ont prouvé depuis longtemps par leur vaillance ce que la Turquie gagnerait de forces le jour où elle ouvrirait ses armées aux chrétiens. La plus célèbre de ces tribus catholiques est celle des Myrdites, à laquelle appartenait le fameux Scanderbeg. Ce ne sont pas les moins farouches, il faut le dire, et ce sont eux qu'Omer-Pacha a dû menacer dernièrement pour les faire renoncer à l'usage de couper la tête à leurs ennemis. Cependant on ne peut trop louer la mission franciscaine qui a le gouvernement religieux de ces montagnes, et un missionnaire protestant, M. Fletcher, leur a rendu pleine justice. Par son intelligence, ses manières, sa conduite, le clergé catholique se distingue tout à fait du clergé grec de l'Albanie, et de la façon la plus avantageuse. Ces missions, qui viennent d'Italie, ont été d'abord soutenues par l'Espagne, puis par Venise et par la France, qu'autrefois on trouvait partout en Orient. A présent, elles sont soutenues par l'Autriche, qui a accepté l'héritage de Venise et de la France, et qui, de longue main, a ménagé son influence en Albanie. Aussi, si l'on en croit M. Boué, peut-elle compter sur l'entier dévouement du clergé catholique de Bosnie et d'Albanie. « Feu l'évêque de Scutari, en Albanie, ajouta-t-il dans une anecdote caractéristique, monsignor Benigni Albertini, était tellement connu pour s'intéresser à l'Autriche, qu'à notre arrivée, nous dirigeant vers son quartier pour y gagner une auberge, des musulmans nous crièrent : *Chiens d'Allemands,*

vous allez chez l'évêque. » Aujourd'hui cette protection donnerait aux Autrichiens d'excellents soldats, et une position des plus fortes dans la haute Albanie.

Quant au reste des Albanais, il y en a deux cinquièmes qui sont de la confession grecque; tous les autres sont mahométans, mais non pas de très-ancienne date. Chaque famille conserve le souvenir de son abjuration, comme faisaient les juifs d'Espagne; ce sont d'aussi pauvres croyants, des musulmans qui, suivant l'expression turque, vont à la mosquée le matin, et le soir à l'église. Ce changement de religion est particulier à la race albanaise. Les Grecs ont de tout temps résisté à l'apostasie avec un courage admirable, alors qu'il suffisait d'un mot pour échanger l'oppression contre la puissance; les Slaves, si l'on excepte quelques Bosniaques, n'ont pas montré moins d'énergie; les Valaques, et il y en a une colonie en Albanie même, au pied du Pinde, ont aussi gardé leur foi au prix de tous les sacrifices; ces trois peuples ont fait passer la croyance avant la liberté. Les Albanais ont agi autrement. L'oppression leur est tellement insupportable, qu'ils ont sacrifié la foi de leurs pères à leur indépendance. Là où, comme les Myrdites, ils n'ont pu sauver leur croyance en gardant leur liberté, ils se sont faits musulmans pour éviter la servitude. Qui a l'épée a la religion, disent-ils en proverbe, *ke anst spata atjé bésa*. Ils sont plus soldats que chrétiens, tandis que c'est la religion qui a conservé la nationalité des Grecs, des Slaves et des Valaques, et leur a fait traverser sans altération des siècles de tyrannie. Quant aux Albanais, ils ont eu du moins cet avantage qu'en

acceptant le Coran ils sont restés maîtres chez eux, et qu'on ne leur a jamais imposé, comme à la Thessalie ou à la Macédoine, cette aristocratie turque qui accablait les vaincus de tant de souffrances et d'avaries. Ils ont bien eu leur féodalité, comme tout le reste de la Turquie d'Europe, mais les maîtres du sol ont été des Albanais convertis, et, à vrai dire, l'Albanie pendant longtemps n'a appartenu qu'à elle-même. Les sultans n'en disposent que depuis les dernières réformes, et encore est-il plus d'un point qui résiste dans le nord. La religion de ce peuple, c'est la liberté, et il l'a défendue avec autant d'énergie que les Grecs en ont mis à défendre leur foi.

II.

18 juin 1854.

On a vu que, dans l'Albanie, il y a deux peuples différents d'origine et trois religions. L'union est difficile en de pareilles conditions; mais ce n'est pas tout, et il semble que dans ces montagnes la nature et les hommes se soient entendus pour multiplier les causes de division et d'isolement. Dans un pays comme le nôtre, où des routes faciles rapprochent les habitants, où la presse répand partout des idées générales et des désirs communs, toute diversité s'affaiblit ou s'efface, et à distance on croirait que tous les Français ont le même esprit et presque la même physionomie. Il y a une nation française qui, par moment, n'a qu'une volonté et qui se lève comme un seul homme; il est des heures où une même pensée, courant comme une

étincelle électrique, enflamme toutes les têtes et fait battre tous les cœurs. Mais en Albanie, où les routes sont un luxe inconnu, où la civilisation n'a pas encore pénétré, deux villages situés sur les versants opposés d'une montagne sont quelquefois plus étrangers l'un à l'autre que Paris et Berlin. Le caractère de deux provinces y est plus tranché que n'est celui de deux nations dans le reste de l'Europe. C'est ainsi que les Albanais du Nord, les Guègues, se distinguent complètement des Tosques ou Albanais du Midi. Le fleuve Skumbi les sépare; c'est la ligne que suivait la voie Égnatia, l'ancienne limite de l'Illyrie et de l'Épire, d'après Strabon. Là, comme toujours, quelque différence de race qui se perd dans la nuit des temps est la cause oubliée de ces infinies variétés qui étonnent le géographe et l'historien. Les Guègues et les Tosques parlent la même langue, mais non le même dialecte; la différence n'est pas très-grande, c'est à peu près celle de l'espagnol et du catalan, ou, si l'on veut, du toscan et du vénitien; c'en est assez cependant pour que les deux peuples ne se comprennent pas mutuellement. Mais ce n'est pas seulement le langage qui les divise, c'est encore une ancienne et profonde jalousie. Le Tosque, voisin des Grecs, est leur ami; le Guègue déteste ses deux rivaux, avec un peu plus de haine pour celui qui lui tient de plus près. Aussi n'a-t-on jamais pu maintenir l'accord dans une armée composée de ces deux tribus; et c'est grâce à cette division qu'en 1823 Botzaris remporta sur les Albanais de Mustapha l'Invincible ce triomphe célèbre qu'il paya de sa vie. Les Turcs ont depuis longtemps le secret de

cette faiblesse intérieure, et c'est leur politique constante de se servir alternativement des deux peuples pour tenir dans le respect celui dont ils se défient.

Enfin, les distinctions sociales ajoutent encore à toutes ces divisions, et on trouve en chaque pays, et presque en chaque village, trois castes séparées qui suivent de père en fils la même profession et qui ne s'allient pas entre elles. Il y a des soldats, des ouvriers, des paysans. Les premiers, qui ont entre les mains une grande partie du sol et qui le font cultiver par des métayers, ont tous les préjugés, toute l'indolence et tout le courage de notre ancienne noblesse. Ce sont des gentilshommes. Travailler est une œuvre servile; la guerre est le seul état qui donne et la richesse et l'honneur. Aussi, et de tout temps, l'Albanie a fourni des soldats au sultan, au pacha d'Égypte, aux puissances barbaresques; l'Europe même s'en est servie plus d'une fois; il y a eu des Myrdites au service du pape, de Naples et de l'Autriche; il y en a eu en France au temps de Henri IV. Ces farouches Estradiots que Venise tirait de ses possessions d'Orient, et qu'elle employait à défendre ses conquêtes de terre ferme, étaient pour la plupart des Albanais. « Ce sont eux, dit Brantôme, qui nous ont porté la forme de la cavalerie légère et la méthode de faire comme eux. » Comines, qui les avait vus répandre la terreur autour d'eux en coupant des têtes, et qui savait le mal qu'ils nous firent à la journée de Fornoue, nous les représente « vêtus à pied et à cheval comme les Turcs, sauf la tête, où ils ne portent ceste toille qu'ils appellent tolliban (turban), et sont dures gens, et couchent de-

hors tout l'an et leurs chevaux... Les Vénitiens s'en servent fort et s'y fient... Ce sont vaillants hommes et qui fort travaillent un ost (une armée) quand ils s'y mettent. » Ils s'y sont mis souvent, et ont fourni à la Turquie ses troupes les plus ardentes et quelques-uns de ses meilleurs généraux. Ce sont des soldats qu'il n'est pas aisé de discipliner, mais qui ont un courage et une patience à toute épreuve.

Les ouvriers sont peut-être la classe la plus intéressante de l'Albanie; c'est du moins celle qui montre le mieux tout ce qu'on peut attendre de ce peuple énergique et neuf. Le pays offre peu de ressources à l'industrie, comme tous les pays de montagnes, et ce n'est qu'en émigrant qu'on trouve du travail. Aussi, chaque année, les Albanais s'en vont par bandes sous la conduite d'un chef, et en général ils reviennent pendant les grandes chaleurs. Dans la Grèce comme dans la Turquie, tout ce qui est maçon et charpentier (en Orient c'est un seul et même état), tout ce qui est chauxfournier, scieur de planches ou manœuvre, vient d'Albanie. Les boulangers, les aubergistes, les petits marchands, les fermiers de l'impôt, sont presque tous des Épirotes, et il y en a, dit-on, plus de six mille ainsi occupés à Constantinople et aux environs. C'est une race laborieuse, sobre, économe, et qui porte au plus haut degré l'amour du pays. C'est toujours parmi les siens que l'Albanais se marie; c'est avec eux qu'il veut vivre et mourir. L'argent qu'il gagne au dehors lui sert à acheter une maison ou un quartier de terre dans le village où il est né. On voit qu'il y a plus d'une ressemblance entre le Suisse et l'Albanais; tous

deux émigrent pour chercher fortune au loin, soit par les armes, soit par l'industrie; mais ils n'oublient jamais leurs montagnes, et leur plus cher espoir est d'y vieillir un jour.

La dernière classe, celle des paysans, n'est point propriétaire; le sol appartient aux musulmans des villes, soldats pour la plupart. Rarement le laboureur quitte la ferme qu'il cultive : non pas que rien l'attache à la terre, il n'y a point de serfs en Turquie, mais ni le colon, ni le maître ne songent à changer, et en général la tenure passe héréditairement au fils du paysan, ou, s'il n'a pas de fils, au mari de sa fille aînée. Quant au prix du fermage, il n'a rien d'onéreux. On fait trois parts de la récolte : il y en a deux pour le métayer, et une pour le propriétaire. Ainsi la condition du paysan n'est pas dure, et ses relations avec le maître ont même quelque chose de patriarcal; il en attend et conseil et secours, ce qui n'empêche pas les abus et les violences dans un pays où il y a des passions ardentes, une classe privilégiée par sa religion, et point de lois.

Tous ces groupes vivent isolés et ne s'unissent jamais par mariage. Qu'un musulman n'épouse point une chrétienne, on le comprend, quoiqu'il y ait plus d'un exemple de pareilles alliances, malgré les défenses de l'Église; mais ce qui est plus singulier, c'est que l'Albanais chrétien ne s'unit point avec les familles grecques de sa communion; bien plus, le soldat n'épouse point la sœur de l'ouvrier, et ce dernier repousserait l'alliance du paysan. Ainsi, là où il n'y a ni différence de race, ni différence de religion, le rang

et le genre de vie suffisent pour établir des séparations.

On demandera peut-être comment un peuple aussi peu homogène a pu se maintenir durant tant de siècles et au travers de tant de conquêtes; car ce ne sont pas seulement les Turcs qui ont réduit l'Albanie; les Bulgares et les Serbes en ont été les maîtres après les Byzantins; les Italiens en ont occupé les côtes; les Normands y sont entrés; mais outre qu'il y a dans certaines races, comme on en peut juger par les Basques et par les Celtes d'Irlande, une force de vie qui défie toutes les conquêtes, il faut dire aussi que l'âpreté du sol repoussait les vainqueurs, et que toutes ces invasions n'ont fait que passer sans s'établir. Il n'est donc pas étonnant que les Albanais aient tant de fois changé de princes, et que cependant ils aient toujours gardé leur caractère et leur nationalité.

Ce caractère est des plus prononcés; un mot l'exprime : c'est la passion de l'indépendance. L'Albanais ne se fait pas la même idée que nous de la liberté, et ce que nous nommons civilisation, il l'appellerait servitude; il est indépendant comme le Germain de Tacite. La ressemblance des deux peuples est même si grande dans le livre de M. de Hahn, qu'on soupçonnerait l'auteur d'avoir cédé à une illusion en multipliant les rapprochements, s'il ne citait des faits certains et des usages que tous les voyageurs ont observés. D'ailleurs, c'est une des lois les plus constantes de l'histoire que la civilisation passe en tout pays par un certain nombre de stades si nettement marqués, qu'à la distance de plusieurs siècles on trouve des

ressemblances exactes entre des peuples qui ne se sont jamais mêlés. L'Albanie est un exemple de plus de cette vérité trop peu étudiée, et dont la démonstration serait digne du génie d'un Montesquieu.

En Albanie, comme autrefois dans les forêts de la Germanie, il n'y a point d'État, il y a des tribus et des familles. Chaque famille se résume dans le chef, qui est chargé de la garder et de la défendre; aussi a-t-il dans la communauté une autorité absolue, et devant laquelle chacun s'incline. Le fils reste toujours soumis à la tutelle de son père, et ne songe pas plus à le quitter que chez nous on ne songe à désertier le sol natal. Pour l'Albanais, la patrie ne dépasse guère les murs de la maison où il est né, et c'est là qu'il enferme toutes les espérances et tous les rêves de sa vie. Il n'est même pas rare qu'après la mort du père, la communauté ne continue entre les frères, sous la conduite d'un chef librement élu et néanmoins tout-puissant. Dans une pareille société, il n'y a pour la femme qu'une position inférieure; elle n'est qu'une étrangère dans la famille paternelle, à qui elle n'apporte point de force et qu'elle doit quitter un jour; et dans la famille de son mari, là où chaque homme est soldat, elle n'est que la première servante de la maison. Aussi, dans les cérémonies du mariage, qui ressemblent beaucoup aux usages serbes, tout est-il fait pour rappeler à la femme l'humilité de sa condition. On ne la consulte pas pour cette union qui décide de sa vie, et il n'est pas rare qu'on la fiance quand elle n'est encore qu'un enfant. C'est le mari qui l'achète, ce qui est une grande preuve de barbarie, disait le

sage Aristote, qui voyait déjà dans la dot qu'apporte la femme le gage de son indépendance et une preuve de civilisation. C'est encore le mari qui, le jour du mariage, envoie à la femme les vêtements qu'elle portera, et cela comme un symbole de dépendance et un gage d'obéissance; il y joint un fez qu'on brode avec quelques pièces d'or; c'est le seul avoir de la femme et le douaire de la veuve. Tant qu'elle n'est pas mère, la jeune mariée est à peine regardée comme un membre de sa nouvelle famille, et toute sa vie il lui faut obéir en tremblant à sa belle-mère et à ses belles-sœurs plus âgées. Telle est la famille albanaise, qui ressemble beaucoup à la famille serbe, et, vue dans le lointain, cette vie patriarcale, si sévèrement ordonnée, ne manque ni de noblesse, ni de majesté.

Mais en dehors de la maison, les Albanais sont un tout autre peuple que les Slaves; nous ne sommes plus au milieu d'une race douce et aimante, mais au milieu des Germains turbulents de Tacite. Même rudesse, même férocité, même amour des combats, même dédain de la mort. Là règnent dans toute leur fureur les haines et les vengeances de famille : le sang veut du sang, et le meurtre se rachète par le meurtre, à moins que la famille n'accepte une composition. L'union des parents tient ainsi au besoin de la défense commune, car il est rare que les voisins ne soient pas en guerre, et le *jak* est aussi inexorable que la *vendetta* des Corses, ou la vengeance du sang chez les Arabes. On en jugera par l'exemple suivant :

Les Myrdites, ces Albanais catholiques dont j'ai déjà

parlé plusieurs fois, les plus braves et les plus farouches des Guègues, sont à peu près indépendants, sous la conduite d'un chef qu'ils appellent *prink* ou père. Depuis la mort du fils de Scanderbeg, c'est une même famille, celle des Doda, qui est revêtue de cette dignité héréditaire. En 1837, le *prink* mourut, laissant deux fils mineurs; leur oncle voulut profiter de cette minorité pour supplanter l'héritier légitime; et comme un parent de la mère des deux enfants lui faisait des remontrances, il le tua. Là-dessus, la veuve du *prink* ne se fit aucun scrupule de tuer elle-même son beau-frère. Le fils de ce dernier, ne pouvant se venger sur une femme (la coutume s'y oppose), assassina son cousin, sur quoi la mère, pour venger la mort de son enfant, tua le meurtrier, son neveu, le fils unique de son beau-frère. La vengeance s'arrêta là, parce que de toute la famille Doda, il ne restait plus que le plus jeune fils du *prink*; encore n'est-il pas bien sûr qu'il ne se soit trouvé quelque cousin éloigné pour l'assassiner à son tour. Au moins le bruit en a-t-il couru. Quant à l'héroïne de cette tragédie, citée devant le pacha de Scutari, elle n'eut pas de peine à se justifier, car elle avait pour elle la loi et l'opinion.

Après cela, on ne s'étonnera pas qu'en Albanie, comme en Corse, les maisons soient souvent des tours fortifiées, sans ouvertures à rez-de-chaussée, et chacune isolée sur un tertre pour plus de sûreté; on ne s'étonnera pas davantage que les gens puissants s'entourent de fidèles comme autrefois les Germains, et que ce soit l'honneur et la force que d'avoir autour de soi beaucoup d'amis et beaucoup de parents. *Qui n'a pas d'amis,*

Dieu l'abandonne, dit le proverbe albanais dans son énergique simplicité. Ce droit de vengeance semble aux Albanais leur plus beau privilège, et c'est le refrain favori de leurs chansons. Il en est de même chez les Monténégrins, les seuls d'entre les Slaves qui exercent ce droit de vengeance privée, soit qu'ils aient du sang albanais dans les veines, soit que le voisinage de l'Albanie les ait gâtés. *Le sang n'est pas de l'eau*, disent fièrement les Albanais quand on leur parle de pardon. Cependant il y a quelque adoucissement dans les mœurs, et c'est ainsi, par exemple, qu'il y a peu d'années le sadrasem Reschid-Pacha Kutayi décida les habitants d'Argyrokastron à établir un prix de rachat pour le meurtre, comme fait la loi salique; la rançon fut fixée à douze cents piastres qu'on paye à la famille du mort. Ce fut la première fois, si l'on en croit M. de Hahn, que la circulation fut libre dans la ville. Il y avait des gens qui, par crainte de la vengeance, avaient passé plus de la moitié de leur vie sans oser sortir de leur maison.

De pareilles mœurs sont étranges, mais au moins elles n'indiquent point une race énervée; et il y a là une sève puissante et qui promet pour l'avenir. C'est sans doute une belle chose que la civilisation, et la société y gagne en bien-être et en lumières; mais si une forte éducation, si une religion éclairée ne soutiennent pas le cœur et l'esprit, l'individu s'affaiblit dans ce milieu trop doux, et perd toute énergie et toute dignité. Avec des soldats qui se battent pour lui, une police qui règle sa conduite, et une administration si parfaite qu'elle le débarrasse du souci même

de ses propres intérêts, l'individu n'est plus rien; ni sa vertu, ni ses vices ne lui appartiennent. Il vit et meurt dans les lisières de la loi; et c'est ainsi que la civilisation, faite pour donner la véritable indépendance, peut cependant tourner contre la liberté par la faiblesse des citoyens. Il n'en est pas de même en Orient. La vie est rude en Albanie; il n'y a de sécurité ni pour les biens, ni pour les personnes; mais l'individu est plus grand. Entouré de mille dangers, toujours responsable de ses actions, chargé du destin de tous ceux qu'il aime, ayant tout à craindre ou à espérer de ses voisins, il lui faut unir le courage à la prudence, et compter chacun de ses pas. Il est sans doute ignorant, passionné et capable de grands crimes, mais il est aussi capable d'héroïsme et de générosité; il ne vaut pas l'honnête homme éclairé qui se sert des lumières et de la force de la société pour donner au bien plus de puissance, mais il vaut cent fois cette foule amollie et égoïste qui ne voit dans la civilisation qu'un doux oreiller où reposer son avarice et sa lâcheté.

III.

26 juin 1854.

Un peuple ainsi constitué, brave, farouche, et remparé dans ses montagnes, n'était pas d'une soumission facile. On ne réduit pas des hommes si jaloux de leur indépendance, et qui d'ailleurs sont trop pauvres et trop sauvages pour que le vainqueur ait prise sur eux: aussi la domination des Turcs en Albanie n'a-t-elle jamais été solidement établie. Ce n'est pas à dire qu'il

n'y ait eu ni oppression ni pillage; les Albanais ont souffert leur part d'exactions et d'avaries, mais ils n'ont pas eu de gouvernement. Les Turcs ont régné dans leur conquête d'Europe à la façon des Romains, et rien ne rappelle Verrès et ses émules comme un pacha de l'ancien régime. Même dédain pour les vaincus, même indifférence pour la vie locale, et aussi même avarice et même âpreté. L'impôt turc, le charatch et la dîme, c'était encore la capitation et la dîme romaine, et rien ne manquait à la ressemblance, pas même ces publicains, fermiers de l'impôt, toujours prêts à fouler le malheureux provincial, et à ne lui laisser que la vie. Pour un pacha comme pour un préteur, un gouvernement était une ferme, et ce qu'on y considérait c'était non pas les hommes qu'il contenait, mais l'argent qu'on en pouvait tirer. A Rome, ceci changea sous l'Empire, et c'est ce qui explique comment les premiers Césars, malgré leurs cruautés et leurs infamies, ne furent point inquiétés par le soulèvement des provinces; les vaincus avaient tout gagné au renversement de la république; depuis qu'ils n'avaient plus qu'un maître, on les administrait, on ne les écrasait plus. Avec les dernières réformes, un changement semblable a commencé en Turquie. On a compris enfin à Constantinople que ce qui faisait la faiblesse des sultans, c'était l'oppression et le mécontentement des rayas; on a senti que si, à l'exemple de l'Autriche, on parvenait à réunir sous des lois égales tant de peuples différents de langue, de race et de religion, une Turquie nouvelle sortirait des ruines du passé. L'Europe repousse le vieil état musulman, ce

règne du fanatisme et de l'injustice; mais dans le monde civilisé il y a une belle place à prendre pour un nouvel empire d'Orient.

C'est là sans doute une grande idée, mais d'une exécution si délicate qu'on se demande si la Turquie supportera sa régénération, et si elle ne mourra pas entre les mains de ses médecins. Une réforme est partout chose difficile; en Orient, c'est une œuvre de géants. Le nom de despotisme oriental nous fait illusion; on se figure le sultan Mahmoud, comme un autre Pierre le Grand, à qui il n'a manqué qu'un peu plus de volonté et de génie pour briser d'un coup toutes les résistances. C'est une erreur. La Turquie, au commencement du siècle, ressemblait non point à la Russie du czar, mais bien plutôt à l'Europe du xv^e siècle, au moment où la royauté se prit corps à corps avec la féodalité. Sans doute le sultan avait le droit de vie et de mort sur ses sujets, et pouvait pendre ou étrangler ses pachas et ses vizirs, mais dans toutes ses provinces, et aux portes même de Constantinople, il trouvait un obstacle invincible à l'exercice d'un gouvernement régulier. C'était une féodalité, qui différait en plus d'un point de celle qu'a connue l'Europe, mais qui, avec les mêmes inégalités et les mêmes privilèges de lieux et de personnes, arrêta à chaque pas l'action bonne ou mauvaise du souverain.

Pour ne parler que de l'Albanie, des beys, des aghas, des capitans, s'y partageaient le commandement de chaque canton et presque de chaque village; des spahis ou timariots y tenaient des terres privilégiées, à charge de service militaire, et partout, comme

dans l'ancienne France, officiers et vassaux avaient conquis l'hérédité des fonctions et du sol. Quelques-uns de ces beys étaient devenus trop puissants pour garder l'obéissance d'un sujet, et c'est ainsi qu'à la fin du dernier siècle Ali-Pacha gouverna en maître l'Épire, et une partie de la Thessalie et de la Grèce. Mais Ali n'entendait pas seulement se rendre indépendant de la Porte, il voulait régner seul dans sa province et détruire à son profit cette féodalité qui le gênait. Ali, qui en ce point servit d'exemple à Méhémet-Ali et au sultan Mahmoud, en finit avec le moyen âge et inaugura l'unité des temps modernes; seulement c'est à la turque, ou, si l'on veut, à l'albanaise qu'il fit cette révolution, et toute sa politique fut de tromper et d'égorger ses rivaux. Un honnête homme comme Pouqueville, témoin de tant de boucheries, devait nous peindre Ali comme une bête féroce; M. de Hahn, qui ne connaît le terrible pacha de Janina que par les souvenirs qu'il a laissés, nous le représente comme le prince de Machiavel. C'est un Louis XI au petit pied, qui verse le sang comme de l'eau, moins par cruauté, quoique le sang l'enivre quelquefois, que par ambition et par mépris des hommes. Il faut que tout lui cède, et il abat des têtes, comme dans un pays nouveau on abat des arbres pour ouvrir un chemin. Tout plia devant cette volonté cruelle; et comme elle était unique, et qu'à ce titre elle valait mieux que les caprices divers de vingt tyrans subalternes, Ali a laissé en Épire une mémoire célèbre et un nom qui inspire moins d'horreur que de respect.

Aujourd'hui, si l'on en croit M. de Hahn, c'est un

héros national, et ce n'est pas seulement l'Albanais qui s'enorgueillit de l'homme qui, après quarante années d'attente, vengeait l'outrage fait à sa mère par l'extermination d'une ville entière, c'est aussi le Grec qui chante les étranges hauts faits d'Ali de Tebelen. Est-ce reconnaissance d'un peuple soulagé de l'oppression féodale? est-ce souvenir d'une terrible justice? est-ce envie des petits que charment l'humiliation et la chute des grands? ou bien encore est-ce cette admiration que la force et le succès inspirent à la foule comme aux enfants? Je ne sais; mais de pareils exemples ne sont pas rares dans l'histoire, et le moyen le plus sûr de laisser à la postérité un nom fameux n'est pas toujours de ménager ses contemporains.

On peut dire que ce fut Ali-Pacha qui conquit l'Épire au sultan; il avait établi un tel niveau qu'après lui personne n'osa lever la tête. Cependant la révolution est loin d'être achevée, et il n'y a pas plus de cinq ans qu'il a fallu étouffer à main armée la résistance d'Avlona, le dernier foyer du vieil esprit féodal. Comme l'Albanie est, par sa situation même, une des provinces les moins avancées de l'empire, c'est elle qui a reçu la réforme avec le plus de défiance. On déteste ce qu'on ne connaît pas, dit un proverbe turc qui a du vrai, autre part qu'en Orient. D'ailleurs le Tanzimat est plus lourd pour les Albanais que pour les autres peuples de la Turquie. Les mesures d'Ali ne touchaient que quelques individus, tandis que son armée entretenait trente mille hommes; la guerre de Grèce a été pour les Arnauts une occasion de pillage et de richesse; mais une réforme qui établit l'égalité

des conditions ruine ce reste de féodalité qui fait la vie des musulmans albanais. Ces lois qui remplacent des volontaires indisciplinés par une armée régulière, et qui forcent à échanger l'élégante fustanelle et des armes brillantes contre l'uniforme et le fusil des Francs; ces ordonnances qui répriment les excès du riche et du puissant, qui interdisent le brigandage et le port d'armes, et qui soumettent les mahométans à la servitude de l'impôt comme des rayas, tout cela semble monstrueux aux Albanais; à leurs yeux, c'est la violation de droits et de libertés séculaires. Ainsi s'indignait notre ancienne noblesse quand nos rois affranchissaient les communes, et on sait ce qu'il a fallu de temps pour assurer le triomphe de l'égalité.

C'est par des ménagements habiles et une politique suivie que nos souverains ont assuré leurs réformes; mais en Turquie c'est par la perfidie et par la violence qu'on a inauguré le règne de la justice et de la liberté. Pour se débarrasser des beys d'Albanie, Reschid-Pacha-Kutayi n'imagina rien de mieux que de les égorger par trahison, au moment même où ils buvaient le café sous son toit; et en 1830 Kourchid-Pacha fit assassiner quatre cents des principaux personnages de l'Épire que mécontentaient les réformes militaires du sultan. On n'a pas été moins cruel en Bosnie, et c'est seulement depuis le nouveau règne qu'on a compris que la meilleure cause serait perdue par de pareils moyens. Malgré tout, le nord de l'Albanie a résisté jusqu'à ce jour aux nouveautés, et après le mauvais succès de deux pachas, la Porte a ajourné ses réformes dans le pachalik de Scutari. Elle s'est con-

tentée d'en confier l'administration à Osman-Pacha, Slave d'origine, mais très-populaire en Albanie, et qui s'y est fait une grande position. C'est le seul gouvernement qui ait conservé son ancienne forme, et c'est un échantillon peu séduisant de la vieille Turquie. Il n'y a là, il est vrai, ni conscription, ni égalité d'impôts; chacun y a conservé ses armes, et il n'est pas rare de rencontrer des femmes même portant des pistolets à la ceinture; mais la sécurité des personnes et des biens est petite, et la vengeance de famille y règne dans toute sa fureur. Ce sera sans doute la dernière province qui se rendra à la civilisation.

On voit quels obstacles l'Albanie oppose aux réformes: mais la faute n'en est pas tout entière au peuple qui l'habite. La nature a été marâtre pour ces montagnes; elle n'y a pas mis cette fertilité qui appelle l'industrie et le commerce, et, à leur suite, le bien-être et les lumières. Il n'y a pas même de marine dans ce pays que l'étendue des côtes et le voisinage de l'Italie et de l'Archipel appelaient, ce semble, à rivaliser avec les Vénitiens et les Grecs; et, chose singulière, partout ailleurs que dans sa patrie d'origine, l'Albanais est un parfait matelot. Les Hydriotes, les Spezziotes sont renommés dans toute la Méditerranée, et ce sont eux qui fournissent aux flottes d'Égypte et de Turquie leurs meilleurs équipages. Enfin, à l'extrémité, et presque en dehors de l'Albanie, à Dolcigno, il y a une colonie de marins excellents. C'étaient naguère des pirates redoutés, les barbaresques de l'Adriatique; ce sont aujourd'hui des caboteurs habiles, et qui, grâce à leur sobriété et à leur économie, font une rude concurren-

rence à la marine autrichienne, l'une des plus actives de l'Europe. Quant au reste de l'Albanie, il est aisé de voir pourquoi on n'y a pas de goût pour la navigation. Entre Avlona et les bouches du Cattaro il n'y a qu'un bon port, Saint-Juan de Medua, l'échelle d'Alessio; c'est là, dit-on, que Napoléon voulait fonder un grand établissement militaire et maritime, au temps où la Dalmatie appartenait à la France. Partout ailleurs l'élevation des falaises, l'ensablement des rivières qui descendent en torrent, les marais qu'elles forment à leur embouchure et que laisse accroître l'incurie des hommes, la mal' aria et la fièvre ont empêché les Albanais d'essayer de la mer, et ont ainsi fermé à la civilisation son chemin le plus ordinaire et le plus sûr.

D'ailleurs, pour alimenter une marine il faut un pays de production, et ce que l'Albanie exporte est encore peu de chose; c'est du tabac, de la soie, de la laine, des cuirs, des peaux, de la vallonée, des sangsues. Tout cela va s'échanger à Trieste et à Corfou contre du sucre, du café, des draps, des fers, des soieries et des cotonnades. Cette question des produits et du commerce de l'Albanie, que négligent les touristes, est étudiée avec soin par M. de Hahn, qui a pris au sérieux son titre de consul, et c'est une des meilleures parties de son excellent travail. On y voit clairement comment l'Autriche a disputé et presque enlevé à l'Angleterre le marché de l'Albanie. Voilà sans doute de quoi étonner les politiques qui vivent sur un fond d'anciennes idées. On est habitué à ne voir dans l'Autriche qu'une monarchie militaire; aussi ne parle-t-on guère de son commerce, et encore moins

de sa marine, car elle ne touche à la mer que par un point de son empire. Mais depuis que le génie de M. de Bruck a organisé le Lloyd, depuis que le Danube et l'Adriatique sont devenus le théâtre de l'activité autrichienne, on a compris mieux que jamais la pensée du prince Eugène de Savoie; on sait à Vienne que les intérêts, l'avenir, la grandeur de l'Autriche sont en Orient. Il y a longtemps, suivant l'aveu naïf de M. Boué, que l'Autriche a pressenti qu'un jour il lui faudrait se charger en partie de la tutelle de la Turquie, et il est probable que les événements mettront bientôt en pleine lumière une politique que l'éclat et le bruit des prétentions russes ont jusqu'à présent dérobée à l'attention de l'Occident.

C'est ainsi que, grâce au Lloyd, et par des moyens légitimes, l'Autriche a conquis en Turquie une position considérable. Par le Danube et par Trieste elle amène l'Allemagne en Orient; par Venise elle y conduit également l'Italie, et il est visible que les traités avec le Zollverein, ainsi que la navigation à vapeur du Pô et les unions de douane avec Parme et Modène, ont pour objet d'appeler d'immenses intérêts sur le Danube et l'Adriatique, et de faire que l'Autriche soit en Turquie l'agent et le représentant de l'Europe centrale. C'est ainsi que, la question religieuse mise de côté, elle s'est déjà créé en Orient des titres au moins égaux à ceux de la Russie, et qu'elle s'assure une influence qui, pour n'être pas menaçante, n'en est que plus certaine.

Nous ne savons guère en France, quelle révolution la vapeur a commencée en Orient. Pour ne parler que de l'Albanie, avant 1789, c'est Marseille qui avait le

commerce de l'Épire par Arta et Prévesa. Malte hérita de nos dépouilles pendant la guerre, et depuis 1813, l'Angleterre et l'Autriche nous ont tout à fait remplacés. Mais l'établissement du Lloyd autrichien, en donnant à Trieste un avantage marqué sur Corfou, a produit en outre le même effet que les chemins de fer; les centres d'affaires ont été déplacés, et le marché s'est transporté partout où la vapeur a établi des stations. C'est ainsi que la régularité et la sûreté des communications ont fait de Belgrade sur le Danube, et de Salonique dans le golfe de ce nom, deux entrepôts qui, mis en correspondance, ont attiré une grande part du commerce de la Serbie, de la Thessalie, de la Roumélie et de l'Albanie. Dans cette dernière province, le nouveau courant d'affaires a naturellement affaibli les Échelles de l'Adriatique, et donné au contraire plus d'importance à deux villes de l'intérieur, Ochrida et Gortscha, qui communiquent avec Salonique et Belgrade. Ochrida, l'ancienne capitale des rois bulgares, est appelée à une prospérité certaine, le jour où la vapeur unira les deux rives du beau lac où elle est assise; Gortscha, inconnue il y a quelques années, devient, par sa situation, le principal dépôt de l'Albanie, et menace la fortune de Janina. En effet, c'est le point où se rencontrent la route de l'Adriatique par Avlona et Bérat, celle de la Grèce et du golfe d'Arta par Janina et celle de la Thessalie par Castoria, tandis que par Ochrida, Monastir et Novi-Bazar, on communique avec l'Albanie du Nord, la Roumélie, la Bosnie et la Serbie. On voit comment le commerce s'est détourné par l'action du Lloyd, et comment peu

à peu l'Autriche entre en Orient. Si la ligne de Dalmatie multiplie ses escales et touche à Durazzo, comme on l'annonce, Trieste aura bientôt le monopole de l'Adriatique.

A présent nous en savons assez sur l'Albanie pour supposer quel peut être son rôle dans la crise actuelle. Une alliance avec les Grecs n'est pas possible; la religion y fait obstacle, et il est probable que l'ambition du général Tzavellas n'allait pas plus loin que de s'avancer jusqu'à la Voïoussa, de soulever les Grecs de l'Épire, et de dominer ainsi la Thessalie; au delà du fleuve, il eût trouvé une résistance sérieuse et un peuple qui a fait trop de mal à la Grèce pour accepter sans défiance une alliance qu'on lui eût offerte, les armes à la main. Quant au Monténégro, c'est un pays trop peu considérable pour que de ce côté il y ait rien à craindre de sérieux. Les Monténégrins peuvent inquiéter quelque temps le nord de l'Albanie, mais la haine des deux peuples est trop grande pour qu'on puisse admettre que jamais ils s'entendent. Si l'Albanie se révolte, ce sera pour elle-même et non pour s'unir ni aux Slaves, ni aux Grecs. Maintenant songe-t-elle à l'indépendance? C'est une idée qui peut-être agite quelques esprits ardents, mais rien ne porte à croire qu'on y ait songé dans un pays aussi divisé. Ce n'est pas qu'on y aime les Turcs; il y a de tristes souvenirs entre les deux peuples, et les dernières réformes n'ont pas diminué des haines vieilles; mais pour qu'une nation réclame l'indépendance en se soulevant, il lui faut une grande pensée qui l'excite, le sentiment, le besoin de l'unité, et on n'aperçoit rien

de pareil en Albanie. Les Grecs ont un passé qui les agite; dans leurs rêves ils voient Byzance restaurée et la croix dominant Sainte-Sophie; les Serbes et les Bosniaques se souviennent que la mort seule a empêché Stéphane Duchan de prévenir le Turc et d'établir à Constantinople le siège d'un empire slave; en outre ils ont Kossovo à venger; mais l'Albanais n'a point un tel passé, et il paraît plus jaloux d'être libre dans son village que citoyen d'un État indépendant. Cette jalousie, il la porte si loin, que s'il était permis de juger à distance un peuple si mal connu, on pourrait craindre que l'entrée d'une armée alliée en Albanie ne fût une cause d'agitation, et il ne paraît pas bien sûr que les Autrichiens ou les Turcs y soient mieux accueillis que les Grecs ou les Monténégrins. C'est un pays qui a besoin d'être ménagé, et le meilleur moyen d'en assurer l'obéissance n'est pas peut-être d'y envoyer des soldats étrangers.

On voit combien la situation du sultan est délicate. Écrasé par les souvenirs terribles d'un passé sanglant, il est placé entre des peuples divers, qui n'ont ni les mêmes idées, ni les mêmes désirs, qui se jalouent mutuellement, mais qui, tous, lui redemandent leur liberté. Il est bien difficile d'imaginer une solution qui réponde à des besoins si différents. Pour l'Albanie, à supposer que le Tanzimat sincèrement exécuté lui donne une liberté véritable, on ne voit pas ce qu'elle gagnerait à une séparation, tandis qu'il est visible que l'indépendance y ramènerait l'anarchie et la féodalité. Il la faut donc rattacher à l'empire par les bienfaits de la civilisation, et l'ouvrir à l'Europe impatiente d'en-

vahir l'Orient trop longtemps fermé, et d'y porter son industrie et ses idées. Pour cela que faut-il faire? D'abord et avant tout, des routes; c'est le premier besoin de la Turquie, celui qu'a signalé quiconque a visité l'Orient. Sans voies de communication, point de commandement effectif, point d'obéissance véritable, et aussi point de civilisation. Ces routes qui rattacheront Constantinople et les provinces, le commerce les a tracées, et il ne faut que les mettre en état. Dans l'Albanie, la grande ligne de Janina à Novi-Bazar, celles d'Avlona à Gortscha, de Durazzo à El Bassan et à Ochrida, de Scutari à Pristren, sont les plus importantes, et si on y joignait quelques bateaux à vapeur touchant à Trieste et à Corfou, et faisant escale aux points principaux de la côte, le pays aurait bientôt changé d'aspect et secoué sa barbarie.

Vient ensuite une mesure qui, pour les empires composés de races diverses, est le grand moyen d'union: c'est l'armée ouverte à tous. Regardez l'Autriche: l'armée chez elle est le secret de cette unité qui a trompé les calculs de tous les politiques et sauvé dix fois l'État d'un naufrage imminent. En rapprochant les Slaves, les Hongrois, les Valaques, les Allemands, les Bohêmes, l'armée leur a créé une patrie commune; l'Autriche, ce n'est pas une nation, c'est un drapeau. C'est un exemple qui ne doit pas être perdu pour la Turquie; et s'il est un peuple qu'on puisse civiliser par le service militaire, assurément c'est le peuple albanais.

Mais à côté de ce moyen emprunté de l'Autriche, la Turquie trouvera chez elle un élément de régénération

qui manque à sa voisine et qui est plus sûr que l'union artificielle d'une armée. Dans tout l'Orient on a laissé subsister les municipalités, par indifférence plus que par politique. Partout la commune, si faible et si opprimée qu'elle soit, administre ses affaires, choisit seule ses officiers et ses juges, répartit et lève l'impôt. Il y a là un germe précieux et qu'on ne saurait trop ménager. Les Serbes en ont tiré un excellent parti. Au lieu de tout changer et de copier l'Occident, comme ont fait les Grecs, ils ont gardé simplement leurs anciens usages, et, une fois le despotisme des pachas écarté, la liberté qui était au fond de ces vieilles coutumes a reparu à la surface et repris son empire. Bel exemple, et qu'il est d'autant plus facile de suivre en Turquie, qu'en ce point, du moins, il n'est pas besoin d'innover!

Routes, armées, communes, tout cela ce sont des instruments de progrès; mais pour qu'ils soient efficaces, il faut que le Tanzimat ne soit pas une lettre morte; il faut que dans le coin le plus reculé de l'empire on exécute les généreuses volontés du sultan. Que l'égalité politique et religieuse soit partout établie, qu'il n'y ait qu'une justice pour les musulmans et les rayas, qu'on propage les écoles comme on l'a fait depuis dix ans, qu'on persévère dans les principes libéraux qui régissent le commerce, et on peut croire que la Turquie surprendra l'Europe par sa prospérité, comme elle l'étonne aujourd'hui par le réveil de sa vaillance. Ces terribles Arnauts feront d'excellents soldats, quand la discipline aura réglé leur courage, comme les Dulcignotes de pirates redoutés

sont devenus des marins estimables. Ces montagnards farouches, et qui n'ont que trop de goût pour le pillage et la vie de bandits, deviendront de rudes laboureurs, comme leurs frères de Calabre et de Sicile. Ce que nous appelons barbarie n'est d'ordinaire que l'effet de passions et d'instincts mal dirigés; vienne la civilisation, qui n'est sous un autre nom que le règne de la justice, et l'ordre sortira de cette anarchie qui nous effraye. Ce n'est pas sans doute l'œuvre d'un jour. Mais l'Europe a maintenant un tel intérêt à toutes ces réformes, et la Turquie met tant de courage à se rapprocher de l'Occident, qu'en présence de tant d'efforts et de la noblesse de l'entreprise, il y aurait de la faiblesse à désespérer du succès.

FRÉDÉRIC-CHARLES DE SAVIGNY.

A

M. LE DOCTEUR J. C. BLUNTSCHLI,

PROFESSEUR ORDINAIRE A L'UNIVERSITÉ DE ZURICH;

M. LE DOCTEUR C. G. HOMEYER,

PROFESSEUR ORDINAIRE A L'UNIVERSITÉ DE BERLIN;

M. LE DOCTEUR L. A. WARNKOENIG,

PROFESSEUR ORDINAIRE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG.

Chers messieurs,

C'est à vous, disciples dévoués et fidèles amis de M. de Savigny, que j'adresse ces pages pleines d'un nom vénéré. En essayant de faire mieux connaître à la France les doctrines de l'école historique, j'ai cru faire un nouveau pas vers le but constant de mes travaux, je veux dire l'union scientifique de la France et de l'Allemagne, prélude d'une autre alliance que j'appelle de tous mes vœux.

Il m'a semblé que l'exposé de la vie et des doctrines de M. de Savigny pourrait aider à ce rapprochement des deux nations; car M. de Savigny, j'ose le dire, ne vous appartient pas tout entier. La naissance vous l'a donné, et son érudition a toute la profondeur de la science allemande; mais nous ne pouvons oublier ni l'origine de ses aïeux, ni cette clarté toute française qu'il a portée dans une science qui trop souvent a tiré vanité d'une obscurité prétentieuse et d'une bar-

barie affectée Enfin, le dirai-je ? aujourd'hui nous avons plus grand besoin des doctrines de M. de Savigny que l'Allemagne elle-même. Dans l'agitation où nous ont laissés tant de révolutions précipitées, il nous faut une théorie qui donne quelque point solide où puissent se poser nos intelligences agitées. Mais pour obtenir cette règle, qui nous est nécessaire, rien ne vaut l'étude des origines nationales, quand cette étude est faite en vue du présent, et dans l'esprit de l'école historique. Un peuple qui, loin de mépriser le passé, y cherche avec amour l'origine et la filiation de ses institutions, est un peuple chez qui les révolutions s'arrêtent et font place à un nouvel ordre social. Que n'en sommes-nous là !

Tout ce qu'il y a de vie dans les doctrines historiques, vous le savez, chers messieurs, vous qui avez l'exemple des vingt-cinq dernières années, et qui avez noblement combattu sous le drapeau de M. de Savigny ; mais, en France, le gouvernement l'ignore, et nos savants ont plutôt le sentiment que la connaissance parfaite de cette vérité ; aussi, si je pouvais réussir à répandre dans mon pays et les idées et l'esprit de l'école historique, je croirais, tout obscur que je suis, n'avoir pas rendu un médiocre service à mes concitoyens. Quelle que soit la main qui la sème, tôt ou tard une bonne idée germe et donne ses fruits. C'est là ma plus ferme espérance.

Pour vous, chers messieurs, vos encouragements sont venus me chercher au milieu de mes premiers combats pour une cause si belle ; ils ne me manqueront pas, je l'espère, dans la suite de mes travaux ; car je considère comme ma plus douce récompense cette sympathie établie par la communauté des idées, et qui fait de deux hommes inconnus l'un à l'autre, séparés par les distances, par le langage, par le gouvernement, deux amis qui, malgré tous ces obstacles, se comprennent, s'encouragent, et se soutiennent, dans leur marche commune vers un même but.

Adieu, chers messieurs, et aimez-moi comme je vous aime.

Votre tout dévoué,

• ÉDOUARD LABOULAYE.

Paris, 1842.

I.

Tu duca, tu signore e tu maestro.

DANTE, *Cantica*, I, c. 2.

En France, on ne se fait pas une juste idée du rang que la jurisprudence est appelée à tenir parmi les connaissances humaines. Pour le plus grand nombre, le droit n'est rien de plus que l'art d'interpréter logiquement la parole du législateur ; c'est une science professionnelle, bonne pour le juge, l'avocat ou l'étudiant, mais qui n'intéresse personne en dehors de l'école ou du palais. Cette fausse opinion, qui prend la pratique pour la science elle-même, a exercé sur le développement du droit la plus fatale influence. Nos jurisconsultes, absorbés comme les juristes anglais dans l'étude exclusive de la loi et des précédents, sont restés volontairement étrangers au mouvement de régénération qui, depuis quelques années, a renouvelé en France l'histoire et la philosophie ; et par une fâcheuse, mais inévitable conséquence, l'histoire et la philosophie, tenues en dehors de la jurisprudence, ont perdu à cette rupture leur plus vaste champ d'études et d'applications.

Un tel isolement, s'il devait durer, serait mortel pour toute science, et surtout pour la jurisprudence, qui, privée de ses appuis naturels, descendrait, pour ne plus se relever, aux proportions d'un métier ; mais heureusement, de nos jours, toutes les connaissances sont solidaires, et le progrès de l'une force le déve-

loppement de l'autre. En ce moment, tout présage que nous approchons de l'époque désirée où la philosophie, l'histoire et la jurisprudence, intimement unies, marcheront ensemble, et la main dans la main, vers le but commun de leurs efforts, l'amélioration de la condition humaine. Déjà l'histoire a fait les premières avances pour cette réconciliation; M. Guizot, M. Thierry, M. Guérard se sont faits en quelque façon jurisconsultes pour surprendre au moyen âge le secret de son organisation; est-ce trop d'espérer qu'à son tour quelqu'un de nos jurisconsultes, agrandissant la sphère de ses études, franchira le cercle étroit du Code civil, et, remontant la pente des âges écoulés, ira demander à l'histoire le dernier mot de ces institutions que nos pères nous ont léguées, et que nos fils recevront de nous en héritage?

Quand on verra quel parti, dans un siècle politique comme est le nôtre, un bon esprit peut tirer de l'étude de l'antiquité ou du moyen âge, et combien est riche en leçons ce passé que nous connaissons mal, parce que jusqu'à ce jour nous ne l'avons observé qu'à la surface, alors on comprendra quelle science c'est que la jurisprudence, et combien il est déplorable qu'on l'ait tenue si longtemps à l'écart. On remettra au rang qui lui appartient cette science mixte, qui participe à la fois de l'histoire et de la philosophie, le point commun où la tradition et la spéculation se rencontrent, la pierre de touche de toutes deux : Grotius, Vico, Montesquieu, Leibnitz, Kant, Fichte, Hegel, se sont rencontrés sur ce terrain intermédiaire, et c'est là, n'en doutons pas, que se retrouveront encore les

plus grands esprits de notre âge. Et en effet, qu'on s'attache au passé, ou qu'on demande à la théorie des vérités que ne nous donne pas l'histoire, il est un point commun par où toutes les doctrines se touchent, c'est par le désir de réaliser la vérité dégagée ou découverte. La réaliser, c'est la faire passer du monde des théories dans le monde des faits, c'est la transformer en loi positive; en d'autres termes, c'est la faire entrer dans le domaine de la jurisprudence.

Pour se convaincre des hautes destinées auxquelles la jurisprudence est appelée de nos jours, il suffirait d'étudier le rôle qu'elle a joué en Allemagne dans les trente dernières années. Non-seulement la science s'est transformée, mais en donnant aux idées une direction toute différente de celle du XVIII^e siècle, en éveillant l'amour des institutions nationales, en rattachant le présent au passé, par le culte intelligent de ce que le passé nous a laissé de grand et d'utile, elle a transformé la nation. Ce mouvement intellectuel a eu, dès l'origine, un caractère politique des plus remarquables. En exaltant le sentiment national, il a donné à l'Allemagne une force, une vitalité dont, en France, on ne soupçonne pas l'énergie. La jeunesse ramenée à l'étude impartiale des institutions anciennes, l'éducation universitaire a pu devenir politique sans inconvénient, et l'Allemagne a su se créer une force dans un enseignement que nous redoutons comme un danger; la Prusse surtout a mis à profit le mouvement sorti de chez elle, et dans un siècle où les idées sont souveraines, Berlin, appuyée de ses universités, s'est fait reconnaître pour la capitale intellectuelle du Nord.

Faire connaître le développement que la science a pris en Allemagne depuis 1814, ce serait un travail long, difficile, et qui fatiguerait le lecteur; car ce développement, dont le caractère est surtout historique, s'est fait par mille recherches éparses, isolées, et qui n'ont de commun que d'avoir versé la lumière par tous les points sur les institutions de l'antiquité et du moyen âge. Mais, par une heureuse fortune, un homme s'est rencontré, dont la vie depuis quarante ans a été si intimement mêlée au mouvement de la jurisprudence, que retracer cette belle vie, c'est raconter l'histoire même de la science. Cet homme, qui le premier a réhabilité dans la jurisprudence l'étude de l'histoire, qui a donné le branle à cette révolution scientifique, comme il en a maîtrisé la marche et réglé le progrès, qui, le premier aussi et le seul, a senti la nécessité de donner une base philosophique à cette étude, pour qu'elle ne s'égarât pas à la poursuite d'inutiles curiosités; ce jurisconsulte, qui, parvenu à l'âge où le repos est légitime, a fait prendre à son génie une face nouvelle, poursuivant avec l'ardeur et le succès de ses meilleurs jours l'idéal éternel de la jurisprudence, l'accord de la théorie et de l'art; ce savant, dont quarante ans de travaux et de gloire ont rendu le nom européen, tout le monde l'a déjà nommé, c'est FRÉDÉRIC-CHARLES DE SAVIGNY. Et non-seulement l'histoire de sa vie intéresse la science, mais en même temps, par sa grandeur morale, cette vie est un des plus excellents modèles qu'on puisse offrir aux hommes qui se consacrent à l'étude. Depuis quarante ans, M. de Savigny n'a eu qu'un mobile, la science; qu'un

intérêt, la science; qu'une idée, la science. Le but qu'il s'était proposé à vingt ans, aujourd'hui il le poursuit encore sans s'être écarté de la route. Cette forte direction l'a toujours élevé au-dessus des misères d'un chef de parti, comme au-dessus des éblouissements de la fortune; dans les hautes fonctions où son génie l'a porté, M. de Savigny a constamment gardé son caractère de jurisconsulte et de savant; jamais le conseiller d'État n'a démenti le professeur: noble exemple dans un siècle où tant de parvenus abandonnent la science comme un manteau qui n'était bon qu'à faire la route, et, dépouillés de cette parure d'emprunt, ne laissent plus voir que le hideux squelette de l'orgueil et de l'ambition.

Asi, Cipriano, son
Todas las glorias del mundo¹.

Frédéric-Charles de Savigny est né à Francfort, la patrie de Goethe, le 21 février 1779. Sa famille, d'origine française, comme le nom l'indique, était venue cent cinquante ans plus tôt demander à l'Allemagne un abri pour sa croyance inquiétée. Dans cette patrie d'adoption, ses ancêtres avaient rempli d'honorables fonctions; son aïeul avait été directeur de la régence de Deux-Ponts, et son père représentait à Francfort les princes du cercle du Haut-Rhin. Élevé par sa mère, ardente calviniste, dans des sentiments de piété qui ne l'ont jamais quitté, c'est sans doute à cette religion profonde qu'il doit la constance de sa vie. En 1792, il eut le malheur de perdre sa mère; son père était mort dès l'année précédente. A treize ans, orphelin et sans

1. Calderon. *El magico prodigioso. Jornada III.*

famille, il fut remis aux soins d'un des meilleurs amis de son père, M. de Neurath, assesseur à la chambre impériale de Wetzlar, et jurisconsulte assez versé dans ce qu'on nommait alors le *Droit public germanique*. M. de Neurath fit partager à son pupille l'éducation qu'il donnait à son fils; et dès que les deux jeunes gens eurent atteint quinze ans, il leur fit lui-même un cours complet sur la science du droit, telle qu'on l'entendait alors en Allemagne. Il fallut apprendre de mémoire, d'après d'énormes cahiers rédigés dans le goût du temps par axiomes et démonstrations mathématiques, le droit naturel, le droit des gens, le droit romain, et le droit germanique. Dieu sait quel droit naturel et quel droit romain! une vocation moins irrésistible que celle de notre futur Cujas y eût succombé. Heureusement M. de Savigny quitta bientôt ces études arides. Il entra en 1795 à l'université de Marbourg, alors, comme aujourd'hui, une des moins importantes de l'Allemagne, mais dans laquelle notre jeune savant eut le bonheur de rencontrer un homme qui devait exercer sur son avenir une influence décisive. Cet homme, ce savant, dont le plus beau titre de gloire sera d'avoir formé un tel élève, c'était le professeur Weis.

Weis appartenait à ce qu'on nommait alors l'école de la *jurisprudence élégante*; c'était vers la fin du xvii^e siècle que cette école avait commencé de paraître, et sa patrie n'était point l'Allemagne, mais la Hollande. Après le mouvement de renaissance dont, au xvi^e siècle, la France avait été le principal théâtre, mouvement qui se prolongea jusque dans la

première moitié du siècle suivant, et dont Hauterres, Jean de la Coste (*Janus a Costa*), Fabrot et Jacques Godefroy furent les derniers représentants, la science prit une double direction. En Allemagne, Thomasius, philosophe devenu jurisconsulte, essaya de porter dans la jurisprudence la réforme radicale que Descartes avait faite dans les autres branches des connaissances humaines. Rompant avec les idées de l'époque, Thomasius faisait table rase pour donner à la science une base purement philosophique et pour la soustraire à la fois aux influences de l'histoire et de la théologie. Chassé de Leipsick, comme un novateur impie¹, à l'étroit dans les universités existantes, ce révolutionnaire érudit fonda Halle pour respirer plus à l'aise, et inaugura avec un succès inouï ces théories de *Droit naturel* qui, pendant plus d'un siècle, ont dominé la jurisprudence allemande. En Hollande, au contraire, se perpétua la tradition de l'école française: on eût dit que la science fût émigrée avec les réfugiés protestants; et Leyde, Utrecht, Groningue furent les héritières directes de ces belles universités de Bourges et de Toulouse, devenues muettes sous le grand roi.

Tout concourait à favoriser le développement des universités hollandaises: la liberté d'opinions, le calme et la richesse de la nation, la situation du pays, intermédiaire entre l'Allemagne et la France, tout enfin jusqu'à ce commerce considérable de librairie dont Amsterdam et Leyde étaient le centre. Aussi le mou-

1. Tu vas à Halle? disait-on par forme de proverbe; — tu reviendras athée. *Du gehst nach Halle? — Bald wirst du als Atheist zuruck kehren.*

vement fut-il des plus remarquables ; mais, par un singulier phénomène, ce mouvement n'eut pas de profondeur ; il se fit en quelque sorte à la surface sans pénétrer dans le pays, sans exercer d'influence sur les législations de l'Europe ; son caractère fut purement littéraire, et Leyde fut moins une université qu'une académie. Les chefs de l'école batave se distinguèrent par un goût exquis, une latinité pure, une connaissance approfondie de l'antiquité classique, mais ils furent philologues plutôt que jurisconsultes ; et à lire leurs écrits, on dirait que le but principal de ce droit romain, dont ils ne s'écartent jamais, soit d'éclairer Plaute, Horace ou Cicéron. Gérard Noodt, Bynkershoek, Schulting, Otto, Reiske furent les coryphées de cette école littéraire qui, de nos jours encore, a trouvé de dignes représentants dans Cras, dans Van-Hall, dans Anne den Tex ; mais le grand nom de cette école est celui d'un jurisconsulte qui vécut dans le siècle dernier, l'allemand Heineccius.

Né en Saxe en 1680, professeur de philologie d'abord, puis de philosophie, puis enfin de jurisprudence, appelé en 1724 à Franeker par les Hollandais, redemandé bientôt par Frédéric, qui refusa de céder aux états généraux cette gloire de Francfort et de Halle, Heineccius, demi-germain, demi-batave, se débattit toute sa vie entre la philologie, la jurisprudence et la philosophie. Cette incertitude eût ruiné un esprit supérieur, elle fit la fortune de ce génie de second ordre. La clarté apparente de ses idées, la limpidité de son style, l'art avec lequel il sut mettre en œuvre les découvertes d'autrui, l'habileté avec laquelle

il tempérerait la sévérité logique de la forme allemande par les grâces de l'école historique, toutes ces qualités donnèrent à Heineccius une influence presque comparable à celle de Cujas, et cette influence a persisté jusqu'en ces dernières années dans toute l'Europe.

Ce succès d'Heineccius s'explique par l'universalité de ses travaux. Dans les œuvres de ce jurisconsulte, comme dans une encyclopédie, les esprits les plus divers trouvaient une nourriture agréable et facile ; Heineccius avait écrit sans préférence sur toutes les branches de la jurisprudence, et faisant abnégation de ses idées propres, il avait su, par son excellente méthode, mettre les systèmes de l'époque à la portée des plus médiocres intelligences. Son esprit, d'une souplesse infinie, prenait sans effort la forme la plus convenable à chaque nature d'ouvrage. Pour les admirateurs du droit naturel, il avait résumé Grotius, Puffendorf, Wolf et Thomasius ; pour ceux qui, égarés par quelques paroles de Leibnitz mal comprises, demandaient au droit romain la rigueur et la précision d'une démonstration mathématique, il avait réduit les Pandectes en axiomes ; enfin pour ceux qui cherchaient dans l'histoire une étude moins aride, il avait écrit ces *Antiquités du droit romain*, qui restent encore aujourd'hui le modèle de ce genre d'ouvrage. C'était, en effet, vers l'étude de l'histoire et de la philologie que le portait la pente naturelle de son génie ; c'est en ce point qu'il excellait : témoin ses *Éléments* et ses *Antiquités du droit germanique* ; ce fut aussi par ce côté qu'il exerça sur l'Allemagne une heureuse influence, en éveillant le goût des études historiques.

Grâce à l'impulsion donnée par Heineccius, l'Allemagne n'eut bientôt plus rien à envier à la Hollande, et les disciples qu'il avait formés, suivant l'exemple de leur maître, se mirent à fouiller avec ardeur et les antiquités romaines et les antiquités nationales, mine vierge et féconde qui sollicitait l'exploration. Puttmann, Selchow, Biener, Moeser s'adonnèrent à l'étude des origines germaniques; mais le droit romain conserva le plus grand nombre d'adorateurs. Entre tous se distingua Auguste Bach par son excellente histoire de la jurisprudence romaine. C'est à cette école de romanistes qu'appartenait le professeur Weis, et lui-même, reprenant le travail où Bach l'avait laissé, avait entrepris l'histoire du droit romain pendant la période des glossateurs. Weis était, comme la plupart des jurisconsultes de l'école batave, un esprit qui avait plus de grâce que de profondeur, plus de littérature que de jurisprudence; mais il avait un goût pur qui l'éloignait de la lourde métaphysique régnant alors dans l'école, un amour ardent pour la science; et le talent si précieux de communiquer cet amour à ses élèves. Ce fut lui qui conquit Savigny à l'école historique du xviii^e siècle, en passionnant cette jeune intelligence pour ce droit romain, dont la beauté a toujours eu le privilège de séduire les esprits supérieurs; ce fut lui qui, mettant les richesses d'une précieuse bibliothèque à la disposition de son disciple favori, sut l'intéresser aux destinées de la législation romaine comme à celles d'un ami, la lui fit suivre non-seulement dans l'époque de gloire et d'éclat, mais encore pendant cette transformation obscure et jusqu'alors

restée inconnue, des siècles qui suivirent la conquête; en somme, et nous ne pouvons faire de Weis un plus grand éloge, c'est à l'inspiration de son professeur que M. de Savigny doit un de ses plus beaux ouvrages, l'*Histoire du Droit romain*, c'est à Weis que la science doit Savigny.

Au mois d'octobre de l'année 1796, M. de Savigny passa à l'université de Goettingue. Ces pèlerinages universitaires sont dans les habitudes allemandes, et ne contribuent pas médiocrement à agrandir l'esprit des étudiants par la variété des leçons et des méthodes, et à entretenir l'émulation des professeurs par le désir de voir affluer à leurs cours des jeunes gens venus de tous les pays de l'Allemagne pour suivre un maître fameux. De Goettingue où, hormis l'historien Spittler, il n'entendit aucun professeur remarquable, M. de Savigny revint terminer à Marbourg le cours de ses études. En 1800, il prit le grade de docteur; la dissertation qu'il composa à cette occasion annonçait déjà les dispositions les plus heureuses. Quoique l'Allemagne soit riche en compositions de ce genre, celle de Savigny est restée célèbre par l'élégance de la latinité, la clarté des idées, la connaissance parfaite du sujet¹, et je me souviens que, visitant la bibliothèque de Tubingue, le premier objet qui frappa mes yeux, sur les tables où travaillaient les étudiants, ce fut un recueil de dissertations, ouvert à la thèse de Savigny, et dont les pages noircies attestaient combien de fois, depuis quarante ans, on avait

1. *De Concursu delictorum formali*. Marbourg, 1800, réimprimé dans le quatrième volume des *Vermischte Schriften*, Berlin, 1850.

cherché dans ce volume le premier chef-d'œuvre du maître.

Docteur à vingt et un ans, indépendant par son caractère et par sa fortune, M. de Savigny, dont la vocation était déjà décidée, se fit professeur, ou pour me servir d'une expression qui n'a point d'analogie dans notre langue, parce que la position qu'elle désigne n'en a pas, *privat docent*. C'est de ce nom qu'on appelle le professeur libre qui ne fait point partie de l'université, et qui enseigne sans autre salaire que la rétribution des étudiants qui suivent volontairement ses leçons. Cette institution, particulière aux universités d'Allemagne, est considérée dans ce pays comme la cause directe de la prospérité de l'enseignement; car elle ouvre un libre accès aux idées nouvelles, et entretient les professeurs dans une perpétuelle émulation.

En France, le professorat est un sacerdoce qui n'admet qu'un petit nombre d'élus sortis victorieux d'une longue et difficile initiation; en Allemagne, au contraire, le professorat est une milice où tous les volontaires sont reçus. Qui se croit une vocation décidée pour l'enseignement, qui sent quelque idée fermenter dans son front, celui-là, après des épreuves qui n'ont rien d'effrayant, monte en chaire et parle à ses risques et périls. La politique mise à part, le *privat docent* enseigne ce qu'il veut et comme il veut. Il refait, si bon lui semble (et ceci arrive tous les jours), le cours même du professeur qu'il a quitté la veille. Dans cette lutte scientifique, les plus vieux capitaines ne se courroucent point de l'ambition de leurs jeunes rivaux, car ils savent que l'empire de la

science, comme celui d'Alexandre, appartient toujours au plus digne, et que pour un professeur le repos ne commence qu'au jour de la retraite. J'ai vu les plus nobles esprits de l'Allemagne encourager, soutenir les débuts de leurs disciples de la veille, devenus leurs concurrents, sans cesser d'être leurs amis. Loin de s'effrayer de la jeunesse du professeur, ils voyaient dans cette première furie de l'âge une garantie de succès; et maintes fois j'ai entendu répéter ces paroles: que pour faire un bon professeur, la première condition n'est pas tant de connaître à fond la science, que de se passionner pour elle, et de communiquer à son auditoire le feu sacré; que pour exciter de telles sympathies, il n'est que la jeunesse, et que l'homme le plus savant ne vaut pas toujours le jeune maître qui apprend la science avec ceux même auxquels il l'enseigne. Un cours, en effet, n'est pas un livre, et le rôle du professeur n'est nullement celui de l'écrivain. « Écrire, dit Goethe dans un passage que M. de Savigny s'est approprié pour s'y peindre lui-même, écrire c'est abuser de la parole, et l'impression d'une lecture solitaire remplace tristement la vivante énergie du langage. C'est par sa personnalité que l'homme agit sur l'homme, et surtout la jeunesse sur la jeunesse. C'est alors que les impressions sont les plus fortes et les plus pures. »

Les débuts de M. de Savigny furent la justification des paroles de Goethe; dès sa première leçon il entraîna son auditoire. Peu d'hommes, il faut le dire, ont été mieux doués pour l'enseignement: une taille élevée, une physionomie grave et douce, quel-

que chose du regard humide et inspiré de Schiller, une grande noblesse de parole et de geste, le feu d'une conviction profonde, l'élévation de la pensée, en un mot, toutes les qualités du corps et de l'esprit concouraient pour faire de ce jeune homme un professeur accompli. Sur l'effet produit par ses débuts, nous avons le témoignage de deux hommes devenus plus tard la gloire de l'Allemagne, les deux Grimm, premiers disciples et premiers amis du *privat docent* de Marbourg.

« Je ne connais point d'enseignement, dit Grimm, qui ait fait sur moi une impression aussi vive que les leçons de Savigny. Il me semble que ce qui attirait et captivait si puissamment ses auditeurs, c'était la facilité et la vivacité de la parole, jointes à tant de calme et de mesure. Les talents oratoires peuvent éblouir quelque temps, mais ils n'attachent pas. Savigny parlait d'abondance et ne consultait ses notes que rarement. Sa parole toujours claire, sa conviction profonde, et en même temps une espèce de retenue et de modération dans le langage, faisaient une impression que n'aurait pas produite l'éloquence la plus ardente. Tout en lui concourait à l'effet de la parole.... Mon frère et moi nous fûmes admis chez Savigny et il nous fut permis de profiter de ses conseils; il nous fit comprendre la valeur des études historiques, et l'importance de la méthode; ce sont des obligations que je ne saurais trop reconnaître, car sans lui je n'aurais peut-être jamais donné à mes études une bonne direction. Pour combien de choses n'a-t-il pas éveillé notre intérêt! combien de livres n'avons-nous pas em-

pruntés à sa bibliothèque! Avec quel charme il nous lisait des passages du *Wilhelm Meister*, ou des poésies de Goethe! L'impression que j'ai conservée n'est encore si présente, qu'il me semble que c'est hier que je l'entendais. »

Savigny donna successivement des leçons sur le *Droit criminel*, les dix derniers livres des *Pandectes*, *Ulpian*, le *Droit de Succession*, la *Méthodologie* et l'*Histoire du Droit romain*. Cette multiplicité de leçons qui nous étonne a cet avantage, que le jeune professeur, en s'essayant dans les diverses branches de l'enseignement, cherche et rencontre enfin la direction naturelle de son esprit; c'est ce qui arriva pour M. de Savigny. En 1801, tandis qu'il enseignait les dix derniers livres des *Pandectes*, une des théories les plus délicates du droit romain, la *Possession* captiva son attention. Comme il s'était mis à étudier les textes, il fut étonné du désaccord qui se trouvait entre les lois mêmes et les commentateurs; Weis, auquel il soumit ses recherches, encouragea vivement son jeune disciple à publier un travail spécial sur un sujet aussi intéressant par sa difficulté que par son importance pratique; le *Droit de Possession*, rédigé pendant l'hiver de 1802, parut au commencement de l'année suivante, et dès son apparition eut un grand et légitime succès. Ce succès, chose rare pour un livre de jurisprudence, ne s'est point démenti jusqu'à ce jour, et le livre attaqué à plus d'une reprise est resté, depuis quarante ans, l'œuvre la plus considérable qu'on ait écrite sur cette doctrine difficile.

Si c'est une des marques du génie de venir toujours

à propos, pour constater et satisfaire les besoins actuels de la science, on peut dire que ce caractère n'a point manqué à M. de Savigny, et que jamais livre n'a mieux répondu que le sien à une demande réelle. Il y avait dans tous les esprits le désir de renouveler les méthodes; on était tellement fatigué des divisions arbitraires si fort en vogue au siècle précédent, de ces théories prétendues philosophiques, de toute cette scolastique bâtarde qui embarrassait et étouffait la jurisprudence, qu'on éprouvait de toutes parts le besoin de rajeunir la science, et de la retremper aux sources pures où se vivifie la pensée. Déjà Hugo avait levé à Goettingue l'étendard de la réforme; il avait attaqué, avec une critique mordante, les idoles du siècle dernier; il avait battu en brèche ce prétendu droit naturel, masque commode derrière lequel chacun cachait ses rêveries, comme, un siècle plus tôt, chacun abritait ses fantaisies derrière la Bible ou l'Évangile; et maintenant Hugo s'attaquait avec une grande énergie à la jurisprudence civile. Il voulait porter le fer dans cette masse morte que les praticiens se transmettaient de main en main, sans y ajouter que de nouvelles erreurs; à chaque institution Hugo demandait son origine, son but, sa raison d'être; la réforme historique était là tout entière. Mais Hugo avait plus de force pour critiquer que pour fonder, et, dans ce domaine de la critique, c'était plutôt comme professeur qu'il agissait que comme écrivain. Sa doctrine était donc destinée à s'agiter dans un cercle étroit jusqu'au moment où Savigny vint lui donner un corps, prouvant par un chef-d'œuvre ce qu'il y avait de vie

et d'avenir dans la méthode que le professeur de Goettingue remettait en honneur.

Hugo, en effet, non plus que Savigny, ne pensait alors fonder une école nouvelle; tous deux croyaient se rattacher à Cujas, qui leur semblait le plus parfait modèle du jurisconsulte. Le *Droit de Possession* est écrit dans la manière du maître. C'est un livre fait avec une seule idée, largement développée et qui domine tout l'ouvrage, sans que jamais discussions parasites viennent déborder sur le fond. On ne peut s'empêcher d'admirer la sagesse qui préside à l'ordonnance de l'ensemble et à la disposition des parties; mais, j'ose le dire, ce livre, admirable par la méthode, n'est point encore de ces œuvres qui, en révélant quelque principe fécond, ouvrent une ère nouvelle dans la science. On reconnaît dans ce traité un jeune homme qui, récemment admis dans le sanctuaire, ne porte point ses regards au delà des textes qu'il étudie: Savigny accepte le droit romain comme un point de départ infaillible, écarte les ronces dont les commentateurs ont couvert cet antique monument, remet dans son jour la théorie romaine, la débarrasse des enlacements sous lesquels le droit germanique ou la pratique l'ont étouffée, et quand il a terminé cette œuvre de reconstruction, se repose, amoureux de la forme, et ne se souciant que médiocrement de l'importance politique, ou de l'intérêt pratique des doctrines mêmes qu'il a restituées.

Le succès du livre, en répandant dans toute l'Allemagne le nom et la méthode du jeune professeur, lui attira des propositions avantageuses. Heidelberg

et Greifswald lui offrirent une chaire aux conditions les plus honorables. La concurrence des universités allemandes, en tenant tous les yeux ouverts sur le mérite qui commence à poindre, n'est pas un des moindres avantages de cette organisation à laquelle nous avons tant à emprunter. M. de Savigny n'accepta point ces propositions. Nouvellement marié à Mlle de Brentano, femme de l'esprit et du caractère le plus aimables¹, digne, en un mot, du grand nom qu'elle était appelée à partager, Savigny s'était réservé quelques années de loisir, pour un grand voyage scientifique qui devait achever son éducation littéraire. Il visita les bibliothèques d'Heidelberg, de Stuttgart, de Tubingue, de Strasbourg, faisant partout des recherches, des copies, des extraits pour cette histoire des glossateurs dont Weis lui avait inspiré l'idée.

Au mois de décembre 1804, il vint à Paris.

« Un événement bien fâcheux, » nous dit M. Guenoux, qui a puisé dans son intimité avec M. de Savigny des renseignements qu'on chercherait inutilement ailleurs, « un événement bien fâcheux attrista son arrivée. On vola derrière sa voiture une malle renfermant tous ses papiers, c'est-à-dire le fruit de ses recherches dans diverses bibliothèques de l'Allemagne, et tant de travaux qui ne se recommencent pas, car il faudrait retrouver cette première ardeur de jeunesse, et l'heureuse disposition qui les ont inspirés. Le chagrin de cette perte ne le quitta pas de plusieurs mois; mais bientôt il songea à la

1. Mme de Savigny est la sœur de Clément Brentano et de la spirituelle Mme d'Arnim, la Bettina si célèbre par la *Correspondance de Goethe avec un enfant*.

réparer, du moins en partie, et il appela à Paris un de ses élèves, Jacob Grimm, pour l'aider à exploiter les richesses de la Bibliothèque. Dans presque toute l'Europe, sauf de rares exceptions, les bibliothécaires remplissent avec zèle leurs honorables fonctions : ils savent que les trésors dont ils sont dépositaires n'ont de valeur que par l'usage; mais on trouve à Paris un luxe de politesse et de prévenances dont on aime à garder le souvenir quand on en a été l'objet. Cette bienveillance ne manqua pas à Savigny, et il nomme toujours avec reconnaissance MM. La-porte-Dutheil et Dacier, alors conservateurs des manuscrits. Savigny demeurait en face de la Bibliothèque; il s'y rendait tous les jours avec Jacob Grimm. Mme de Savigny et une de ses sœurs l'accompagnaient également. Elles copièrent pour lui plusieurs manuscrits français, entre autres les lettres inédites de Cujas, et ceux qui connaissent l'écriture du grand jurisconsulte savent que cette tâche n'est pas sans difficulté. Tous quatre travaillaient avec la même ardeur, quoique dans un but différent : ils avaient peine à quitter la Bibliothèque, et les valets impériaux durent leur répéter plus d'une fois : *Allons, allons, voilà qu'il est deux heures, tâchons de nous en aller.*

En 1808, M. de Savigny accepta la première place à l'université de Landshut, où quelques années plus tôt on avait transporté l'ancienne université d'Ingolstadt. Son séjour en Bavière ne fut pas de longue durée; en 1810, M. Guillaume de Humboldt, chef de l'instruction publique en Prusse, lui fit proposer une chaire à la nouvelle université de Berlin. Savigny accepta aussitôt, moins dans des vues d'in-

térêt personnel, que par haine de la domination étrangère, qui pesait alors sur le midi de l'Allemagne, et par dévouement au pays qui, par son énergique résistance, restait le dernier espoir de la nationalité germanique.

La guerre nous avait rendus maîtres incontestés de l'Allemagne, mais l'Empereur, il faut le reconnaître, avait fait un étrange abus de la victoire, lorsque, blessant les peuples dans ce qu'ils ont de plus cher, il avait voulu anéantir la nationalité allemande, et transformer en départements français les plus belles provinces de l'ancien empire. Le royaume de Westphalie fut le plus insolent défi de la conquête. Un roi qui n'était que le préfet de son frère, une cour qui ne tenait pas au pays, des administrateurs étrangers à la nation, c'était pour les patriotes allemands une injure sanglante, un affront plus dur que ne fut pour nous l'invasion de 1815; car si le sort des armes nous fut contraire, du moins les étrangers ne nous ont-ils jamais gouvernés. La Prusse combattit jusqu'au dernier moment pour sauver sa nationalité menacée, et quand, abattue par la sanglante défaite d'Awerstaedt, mutilée par le traité de Tilsitt, il lui fallut renoncer à Halle, cette université toute prussienne, la rivale de Leipsick, la création de Thomasius, ce fut avec des cris de désespoir que le roi Frédéric-Guillaume se sépara de cet ancien fleuron de sa couronne. « Chers habitants de nos fidèles provinces, écrivait-il dans une proclamation du 24 juillet 1807, vous connaissez mes sentiments et les événements déplorables de cette dernière année.... Nos armes ont eu le dessous; il faut ac-

cepter la paix telle que les circonstances l'imposent... Il faut briser ces liens qu'avaient sanctifiés les siècles, les pactes les plus sacrés, l'amour et la confiance : le destin l'ordonne, le père se sépare de ses enfants; mais ni destinée ni puissance n'arracheront de mon cœur votre souvenir. »

A cet appel déchirant, les professeurs de Halle avaient répondu en se serrant autour du roi et en demandant la création d'une université à Berlin même. Ce projet, retardé jusqu'au départ des vainqueurs qui occupaient la ville, fut alors exécuté sur un vaste plan. A la demande de Guillaume de Humboldt, le magnifique palais du prince Henri fut donné par le roi pour y mettre l'université, et une dotation annuelle de cent cinquante mille thalers (552 500 fr.) fut accordée au nouvel établissement. Aux fidèles professeurs de Halle, Beyme, Schwalz, Hufeland, Niemeyer, Schleiermacher, vinrent se joindre Niebuhr, devenu professeur par patriotisme, Eichhorn et de Savigny. Alors commencèrent, avec une ardeur qui tenait de la croisade, des leçons qui, loin de laisser décroître la Prusse du rang littéraire où l'avait placée Thomasius, l'élevèrent, s'il est possible, plus haut encore, et malgré ses désastres et ses revers, maintinrent Berlin comme la capitale de la civilisation allemande. « Ah! dit Niebuhr, qui dans ce mouvement joua un des principaux rôles, c'était un beau moment que celui où s'ouvrit l'université de Berlin; ces jours d'inspiration et de bonheur, pendant lesquels j'enseignais et je rédigeais ce livre¹, les avoir

1. L'Histoire romaine.

connus et avoir vu 1813, cela seul rend une vie heureuse, en dépit des dures expériences qui l'ont du reste éprouvée. »

Entre Niebuhr et Savigny s'établit une amitié des plus vives; Savigny fut le premier auditeur de ces improvisations, où Niebuhr, dans toute la fougue de son imagination, créait de toutes pièces un nouveau monde romain, et, comme un conteur arabe, charmait tous ceux qui l'écoutaient, et se prenait lui-même aux merveilles de sa fantaisie; Niebuhr, de son côté, ne pouvait se séparer de cet ami grave et sévère, dont l'esprit complétait le sien, et dans l'*Histoire romaine*, où le Danois épanche à chaque page le trop plein de son cœur, le nom de Savigny reparait souvent comme un souvenir chéri. « Je n'ai pas pu profiter des nouvelles découvertes, » dit-il dans la préface mise en tête de la seconde édition de son premier volume, « j'étais en Italie, trop préoccupé par les affaires, pour travailler avec plaisir dans les livres; je croyais d'ailleurs que je ne retrouverais plus le bonheur que j'avais goûté autrefois : la conversation de Savigny. Charmants entretiens, où le nœud de la difficulté était saisi de suite; où il m'était si aisé de questionner sur mille points, si doux d'achever et d'éprouver ma pensée dans le cœur d'un ami! — Je me rappelle, dit-il ailleurs, comme un cher souvenir des heureux jours passés, que je dois cette remarque à Savigny. »

Les guerres de 1814, qui nous furent si fatales, rendirent à l'Allemagne son indépendance; mais le flot étranger retiré, les plus graves questions politiques apparurent : il ne s'agissait de rien moins que

de reconstruire tout ce grand pays. De l'ancien empire germanique, renversé par la conquête, il ne restait que des ruines; les institutions françaises étaient repoussées comme le souvenir fâcheux de dix ans de guerres et de défaites; dans l'organisation politique, dans les lois, dans les institutions, tout était à fonder. Ce fut alors qu'une voix partie d'Heidelberg vint offrir à l'Allemagne un projet qui ne manquait ni d'intérêt ni de grandeur. Les succès de 1814 avaient été obtenus par le réveil et l'élan de l'esprit national. On avait combattu, non pas pour la Prusse ou pour l'Autriche, mais pour la commune patrie, pour l'Allemagne. Dans cette lutte les petites jalousies provinciales avaient complètement disparu. Le désir et le besoin de l'unité étaient dans tous les cœurs; le congrès de Vienne, qui délibérait alors, travaillait, à sa façon, à fonder cette unité, en sécularisant les anciennes principautés ecclésiastiques, en médiatisant cette foule de petits princes dont l'indépendance et la jalousie avaient fait la faiblesse du pays; la carrière était belle et l'occasion favorable pour tous les amis du pays. Thibaut crut le moment venu pour demander un code qui fût commun à toute l'Allemagne, et qui, puisqu'on ne pouvait espérer l'unité politique, maintint du moins l'unité nationale par l'unité de la législation et de l'enseignement.

« Il est deux conditions, disait-il¹, qu'on peut et qu'on doit exiger de toute législation, c'est qu'elle soit aussi

1. *Ueber die Nothwendigkeit eines allgemeinen bürgerlichen Rechts für Deutschland*. 1814.

parfaite que possible et dans la forme et dans le fond ; en d'autres termes, il faut que la langue des lois soit claire, exacte, précise, et que les institutions répondent aux besoins de la nation. Malheureusement il n'y a pas un pays en Allemagne où une seule de ces conditions soit remplie, même à demi.... Notre droit germanique n'est rien qu'un pêle-mêle de dispositions contradictoires qui s'entre-combattent et s'annulent les unes par les autres. On dirait que notre législation prend à tâche de rendre les Allemands étrangers les uns aux autres, et d'empêcher les juges et les avocats d'acquiescer jamais une instruction solide. Et quand même on posséderait à fond ce chaos légal, on n'irait pas loin avec toute cette érudition. Car notre droit national est si incomplet, si imparfait, que de cent questions qui se présentent, il y en a toujours au moins quatre-vingt-dix-neuf qui se décident par quelque une des législations étrangères que nous avons reçues dans nos tribunaux, je veux dire le droit canonique ou le droit romain. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus désastreux. Otez ce qui concerne la constitution de l'église catholique, le droit canonique n'a aucune valeur : c'est un amas de dispositions obscures, tronquées, incomplètes ; souvent ces dispositions ne sont qu'une méprise des premiers interprètes du droit romain, et il s'y révèle un penchant si prononcé chez le pouvoir spirituel à empiéter sur les affaires de ce monde, qu'un sage gouvernement doit chercher ailleurs ses règles de décisions.

« Reste la dernière et la plus importante source de notre législation : c'est le corps de droit romain, c'est-à-dire l'œuvre d'un peuple étranger, œuvre accomplie à l'époque de la plus profonde décadence, et qui, à chaque page,

porte les traces de la décrépitude. Il faut l'aveuglement de la passion pour féliciter les Allemands d'avoir reçu dans leur législation cette œuvre indigeste, et pour leur conseiller sérieusement de la conserver.

« C'est, dit-on, *une collection infiniment complète*. Cela est incontestable : à peu près comme il serait vrai de dire que l'Allemagne est infiniment riche, puisqu'elle possède tous les trésors enfouis dans son sol jusqu'au centre de la terre. Extraire ces trésors sans frais, c'est là le difficile. J'en dirai tout autant du droit romain. Il est indubitable que des jurisconsultes d'une science profonde, d'un esprit pénétrant, d'une patience à toute épreuve parviendront à établir sur chaque point un système complet qu'ils sauront retrouver dans ces fragments épars, et que, dans un millier d'années peut-être, nous serons assez heureux pour obtenir une œuvre classique et complète sur les mille points importants qui, aujourd'hui encore, sont dans le chaos. Mais qu'importe au pays que de bonnes idées se conservent dans quelques savants livres ? Ce qu'il lui faut, c'est que le droit vive en quelque sorte dans la tête du juge et de l'avocat, et qu'il soit facile d'acquiescer une complète instruction légale. C'est ce qui sera toujours impossible avec le droit romain. »

Ces critiques, qui frappaient juste, eurent du retentissement. Comme savant et comme patriote, Thibaut trouva de l'écho dans tous les cœurs. Feuerbach à Munich, Schmidt à Iéna, Pfeiffer à Cassel, s'unirent au professeur d'Heidelberg pour demander un code qui tirât l'Allemagne de la confusion extrême dans laquelle la jurisprudence était tombée. Les idées de Pfeiffer se

rapprochaient beaucoup des idées sages qui ont présidé en France à la rédaction du Code civil; Pfeiffer, homme de pratique et d'expérience, ne réclamait point de brusques innovations, mais il voulait qu'on portât la hache dans ce dédale juridique, et il demandait un Code qui, sans innover, se prononçât sur les doctrines qu'il fallait suivre et sur celles qu'il fallait rejeter; en un mot, un Code nouveau par la forme, ancien par le fond.

Les idées de réforme gagnaient rapidement, quand se présenta dans l'arène un adversaire inattendu : c'était M. de Savigny. La brochure qu'il publia à cette occasion, sous le titre : *De la Vocation de notre époque pour la Législation et la Jurisprudence*, fit une sensation profonde et qui ne s'est point encore effacée. Cet écrit, destiné à survivre aux circonstances qui l'avaient amené, n'était rien moins que la profession de foi d'une école nouvelle qui rompait avec les méthodes du siècle dernier, et, sous le nom d'*École historique*, déclarait ouvertement la guerre au système régnant. Aussi la lutte s'engagea-t-elle avec une extrême vivacité, Hugo et Schrader tenant pour Savigny, Feuerbach et Gœnner défendant Thibaut. Aujourd'hui, à vingt-cinq ans de distance, le feu couve encore sous la cendre, et la discussion s'est rallumée plus d'une fois; car dans ce champ d'étroite apparence s'agite l'éternelle querelle des deux tendances qui se partagent l'esprit humain, la tendance historique et la tendance philosophique.

Considérée de ce point de vue général, la querelle de 1814 est pour nous d'un véritable intérêt, car la

question qui se discutait alors en Allemagne s'agite aujourd'hui chez nous dans les hautes régions de la jurisprudence, dans l'administration et la constitution même du pays. Dès qu'on descend au fond des systèmes qui se partagent l'opinion publique, on trouve, comme raison première de leur contrariété, les deux tendances que j'indique; et ce ne sont pas les seuls jurisconsultes qui gagneraient à méditer sur la valeur et la force des idées qu'a mises en avant et défendues M. de Savigny.

La question de codification, qui était pour Thibaut la question principale, n'avait aux yeux de Savigny qu'une importance secondaire¹. Notre jurisconsulte ne niait pas qu'il ne fût quelquefois convenable de formuler nettement les usages existants; suivant lui, ce formulé, en suspendant la marche naturelle de la jurisprudence, avait plus d'inconvénients que d'avantages; mais, en certaines circonstances, il pouvait être nécessaire d'y avoir recours. En somme, sur cette question, Savigny prenait pour devise le soixante-quatrième aphorisme de Bacon :

« Qu'il serait à désirer que le remaniement des lois se fit dans un siècle supérieur par la science et l'expérience, aux siècles dont on remanie les actes et les monuments. Car c'est pitié que de voir une époque ignorante et sans prudence mutiler et restaurer sans goût les œuvres de l'antiquité. »

L'Allemagne était-elle arrivée aux temps désirés par

1. C'est aussi l'avis de Bluntschli, *Die Neueren Rechtsschulen der deutschen Juristen*. Zurich, 1841, p. 15.

Bacon, et, avant tout, les circonstances politiques permettaient-elles de songer à une pareille réforme? Sur ce point, en combattant la codification, Savigny faisait preuve d'un patriotisme non moins ardent que celui de Thibaut, et d'un esprit plus positif et plus sage. En théorie, rien de plus beau, et politiquement de plus utile que l'unité de législation. Un demi-siècle de déclamations ignorantes ou passionnées n'ôte rien au mérite de nos Codes; mais pour l'Allemagne, en 1814, ce beau projet était tout bonnement impossible. On ne pouvait espérer que la Prusse renonçât à son *Land-Recht*, ni l'Autriche au Code qu'elle avait établi trois ans plus tôt, et cela pour accepter un Code nouveau sur la rédaction duquel il serait malaisé de s'entendre. En soulevant la question de codification, on ne devait donc arriver qu'à une solution facile à prévoir, la rédaction d'un Code particulier à chacun de ces petits royaumes créés par le congrès de Vienne, et qui, n'étant plus retenus par le lien et la majesté antique de l'empire, aspireraient tous à l'indépendance et à la souveraineté absolue. Le résultat politique de ces Codes, résultat également prévu, également redouté par les deux adversaires, c'était de donner un corps aux divisions factices de la diplomatie, c'était de créer des Badois, des Hessois, des Bavaois, qui se distingueraient, au moins par leurs lois civiles, des Saxons et des Prussiens; c'était de rendre de plus en plus étrangers l'un à l'autre, par la diversité de jurisprudence qui amène la diversité des intérêts, tous ces peuples, enfants de même souche, et qui jusqu'alors avaient eu un même fond de législation. Et en effet,

quels que fussent les vices de l'ancienne jurisprudence, au moins avait-elle ce mérite que ses principes étaient admis sous le nom de *Droit commun* par tous les tribunaux d'Allemagne; en outre, ce droit commun était enseigné dans les universités, grands corps à qui l'Allemagne a dû jusqu'à ce jour les progrès qu'elle a faits vers l'unité. Qu'arriverait-il quand un Code particulier amènerait dans l'enseignement la même diversité que dans la jurisprudence? N'était-ce pas sacrifier le résultat péniblement conquis par plusieurs siècles d'efforts, l'unité par l'enseignement? Que Savigny eût raison d'exprimer cette crainte, je le laisse à juger par tous ceux qui ont suivi avec quelque attention la marche des universités allemandes dans ces vingt dernières années. Qu'ils disent s'il n'y a pas aujourd'hui une inclination marquée chez tous les gouvernements à créer des universités locales, inclination qui se révèle d'une manière fâcheuse dans le choix exclusif des professeurs du pays et dans le développement exagéré de certaines parties de l'enseignement.

La question politique écartée, restait une question scientifique qui, pour Savigny, constituait le véritable point de la difficulté. Ce n'était pas seulement sur la codification que notre jurisconsulte s'éloignait de l'opinion de Thibaut; entre les idées de ces deux hommes, il y avait un abîme. Savigny avait le sentiment de cette contrariété, et ce fut en cherchant à se rendre compte de ce désaccord qu'il fonda une doctrine qui distingue l'école *historique* des anciennes écoles française et hollandaise, avec lesquelles elle a, du reste, plus d'un point de contact, et de l'école dite

non historique, dont Thibaut était sinon un des plus solides, du moins un des plus spirituels champions.

Il régnait alors en Allemagne, comme aujourd'hui en France, une opinion trop facilement reçue : c'est que le législateur est tout-puissant pour modifier et changer les institutions, et qu'on peut tout faire à coups de lois. Cette idée, fautive par son exagération, et qui donne à un homme, sur les mœurs et les destinées d'une nation, une influence qui ne peut heureusement lui appartenir, était un mauvais reste de la philosophie du XVIII^e siècle; c'était une suite de ces opinions qui, confondant le droit et la morale, admettent un droit de nature ou un droit de raison, idéal parfait de la législation dont les différents Codes ne sont qu'une altération passagère, et qui convient également à toutes les nations et à tous les siècles. C'est ainsi que, de nos jours, Bentham, le représentant le plus parfait de ces fausses théories, allait offrir de pays en pays, à Maddison, président des États-Unis, au gouverneur de la Pensylvanie, à l'empereur Alexandre, aux cortès d'Espagne ou de Portugal, cet éternel Code civil ou pénal qui devait convenir indifféremment à des pays différents de mœurs, de climat, de passé. Thibaut, sans aller aussi loin que Bentham, partageait cependant, comme les jurisconsultes de son époque, ces mêmes idées. C'était du législateur qu'il voulait obtenir ce que Savigny n'attendait que de la science.

Thibaut croyait peu à l'importance des études historiques, parce qu'il n'admettait point l'influence du caractère national sur le développement de la législation. Le droit privé, surtout, lui semblait en quelque

façon écrit dans le cœur humain. C'était une règle à laquelle s'élevaient d'eux-mêmes notre esprit et notre raison, et qui n'avait nul besoin de se plier aux circonstances. Il appelait le droit une *mathématique juridique* sur laquelle les siècles et les lieux n'ont point de prise. Les études historiques n'étaient pour lui que des recherches d'érudition oisive, et il disait volontiers des jurisconsultes de l'école de Savigny ce que Mallebranche disait de certains savants : « Les savants étudient plutôt pour acquérir une grandeur chimérique dans l'imagination des autres hommes, que pour donner à leur esprit plus de force et d'étendue. Ils font de leur tête une espèce de garde-meuble, dans lequel ils entassent sans discernement et sans ordre tout ce qui porte un certain caractère d'érudition; je veux dire tout ce qui peut paraître rare et extraordinaire et exciter l'admiration des autres hommes. *Ils font gloire de rassembler dans ce cabinet de curiosités des antiques qui n'ont rien de riche et de solide, et dont le prix ne dépend que de la fantaisie, de la passion ou du hasard.* » Selon Thibaut, dix leçons sur les lois de la Perse ou de la Chine étaient plus utiles que les interminables recherches de tous les commentateurs d'*et cætera* sur les variations de la succession romaine. Tous ces faiseurs de *micrologie*, comme il les nommait plaisamment, si fiers et si heureux de leurs imperceptibles découvertes, lui rappelaient ces bons moines d'Espagne, si glorieux de posséder un morceau de l'échelle que Jacob vit en songe, la plus merveilleuse de toutes les reliques assurément. De ce passé dont Savigny acceptait avec dévouement l'héritage, Thibaut

disait ce que Winkelmann écrivait des Grecs, que *les anciens n'ont été si grands que parce qu'ils n'ont pas eu notre science, c'est-à-dire l'art de savoir ce que les autres ont su avant nous*; et quant à la succession des lois, dont le professeur de Berlin admirait le merveilleux enchaînement, Thibaut sur ce point était volontiers de l'avis de ce bon diable Méphistophélès :

Es erben sich Gesetz und Rechte
Wie eine ew'ge Krankheit fort;
Sie schleppen von Geschlecht sich zum Geschlechte,
Und rücken sacht von Ort zu Ort.
Vernunft wird Unsinn, Wohlthat Plage,
Weh dir, dass du ein Enkel bist!
Vom Rechte, das mit uns geboren ist,
Von dem ist, leider! nie die Frage (1).

Cette direction des idées, qui n'était point particulière à Thibaut, rendait toute codification dangereuse; car loin d'assurer à l'Allemagne une loi nationale, un Code rédigé par des mains inhabiles pouvait lui imposer une législation vague, médiocre, et qui n'aurait nullement favorisé l'unité qu'on voulait établir. L'exemple de la France, allégué par Gœnner, ne pouvait faire autorité; car, outre que personne ne voulait rien qui ressemblât à nos Codes, et qu'il était de mode de déchirer nos lois civiles avec autant d'injustice que de mauvais goût, Savigny remarquait avec raison qu'en

1. « Lois et droits s'entre-succèdent comme une éternelle maladie : on les voit traîner de génération en génération et gagner peu à peu d'un pays dans l'autre. La raison devient folie, et ce qui fut un bien devient un fléau. Malheur à toi qui es de la famille ! Du droit qui est né avec nous, il n'en est malheureusement jamais question ! »

France le mérite éminent de nos praticiens, le bon sens caractéristique du génie national, la perfection de la langue avaient pu préserver des dangers d'une brusque innovation, mais qu'on ne pouvait rien espérer de semblable dans un pays où la science pure absorbe tous les bons esprits, et où la pratique ne trouve pour s'occuper d'elle que la pire espèce de gens, des *théoriciens restés en route*. On ne pouvait, suivant une spirituelle expression de Bluntschli, avoir confiance dans les médecins qui se présentaient, car ils étaient de tous les plus malades. D'ailleurs, n'avait-on pas sous les yeux le triste exemple du Code criminel bavarois ? Cette œuvre, rédigée par Feuerbach, le premier criminaliste de l'Allemagne, discutée pendant neuf années consécutives par trois savantes commissions, n'avait amené qu'une législation impossible à exécuter, et deux ans après son apparition, cent onze nouvelles avaient bouleversé dans les points les plus essentiels ce rêve d'un théoricien. A cet exemple du peu de vocation de l'Allemagne pour la législation, il était aisé de joindre celui du *Land-Recht*, Code prussien, que Savigny, dans un mouvement d'enthousiasme, pouvait placer au-dessus du Code civil, mais qui n'en est pas moins une des plus lourdes compilations qui soient jamais sorties de la main des hommes, et qui, laissant subsister les coutumes particulières sans servir que de législation supplémentaire, a tous les inconvénients pratiques d'un Code, sans en avoir le moins du monde les avantages politiques.

Pourquoi donc le droit échappe-t-il ainsi à la main des hommes ? Quelle est sa nature et son caractère ?

C'est à cette question que Savigny était invinciblement ramené; et voici sa solution.

Aussi loin que nous remontions dans l'histoire, nous voyons que le droit civil de chaque peuple a toujours son caractère déterminé et particulier, comme les habitudes, les mœurs, la constitution même. Le droit n'est donc point une règle absolue comme la morale, ou une institution indifférente et qui ne tienne point au pays; au contraire, le droit est une fonction de l'esprit national; c'est une manifestation de la vie nationale, que la réflexion sépare et abstrait, mais qui n'existe point par elle-même d'une existence distincte. Comme le corps humain change et se développe sans cesse par un mouvement insensible, ainsi fait le corps social; le droit est une des forces de ce grand corps, et non un vêtement qu'on peut faire ôter ou changer au gré des caprices du jour; à toutes les époques, le droit se maintient dans un rapport essentiel avec la nature et le caractère du peuple qu'il régit, et on ne saurait mieux comparer son développement qu'au progrès de la langue. Pour le langage comme pour le droit, il n'y a jamais un temps d'arrêt absolu; tous deux sont soumis à la même marche et aux mêmes altérations que les autres modes de l'activité nationale : de tous deux le progrès est fatal¹. Le droit comme la langue grandit avec la nation, souffre et prospère avec elle, et périt quand la nation disparaît.

1. On pourrait pousser le rapprochement plus loin et dire qu'il y a un rapport perpétuel entre le langage et la législation. Il y a eu des coutumes normandes, languedociennes, bretonnes, tant qu'il y a eu un dialecte normand, languedocien, breton; et le jour où il n'a plus

En somme, le droit naît et se développe toujours de façon *coutumière* (qu'on me permette cette expression); il existe à l'état latent, dans les mœurs et dans l'opinion publique, avant de se réaliser dans la législation. Sa force est intérieure et ne vient nullement de l'arbitraire du législateur. On écrit les lois, on ne les invente pas.

Quel rôle appartient donc au législateur, et quelle influence peut-il exercer sur le droit par la législation proprement dite? Le rôle du législateur, disait Savigny, est un rôle secondaire. Écarter les obstacles qui gênent la marche des institutions en progrès, donner par une sanction publique la vie juridique à des institutions qui s'établissent en quelque façon d'elles-mêmes, couper toute branche morte ou parasite; en un mot, jouer le rôle de préteur à Rome, ou des anciens parlements français, lorsqu'ils rendaient des arrêts de règlement : voilà seulement ce qui appartient au législateur; et si, se méprenant sur sa mission, il veut mettre ses idées à la place des idées nationales, il confondra misérablement toute la législation. La fonction du législateur est donc des plus délicates, car elle demande, comme l'exigeait Bacon, une connaissance parfaite des institutions anciennes, une intelligence supérieure des besoins nouveaux; il faut en ce point une extrême prudence, une grande expérience des choses humaines, et c'est une folie de permettre à

existé qu'une langue française, on a commencé de demander l'unité dans la législation. Ce que je dis de la France s'appliquerait aussi bien à l'Espagne, à l'Italie et à l'Allemagne qui a eu ses coutumes comme ses dialectes, francs, souabes et saxons.

tout profane d'entreprendre avec des mains impures cette mystérieuse opération. Or, ajoutait M. de Savigny, aujourd'hui ni les hommes, ni la science, ni même la langue juridique, ne sont en mesure de suffire à cette grande œuvre; il faut attendre. Quand, par des études sérieuses, nous aurons acquis une science plus profonde, quand nous aurons exercé convenablement notre sens historique et politique, nous pourrions porter un jugement sur le fond qui nous est soumis. Doutons jusque-là, et ne nous hâtons pas de prendre le scalpel du chirurgien, car nous pourrions couper des chairs vives, et encourir dans l'avenir une terrible responsabilité. Point de précipitation : quand le peuple juif ne voulut pas attendre sur le mont Sinaï les lois de Dieu, il se fit par impatience un veau d'or, et pour le punir, les vraies Tables de la loi furent brisées.

De cette théorie législative, Savigny déduisait la méthode d'étude et d'enseignement du droit :

« Le caractère de notre école n'est point, comme lui ont injustement reproché quelques nouveaux adversaires, une estime exclusive du droit romain, non plus que le maintien absolu de certaines doctrines; au contraire, nous nous gardons soigneusement de semblables défauts. L'objet de la science, telle que nous l'entendons, c'est de poursuivre jusqu'à sa première racine toute doctrine donnée par le passé, et d'en découvrir le principe organique, de façon que ce qui vit encore dans cette doctrine se détache de ce qui est mort et n'appartient plus qu'à l'histoire. Le fond de jurisprudence que nous avons reçu se compose d'un triple élément : le droit romain, le droit germanique, et les modifications successives de ces

deux éléments primitifs. Le droit romain, sans parler de son importance historique, a cet avantage que, par le haut degré de culture auquel il est parvenu, il sert à la fois de modèle et d'idéal à la science moderne. Cet avantage manque au droit germanique, mais en revanche il est un côté par lequel il l'emporte sur le droit romain : il est plus dans nos mœurs, si j'ose le dire, il nous tient de plus près, et de ce que ses formes anciennes ont disparu, ce serait une grande erreur de conclure qu'il se soit retiré de notre législation. Le fond de ces formes, l'esprit national qui les avait inspirées, a survécu à ces formes même, et plus d'une institution germanique est destinée à se réveiller encore, et dans la constitution et dans le droit privé; je parle de l'esprit de ces anciennes institutions et non point de la lettre; mais c'est en étudiant la lettre, que nous autres jurisconsultes nous apprenons à connaître et deviner l'esprit. Enfin il ne faut pas négliger les altérations qu'ont reçues ces deux éléments primitifs : dans la longue route qu'ils ont parcourue pour venir jusqu'à nous, il y a eu plus d'une transformation commandée par les besoins de la nation, ou amenée par l'influence des jurisconsultes. Cette dernière influence a même agi plus fortement que l'autre, et pour déterminer le rôle qu'ont joué les jurisconsultes, il nous faudrait une histoire de la jurisprudence pendant le moyen âge. Là encore, l'effort principal doit être de séparer l'élément vivant de la jurisprudence actuelle, de toute cette masse inerte dont nous ont encombrés l'ignorance ou la sottise des siècles derniers. »

Telle est la doctrine à laquelle M. de Savigny a attaché son nom; elle se rapproche en plus d'un point d'idées analogues, formulées de nos jours par les

excellents esprits qui, en France, ont régénéré l'histoire et la philosophie. Reconnaître en toute science morale l'élément que les siècles se passent de main en main, discuter cet élément, et, la critique faite, lui assurer sa légitime part d'influence : considérer le présent comme une arche jetée entre le passé et l'avenir, et ne jamais oublier qu'on ne peut rompre d'un côté sans tomber dans l'abîme; ce sont là, ce semble, des données irréprochables et cependant toutes nouvelles. C'est par cette reconnaissance des droits légitimes du passé que notre siècle est appelé à se distinguer de l'âge précédent; ce sera, je n'en doute point, sa part dans les progrès de la civilisation, et cette part suffira pour que son nom ne soit pas sans gloire dans l'avenir.

Les idées de M. de Savigny ont ainsi une portée plus grande qu'on ne le suppose ordinairement en France; la jurisprudence n'est point leur seul objet, et elles sont destinées à paraître dans une sphère plus vaste; je veux parler de la politique, qui véritablement n'est qu'une des faces les plus élevées de la jurisprudence. Cette science (car la politique est une science tout aussi réelle que la philosophie et les mathématiques, quoiqu'on ne s'en doute guère à la marche des affaires), cette science gagnera singulièrement à être étudiée du point de vue historique, et c'est un des sujets qui, dans notre pays, doit le plus vivement solliciter l'attention des bons esprits; car dans une pareille étude, il y a tout à la fois gloire pour l'écrivain et utilité immédiate pour la patrie.

Quand, au lieu de considérer l'état comme une ma-

chine dont on peut à volonté changer les rouages, on verra par une observation attentive qu'un peuple est un grand être ayant, comme un seul homme, une organisation, un esprit, une vitalité propre, alors on renverra dans le monde des chimères toutes ces théories qui n'ont de réalité que dans le cerveau de leurs inventeurs. On rirait d'un utopiste qui proposerait de remplacer toutes les langues modernes par le chinois ou le sanscrit : est-il moins ridicule de donner notre Charte aux Turcs, et de créer en paroles des pouvoirs, quand ces pouvoirs n'existent pas dans le pays? Ce n'est point sans doute le hasard qui a partagé l'Europe entre des Français, des Anglais, des Allemands, des Russes, et a créé une langue française, allemande, russe ou anglaise; chacune de ces langues tient au génie même de la nation; ainsi en est-il de la législation civile et de la législation politique de chacun de ces grands peuples. Leurs lois sont une part de leur existence. Imposer à une nation des formes de gouvernement arbitraires, sans consulter les éléments qui existent, est aussi impossible et beaucoup plus dangereux que de réaliser une langue universelle. Les idées politiques ont leur développement fatal comme les idées juridiques; et tout le corps social souffre et s'affaïsse dès qu'une main maladroite contrarie leur pente naturelle : avis à ces grands hommes du jour qui s'imaginent créer des lois et fonder des institutions quand ils écrivent quelques lignes sur un papier oublié dès le lendemain, et qui désespèrent de la société parce qu'elle résiste par l'énergie de sa vitalité aux remèdes de l'ignorance et du charlatanisme.

A ne considérer que l'intérêt scientifique, quelle différence d'étudier la politique d'après les maximes abstraites des utopistes, ou d'après l'observation patiente de l'histoire. Quand je lis quelques-uns de ces grands auteurs à système, un Rousseau, un Hobbes, un Fichte, un Hegel, il me semble que la société, telle qu'ils la représentent, est une société de comédie : rois, peuples, familles, individus, tout ce monde vit d'une existence empruntée ; c'est le souffle du machiniste qui anime ces personnages de théâtre ; l'illusion est quelquefois poussée au dernier degré du possible, et touche presque à la réalité ; mais ce n'est qu'une illusion. Le livre fermé, dès qu'on veut rétablir la fantaisie du politique, ce monde imaginaire s'évanouit, et comme il n'y a au fond de tous ces systèmes qu'une même pensée égoïste, le résultat impitoyable de toutes ces doctrines est le despotisme mis en haut ou en bas de la société. Révolutionnaires et tyrans, démocrates et despotes, ont toujours trouvé dans ces systèmes *naturels* la justification et la consécration de l'absolu pouvoir. Hobbes et Rousseau se donnent la main au départ ; ils se retrouvent au but, pour fonder le despotisme, l'un sous le nom de royauté, l'autre sous le nom de souveraineté du peuple.

Au contraire, quand on étudie la politique dans l'histoire, on entre dès le premier pas dans un monde nouveau ; ce n'est plus cette uniformité de paroles et de pensées qui ne révèlent que trop clairement la main du théoricien ; c'est, au contraire, l'activité humaine dans toute la variété de son développement. Chaque peuple remplit sa fonction comme un laborieux ou-

vrier, chacun a sa distinction comme sa physionomie particulière, chacun travaille pour soi dans un intérêt propre ; et entre les mains du maître, qui est Dieu, le travail égoïste de chacun s'utilise et se perd dans une œuvre commune qui est le profit de tous. Ainsi, dans cette grande usine où la civilisation s'élabore, chaque nation a son rôle et sa mission sérieuse ; au nord, on creuse la pensée jusque dans son dernier filon ; au midi, on lui donne la forme qui la fait vivre ; partout le mouvement, partout la variété, partout la vie ; mais une vie propre à chaque nation, et non-seulement à chaque nation, mais encore à chacun des individus dont cette nation se compose. Et toutes ces passions qui s'agitent, et toutes ces idées qui se remuent, toutes ces forces, en un mot, plus diverses que contraires, qui font la vie des peuples, ont en chaque pays et en chaque siècle une direction voulue, une pente forcée. La fonction du législateur, c'est d'étudier la direction du fleuve et de lui creuser son lit, s'il ne veut pas que, grossies par la résistance, les eaux emportent quelque jour un gouvernement qui fait obstacle, et ne ravagent un pays que, bien dirigées, elles auraient dû féconder et enrichir.

En transportant dans la politique les doctrines que Savigny appliquait aux institutions civiles, on s'aperçoit qu'il y a une grande analogie entre les idées du savant Allemand, et celles qu'émit au commencement du siècle, M. de Maistre ; mais M. de Maistre, dont la pensée avait quelque chose d'énigmatique, et dont la parole est toujours cruellement ironique, a été peu compris d'un siècle sur lequel, en plus d'un point, il

se trouvait en avance. Son génie effrayait plus qu'il ne persuadait; il a laissé des admirateurs et pas un disciple. M. de Savigny, au contraire, a été dès le premier jour chef d'école, en quelque façon malgré lui, grâce à la modération de ses idées et de son caractère. Tout le monde s'est empressé de se ranger sous la bannière d'un maître aussi aimable, et ses premiers disciples ont été des hommes qui, plus âgés que lui, pouvaient encore lui disputer la première place; je veux parler d'Haubold, de Hugo, de Cramer, de Niebuhr, qui tous vinrent se ranger sous le nouvel étendard, suivis par une foule de jeunes savants qui, depuis, se sont fait un nom dans la science; les Eichhorn, les Grimm, les Dirksen, les Hasse, les Unterholzner, etc.

Pour donner un organe à l'école nouvelle, pour proclamer les principes et les défendre contre les attaques parties d'Heidelberg et de Munich, Savigny, en communauté avec Eichhorn et Gæschen, fonda le *Journal de Jurisprudence historique*. Dans l'introduction dont il fit précéder le premier numéro, il reprit avec une force nouvelle sa profession de foi scientifique, symbole adopté par tout ce que l'Allemagne du nord comptait d'esprits distingués¹. Le gant, si fièrement jeté, fut relevé; Thibaut, dans les *Annales d'Heidelberg*, répondit à Savigny avec la courtoisie d'un adversaire qui tient plus à briller qu'à convaincre; mais Gænner, à Munich, y mit moins de mesure et se prononça avec violence contre l'école de Berlin;

1. J'ai traduit cette préface presque en son entier dans l'introduction de l'*Histoire du droit de propriété*.

Savigny, de son côté, répondit avec aigreur et amertume. Gænner, lors de la conquête, avait adopté avec empressement le Code Napoléon, et aux yeux de Savigny cette adoption était une lâcheté; mais sa réponse alla néanmoins trop loin, et Gænner ne méritait pas l'espèce de dédain avec lequel on le réfuta. Du reste, la polémique allait mal à l'excellent esprit et à l'excellent cœur d'un homme qui cherchait moins à détruire qu'à fonder, et qui ne voulait pas user dans des querelles de parti une activité vouée tout entière aux progrès de la science. Après sa réponse à Gænner, Savigny renonça pour toujours à la polémique, et quand il réunit, quinze ans plus tard, les pièces de cette grande discussion, il ne voulut pas y joindre ce qu'il avait écrit contre Gænner, *n'ayant rien changé de ses opinions*, disait-il, *mais n'ayant aucun désir après plusieurs années écoulées, et son adversaire mort, de réveiller une discussion toute de circonstance et qui avait pris le caractère d'une polémique personnelle*. Je ne vois pas que M. de Savigny soit sorti depuis lors de cette sage réserve; je ne sais pas, du moins, que les attaques mordantes du plus rude adversaire qu'ait rencontré l'école historique, je veux parler de M. Gans, lui ait fait rompre le silence prudent qu'il s'était imposé¹.

Sorti de la polémique, Savigny s'occupa de mettre la dernière main à un ouvrage commencé depuis

1. On s'étonnera peut-être que je n'insiste pas plus longuement sur les attaques de M. Gans, et sur la prétendue école philosophique qui éleva son drapeau contre le drapeau de l'école historique; mais c'est qu'en vérité, et malgré son prodigieux esprit, M. Gans n'a jamais fait secte; il a été le seul maître et le seul disciple de cette

longtemps, cette *Histoire des Glossateurs* dont Weis lui avait naguère donné l'idée. Mais sous l'influence des dernières discussions, l'auteur avait singulièrement modifié le plan de son ouvrage, et lui-même nous explique comment, sous l'empire des doctrines nouvelles qu'il venait de fonder, ses idées s'étaient agrandies.

« Si, conformément à l'opinion générale, on considère le droit civil d'une nation comme le résultat arbitraire de la volonté du législateur, au gré de qui il peut varier à chaque instant pour faire place à quelque institution nouvelle, le droit, il faut l'avouer, ne tient à l'histoire de la nation et de sa constitution que par un lien bien faible, un caprice, un accident. C'est dans cet esprit que, pour le droit romain, on a traité jusqu'à ce jour la question de sa durée ou de sa disparition pendant le moyen âge. On l'a toujours considéré comme ayant une existence propre, comme indépendant de l'existence et de la condition du peuple qu'il régit. J'ai déjà exprimé ailleurs une opinion toute contraire; dans ma conviction, le droit est produit nécessairement par la condition même de la nation; or, cette conviction change entièrement la manière d'envisager notre problème historique. La question de durée du droit romain nous amène nécessairement à examiner la durée même du peuple chez qui et pour qui le droit a existé, et nous ne pouvons admettre la persistance du droit sans constater par avance la persistance de la nationalité et de l'administration romaines. Car si

école qui transportait les doctrines d'Hegel dans la jurisprudence, et encore n'a-t-il pas été jusqu'au bout du rôle qu'il avait pris; les derniers volumes de son *Histoire du droit de succession* sont aussi sages et aussi *historiques* que les premiers sont *philosophiques*. L'ouvrage de Gans est un tour de force; ce n'est pas un système.

la nation romaine disparut sous les ruines de l'empire d'Occident, il n'y eut ni nécessité, ni possibilité de conserver les lois romaines; de même si les vaincus perdirent leur liberté personnelle ou leur propriété tout entière: il n'y a pas de raison d'exister pour une législation sans objet.

« Et même en supposant que toute liberté et toute propriété ne furent pas perdues, si toute vie politique fut anéantie, si la nation vaincue se confondit entièrement dans la nation victorieuse, il est bien difficile d'admettre la persistance du droit romain, car le droit est une part de la vie politique d'une nation, il tient par mille points à tout le reste de l'organisation nationale et peut difficilement survivre au brusque anéantissement de la constitution. Ajoutez que la persistance de la législation suppose la persistance de l'organisation judiciaire; car il n'est pas possible d'admettre dans les royaumes de la conquête, l'administration de la loi romaine sans juges ni tribunaux romains.

« En partant du point de vue que je viens d'indiquer, il sera donc nécessaire, pour donner une base solide à cette histoire du droit en général, et plus particulièrement du droit civil, de rechercher quelle fut, dans ces nouveaux états, la position des Romains, d'examiner quelle fut la condition des vaincus, celle de leurs terres, et enfin quelle fut la constitution sous laquelle ils vécutent. Cette dernière recherche en appelle à son tour une autre, car cette constitution se rattachait à l'organisation qui précéda la chute de l'empire d'Occident; mais n'entreprenant cette dernière étude que dans un but indirect, je la réduirai aux seuls traits qu'exige le plan de mon ouvrage. »

A l'aspect d'une esquisse aussi grandiose, il est impossible que le lecteur ne se sente pas involontairement prévenu pour cette législation dont on lui promet l'histoire. Et, ce qu'on éprouve, ce n'est point cet intérêt de curiosité bon pour un petit nombre d'idolâtres toujours prêts à se prosterner devant le premier parchemin noirci par la poudre des siècles, c'est cet intérêt grave et profond qui saisit tout ami de la patrie et de l'humanité, quand il évoque le passé, pour demander à ce sphinx redoutable le mot du présent et le secret de l'avenir. Cette législation, héritage de la sagesse ou de la folie de nos pères, qui pèse sur la nôtre, comme le passé qu'elle représente pèse sur notre présent, d'où nous vient-elle? Où nous mène-t-elle? Comment la modifierons-nous? C'est la première de ces questions que Savigny essaye de résoudre: ce sont ces mystérieuses origines qu'il veut dévoiler. Plus tard, et dans l'œuvre de sa vieillesse, il essayera de répondre à la dernière demande, et d'assurer au présent sa part légitime d'influence.

Je ne crois point qu'il y ait dans l'histoire un spectacle plus imposant que ce long enfantement de la civilisation moderne auquel nous fait assister Savigny. Les Germains sont les maîtres de ce qui fut le monde romain, et ils ont apporté sur la terre conquise leurs institutions et leurs usages; mais la race vaincue a conservé ses lois, et ses lois sont maintenant pour elle le passé, la patrie, la nationalité. Au moment où cesse la lutte sanglante, où toute vie semble retirée de l'empire expiré, alors s'engage, entre les deux sociétés en présence, une lutte sourde, mais désespérée; ce ne

sont plus les hommes, ce sont les institutions qui s'entre-combattent et se détruisent; jusqu'à ce qu'une civilisation qui n'est plus ni romaine ni barbare, sorte enfin des ruines du monde romain et du monde germanique, tous deux confondus et transformés.

A suivre la destinée de cette race romaine, si faible sur le champ de bataille, mais qui vaincue se relève par la supériorité du génie, et finit par dominer ses vainqueurs, on éprouve quelque chose de cet intérêt qui s'attache à la Grèce moderne, disputant à ses conquérants ce que trois siècles d'oppression n'ont pu lui ravir, sa religion, sa langue, ses lois, derniers et chers trésors d'une nation vaincue, seule force que ne puisse anéantir l'ambition du maître, seul espoir de jours meilleurs.

Toutefois, si j'ose le dire, Savigny n'a rempli qu'imparfaitement ce cadre immense; et il semble qu'on reconnaisse dans son livre deux ouvrages de date différente, et en quelque façon superposés l'un sur l'autre; d'une part, l'histoire littéraire, telle que l'avait conçue Weis, c'est-à-dire l'énumération des lois, des documents, des commentaires, où s'est conservée la doctrine romaine; de l'autre, l'histoire des institutions, telle que Savigny l'envisage, sous l'empire des théories qu'il vient d'établir, c'est-à-dire l'histoire approfondie des transformations successives de la civilisation. Cette seconde partie du livre était la mine la plus féconde que la science eût jamais ouverte, mais on dirait que notre jurisculte a craint de s'enfoncer dans ces mystérieuses profondeurs; content d'ouvrir les premières veines, et de montrer de loin toute la

richesse du sillon qu'il a commencé, il semble abandonner à des mains plus hardies ce rude labeur politique, pour revenir à ces études littéraires, dans lesquelles il est sans rival.

De là pour le lecteur un désappointement secret; on cherche l'histoire d'une institution, on trouve la biographie d'un glossateur inconnu. Ce défaut du livre frappa dès son apparition; Goëthe essaya de défendre son compatriote par un mot spirituel: *On reproche à l'auteur de n'avoir pas fait ce qu'il n'a pas voulu faire, et d'avoir fait ce qu'il a voulu.* Cette défense était plus ingénieuse que juste: quand Dieu donne au génie une grande idée, l'homme en est comptable à la science, car ce trésor qu'il a le premier découvert est le patrimoine de tous.

Du reste, l'espèce de regret que laisse, à sa lecture, *l'Histoire du droit romain* est la marque certaine du mérite de l'ouvrage. A voir de quelle façon Savigny a traité la partie littéraire, comment ne point regretter qu'il se soit contenté d'effleurer les questions si graves qui se présentaient à chaque pas devant lui? Cette histoire littéraire est un chef-d'œuvre de patience et de méthode. Ce qu'il a fallu recueillir de documents de toute espèce, ce qu'il a fallu lire de manuscrits, de diplômes, de livres plus inconnus et plus rares que les manuscrits même, est vraiment incroyable; cette histoire est un tour de force en érudition; et il est certain que si M. de Savigny a écrit, comme il le dit, moins pour les lecteurs que pour les écrivains à venir, il a fait un chef-d'œuvre, car son livre est destiné pour longtemps à servir de base à tous les travaux qui

auront pour objet les origines de la civilisation moderne.

Nous n'acceptons pas néanmoins la destination trop modeste que l'auteur assigne à son ouvrage; c'est en s'adressant aux lecteurs de toute classe et de toute condition que *l'Histoire du droit romain* a rendu à la science le plus précieux service; la clarté des idées, l'élégance du style, l'intérêt du sujet ont conquis à la jurisprudence plus d'un adorateur, tenu jusqu'alors à l'écart par la sécheresse des formes de l'ancienne école. Et ce n'est pas seulement aux destinées du droit romain que M. de Savigny a su intéresser le lecteur, c'est aussi à la marche et aux progrès des institutions germaniques. Sur ce terrain qui lui était peu familier, il a fait preuve d'une netteté de vue, d'une finesse d'aperçus qui, selon nous, le placent au-dessus d'Eichhorn, proclamé cependant le premier germaniste du siècle. Ces études sur le droit germanique sont d'autant plus remarquables, qu'on a souvent et justement reproché à l'école historique sa prédilection pour le droit romain; mais de cette prédilection, justifiée par la beauté et la grandeur du monument romain, il serait injuste de rendre M. de Savigny responsable, car peu de germanistes ont payé au droit national une offrande plus généreuse que la sienne, et de la préférence momentanée du droit romain si quelqu'un fut coupable, assurément ce ne fut pas M. de Savigny, mais Gaius.

C'est en 1817, que la découverte de ce jurisconsulte romain, perdu depuis douze siècles, vint donner à la science une impulsion inattendue, impulsion compa-

nable au grand mouvement qui, à la suite des découvertes du xvi^e siècle, avait renouvelé la jurisprudence, et fait la gloire de l'école française. Niebuhr fut le premier auteur de cet heureux événement. Nommé ambassadeur à Rome, il ne se séparait qu'avec regret de cette université de Berlin qu'il avait fondée, et prenant congé de Savigny, comme ils causaient des richesses littéraires qu'ils supposaient enfouies dans les bibliothèques italiennes. *Je vous promets*, dit-il à son ami, *que, de la première ville où je descendrai, je vous enverrai quelqu'un de vos anciens jurisconsultes, perdu dans ces décombres*. Quelques jours plus tard, le hasard fit de ce badinage une vérité; Niebuhr visitant à Vérone les anciens manuscrits que contenait la bibliothèque de la ville, un des premiers qui lui tomba sous la main fut un saint Jérôme, sous l'écriture duquel il retrouva des fragments de jurisprudence romaine. Il se hâta d'adresser à M. de Savigny ces précieuses reliques, les croyant d'Ulpian; mais l'œil exercé du jurisconsulte reconnut sans peine le style de Gaius, écrivain du iii^e siècle, dont Justinien avait mutilé les commentaires pour en faire les Institutes. Berlin, grâce au mouvement scientifique dont Savigny était le chef, s'empara aussitôt de cette découverte: l'Académie des sciences, dont Savigny était membre depuis 1811, envoya de Berlin à Vérone les professeurs Becker et Goëschel pour déchiffrer le précieux palimpseste; M. Bethmann-Hollweg se joignit à eux. La première édition parut en 1820. Ce fut une révolution; il fallut désapprendre ce que les maîtres avaient enseigné, et reprendre la science par les premiers fondements, car

la clef de voûte de la jurisprudence romaine, la procédure civile, était connue pour la première fois. Néanmoins, et ce résultat est bien remarquable, Savigny avait écrit jusqu'alors avec une si parfaite connaissance des sources, un sentiment si net du génie romain, que ses travaux n'en reçurent point d'atteinte sensible; Gaius confirma la doctrine du *droit de possession*.

La réapparition inattendue de restes de l'antiquité qu'on croyait à jamais perdus, tels que Gaius, la République de Cicéron, les Fragments du Code Théodosien, le Lydus, en ouvrant sous un aspect nouveau le monde romain, appela dans cette direction tout ce que l'Allemagne comptait d'esprits curieux et amateurs de l'antiquité. De ce mouvement, secondé par les recherches de Niebuhr, Savigny fut le chef; ce fut lui qui, comme professeur et comme écrivain, anima, par ses paroles et ses travaux, les jeunes savants qui descendirent dans la carrière. Ses conseils toujours prêts, sa riche bibliothèque toujours ouverte, son amitié toujours acquise à ceux qui se dévouaient à cette commune religion de la science, firent du professeur de Berlin l'apôtre infatigable de la régénération juridique; Savigny, malgré sa modestie, se trouva remplir ce rôle supérieur qui échoit toujours au génie, parce que le génie seul est au-dessus des querelles de parti et des misérables jalousies de métier; il fut pour la science du droit en Allemagne, ce qu'en France ont été de nos jours Cuvier pour les sciences naturelles, Silvestre de Sacy pour les études orientales, Cousin pour la philosophie. Plus d'un de ses

jeunes disciples, devenu plus tard professeur ou écrivain distingué, s'est plu à reconnaître tout ce qu'il devait à cette obligeance du maître, si précieuse pour l'homme qui débute dans la science, car, dans l'incertitude de ses premiers pas, il a besoin d'une main qui le guide, le soutienne et lui montre une partie du chemin. Biener, dans l'*Histoire des Novelles*; Klenze, dans le *prologue de la Loi Servilia*; Barckow, l'éditeur de la *Loi romaine des Bourguignons*; Bøking, dans le *Brachylogus*; Hænel, dans l'édition nouvelle du *Code Théodosien*; Laspeyres, dans son ingénieuse *Restitution du livre de fiefs*, ont tous reconnu publiquement que c'était à la bonté, aux conseils, aux communications de Savigny, qu'ils devaient une partie de leurs succès; et cette influence est visible dans les deux plus remarquables ouvrages sortis de l'école de Berlin, deux écrits qui rappellent la grande manière du maître; l'*Histoire des Institutions judiciaires du Bas-Empire* de Bethmann-Hollweg; l'*Histoire du Gouvernement et de la Législation de Zurich*, par Bluntschli.

Comme écrivain, Savigny ne joua pas un rôle moins grand que comme professeur; sans parler de son *Histoire du droit romain*, dont la publication a duré près de quinze ans, depuis 1815 il ne s'est point passé d'année qui n'ait été signalée par quelque recherche sur un point curieux d'antiquité; et tel est le génie de cet homme, que chacune de ses recherches aboutit toujours à une découverte. La plupart de ces dissertations, composées pour l'Académie des sciences de Berlin, ont été publiées dans le *Journal Historique*, dont Savigny est depuis vingt-cinq ans le constant

rédacteur, d'abord avec Eichhorn, puis, quand le germaniste accepta une chaire à Gœttingue, en communauté avec M. Klenze, le plus habile philologue des jurisconsultes modernes, puis enfin, après la mort de M. Klenze, avec M. Rudorff, un des plus ingénieux interprètes de la législation romaine.

Quelques-unes de ces dissertations sont de petits chefs-d'œuvre; telles sont celles qui ont pour objet le droit de latinité, le *jus italicum*, le colonat, les impôts romains, question qui vient d'être reprise en Italie, et poussée plus avant par M. Baudi di Vesme, dont les recherches toutefois n'ont fait que développer, sans les contredire, les opinions de Savigny. Lors même qu'on ne partage pas les idées de l'auteur, il est impossible de méconnaître l'art extrême avec lequel ces dissertations sont écrites. La question, toujours unique, est si nettement posée, les preuves si naturellement amenées, la déduction si puissante et si facile, qu'on a peine à résister, et au charme de ce style d'une clarté toute française, et à la force de cette logique serrée qui accuse des études et une conviction profondes. Remplir heureusement le cadre un peu étroit d'une dissertation sans surcharger son sujet, ou sans l'appauvrir, est plus difficile qu'on ne le pense; c'est un talent qui en France est une rareté, et en Allemagne, un prodige.

Pendant cette période de vingt-cinq années, qui semble consacrée tout entière à l'étude de la science, tant les travaux sont nombreux, Savigny a cependant rempli les fonctions les plus multipliées. Membre du Sénat universitaire et, à ce titre, chargé d'attributions

administratives assez compliquées, membre du tribunal supérieur (*Spruch Collegium*) que forment en certaines circonstances les Universités; du conseil d'État depuis 1817, de la Cour de révision et de cassation, depuis 1819, professeur infatigable et donnant tous les jours deux ou trois heures de leçons, associé actif de toutes les Académies de l'Europe, en correspondance avec tout ce que l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique comptent de jurisconsultes distingués, M. de Savigny, grâce à la modération de sa vie, à l'ordre qui préside à toutes ses actions, suffit depuis vingt ans à ces occupations multipliées, sans avoir cessé un instant de se tenir à la tête de la science, par ses travaux particuliers.

En 1825, une maladie nerveuse, dont il souffrait depuis plusieurs années, l'obligea de chercher, sous un climat plus doux, un remède à d'intolérables douleurs; il passa en Lombardie l'hiver de 1825, et l'année suivante, il visita Rome, Naples et Florence. Quoique sa santé lui interdît toute occupation sérieuse, il étudia néanmoins les universités italiennes; et du journal de son voyage, j'extraits les réflexions suivantes, que leur justesse et leur profondeur ne rendront pas sans intérêt pour le lecteur :

« Si l'on croyait les récits de quelques voyageurs, on se persuaderait que l'état intellectuel de l'Italie est compromis sans retour; mais à considérer ce pays sans préoccupation, sans préjugés, on sera bientôt amené à une conclusion toute différente. L'Italie est encore aujourd'hui cette nation richement douée pour la science, qui fut autrefois à la tête du mouvement intellectuel de l'Eu-

rope; les qualités qui lui donnaient le prix de la civilisation, ne sont point mortes, quelque assoupies qu'elles puissent être; si d'en haut on voulait tendre à ce beau pays une main amie, l'Italie se relèverait, digne de son glorieux passé, et reprendrait bientôt un rang qu'elle ne céderait à aucune de ses rivales. »

Malheureusement, il s'en faut de beaucoup qu'en Italie le gouvernement seconde les progrès de la science; tout au contraire, il semble se donner pour mission de décourager les travaux sérieux, qui réveilleraient l'esprit national; aussi, arrivé à Bologne, M. de Savigny ne peut s'empêcher de faire la réflexion suivante :

« C'est ici, dit-il, qu'il y a peu d'années, enseignait M. G. Rossi, qui, par l'originalité du génie et l'étendue des connaissances, est certainement le premier des jurisconsultes italiens vivants. Aujourd'hui il est à Genève où on le tient en singulière estime, et où, le premier, depuis Jacques Godefroy, il a su éveiller un puissant intérêt pour la jurisprudence. »

De retour à Berlin, en 1829, M. de Savigny prit une part de plus en plus active au conseil d'État; sa parfaite connaissance des législations anciennes et modernes, la prudence et la sagesse de son esprit, la modération de ses idées, la fermeté de son conseil, lui assuraient une légitime influence; ses collègues, d'ailleurs, étaient pour la plupart ou des hommes pénétrés des doctrines de l'école historique, ou d'anciens disciples, parmi lesquels, et au premier rang, pour l'étendue de l'esprit et des connaissances, figu-

rait le prince royal, aujourd'hui régnant. Frédéric Guillaume avait reçu en effet, vers 1814, des leçons de M. de Savigny, et ces leçons n'ont pas fait une médiocre impression sur le prince, ainsi qu'on en peut juger par les paroles politiques prononcées lors de son avènement.

Ainsi, par une fortune bien rare, il a été donné à M. de Savigny de voir ses idées triompher, non-seulement dans l'enceinte des universités, mais encore dans les plus hautes sphères de la politique; et l'on peut dire, sans témérité, qu'aujourd'hui en Prusse, l'administration tout entière est sous l'empire des doctrines de l'école historique. Respect des droits du passé, amélioration sage et prudente du présent; cette devise de l'école historique est aussi celle du gouvernement prussien; et peut-être est-ce le secret de sa force et de son ascendant.

Il semble qu'après un aussi éclatant triomphe, la carrière scientifique de M. de Savigny fut terminée, et qu'il n'eut plus qu'à se reposer dans sa gloire; rien ne lui manquait, ni la réputation, ni la fortune, ni les hautes positions, ni l'admiration et le concours d'une jeunesse se pressant aux leçons de cet infatigable apôtre; cependant, c'est au milieu de ce succès que M. de Savigny, loin de s'arrêter, est entré avec détermination dans une carrière nouvelle.

Mêlé à la direction du gouvernement (car le conseil d'État en Prusse joue presque le rôle de notre conseil d'État de l'empire), M. de Savigny envisagea la jurisprudence sous un aspect nouveau. Pour un penseur, pour un jurisconsulte surtout, rien ne vaut

l'habitude des grandes affaires; et qui ne s'est point mêlé à cette pratique, sera toujours, quoi qu'il fasse, un savant incomplet. En prenant part aux discussions législatives, Savigny comprit ce qu'il y avait de trop absolu dans sa théorie, et combien, sous l'empire des idées du *laissez faire* et du *laissez passer*, il avait attribué à l'État une influence trop secondaire, sur le développement de la législation. Sans doute, le passé est un élément considérable de toute législation, et qui veut rompre avec lui est un insensé et ressemble aux enfants d'Ésope commençant l'édifice par le faite; mais l'action directe du législateur, comme l'action philosophique de l'écrivain et du jurisconsulte, sont grandes aussi; et j'oserais dire que plus la civilisation augmente, plus les idées gagnent avec rapidité, et plus aussi cette action du politique ou du législateur rivalise avec l'action lente de la coutume. Aujourd'hui le rôle du préteur ne convient plus à nos législateurs; il ne suffit plus de déblayer les voies de la jurisprudence, d'écarter les obstacles qui l'embarrassent ou la gênent, de façon à la laisser en quelque manière se frayer elle-même un chemin; il faut étudier, préparer cette direction future. La place du législateur est non plus en arrière de la jurisprudence comme à Rome, mais à côté et même en tête. Il en est de l'âge mûr des nations comme de l'âge mûr des hommes; la raison y prend sur leur esprit la place que dans l'enfance tenaient l'exemple et l'autorité. Le problème est donc aujourd'hui d'assurer une direction bienfaisante à l'influence supérieure de l'État; car cette influence, on ne peut plus la nier. M. de Savigny l'a reconnu

avec une franchise qui lui a presque valu le reproche de renoncer à ses premières doctrines; ce reproche eût été bien mal fondé. Il y a chez M. de Savigny, non point abjuration de ses anciennes opinions, mais bien, au contraire, progrès et développement naturel de ces mêmes idées. Pour un observateur attentif, le livre nouveau de M. de Savigny est en germe dans sa célèbre déclaration de principes. Le *système du droit romain* n'est que la réalisation du plan tracé dans l'écrit de 1814.

Aujourd'hui, après avoir épuisé les travaux d'érudition, après être remonté jusqu'aux premières racines des institutions civiles, la jurisprudence allemande est évidemment appelée à une vocation plus immédiatement utile. La science pure a terminé sa révolution; il est temps que, par un progrès nouveau, elle entre dans la vie et prenne possession des affaires; en d'autres termes, le moment est venu où la théorie et la pratique doivent s'identifier et se confondre. Ces deux faces d'une même science ne peuvent rester séparées plus longtemps sans mutiler la science même, car là où la distinction est absolue, et ceci n'a pas lieu seulement en Allemagne, la théorie devient un jeu d'esprit, et la pratique un métier.

Réconcilier, bien plus, identifier la pratique et la théorie, tel fut le but nouveau que se proposa l'activité de M. de Savigny; et devant ce labour immense, il n'a point reculé, malgré son âge, malgré ses nombreuses occupations. C'est à cette œuvre qu'il a consacré ce qui lui reste de force et de vie. Ce résumé d'un demi-siècle de travail et de professorat non in-

terrompus, sera le testament de son génie; ce sera en même temps la conclusion du grand débat qui, pendant vingt-cinq ans, agita la science en Allemagne. Et, en effet, lorsqu'on aura débarrassé la doctrine des inutiles rêveries qui la surchargent, lorsqu'on aura délivré la pratique des erreurs introduites par l'ignorance ou la routine, quand on aura fait la part de chacun des éléments dont se compose la législation germanique, quand on aura éclairé les origines et la génération mystérieuse de la jurisprudence, quand chaque doctrine sera claire, précise, et que la controverse ne portera plus sur le fond même de la théorie, mais seulement sur ses applications, que restera-t-il à faire au législateur, sinon de fixer par sa toute-puissante volonté et d'ériger en loi le résultat obtenu par la science? Mais cette consécration des doctrines, qu'on le remarque bien, c'est un Code tel que Thibaut l'eût admis, tel que M. de Savigny ne le refuserait pas aujourd'hui.

L'ouvrage commencé au printemps de 1835, M. de Savigny écrivit d'une haleine les quatre premiers volumes du *Système de Droit romain*¹; cinq sont aujourd'hui publiés. Il est difficile de prononcer sur le plan de l'ouvrage, avant de le considérer dans son ensemble, mais l'idée dominante est prise de haut, et révèle un progrès dans l'esprit de l'auteur.

Pour réconcilier la pratique et la théorie, nous dit

1. Nous devons à M. Guénoux une traduction des deux premiers volumes faite sous les yeux de l'auteur, qui, tout vieilli qu'il soit dans la science, n'attend pas sans émotion le jugement que porteront de son livre les jurisconsultes français.

M. de Savigny, il faut émanciper la pratique des doctrines routinières qui l'embarassent, et en même temps délivrer la théorie de tous ces systèmes sans base et sans utilité qui ont souvent dénaturé les plus saines idées. Ramenées à leurs éléments essentiels, la pratique et la théorie doivent s'identifier, car leur point de départ est le même, et la séparation n'est qu'artificielle. Mais pour déterminer ces éléments essentiels, que faut-il faire? Prendre toutes les institutions à la racine, une par une; de cet état primitif, les suivre dans leur développement successif, les débarrasser de toutes les entraves parasites qui les gênent, observer comment elles se sont modifiées sous l'influence raisonnable des intérêts nouveaux, et déterminer exactement la sphère pratique dans laquelle chacune de ces institutions doit aujourd'hui se mouvoir.

Le plus beau champ pour une semblable étude est ce qu'on nomme en Allemagne *le Droit romain d'aujourd'hui*, c'est-à-dire ce fond commun de théories et d'usages, emprunté des lois romaines, et modifié par la pratique des tribunaux, qui a fait pendant plusieurs siècles la législation principale de l'Allemagne; législation qui règne encore aujourd'hui dans les pays qui n'ont point de code particulier, et qui, dans ceux même qui ont adopté un code, forme de fait le fond de la législation, puisque ces codes, comme le nôtre, n'ont été pour la plus grande part que la consécration légale de l'ancienne jurisprudence, elle-même empruntée des doctrines romaines.

Ce livre s'adresse donc à la fois aux praticiens et aux théoriciens de tous pays, au jurisconsulte comme

au législateur, comme au philosophe politique. Ces doctrines qui, chaque jour, retentissent dans les tribunaux, qui se défendent par des principes que vous croyez empruntés de la *raison écrite*, et qui peut-être ne sont qu'une rêverie de jurisconsulte, voulez-vous savoir quelle est leur généalogie, par quel milieu elles ont passé, de quelles empreintes chaque siècle les a marquées; voulez-vous connaître à quelle distance vous êtes des idées romaines, et comment l'esprit germanique, la pratique, ou la philosophie ont transformé une doctrine qui, sans changer de nom, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était à l'origine, prenez l'ouvrage de Savigny, refaites avec lui ce chemin dont il vous a sauvé l'ennui. Quand vous aurez remonté la pente des siècles, vous verrez à votre retour avec quelle assurance vous avancerez sur ce terrain déblayé, sans que jamais les théories d'un siècle viennent usurper sur les doctrines d'un autre, sans que sous le nom de *Droit romain*, de *Droit des gens*, de *Droit naturel*, on vienne tous les jours encombrer le chemin de maximes prétendues incontestables, et qui ne peuvent cependant se défendre que par la longueur d'une possession usurpée; alors vous apprendrez à ne plus considérer le droit comme un absolu qui ne peut varier, mais comme une application du juste et de l'utile, qui se modifie à chaque époque sous l'influence des besoins et des idées; alors aussi, quand on parlera de toucher au Code, vous ne vous effrayerez plus de ces changements, qui ne sont dangereux qu'en des mains malhabiles, car vous saurez de quoi se compose cet héritage légal reçu de vos pères;

vous saurez quelle part est à répudier, et quelle à faire valoir; vous marcherez avec assurance, sans innover inutilement, mais aussi sans craindre une réforme, car vous connaîtrez d'avance le point de départ, le chemin et le but.

Chose remarquable qu'après quarante ans d'études un noble esprit en soit arrivé par le progrès naturel de sa pensée à cette réhabilitation de la pratique, à cette union de la science et de l'art, point sublime où étaient arrivés les jurisconsultes romains, qui seront à cet égard nos éternels modèles. Et à mesure que M. de Savigny se rapproche par les idées des jurisconsultes romains, comme il semble que ses paroles empruntent quelque chose de leur forme rigide! Plus de recherches d'antiquités, plus de citations littéraires, une grande sobriété d'érudition, la pensée dans toute sa sévérité; c'est l'œuvre d'un homme qui écrit au soir de la vie, et qui ne veut pas perdre le temps qui lui reste en recherches curieuses.

Ce livre, qui intéresse tous les amis de la jurisprudence, sera certainement, s'il se termine, l'œuvre la plus considérable que la science ait produite depuis Domat et Pothier. Aussi devons-nous tous faire des vœux ardents pour que le ciel conserve une si belle vie, et qu'il soit donné à M. de Savigny de mener à bonne fin cette entreprise, dont la pensée seule serait un titre à l'immortalité. Heureusement tout porte à croire qu'il sera donné à la science de conserver longtemps encore son plus digne représentant. Quoique âgé de soixante-deux ans, M. de Savigny peut se

promettre encore une longue carrière, car il a conservé toute la force d'esprit et de corps d'un homme de quarante ans : les années n'ont point courbé cette taille élevée, et de l'âge, sa figure n'a pris que la majesté. Rien ne saurait rendre ce qu'il y a de jeune et d'animé dans ce noble regard; rien ne peut exprimer le charme et la fraîcheur de sa conversation. Sa parole, lente en commençant, s'anime graduellement; ce n'est point l'éloquence inquiète et convulsive d'un rhéteur, c'est la parole d'un homme de bien, c'est l'éloquence qui vient de l'âme et qui fait pénétrer dans votre cœur la conviction profonde de celui qui parle. Quand M. de Savigny revient à ses études favorites, quand il vous montre les trésors de sa bibliothèque, quand il parle de ses chères universités ou de quelque disciple favori, quand il défend ses doctrines, sa parole s'élève et prend un accent inaccoutumé. On voit que sa vie s'est écoulée dans ces paisibles jouissances, et que nul orage n'a troublé la sérénité de cette âme constante. Tout ce qui touche à la science l'intéresse, et quelle que soit la patrie d'un savant, ce savant est chez lui le bienvenu et presque un ami. Devant ce dévouement à la science sont bien tombées les antipathies et les haines qu'avaient soulevées les guerres de l'Empire; M. de Savigny rend aujourd'hui complète justice à nos praticiens, qu'il propose pour modèles à l'Allemagne. Législateur lui-même, il a étudié de plus près, et dans son enfantement, ce Code, qui est le chef-d'œuvre politique du siècle, et il y a quelques années quand, par un mauvais emprunt des lois françaises, on proposa d'intre-

duire en Prusse la mort civile, ce fut le discours du premiers consul à la main que Savigny empêcha l'établissement d'une institution qu'un jour ou l'autre nous rayerons de nos lois.

Nul plus que lui n'applaudit aux efforts tentés en France dans ces dernières années pour réhabiliter l'étude de l'histoire dans la jurisprudence; il voit même dans l'institution de nos Codes une garantie de succès pour de semblables recherches, car les Codes, en ne laissant à ces études qu'un intérêt purement historique, leur assurent, par cela même, un détachement des idées de la pratique dont autrement les plus excellents esprits ne se dégagent jamais qu'imparfaitement. Mais surtout, comme cet excellent homme applaudissait aux tentatives essayées en France pour relever l'enseignement du droit et le rapprocher de la situation brillante des universités allemandes! Avec quel intérêt ne lui avons-nous pas vu suivre les dernières réformes de M. Cousin, réformes malheureusement demeurées incomplètes, mais qui faisaient partie d'un vaste ensemble, et qui eussent donné à la France, sinon le système des universités d'Allemagne, du moins ce que la France peut emprunter de bon et d'utile à ses voisins, sans cesser de s'appartenir.

Pour nous, qui avons eu le bonheur d'approcher M. de Savigny, et qui avons vu de près les trésors de ce grand esprit, nous n'avons pu nous défendre d'un étonnement secret en présence de cette simplicité majestueuse, de cette forte modération, de cette confiance en la science comme en une seconde religion.

De ce cabinet où toute la génération nouvelle est venue chercher des inspirations ou des conseils, nous sommes sortis plus forts, plus courageux, plus dévoués à la science, nous appliquant ces paroles que M. de Savigny dit avec trop de modestie de lui-même, mais qui vont bien à l'humilité d'un novice :

« Travaillons avec courage, dussions-nous être oubliés. L'œuvre de chaque homme est périssable comme est sa vie; mais l'idée qui se transmet de siècle en siècle, et qui fait de nous tous, qui travaillons avec amour et constance, une communauté perpétuelle, cette idée est impérissable, et c'est en elle que se perpétue et s'immortalise le tribut le plus faible du plus obscur ouvrier. »

II.

Paris, août 1855.

C'est en 1841, au retour d'un pèlerinage à Berlin, qu'avec toute la ferveur d'un disciple, j'écrivais cette esquisse de la vie de Savigny. Quinze ans auront bientôt passé sur ce premier enthousiasme, quinze ans, grande durée dans l'existence d'un homme, surtout quand elle le fait passer de la jeunesse à l'âge mûr. Aujourd'hui cependant, en relisant ces pages, je n'ai rien à en retrancher. Le temps a grandi le nom de M. de Savigny, et, en démontrant la vérité de ses doctrines, il y a naturellement attaché par des liens plus forts ses élèves et ses amis.

Pour M. de Savigny, sa vie depuis vingt ans a suivi

le cours glorieux qui lui assure dans la science une place auprès de Cujas. M. de Savigny a été un instant ministre, et il a marqué ce ministère par un projet de réforme qui lui fait grand honneur; il a voulu corriger un des côtés faibles de la législation, dans les pays protestants, la facilité des divorces. Ce plan, présenté en 1844, a échoué en partie devant des préjugés religieux; il n'en est resté qu'une bonne loi de procédure; mais aujourd'hui, en relisant de sang-froid M. de Savigny, il est difficile de méconnaître la sagesse de ses idées, et de ne pas s'associer à ses espérances. « Tout effort sérieux et juste, dit-il en réimprimant dans ses mélanges¹ les motifs du projet de loi, a un germe de vie, dont le développement et le fruit ne dépendent point du succès immédiat; peut-être ce germe ne paraîtra-t-il qu'en d'autres temps et en d'autres circonstances. Il faut avoir cette confiance, sans laquelle l'effort le plus pur et le plus noble serait souvent paralysé à la vue des obstacles extérieurs qui empêchent d'atteindre un but prochain. »

Les événements de 1848 firent sortir M. de Savigny du ministère; cet esprit calme et modéré n'avait point sa place au milieu de pareilles agitations. Pour conduire et dompter une révolution, il faut être soi-même un peu révolutionnaire, c'est une vertu qui a toujours manqué à M. de Savigny. Rentré dans la vie privée, au grand avantage de la science, il a terminé son *Système du droit romain*, publié deux volumes sur les

1. *Vermischte Schriften*. Berlin. 1850, t. V, p. 283.

Obligations, réuni ses opuscules, et donné une édition nouvelle de sa célèbre *Histoire du droit romain*. C'est assurément une vieillesse noblement remplie; c'est aussi une victoire définitive pour l'école historique. Le *Système* prouve une fois de plus combien l'histoire est nécessaire pour faire la généalogie et pénétrer l'esprit des idées et des institutions; il achève à cinquante ans de distance la réforme si brillamment commencée par le *Droit de possession*. L'Allemagne, en 1850, a salué d'une voix unanime le jubilé glorieux de son plus grand jurisconsulte; maintenant l'œuvre de M. de Savigny est accomplie, il ne lui reste plus qu'à jouir en paix d'un loisir si noblement conquis, d'un nom que le monde admire et honore, et pour qui la postérité a déjà commencé. Puisse-t-il nous donner longtemps encore le plus grand comme aussi le plus doux des spectacles, celui du génie et de la vertu assistant, après le combat, au triomphe de la vérité.

De toutes les récompenses qui attendent une vie consacrée à la vertu, la plus belle est de voir réussir la cause qu'on a servie; M. de Savigny n'a rien à envier aux plus heureux. Ses idées ont fait le tour du monde et transformé la science; il n'est pas un pays qui aujourd'hui ne compte un grand nombre de ses disciples avoués, et chez ceux même qui naguère se disaient ses adversaires, on a retrouvé les principes de l'école historique. Ces principes sont dans l'air, et ce qui fut la découverte d'un homme est aujourd'hui le bien commun de tous. La politique même, que M. de Savigny a tenue en dehors de ses études, re-

vient aujourd'hui aux idées de l'école historique, hélas! après bien des déceptions et des misères. De récentes révolutions ont prouvé une fois de plus qu'on n'improvise pas des institutions. En dédaignant la tradition, on n'improvise que la misère et le désordre, pour revenir par une réaction violente bien en deçà du régime qu'on a renversé. Plus que jamais nous avons besoin des idées de M. de Savigny, mais plus que jamais aussi l'Europe est attentive et préparée. Grande raison pour exciter l'ardeur des amis de la science, et s'il est possible pour accroître le respect dont ils entourent un nom vénéré!

M. DE RADOWITZ ¹.

I.

5 novembre 1853.

Sous le titre d'*Études sur la Révolution en Allemagne*, M. Taillandier vient de rassembler différents articles qu'il a imprimés dans la *Revue des Deux Mondes*, et qui ont été déjà fort bien accueillis par les lecteurs de cet excellent recueil. La réunion de ces travaux leur donne un nouveau prix, en nous permettant de saisir dans son ensemble le mouvement politique de l'Allemagne durant ces dernières années. Pour un Français qui ne connaît que l'unité, ce n'est pas chose aisée que de s'orienter au milieu des trente-neuf États de la Confédération, et cependant il ne se passe rien au delà du Rhin qui ne nous intéresse et ne nous touche. D'abord ce sont nos idées, les idées de 89, qui sont le ferment le plus actif de cette vie nouvelle; puis n'est-ce rien que de voir un grand peuple aux prises, comme nous, avec le problème des temps modernes, l'organisation de la liberté? Les

1. *Études sur la Révolution en Allemagne*, par Saint-René Taillandier, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Montpellier. 2 vol. in-8. Paris, 1853, chez Franck. — *Oeuvres diverses* (Gesammelte Schriften) de M. J. de Radowitz. 5 vol. in-12. Berlin, 1853. Paris, chez Franck.

questions politiques et sociales, l'Allemagne les a discutées et creusées autant et plus que nous n'avons fait ; les révolutions, elle en a souffert, elle en souffre encore ; tout est calme à la surface, mais tout gronde encore au-dessous, et les plus confiants n'osent pas regarder l'avenir. C'est donc un véritable service que de nous faire comprendre et aimer cette nation qui a toujours tenu tant de place en Europe, et qui aujourd'hui, partagée entre l'absolutisme et la liberté, peut emporter la balance du côté où elle se jettera, et décider des destinées du continent.

M. Taillandier a rempli avec talent la mission qu'il s'est donnée de faire connaître l'Allemagne à la France ; il a suivi et noté avec soin la marche des idées et la marche parallèle des événements ; c'est le seul moyen d'expliquer les révolutions dans un temps où l'opinion est plus que jamais la reine du monde. Sans doute quand on ne regarde que les hommes d'État, on n'ose guère rattacher les événements aux idées ; c'est la passion, c'est l'intérêt, c'est le caprice qui paraissent décider de tout ; mais à distance, et quand on étudie les masses, on voit bientôt que rien n'est plus logique que l'histoire. Ce qui pousse le flot populaire, ce qui dirige ce courant qui finit par tout emporter, ce sont toujours des idées. C'est ce qui fait la force irrésistible des révolutions, et c'est aussi, au milieu des situations les plus désespérées, ce qui permet d'annoncer le retour et le triomphe infaillible de la justice et de la raison.

Dans l'exposé des théories philosophiques et religieuses de l'Allemagne, l'auteur se montre observateur

et critique judicieux. Ses portraits sont bien étudiés ; la fine et spirituelle physionomie de Boerne est aussi bien rendue que la figure passionnée du vieux Goeres ; et quand M. Taillandier fait justice des sophismes de la jeune école hégélienne, on sent dans sa voix l'indignation d'un honnête homme qui défend le bien suprême de l'humanité, Dieu et la vérité. Rien de mieux tracé que le personnage de M. Stirner, le dialecticien par excellence, celui qui s'est avancé le plus loin dans l'absurde. Pour ce raisonneur sans pitié, la critique dissolvante de M. Strauss, c'est encore un reste de superstition ; M. Feuerbach le philosophe de l'athéisme, M. Ruge qui nie Dieu, mais qui a la faiblesse de croire à l'humanité, ce sont (le mot est joli), ce sont des capucins ! M. Stirner, qui, à l'exemple d'Hégel, réduit toute science à la logique, et tire de sa pensée toutes les existences, ne voit naturellement que lui seul dans l'univers, et ne croit qu'en lui-même. C'est l'égoïsme divinisé ! Voilà qui dépasse toutes les hardiesses des nouveaux hégéliens ; mais est-ce au moins le dernier mot de toutes ces folies ? Je crains que non, et il me semble qu'un idéaliste ou un pyrrhonien de la force du bon Marphurius prouverait à M. Stirner comme à un autre Sganarelle qu'il n'a pas le droit de croire à sa propre existence, que c'est là un reste de vieux préjugés, et qu'il y a encore en lui bien plus de capucin qu'il n'imagine. Avec l'écho et les logiciens, dit spirituellement M. de Radowitz, on n'a jamais dit le dernier mot. Avis à ceux qui courent à la célébrité par le chemin qui mène au ridicule.

Toutes ces écoles d'athéisme, de démagogie, de

communisme, M. Taillandier les a combattues avec autant d'esprit que de fermeté, à une époque où l'on était populaire en les louant. C'est un mérite qu'il ne faut pas oublier; 1848 a été un temps de crise où les esprits droits et les cœurs honnêtes ont pu se compter; le nombre en a été considérable sans doute; mais, à l'occasion, il est bon de rendre justice à chaque soldat de cette grande armée, car si quelque chose a sauvé la société et ramené l'opinion, c'est cette action puissante et cet effort unanime des honnêtes gens.

Parlons maintenant de la partie politique des *Études*; c'est chose délicate, car il n'y a point de mesure absolue en un pareil sujet, et blâmer un auteur, c'est dire seulement qu'on pense autrement que lui. Faisons d'abord l'éloge d'un chapitre bien traité; c'est l'histoire du Parlement de Francfort, de cette assemblée qui a empêché beaucoup de mal, comme notre Constituante de 1848, et qui, elle aussi, avec d'excellentes intentions, a perdu la liberté par son inexpérience, ses divisions et sa faiblesse. La fermeté patriotique de quelques citoyens courageux, l'impuissance du parti libéral en face de l'opiniâtre aveuglement des théoriciens et de la violence des démagogues, tout cela est bien rendu, et par moment on se demande si on est à Paris ou à Francfort. J'aurais désiré seulement un style plus tempéré. On sent que M. Taillandier est un professeur brillant; il a de la vivacité, de la chaleur, de l'âme; il sait comment on entraîne un auditoire; il est en chaire, et parle plutôt qu'il n'écrit. Un livre, et surtout une histoire, demande plus de simplicité. On aime à voir que la justice contient la pas-

sion la plus légitime, et c'est le calme de la discussion qui fait la solennité de l'arrêt. Ce n'est là qu'une critique de détail; il en est une autre plus sérieuse et qui touche au fond même du livre. Pour juger l'Allemagne M. Taillandier s'est fait Allemand; il a épousé les idées et même les passions et les préjugés des partis. Il semble qu'il y avait un meilleur rôle à prendre pour un Français que les événements ne touchent pas directement. Placé à distance, pourquoi ne pas rester spectateur désintéressé? Pourquoi ne pas emprunter à l'histoire son impartialité, et même cette indulgence qui oublie la faute expiée et ne se souvient que du bien qui reste? Le chapitre intitulé *Du romantisme en Bavière*, et dirigé contre le roi Louis, victime d'une folle passion et tombé du trône, on le comprend écrit à Munich pendant l'ivresse de la lutte; mais à Paris, au temps même de la République, un roi déchu avait droit de compter sur plus d'indulgence et de respect.

M. Taillandier eût aussi fait sagement de retrancher le chapitre consacré à l'écrit de M. Strauss: *Le Romantisme sur le trône des Césars ou Julien l'apostat*. Cette satire contre le roi de Prusse, tombée dans l'oubli après un jour de scandale, ne méritait pas de revivre. Un pamphlet érudit, où tout est allusion, c'est déjà une lecture d'un médiocre agrément; qu'est-ce donc quand le fond en est tout aussi mauvais et tout aussi faux que la forme? De toutes les accusations que les partis ont imaginées contre le roi Frédéric-Guillaume, la plus chimérique assurément est le crime d'apostasie, car il n'est pas de souverain qui ait moins varié dans ses opinions et qui les ait moins cachées.

« Les apostats, dit M. Taillandier après M. Strauss, ce sont ceux qui renient le présent. » J'avais cru jusqu'ici que c'étaient ceux qui l'adoraient en reniant le passé. Ce sont là de ces paradoxes dont la passion des partis fait tout le succès; mais M. Strauss ne s'en tient pas là, et il descend jusqu'à l'injure dans un passage emprunté de saint Grégoire de Nazianze et que M. Taillandier déclare « la page la plus vive, la plus charmante, la plus cruelle du pamphlet. » C'est une peinture grotesque de la figure, de la démarche, des gestes, des défauts physiques de Julien. J'ignore si l'apostat ressemblait à ce ridicule personnage, et sa statue au moins en donne une idée bien différente; mais je dirai que de pareilles attaques ne sont pas légitimes, pas plus en religion qu'en politique, pas plus sous la plume d'un saint que dans la bouche de M. Strauss, qui probablement ne sera pas canonisé. Ajoutez qu'il suffit de regarder un portrait du roi pour ne rien reconnaître de cette grossière caricature dans cette figure franche, ouverte, qui respire l'enthousiasme et la loyauté.

La sévérité avec laquelle M. Taillandier juge le roi de Prusse lui fait naturellement condamner un homme que depuis trente ans Frédéric-Guillaume honore de son amitié, et qui, si l'on en croit la renommée, a toujours été le confident ou l'inspirateur de la politique royale : M. de Radowitz. C'est, dit-on, un rêveur, un esprit brillant, mais chimérique, qui a bronillé toutes les affaires d'Allemagne, a mis la Prusse à deux doigts de sa perte, et a manqué par ses fantaisies d'allumer en Europe un effrayant incendie.

M. Taillandier a sans doute le droit de porter ce jugement, car il a pour lui tous les partis extrêmes. Les républicains comme les soutiens de la monarchie absolue ont applaudi l'empereur Nicolas déclarant en 1849 qu'il avait pu comprendre beaucoup de choses, mais qu'il ne pouvait rien entendre à la politique de M. de Radowitz; enfin les événements ont prononcé, et sous le ministère de M. de Radowitz la Prusse et son souverain ont reçu un échec dont ils ne se sont pas encore relevés. Pour moi, je l'avoue, j'ai toujours eu un faible pour les vaincus, même quand ce sont des rois, et il ne me paraît pas que la justice soit la compagne obligée du succès. L'histoire a plus d'une fois revisé les arrêts de la fortune, et c'est avec plaisir que je vois M. de Radowitz en appeler aujourd'hui au tribunal de l'opinion. Les cinq volumes qu'il publie sont de véritables Mémoires, écrits jour par jour, sous l'impression du moment, et qui permettent d'apprécier aisément et l'homme, trop calomnié pour être sans mérite, et la cause qu'il a servie. Grâce à la franchise de l'auteur, il nous est aisé de comprendre la politique de Frédéric-Guillaume, avant et pendant la Révolution. Les idées, les désirs, la conduite du roi, tout est expliqué, et pour la première fois nous pouvons juger ce prince, non pas à la mesure des événements, comme font les partis, mais à la mesure de ses intentions, comme fera la postérité.

Ce n'est pas la réhabilitation d'une politique malheureuse qu'essaye M. de Radowitz. Il a trop d'esprit pour n'avoir pas compris la leçon que donnent les révolutions; personne n'a mieux jugé que lui des erreurs

qu'il a partagées, des fautes qu'il a commises; et ses réflexions sont d'autant plus curieuses que son histoire est celle d'un contemporain, parti comme lui de l'admiration du moyen âge pour en arriver au respect des constitutions et de la liberté modernes. Le général n'est pas de ceux qui n'ont rien oublié ni rien appris; mais en abandonnant une part de son passé, il a droit de montrer tout ce qu'il y avait d'honnête, de sincère, de patriotique dans la politique qu'il a défendue avant la révolution, tout ce qu'il y a eu de courageux, de conséquent et peut-être de sage dans sa conduite à Francfort et à Erfurt. Il parle avec la confiance d'un homme sûr de sa conscience et qui sent que le jour de la justice approche. Ouvrons donc à sa défense cette tribune française qui ne connaît plus d'adversaires dès qu'ils sont vaincus ou malheureux. Jean-Paul voulait qu'en chaque famille on prit une demi-heure par semaine pour réfléchir à toutes les bonnes et aimables qualités des gens avec qui l'on vit : sage conseil pour garder la justice et la paix. C'est cette demi-heure, que n'accordent jamais les partis, qu'on réclame pour M. de Radowitz et son royal ami.

M. Joseph de Radowitz est né à Blankenburg, dans le Harz, le 6 février 1797. Sa mère, d'une bonne famille allemande, était luthérienne; son père était catholique et descendait d'une famille hongroise de petite noblesse, qui s'était établie en Allemagne vers le milieu du dernier siècle. Élevé par sa mère, l'enfant fut instruit dans l'Église évangélique jusqu'à l'âge de quatorze ans. Mais alors son père le prit sous sa garde et lui fit adopter sa confession. Loin que cette double

éducation religieuse ait jeté l'incertitude dans son âme, M. de Radowitz a toujours été un catholique d'une sincérité et d'un zèle à toute épreuve. A lire ses écrits, il est visible qu'il est de l'école de de Maistre; comme lui, son idéal est dans le moyen âge; comme lui, il attend du catholicisme la régénération du monde, et subordonne toute sa conduite à l'intérêt véritable de la religion. Disons toutefois qu'élevé dans la maison paternelle à l'école de la tolérance, il a toujours fait la distinction des croyances et des personnes, et qu'il n'a jamais eu cet esprit sectaire qui tient aux mauvaises passions de l'intelligence. Intraitable sur les doctrines, plein de charité, il a pris pour devise une maxime que de Maistre a quelquefois oubliée, c'est qu'un catholique chrétien est surtout un chrétien. *Christianus mihi nomen*, dit-il noblement, *Catholicus cognomen*.

Son père le destinait au service militaire, et comme la fortune lui donnait en ce moment pour patrie le royaume de Westphalie, ce fut en France qu'on envoya le jeune Joseph pour achever son éducation. Il étudia les mathématiques avec succès, et fut nommé officier d'artillerie à seize ans, après de brillants examens. Six mois après son entrée au service, il recevait la croix d'honneur, que Napoléon n'aimait pas à prodiguer; à Leipsick, où il se battait avec nous, il commandait une batterie; il y fut blessé et pris. Les partis, qui sont sans pitié, lui ont reproché d'avoir fait ses premières armes sous le drapeau de la France, comme si on pouvait demander autre chose à un enfant que de servir bravement la patrie que lui a don-

née la naissance, comme si M. de Radowitz était coupable des événements !

A la dissolution du royaume de Westphalie, M. de Radowitz, redevenu Allemand, entra au service de Hesse-Cassel et fit la campagne de France comme lieutenant d'artillerie. Il s'y fit remarquer, et en 1815 cet officier de dix-huit ans fut nommé premier professeur de mathématiques au corps des cadets de Cassel, et bientôt après précepteur militaire du prince héréditaire. C'est durant les six années passées dans cette résidence qu'il se livra avec entraînement aux études historiques et philosophiques, pour lesquelles la guerre lui avait laissé peu de loisir. Esprit facile et ardent, il toucha à toutes choses : langues, littérature, politique, droit public, théologie, beaux-arts et musique, il voulut tout connaître, sinon tout approfondir, et il est juste de dire qu'il parle de tout cela en homme d'esprit qui a beaucoup lu et beaucoup réfléchi.

Cassel était un théâtre bien étroit pour un homme de cette nature; M. de Radowitz en sortit pour une cause des plus honorables et qui décida de sa fortune. L'Électeur, marié à la sœur du roi de Prusse, s'était trompé de siècle, et, prenant Louis XV pour modèle, il voulait forcer sa femme et son fils à recevoir au palais une nouvelle Pompadour. Au milieu de la respectueuse lâcheté de la cour, l'Électrice avait distingué l'attitude de M. de Radowitz; c'est à lui qu'elle demanda conseil; sa réponse, rapportée au souverain, le fit aussitôt destituer. Il se rendit à Berlin, où le frère de l'Électeur l'accueillit avec une faveur bien naturelle. On lui donna la position qu'il avait en Hesse, et

c'est ainsi qu'en 1823 il se trouva capitaine d'état-major en Prusse et précepteur militaire du prince Albert. Quelques écrits sur les mathématiques et l'artillerie achevèrent son succès. Chef d'état-major d'artillerie en 1831, il concourut efficacement à la réforme du matériel et au changement de système, justifiant la bienveillance du vieux roi par son zèle et son talent. Peu d'hommes ont été plus attaqués que M. de Radowitz; mais il y a deux choses qu'on ne lui a jamais contestées : ses qualités militaires et l'ardent amour qu'il a toujours porté à sa patrie d'adoption.

La position que M. de Radowitz occupait près d'un prince de Prusse l'appelait naturellement à la cour; il s'y présentait dans les conditions les plus heureuses, après un service rendu à la famille royale, et avec toutes les séductions d'un homme d'esprit qui se sent soutenu par la fortune. Dès le premier jour, il fut distingué par le prince qui règne aujourd'hui, et honoré par lui d'une amitié que n'ont altérée ni le temps ni les événements. Cette liaison, qui ne fait pas seulement l'éloge de M. de Radowitz, M. Taillandier l'explique, comme on l'a fait en Allemagne, par les goûts communs aux deux amis. Tous deux avaient l'amour des arts et des lettres; tous deux, dit-on, étaient possédés du romantisme politique, c'est-à-dire, si l'on en croit des voix peu bienveillantes, que tous deux avaient la manie du moyen âge, le désir d'en ressusciter les institutions, et que tous deux se perdaient dans je ne sais quel vague mysticisme où se confondaient la féodalité, le droit divin et la religion.

Il y a beaucoup de fantaisie dans ce portrait, et

M. de Radowitz, pour ne parler que de lui seul, est un personnage plus sérieux qu'on ne le fait. C'est un homme religieux, ce n'est ni un mystique ni un illuminé; tout au contraire, dans ce qu'il a écrit sur la religion, on pourrait lui reprocher trop de subtilité et les raffinements d'un scolastique. L'esprit y a trop de part; les mystiques ont plus de crédulité; chez eux le cœur emporte tout. Quant au goût du moyen âge, c'était il y a vingt ans la faiblesse du siècle; nous avons tous assisté à la réhabilitation de cette époque, mal jugée tant qu'on l'a rapportée à la mesure grecque ou romaine; et quelle renaissance se ferait sans un peu d'enthousiasme et d'excès? On ne blâme pas, dira-t-on, l'admiration littéraire; mais M. de Radowitz ne s'est pas borné à d'ingénieuses et innocentes recherches sur l'*Iconographie des saints*, ou les *Devises du moyen âge*; ce qu'il a emprunté au passé, c'est l'apologie du droit divin, ce sont des formes politiques aussi dangereuses que chimériques. Voilà le romantisme qu'on lui reproche; c'est ce qui a fait perdre à la Prusse un temps précieux, c'est ce qui a empêché le triomphe des idées constitutionnelles et a causé la faiblesse de l'Allemagne en 1848.

Il y a du vrai dans ces reproches; et quoique la Prusse se soit montrée jusqu'à présent mal préparée aux institutions représentatives, on peut croire qu'il eût été plus sage de reprendre la politique du baron de Stein, et d'écouter MM. de Rochow, d'Alteinstein, de Kamptz, de Bunsen, mais la question est moins simple qu'on ne la suppose. La constitution qui convient à la Prusse, on ne l'a pas encore trouvée.

M. de Radowitz, du moins, avait compris la grandeur du problème, et s'il ne l'a pas résolu, il est juste de dire que jusque aujourd'hui personne encore n'en a découvert la solution.

En 1840, à l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, on se trouvait en Prusse dans une situation des plus délicates. Tant que le vieux roi avait vécu, le pays, qui entourait de son respect ce vétéran de la guerre d'indépendance, avait ajourné ses espérances sans oublier les promesses de 1815; le moment était venu où il fallait que la Couronne prit un parti.

Il y avait un système tout prêt, et le plus facile en apparence, c'était de maintenir la monarchie administrative telle qu'elle existait. C'est le système russe, imité de l'Empire; c'est l'organisation que prend aujourd'hui l'Autriche pour relier ses provinces divisées et les tenir dans sa main. Tout s'y rapporte au bien-être général; ce sont les intérêts matériels qu'on favorise, avec l'espérance de les faire prévaloir sur les idées, les souvenirs, le regret de l'indépendance nationale ou le désir de la liberté politique. Ce gouvernement de bureaux, le nouveau roi, disons-le à son honneur, n'en voulait pas. Cet État modèle c'était, suivant M. de Radowitz, l'état païen, un régime d'où le droit est absent, où l'individu est sans cesse sacrifié à ce qu'on nomme l'intérêt commun; ce n'est pas l'état chrétien, le seul où subsiste la liberté qui n'est autre chose que le respect de l'individu et de ses droits.

Restait le système représentatif du midi de l'Europe; M. de Radowitz le repoussait par des raisons presque

semblables, et ne voulait pas de la tutelle des partis plus que de la tutelle des bureaux. Suivant lui, le gouvernement constitutionnel n'était qu'une démocratie bâtarde où la tyrannie des majorités et des journaux remplaçait, au grand détriment du peuple, l'autorité légitime et paternelle du souverain. Rien n'était changé que le maître, et l'abdication de la royauté ne profitait en rien à l'indépendance de l'individu. La liberté, disait Casimir Périer : c'est le despotisme de la loi ; M. de Radowitz remarquait que Robespierre disait aussi : C'est le despotisme de la raison, et ne comprenait pas que l'idée de tyrannie entrât dans la définition de la liberté.

Comment donc combattre l'absolutisme de l'État, cette tunique de Nessus des gouvernements modernes ? Où trouver la liberté pour le prince et pour le pays ? Dans un système où l'individu tiennet une plus grande place, où l'idée d'unité, de centralisation ne soit pas dominante, où l'on ne sacrifie pas les choses et les hommes à des abstractions. Ce système, M. de Radowitz croyait le retrouver dans le passé. C'est chez les Germains ses ancêtres, c'est au moyen âge qu'il plaçait cet idéal que depuis Saint-Simon nous cherchons dans l'avenir ; et il est certain, toute part faite aux illusions, qu'à une époque où l'État n'était pas aussi fortement constitué qu'aujourd'hui, l'individu avait plus de puissance. Un baron, un noble avait des privilèges bien plus étendus qu'un citoyen moderne, et tous les cercles inférieurs de la société ne manquaient pas non plus d'une certaine indépendance, grâce à la force de leur union. Voir en beau le moyen âge ce n'était donc pas

chose aussi fantastique qu'on le suppose, et il faut être un peu indulgent pour ceux qui y cherchaient la liberté.

Qu'on n'imagine pas, du reste, qu'il ait jamais été question de faire revivre le passé et d'opérer une révolution à reculons. Mais d'un autre côté qu'on n'oublie pas qu'on est en Prusse, dans un pays où les distinctions féodales subsistent en plusieurs parties de la monarchie, où c'est de la veille seulement qu'on a concédé des États provinciaux. « Non, disait M. de Radowitz, nous ne voulons pas la contre-révolution, nous voulons le contraire de la révolution. » C'est-à-dire, au lieu du despotisme central, la liberté individuelle ; au lieu d'une prétendue égalité qui est destructive de la liberté, la hiérarchie qui en est la plus sûre défense ; au lieu d'une démocratie parlementaire, une monarchie d'États ; au lieu du règne des intérêts, le règne du droit. Au roi, qui tient de Dieu sa puissance, l'exécution et le gouvernement, mais un gouvernement où des États défendent les libertés des nobles, des bourgeois, des paysans, où jamais un droit ne soit touché que du consentement de l'individu.

Mais, disait-on, quel sera le pouvoir de ces États, reste du moyen âge, dans une société qui ne comprend plus rien au passé ? S'il y a la liberté de la presse, ils seront maîtres de l'opinion ; s'ils votent le budget, ils seront maîtres de l'administration. On ne donne pas à demi la liberté politique. C'était une difficulté sérieuse, et voici comme y répondait M. de Radowitz.

La liberté de la presse, il la voulait, sinon absolue,

au moins franche et sincère, et dans les conditions où elle n'est pas une illusion. Point de système préventif, mais une répression énergique. Il lui semblait que pour balancer le pouvoir excessif de l'administration, pour guérir l'État de sa manie de tout faire, ce n'était pas trop d'un tel contre-poids. Si l'opinion ne tient pas l'administration en échec, si elle ne peut la contrôler et l'arrêter, c'est le règne de la police comme en Autriche, ou c'est le désordre financier comme en Russie. Quant au budget, M. de Radowitz en faisait deux parts : l'une fixe, normale, qu'il ne soumettait pas à la critique des États : c'était le budget tel qu'il existait avant la Constitution. Pour la partie mobile, qui comprenait toutes les dépenses à venir, c'était aux États qu'on en réservait le vote. C'était l'application de cet excellent principe du moyen âge que l'impôt doit toujours être consenti par ceux qui le payent. On n'a pas le droit, disait-il fort justement, de faire du bien aux gens malgré eux, et surtout, ajouterai-je, quand c'est leur argent qu'on prend pour les obliger.

Telles sont les idées que défendait M. de Radowitz dans ses *Entretiens sur l'Église et l'État*, livre spirituel, que M. Taillandier compare aux écrits de Fénelon, un peu pour avoir le droit de traiter l'auteur à la façon de Louis XIV, et de le qualifier de bel esprit chimérique. Puis ces idées ont pris corps ; on les retrouve dans la Constitution que le roi de Prusse promulgua le 3 février 1847, avec la conviction qu'il faisait plus pour la liberté que toutes les chartes constitutionnelles ; on sait que l'échec a été complet.

Suivant M. de Radowitz, c'était la mauvaise exécu-

tion qui avait tout perdu. Sans parler de l'opposition qui, avec un mot, le moyen âge, avait soulevé contre le roi tous les préjugés et toutes les haines, on avait eu le tort de retarder de sept ans une mesure aussi considérable, et de n'y pas joindre ce qui, en faisant connaître le véritable esprit de l'institution nouvelle, l'eût popularisée. Il fallait proclamer en même temps la liberté de la presse, la décentralisation au profit des États provinciaux, la pacification religieuse, l'extension du Zollverein, la réforme de la Diète ; il fallait enfin se séparer ouvertement de la Russie et s'appuyer sur l'Angleterre. Assurément c'étaient là d'excellents moyens pour ramener l'opinion ; mais, comme M. de Radowitz l'a reconnu lui-même, après les enseignements de 1848, tout cela n'eût pas fait vivre la Constitution. La critique qu'il fait du despotisme administratif est très-juste, et il y a du vrai dans les reproches qu'il adresse à notre ancien régime parlementaire ; mais ce régime valait mieux qu'un gouvernement fondé sur des privilèges qui n'ont plus de sens. La grande question du jour est bien, comme il l'a senti, le ménagement de l'individu, et ses vues sont celles d'un ami de la liberté ; mais il eût trouvé en Belgique, en Angleterre, en Amérique des solutions plus simples et plus sûres que celles qu'il demandait au passé. Les libertés municipales et provinciales, la diffusion de l'enseignement, l'indépendance des tribunaux, la responsabilité sérieuse de l'administration, une forte organisation d'une Chambre haute, sont une garantie plus efficace de l'indépendance individuelle que l'édifice gothique des États.

Il y aurait mauvaise grâce à insister davantage, car M. de Radowitz a reconnu qu'il s'était trompé avec une franchise faite pour désarmer ses plus fougueux adversaires ; mais il est juste de remarquer que le jour où il s'est rangé aux idées constitutionnelles, le général n'a point eu à renier tout son passé, et qu'il ne lui a point fallu adorer ce qu'il avait blasphémé, car il a toujours aimé et cherché la liberté. Il a échoué sans doute dans ses essais politiques ; mais que ceux-là seuls lui jettent la pierre qui ont fait une Constitution viable depuis 1848, car ceux-là seuls ont le droit de n'être pas indulgents.

Nous en avons fini avec la grande erreur de M. de Radowitz, et ce n'est pas celle d'une âme vulgaire ; mais voyons maintenant ce qu'à la même époque il tentait pour l'unité de l'Allemagne. C'est encore ce que M. Taillandier appelle un des rêves du général, et ce qui, selon nous, était l'idée d'un patriote et d'un homme d'État. Ce sera l'honneur éternel de M. de Radowitz de s'être voué à ce grand projet, et c'est ce qui lui vaudra tôt ou tard la justice des contemporains et une légitime popularité.

II.

9 décembre 1853.

Totus mundus stultizat, et vult habere novas Constitutiones, disait il y a déjà longtemps le vieil empereur François II à la Diète de Hongrie, dans un latin des plus clairs, sinon des plus élégants ; et certes il est vrai de dire que jamais folie ne fut plus contagieuse ni plus

tenace. Elle dure malgré tous les échecs, tous les revers, toutes les trahisons de la fortune et des hommes. Ce n'est pas seulement la France, c'est le continent tout entier qui est possédé de cette manie, et il en sera sans doute comme de la Réforme, qui ne s'est arrêtée qu'après avoir envahi l'Europe et transformé jusqu'à ceux même qui l'ont combattue. Mais tandis qu'en France il n'y a qu'un problème : organiser la liberté, problème dont, il est vrai, on n'a pas encore trouvé la solution, en Allemagne la question se complique d'un élément nouveau, et qui ajoute à tant d'obstacles une nouvelle et presque insurmontable difficulté : c'est le besoin d'unité.

Il y a longtemps que chez nos voisins on souffre de ce morcellement de la souveraineté qui ôte toute influence politique à un peuple que sa position destine par excellence à être la puissance modératrice du continent. S'il est de l'autre côté du Rhin un désir véhément, une pensée patriotique, c'est de constituer une Allemagne, c'est de rétablir un empire germanique. On ne veut plus être Badois, Saxon, Wurtembergeois, mais Allemand. Cette folie, pour parler en empereur, n'est pas d'hier ; dès la fin du dernier siècle, l'Allemagne, réveillée par les grands écrivains, Lessing, Klopstock, Schiller, Goethe, s'est reconnue elle-même et a senti son unité. Ce qui n'était d'abord que l'idée de quelques hommes est devenu bientôt le vœu de tout un peuple, et comme toujours les événements les plus contraires ont servi et précipité le mouvement du siècle. Le Saint-Empire dans son agonie était un empêchement à l'unité, Napoléon l'a tué ; le conquérant

a médiatisé la foule des petits princes ; il a détruit les privilèges féodaux, et ramené à l'égalité les terres et les hommes ; les rois, de leur côté, n'ont pas voulu rester en arrière, et tant qu'a duré la lutte, ils ont jeté les droits et les promesses à pleines mains pour amener les peuples contre leur terrible ennemi. Puis est venue la guerre de l'Indépendance ; c'est au nom de l'Allemagne qu'on a poussé contre nous jusqu'aux enfants ; c'est en chantant l'hymne d'Arndt que les Allemands ont passé le Rhin ; ce qu'ils demandaient à la victoire, c'était la liberté et une commune patrie.

Rien de plus noble que l'élan national de 1813, rien de plus triste que la façon dont les princes vainqueurs usèrent de la fortune. On fit une restauration, comme si l'on rentrait dans ses États en vainqueur de la Révolution : on remonta jusqu'avant 1789. Sans doute on ne rendit pas la souveraineté aux médiatisés, on ne rétablit pas les puissances ecclésiastiques dont on s'était partagé les domaines, mais tous ceux qui avaient échappé à la main de Napoléon rentrèrent dans leurs États avec les préjugés et les prétentions d'autrefois. Tout se borna au partage des dépouilles ; l'Autriche et la Prusse se firent la part du lion, les princes y gagnèrent un titre de roi ou quelque agrandissement de territoire ; il n'y eut d'oublié que l'Allemagne.

Malgré les déceptions de 1815 et les mauvais jours de 1848, l'idée d'unité n'a fait que grandir depuis quarante ans, et cependant, hormis le Zollverein, les gouvernements n'ont rien fait pour satisfaire ce vœu patriotique ; c'est l'opinion seule qui agit. La Diète,

qui devrait être la représentation nationale, l'expression de l'unité allemande, n'a jamais été qu'un instrument dans les mains de l'Autriche. Toute-puissante contre les peuples pour étouffer le cri public, comprimer les idées constitutionnelles, elle s'est respectueusement inclinée devant l'intérêt ou le caprice des princes. Elle n'a rien fait de bien, et elle a empêché le bien de se faire ; telle est son histoire depuis 1815.

Personne ne sentait mieux le vice de cette organisation que Frédéric-Guillaume IV. Soldat de 1813, Allemand de cœur et d'esprit, sa première idée, en montant sur le trône, fut de préparer l'unité nationale en faisant de la Diète ce qu'elle aurait dû toujours être, le Parlement germanique. On l'a accusé d'ambition ; il était dans son rôle, et sa cause était celle de la nation. Le grand Frédéric a voulu mettre la Prusse à la tête de l'Allemagne, les partages de 1815 ont achevé ses projets et donné à Berlin le premier rang. Soit instinct, soit calcul, l'Autriche s'est retirée du voisinage de la France pour se concentrer sur le Danube et l'Adriatique. Elle est presque sortie de l'Allemagne. C'est un empire de races diverses, slave, magyare, italien, allemand, et dont les intérêts, comme on le voit clairement aujourd'hui, sont en Orient bien plus que sur le Rhin. L'Autriche, qui à elle seule est une grande monarchie, a une politique particulière, personnelle, et sa loi constante est d'y asservir la Confédération ; la Prusse, au contraire, a grandi en Allemagne, et ses possessions si bizarrement éparses font au moins qu'elle touche à tous les territoires et qu'elle est en communauté d'idées et d'intérêts avec toutes les

populations germaniques. La capitale de l'Allemagne, ce n'est plus Vienne, c'est Berlin, car c'est là qu'est le mouvement des esprits, c'est là aussi que sont toutes les espérances. S'il est une vérité politique évidente, c'est qu'aujourd'hui il n'y a pas d'unité possible sans la Prusse, et que, d'un autre côté, la Prusse ne peut s'élever qu'en absorbant l'Allemagne, ou, si l'on veut, en s'y perdant. Chez Frédéric-Guillaume c'était donc une ambition légitime que d'édifier la grandeur de sa maison sur l'unité nationale; le but était noble, et on ne pourrait blâmer que l'injustice des moyens.

Or, en ce point le roi, soutenu par M. de Radowitz, n'a jamais varié, et on peut dire que sa délicatesse a été la cause de son insuccès. Il a toujours rêvé une union volontaire; une association librement consentie par tous les intéressés, une réforme qui ne violât les droits de personne. Son modèle était le Zollverein. C'était peut-être une illusion de supposer qu'un prince, si petit qu'il soit, transigeât jamais de sa souveraineté, mais c'était l'illusion d'une âme honnête et chrétienne, qui ne croit à rien de durable, si la justice n'en est le fondement. Cette double opinion que l'union est nécessaire et qu'elle ne peut être que volontaire, a toujours été un article de foi pour Frédéric-Guillaume et pour son conseiller. C'est la clef de la politique prussienne dans les derniers événements; c'est l'explication d'une conduite souvent incertaine et timide, mais qu'on n'a accusée de versatilité que parce qu'on l'a mal comprise et mal jugée.

Au moment où Frédéric-Guillaume IV succédait à son père, la question d'Orient venait encore une fois

menacer l'Europe d'une guerre universelle. On sait l'attitude que prit M. Thiers. L'Allemagne se crut menacée par la France, et le sentiment national se révolta comme en 1813. A la veille de la guerre, on s'aperçut que l'organisation militaire de la Confédération était mauvaise; rien n'était prêt, ni le matériel, ni les cadres, ni les hommes, et si la France eût franchi le Rhin, on ne pouvait pas, au début, lui disputer les frontières. M. de Radowitz, qui depuis quatre ans remplissait les fonctions de commissaire militaire près de la Diète, fut alors chargé, avec le général autrichien de Hess, de réorganiser l'armée fédérale, et il s'acquitta avec talent de cette mission délicate. Tout fut mis sur un nouveau pied; chaque État fut obligé de tenir toujours prêt un et demi pour cent de sa population comme contingent et réserve; et pour s'assurer de l'exécution de cette mesure, on établit des inspections générales sans distinction de nationalité. Des officiers autrichiens inspectèrent les fortifications et les arsenaux de la Prusse; des officiers saxons passèrent en revue les troupes autrichiennes; l'unité morale reparaisait avec le danger.

En même temps on reprit la question des fortes-resses. Depuis le traité de Paris, où nous avons payé des sommes considérables pour la sûreté de l'Allemagne, on n'avait pu s'entendre sur les moyens de défendre le sud contre une invasion française. L'Autriche voulait qu'on fortifiât Ulm, faisant dépendre d'une position centrale sur le haut Danube la défense du demi-cercle compris entre le Rhin, Manheim et Schaffouse. Les riverains, qui trouvaient un peu trop

autrichien ce système qui les livrait au premier feu de l'ennemi, demandaient une défense plus voisine de la frontière, et désignaient Rastadt. L'argent de la Prusse trancha la difficulté, et avec un sacrifice de plus de 10 millions de francs, elle donna satisfaction à l'Autriche et calma les inquiétudes de la vallée du Rhin.

Ces précautions du moment ne faisaient que mieux sentir combien l'Allemagne manquait de cette unité véritable qui fait la force de la France. Aussi, dès la première entrevue avec le prince de Metternich en 1840, le roi de Prusse insista-t-il sur la nécessité de régénérer la Diète et de fortifier l'union des États en la rendant plus étroite. M. de Metternich trouva moyen d'ajourner cette question. La guerre était imminente; on ne pouvait toucher à rien. Plus tard, au milieu de la paix, il l'éloigna encore; quel besoin d'agiter les esprits? M. de Metternich avait d'ailleurs, pour ne pas agir, une meilleure raison que l'amour du repos; il sentait que chaque pas de l'Allemagne vers l'unité la rapprochait de la Prusse et l'éloignait de l'Autriche. C'en était assez pour attendre et ne pas vouloir de changement.

La politique de l'Autriche pouvait compter sur les petits princes, jaloux de leur souveraineté, et qui se souciaient peu d'une réforme, utile peut-être à l'Allemagne, mais qui grandirait la Prusse à leurs dépens. Et, chose plus singulière, auprès du roi, il y avait même défiance de ces nouveautés. Pour les vieux Prussiens, c'était abaisser la monarchie de Frédéric; pour les adorateurs du présent, pour cette race nombreuse qui ne croit jamais qu'à ce qui existe aujourd'hui, c'était

un rêve, une fantaisie d'esprits inquiets et ambitieux. Le roi cependant, secondé par M. de Radowitz, persistait dans la pensée de mener l'Allemagne à l'unité; et quand le peuple, las d'espérer, semblait renoncer à son idée favorite, c'était un roi qui veillait et agissait pour lui, en secret, sans courir après la popularité, mais avec courage et résolution.

En 1845, convaincu qu'il n'arriverait à rien par la diplomatique, et que l'habileté de M. de Metternich déjouerait toujours ses projets, le roi entreprit de vaincre l'inertie de l'Autriche et l'égoïsme des princes. Son moyen de réussir était celui auquel on s'adresse toujours quand on veut l'emporter, et qu'on dédaigne au lendemain du triomphe : appeler l'opinion à son aide et la ranger de son parti. Le roi voulait débarrasser la presse de ses entraves et rendre publics les procès-verbaux de la Diète. Cette publicité avait duré jusqu'en 1824; une ordonnance du président autrichien l'avait supprimée. De là, suivant M. de Radowitz, datait la complète déchéance de la Diète. Jusqu'alors la crainte de l'opinion avait retenu des prétentions égoïstes ou des querelles misérables; le silence avait favorisé la bassesse et le ridicule. Ce qu'on jugeait à Francfort, c'étaient des questions d'étiquette, pendant que la nation oubliait cette assemblée sans vie et ses puériles discussions.

A Vienne, comme il était aisé de le prévoir, on ne voulut rien entendre aux propositions amiables de la Prusse. Le roi s'adressa à la Diète le 22 juillet 1846. Il demanda que la législation de la presse cessât d'être réservée à la Confédération, et qu'il fût permis aux

États particuliers, ressaisis en ce point de leur souveraineté, d'abandonner la censure et de régler la répression comme ils l'entendraient. C'était délivrer l'Allemagne des plus lourdes chaînes que lui ait imposées le Congrès de Carlsbad; c'était relever les États du Sud, qui déjà avaient une tribune, mais qui essayaient en vain du régime constitutionnel, sans la liberté de la presse qui en est la condition première et la seule garantie; c'était enfin se donner pour auxiliaire l'opinion, la seule puissance capable de tenir l'Autriche en échec. En même temps le Wurtemberg demandait la publicité des protocoles de la Diète, ce que la Prusse appuyait chaudement, comme le seul moyen d'intéresser le pays à ce qu'on essaierait à Francfort. L'Autriche, qui n'avait rien à opposer à la liberté quand des princes la demandaient, se contenta de gagner du temps, jusqu'à ce qu'enfin, en 1847, le roi, justement à bout de patience, envoyât M. de Radowitz à Vienne pour y obtenir une solution. On était au moment des espérances; l'Italie s'éveillait à la liberté, l'influence des idées françaises, le spectacle de notre prospérité, agitaient l'Allemagne, qui demandait aussi sa part de vie politique; le ciel était sans nuages; tout promettait le succès.

Ce fut M. de Radowitz qui rédigea le mémoire adressé à l'Autriche; ce mémoire, approuvé par le roi, dont il exprimait la pensée, donnait à l'Allemagne ce qu'elle pouvait alors supporter d'unité, ce qu'elle regrette aujourd'hui, après avoir tout perdu en dépassant le but légitime. Le mémoire réglait trois points : la guerre, la législation, les intérêts matériels.

Pour la guerre, on reprenait ce qui avait été fait en 1843, c'est-à-dire qu'on établissait des inspections générales et permanentes, l'unité d'armes, de munitions, de règlements militaires, l'exercice uniforme des contingents. Pour la législation, il y avait des réformes considérables : on commençait d'abord par organiser un tribunal fédéral chargé de prononcer entre les différents États, et aussi dans ces nombreux procès entre les souverains et les peuples, que la Diète juge toujours dans le sens des princes et au mépris des Constitutions jurées. Ce tribunal, qui est la condition nécessaire de toute union, est en Amérique le régulateur de la Constitution et le gardien le plus sûr de l'unité et de la paix. En 1815, on avait proposé cette excellente institution; l'opposition de la Bavière et celle du Wurtemberg l'avaient fait écarter. Ce n'est pas tout : la Prusse proposait encore ce que de l'autre côté du Rhin on demande depuis si longtemps : l'uniformité des lois pénales et de la procédure criminelle, une même législation commerciale, un même droit de change, et enfin on reconnaissait à tout Allemand le droit de passer d'un État dans un autre sans perdre ses droits de citoyen; l'Allemagne était désormais la commune patrie, et on ne verrait plus ce triste spectacle d'une foule de gens qui, ayant perdu leur domicile dans le lieu de naissance sans l'avoir acquis dans le lieu d'adoption, sont des étrangers dans leur propre pays.

Pour favoriser l'industrie et le commerce, ce premier lien des peuples, on étendait le Zollverein à toute la Confédération; on décrétait l'unité de poids, de mesures, de monnaies, l'uniformité de tarifs pour

les postes et chemins de fer, le libre commerce des substances alimentaires, l'abolition de tous les droits de navigation intérieure; on régularisait l'émigration et la colonisation, et on faisait représenter au loin l'Allemagne par des consulats de l'Union; enfin on terminait par ce qui est la condition de toute réforme qui veut durer: une nouvelle législation de la presse, l'abolition de la censure, la publicité des débats de la Diète.

Quant aux moyens d'exécution, la Prusse penchait vers un congrès de princes ou une réunion extraordinaire de la Diète. C'est là qu'on eût arrêté les principes; la réforme eût été un bienfait donné d'en haut. Seulement, et pour organiser chacune des institutions nouvelles, une fois décrétées, le désir de la Prusse était qu'on choisisse par toute l'Allemagne, et de préférence aux bureaux, des hommes particulièrement désignés par leurs travaux et leurs études. C'était un premier essai de représentation nationale.

Le roi envoyait M. de Radowitz à Vienne, sans se faire illusion; il comptait sur un refus, mais il avait résolu de s'adresser ensuite à la Diète; et enfin, si la Diète, presque toujours dans la main de l'Autriche, lui opposait les mêmes défaites, il était décidé à exposer sa conduite aux états de la Prusse, et à en appeler ainsi à toute l'Allemagne. Puis on devait passer à l'exécution, et former, avec tous les princes qui se rattacheraient à la politique d'union, une association destinée, comme le Zollverein, à s'agrandir peu à peu par l'accession volontaire de tous les intéressés.

Tel est le projet auquel M. de Radowitz a eu l'honneur d'attacher son nom. C'était une politique neuve

et populaire, mais sage, mais éclairée, et qui tranchait singulièrement sur la politique qu'on suivait à l'intérieur. Rien n'était à changer dans ce plan hardi mais bien calculé; le temps qui détruit les chimères, les révolutions qui dissipent en un jour les songes les plus dorés, n'y ont pas touché, et aujourd'hui ce même projet, repris par Frédéric-Guillaume, rendrait la Prusse plus populaire et plus puissante que jamais.

Qui empêcha le succès? Les affaires de Suisse et d'Italie. L'Autriche se préoccupait de la liberté qui s'organisait à ses portes, et, d'un autre côté, l'établissement d'une république centralisée en Suisse, au milieu de l'Europe, alarmait tous les cabinets, hormis celui d'Angleterre, et les intéressait à la défense des petits cantons. On voulait terminer la difficulté suisse par un congrès européen, et la Prusse espérait que l'Autriche, libre d'inquiétudes et reconnaissante, se prêterait alors à la réforme de la Confédération. M. de Radowitz fut envoyé à Paris, vers janvier 1848, pour concerter avec la France la politique qu'on suivrait en Suisse; c'est alors qu'il eut avec le roi Louis-Philippe, auquel il exprimait ses inquiétudes sur la situation des esprits, une conversation qu'on a souvent répétée: « J'ai passé ma vie à étudier la France, lui dit le roi; il y a deux choses dont le pays ne veut pas: la république et la guerre. Ma vocation est d'empêcher qu'il ne fasse et qu'il ne dise rien qui pourrait le conduire à l'une ou à l'autre. » C'était admirablement juger ce que la France ne voulait pas; quant à ce qu'elle voulait, la France le savait-elle bien elle-même à la veille de février?

La révolution de Paris fut un coup de foudre en Allemagne ; les yeux étaient dessillés ; on voyait alors ce qu'on ne soupçonne pas dans les temps paisibles, c'est que tout est factice dans le pouvoir, quand la nation ne le soutient pas. L'Autriche ne demandait pas mieux que de régénérer la Diète, et l'on parlait d'un congrès de princes qui allait se réunir à Dresde. C'étaient les souverains qui d'eux-mêmes offraient les réformes, ce fut la révolution qui s'en chargea. On n'avait plus de confiance dans les gouvernements qui trop longtemps n'avaient tenu nul compte du vœu national, et malheureusement aussi on ne savait nul gré au roi de Prusse d'intentions excellentes qu'on n'avait pas connues. De toutes parts on réclamait une représentation nationale ; le peuple rentrait dans ses droits avec la violence ordinaire aux révolutions ; les princes demandaient aussi, et comme un moyen de salut, qu'un Parlement s'assemblât à Francfort. On y accourut de toute l'Allemagne, l'unité était dans tous les programmes. Pour les uns c'était la république, le despotisme des masses ; pour le plus grand nombre, c'était l'unité telle que la comporte l'Allemagne, c'est-à-dire le ménagement des souverainetés particulières, le respect des libertés et des habitudes locales, quelque chose enfin de fort semblable à ce qu'avait proposé M. de Radowitz.

Aussitôt après les événements de Berlin, qui forcèrent le roi à s'incliner devant la révolte triomphante, M. de Radowitz donna sa démission du service de Prusse, aussi bien comme général major dans l'armée que comme envoyé militaire près de la Diète. Impopulaire à un haut degré, il ne voulait pas qu'on se servît

de son nom pour entraver la marche du gouvernement. Il ne fallait pas qu'on pût dire que le roi écoutait encore un homme qui avait voulu autre chose que le régime représentatif et le règne des majorités ; le général ne voulait pas laisser place aux soupçons et aux calomnies qui dans une même situation ont perdu Louis XVI. Bel exemple de délicatesse politique, que les mœurs ont rendu commun en Angleterre, mais qui est plus nouveau sur le continent !

La révolution qui renversait M. de Radowitz, le conseiller gothique, le rêveur qui avait voulu donner à la Prusse une constitution du moyen âge, le relevait de l'autre main comme l'un des plus chauds défenseurs de l'unité germanique. Aussi à peine avait-il publié la brochure où il expliquait tout ce que le roi avait fait pour l'union de l'Allemagne, qu'il fut envoyé au parlement de Francfort par la petite ville de Ruthen, dans le cercle d'Arnsberg en Westphalie. Là, et dès le premier jour, au milieu du désarroi général, la lumière se fit pour lui. Il comprit que c'était folie de rêver la restauration du passé, que le régime constitutionnel était l'idée et le besoin du siècle, et que désormais le rôle des hommes d'État c'était d'organiser ce régime dans les conditions les plus durables, comme un bienfait pour les rois et les peuples, comme la seule barrière contre la démagogie. Il mit en même temps un espoir hardi dans une situation qui effrayait les plus confiants, et pensa que de tout ce désordre il y avait moyen de tirer l'union de l'Allemagne et la grandeur de la Prusse. Vaincre la démagogie, fortifier la monarchie en faisant aux idées nouvelles une part légitime,

tourner la révolution au profit de l'unité, tel est le plan qu'il conçut dès le premier jour, et qu'il suivit avec autant d'habileté que de décision.

Son entrée dans l'église de Saint-Paul fit un grand effet. Sa présence et sa parole excitèrent les sentiments les plus divers. Dénoncé depuis longtemps comme le défenseur de la féodalité et le chef de la réaction, odieux aux protestants à cause de son ardeur catholique, on estimait en lui le premier défenseur de l'unité et un orateur passionné et convaincu. Ce n'était point de la sympathie, mais un étonnement mêlé de respect. Voici le portrait qu'en fit le poète Alfred Meissner, un de ces Camille Desmoulins comme en produisent toutes les révolutions, doux et aimants dans la vie privée, féroces par imagination, sanguinaires en paroles par vanité, et victimes ordinaires du peuple qu'ils déchainent. Aussi l'avait-on spirituellement baptisé : *Le pigeon rouge*.

« M. de Radowitz est la tête et le cerveau de la droite. Celui qui toute sa vie a consacré ses forces à l'absolutisme ne peut pas être aujourd'hui le patron du régime constitutionnel. Quand M. de Radowitz, l'ami de Louis-Philippe, l'élève des jésuites, l'homme qui avec Guizot et Metternich complotait d'écraser la Suisse, et qui, plus tard, poussait la Russie, la Prusse et l'Autriche à guerroyer contre la République française, entre dans la lice pour défendre le constitutionalisme, je crois d'autant plus à ses plans ténébreux et je les cherche dans les plis de son front, dans les lignes creusées de son visage. Il est là. Voyez cette tête caractérisée comme un portrait de Velasquez; on dirait un moine guerrier. Sa figure jaune et

pâle, ses cheveux gris, ses yeux sombres, ses lèvres serrées que cache une moustache noire, son regard toujours fixé sur le papier, chacun de ses traits révèle l'importance de l'homme. Ce n'est pas un orateur et cependant ses discours font un grand effet. A sa place, il n'a pas un mot pour son voisin, il reste assis et il médite. Ce n'est qu'au moment d'un vote considérable qu'il regarde autour de lui et qu'il commande, comme un général, à la troupe qui l'environne : *assis* ou *debout*; sa parole fait loi. »

Cette autorité que conquit en peu de jours un homme impopulaire, peu habitué aux ménagements de la vie publique, et qui n'avait jamais essayé de la parole, était faite sans doute pour étonner des gens qui le haïssaient et qui commençaient à le craindre. C'est qu'il apportait dans l'assemblée des qualités qui ne sont plus de notre siècle, car elles n'ont rien à faire avec une société effacée, sans amour et sans haine; il apportait des vertus du moyen âge, une passion chevaleresque pour son prince et sa patrie, et ce qui fait la supériorité, en révolution comme en guerre, le sentiment de son devoir et une volonté ferme au service de ses convictions.

III.

17 janvier 1854.

Un des premiers actes de M. de Radowitz, à son entrée dans le Parlement, fut de demander qu'un comité de la Chambre, d'accord avec le magistrat de Francfort, prît en main la police de la ville, et assurât ainsi la liberté des délibérations. Le général connais-

sait trop bien l'histoire de la révolution française pour ignorer comment des minorités factieuses se servent de la foule pour violenter les assemblées, et emporter la dictature par un coup de main; il avait deviné le parti républicain et voulait épargner à l'Allemagne le triste spectacle que Paris venait d'offrir le 15 mai. C'est aux cris d'*à bas la réaction!* que la gauche étouffa cette voix prudente; le parti modéré ne l'écouta pas davantage. On était à l'aurore de la révolution, dans ces heures d'ivresse où les honnêtes gens étonnés s'imaginent naïvement que le monde a changé, et qu'on désarme les passions mauvaises en leur cédant. Trois mois plus tard, le 18 septembre 1848, l'émeute assassinant deux députés, le général d'Auerswald et le prince Lichnowsky, marquait la liberté naissante de ces taches de sang qui la flétrissent et la tuent. Ce fut trop souvent la destinée de M. de Radowitz d'avoir tort devant l'opinion qu'il avançait, et d'être justifié, mais trop tard, par les événements.

L'Assemblée de Francfort avait une double mission : organiser la liberté politique, établir l'unité de l'Allemagne. Pour le général, cette dernière question l'emportait sur tout le reste; non pas qu'il fût hostile aux idées constitutionnelles; tout au contraire, il aimait à répéter qu'il fallait un Parlement pour constituer l'union allemande et un Parlement pour la maintenir; mais c'est par l'unité qu'il voulait arriver à la liberté, sachant bien qu'on avait moins à craindre la division politique des partis que les jalousies provinciales. C'était le même problème qu'en Italie, et ce fut le

même échec, parce qu'on n'eut pas la sagesse de tout subordonner à l'intérêt national. Avec de pareils sentiments, on comprend que M. de Radowitz ne prit qu'un intérêt médiocre aux discussions théoriques de l'Assemblée. Tandis que les orateurs usaient leur éloquence en de stériles lieux communs, comme s'il eût suffi d'une déclaration de droits pour établir la liberté, le général sentait bien qu'en révolution on ne joue pas impunément avec le temps, car chaque jour amène l'inquiétude, et, à sa suite, la misère et le trouble. Il eût voulu moins de paroles et plus d'action.

En un seul point, M. de Radowitz prit une part active aux débats; ce fut pour demander la séparation absolue de l'État et de l'Église. La religion et la politique commandaient, suivant lui, cette énergique mesure qui effraya des gens moins éclairés ou moins résolus. L'expérience lui avait appris que la situation politique de l'Église, bonne dans les siècles passés, ne convenait plus, aujourd'hui que l'État a perdu son caractère chrétien et n'a plus de religion. L'union du trône et de l'autel, disait-il, ne fait qu'asservir l'Église à l'administration, et remet le trésor de l'éternelle vérité en des mains qui ne sont pas toujours pures. En vain on lui représentait qu'il y avait un intérêt moral à réunir tous les cultes par un lien politique, pour faire servir toutes les croyances à la défense commune de la société menacée. Il était trop sincère catholique pour ne pas repousser cet accord où la raison d'État prenait le pas sur la religion et disait finement qu'en fait d'union religieuse, il préférerait le projet de Marheineke. On sait que ce spirituel théologien,

faisant du catholicisme la religion du cœur, et du protestantisme celle de l'esprit, proposait, pour en finir avec les divisions confessionnelles, que tous les hommes se fissent protestants et toutes les femmes catholiques. Au reste, ce que demandait M. de Radowitz ne ressemblait en rien à ce qui existe en Amérique, où l'Église, inconnue de l'État, dépend entièrement des fidèles. Il savait bien qu'en Europe, où nous n'avons pas encore les mœurs de la liberté, un pareil changement ne ferait que remplacer la tutelle d'en haut par la domination d'en bas, une servitude par une autre. Ce qu'il demandait simplement, c'est que l'Église, traitée comme une société indépendante, restât seule maîtresse de la croyance, du culte et de la discipline, et ne fût soumise à l'État que pour les actes extérieurs qui tombent sous l'empire de la loi. Ce qu'il voulait, c'était l'organisation de la Belgique, un régime qui donne à l'Église, non point des privilèges, mais la liberté commune à tous les citoyens.

Il y avait une raison particulière pour que l'Assemblée se rangeât de cet avis. L'Allemagne est partagée en deux grandes confessions à peu près égales. Au nord sont les luthériens, au midi et le long du Rhin, les catholiques. Ainsi, comme si ce n'était pas assez du morcellement des territoires pour diviser les intérêts et les volontés, la différence de religion coupe en deux l'Allemagne. Cette séparation plus profonde qu'en nul autre pays, et fortifiée par l'histoire, rattache les protestants à la Prusse, les catholiques à l'Autriche, et d'un élément religieux fait un élément politique. Le général voulait écarter cet éternel obstacle,

et préparer l'unité nationale en mettant en dehors de la politique la seule question qui ne comporte pas de transaction. On ne l'écouta qu'avec méfiance, et les préjugés protestants l'emportèrent. Mais en voyant comment en 1849 les craintes du catholicisme ont empêché l'union, les amis de l'Allemagne ont regretté sans doute d'avoir méconnu ce qu'il y avait de juste et de sage dans le projet de M. de Radowitz.

Cet échec fut compensé par le succès qu'eut le général dans toutes les questions de paix et de guerre, d'armée et de marine. En pareil cas, l'Assemblée, qui autrement ne se livrait pas volontiers à l'admirateur du moyen âge, s'abandonnait avec confiance à cette capacité et à ce patriotisme éprouvés. Il enlevait la Chambre quand, avec un enthousiasme qui n'avait rien d'affecté, il parlait de la grandeur allemande et voulait donner en Europe le premier rang politique à l'empire régénéré. Quand il déclarait qu'on ne devait pas détacher du Holstein un seul village du Schleswig, quand il voulait comprendre la plus grande partie du duché de Posen dans l'Union germanique, quand il demandait qu'on secourût l'Autriche, menacée en Italie, pour lui assurer au moins la frontière du Mincio, nécessaire à la sûreté militaire de l'Allemagne, l'Assemblée, émue, applaudissait à cette passion qu'elle partageait, et cependant, il faut bien le dire, c'était là le côté faible de M. de Radowitz, et ce fut plus tard à Erfurt une des causes de son insuccès. Le patriotisme est une vertu sans doute, mais dans les limites de la justice, et le général oubliait trop que sacrifier ainsi à l'Allemagne les Danois, les Polonais, les Italiens,

c'était confirmer une doctrine qu'il maudissait, je veux dire cette théorie machiavélique qui fait de la force et de l'intérêt des princes la seule mesure du droit des nations.

Pour ce qui touche l'unité nationale, M. de Radowitz fut peut-être l'homme qui vit le plus nettement ce qui convenait à l'Allemagne, et qui sut le mieux ce qu'il voulait. Il y avait un parti qui tentait de renverser toutes les souverainetés particulières pour établir sur ces ruines la république une et indivisible; ce parti, suivant le général, représentait de mauvais instincts révolutionnaires et nullement la volonté du pays. Pendant les orages de mars, le peuple, un instant maître absolu, n'avait ni détruit un seul État, ni chassé un seul prince; il avait demandé des garanties constitutionnelles et une union plus intime; il n'avait jamais réclamé ni république, ni centralisation. La règle était donc toute tracée pour un législateur, dont le devoir est d'écouter ses mandataires, et non pas de leur imposer sa passion ou son caprice. Il fallait trouver un régime qui, sans anéantir les diversités provinciales, sans étouffer cette vie locale, la force et l'orgueil de nos voisins, donnât cependant à l'Allemagne l'unité qu'appelaient tous les vœux. Ce n'était donc pas une Constitution à la française qu'il s'agissait d'établir, mais quelque chose comme le gouvernement des États-Unis, et c'est évidemment de ce dernier modèle que s'inspiraient M. de Radowitz et ses amis.

À l'ancienne Diète, qui n'était qu'un congrès de princes souverains et indépendants, M. de Radowitz et le parti modéré substituaient une représentation

populaire et un pouvoir central. Ils remettaient une portion de la souveraineté des États particuliers dans la main d'un chef unique, et remplaçaient ainsi l'ancienne Confédération (*Staaten Bund*) par une véritable Union (*Bundesh Staat*). Le Parlement national se divisait en deux Chambres, dont l'organisation rappelait celle qu'ont adoptée les États-Unis. L'une, nommée par le peuple, représentait les intérêts généraux; l'autre, élue par les princes, représentait, comme le Sénat américain, l'intérêt territorial et la souveraineté locale. C'est à ces deux Chambres qu'il appartenait de désigner l'empereur ou le roi constitutionnel de l'Union; à ce chef, l'armée, la marine, la diplomatie, l'administration des intérêts communs. C'était la même autorité que celle du président des États-Unis, mais plus énergique, parce que l'opinion poussait davantage à l'unité.

Quel serait le chef de cet empire? C'est ici que M. de Radowitz se livrait entièrement à ses affections, et que, suivant son expression, il était aussi Prussien à Francfort qu'il était Allemand à Berlin. C'était la Prusse, puissance toute germanique, qu'il voulait mettre en tête de l'Union. Quant à l'Autriche, ses partisans même n'y pouvaient plus songer, depuis qu'elle avait adopté un système de gouvernement uniforme, et réuni tant de populations diverses par une puissante centralisation. L'Autriche, un empire de 40 millions d'hommes, dont les trois quarts ne sont pas Allemands, pouvait-elle entrer dans l'Union avec cet immense contingent étranger, sans que l'Union ne fût aussitôt dénaturée, et en se constituant en dehors de

l'Allemagne ne forçait-elle pas l'Allemagne à s'organiser aussi séparément? Du reste, M. de Radowitz ne faisait point déchoir l'Autriche de la position que lui ont assignée les traités de 1815. Elle gardait sa place dans la Confédération, qui continuait de subsister; mais au lieu de s'y trouver en face de petits princes vassaux, satellites de sa fortune, c'était l'Union qu'elle y rencontrait, c'est-à-dire l'Allemagne, présidée par la Prusse. Plus que jamais elle pouvait servir la commune patrie; mais désormais il ne lui était plus permis de se faire de l'Allemagne un instrument.

Ainsi M. de Radowitz acceptait pleinement la révolution, mais il la voulait pacifique et légale, et c'est en ce point que son attitude au Parlement de Francfort a une dignité remarquable. L'Assemblée nommée par acclamation, enivrée de sa puissance et de sa popularité, et ne sachant pas encore quels sont les retours de l'opinion, l'Assemblée se croyait l'Allemagne tout entière et ne tenait nul compte des princes consternés. Le général, au contraire, demanda toujours comme chose juste et nécessaire que la Constitution et le choix de l'empereur fussent l'œuvre commune des princes et du Parlement. Il ne voulait pas que l'Assemblée devînt une Convention, même pour un jour. Il craignait un jeu perfide où la république, cachée un instant sous le manteau impérial, jetterait tout à coup cette pourpre mensongère, et déchaînerait les instincts sauvages en mettant les questions de propriété à la place des questions politiques. Convaincu que la violence n'a jamais rien fondé, il ne voulait pas quitter le seul terrain qui ne manque pas sous les pieds, le ter-

rain de la justice et du droit. On ne l'écouta pas. Avant les meurtres de septembre, l'Assemblée ne doutait pas du lendemain; elle n'y compta plus après le sang versé, et ne comprit pas alors que se rattacher à la Prusse, comme le conseillait M. de Radowitz, c'était le seul moyen de rallier l'opinion et de sauver les conquêtes légitimes de la révolution.

Quand vint le moment difficile, où il fallut choisir ce chef de l'empire chargé de donner à l'Allemagne l'unité qui n'existait encore que sur le papier, M. de Radowitz redoubla d'efforts pour faire de cette élection une démonstration nationale. Une majorité considérable, c'était le salut de tous; une majorité de quelques voix, c'était un brandon de guerre civile. Ce fut en vain qu'il parla avec une éloquence prophétique; l'accord et l'enthousiasme des premiers jours étaient évanouis; la division était partout. Aux jalousies politiques s'étaient ajoutées les querelles de race et de religion, et ce fut à 4 voix de majorité que le 28 mars 1849 on décida que l'Union allemande aurait un chef héréditaire. C'était la fin du rêve; l'édifice croulait avant d'être achevé. Et ce n'est pas tout : la nomination du roi de Prusse était douteuse; on voulut l'enlever à tout prix, fallût-il recruter des voix dans les rangs de la démagogie. Triste spectacle assurément que des conservateurs acceptant la loi d'une minorité odieuse afin d'obtenir un appoint nécessaire, et sacrifiant au vote d'un jour l'œuvre d'une année et les convictions de toute leur vie! Ils admirèrent le suffrage universel, qui livrait le prochain Parlement à la république, et supprimèrent le *veto*, seul rempart de l'em-

pire et de la Constitution. C'est à ce prix que 290 voix se prononcèrent pour Frédéric-Guillaume; 248 s'étaient abstenues. Ce n'était pas une couronne qu'on offrait au prince; c'était une abdication au profit de la révolution qu'on lui demandait.

M. de Radowitz n'avait plus rien à faire dans cette Assemblée qui venait de se suicider; on l'appelait à Berlin; c'est là qu'on avait besoin de son dévouement et de ses conseils. On allait jouer le dernier acte de la révolution, et le premier rôle lui était réservé. Quand le général arriva à Berlin, le roi avait déjà refusé la couronne impériale; mais en même temps, et tout en réservant le droit des princes, il avait solennellement déclaré que la nation pouvait compter sur l'amour qu'il portait à la commune patrie. C'était prendre l'engagement de ne pas abandonner l'Allemagne dans ce moment suprême, et de lui donner cette union désirée qu'on n'avait pas su établir à Francfort. Frédéric-Guillaume recommençait courageusement la politique qu'il avait suivie avant les troubles de mars. Pour M. de Radowitz, l'union était le rêve de ses nuits, la pensée de ses jours; et il était profondément convaincu que pour finir la révolution, il n'y avait qu'un seul moyen: constituer une Allemagne libre et maîtresse de son gouvernement. Comment arriver à cette organisation? En reprenant les anciens projets du roi: point de centralisation, point d'unité imposée par la force, point de concessions démocratiques; ce qu'on voulait, c'était une union toute volontaire et qui profitât à tous les intéressés.

Le projet était beau, mais était-il possible? A l'inté-

rieur on ne pouvait guère compter que sur les petits princes. Placés entre les menaces de la démagogie et la crainte d'une médiatisation, ils étaient prêts à sacrifier les apparences de la souveraineté pour en sauver les avantages réels. On pouvait croire à l'adhésion du Hanovre et de la Saxe, et on l'eut un moment; mais on avait à craindre la résistance du Wurtemberg et les antipathies dynastiques de la Bavière; enfin il ne fallait pas se dissimuler que l'Autriche s'opposerait vivement à cette union qui agrandissait la Prusse et faisait passer la couronne impériale dans la maison de Brandebourg. Au dehors on ne trouvait nul appui. Ni la Russie ni la France ne voulaient de l'unité de l'Allemagne: la Russie par ambition, la France par tradition, comme si on était encore au siècle de Richelieu, comme si notre premier intérêt n'était pas d'être couvert au nord par une nation puissante, qui soit tout à la fois le bouclier de la France et de la civilisation; comme s'il était possible qu'une politique qui profite à la Russie pût en même temps nous servir. Quant à l'Angleterre, alliée naturelle de tous les gouvernements constitutionnels, la conduite de la Prusse dans les affaires du Holstein, et le teutonisme de M. de Radowitz la rendaient tout au moins indifférente, et elle ne donnait pas le puissant concours qu'on en avait espéré.

C'est ainsi que la Prusse se trouvait réduite à ses propres moyens; mais il lui restait, croyait-elle, une force qui défie toutes les autres: l'opinion publique, le patriotisme allemand. C'était le vœu du pays qu'elle voulait remplir, le pays ne lui manquerait pas. Ce fut

là l'illusion de M. de Radowitz, la chimère qu'on lui a cruellement reprochée. Il eut confiance dans l'Allemagne et se trompa en mesurant le courage et le dévouement d'autrui à son énergie et à sa foi. Quand la concorde était le salut de tous, il ne trouva que la violence des partis. Les royalistes n'avaient pas assez de railleries pour cet ancien compagnon parti pour Francfort plus blanc que l'hermine, et qui, disait-on, revenait chamarré des couleurs impériales et tricolores comme un zèbre. Les catholiques, excités sous main, le repoussaient comme un sacrilège, qui, en affaiblissant la position de l'Autriche, sacrifiait la religion à l'amitié d'un roi hérétique et à la grandeur de la Prusse protestante. Les républicains ne voulaient pas d'une monarchie modérée qui eût fermé la révolution; et quant à cette masse indécise qui tourne au gré du vent et emporte tout par son poids, elle était dans un de ces jours de fatigue universelle où tout est odieux, hormis le repos. M. de Radowitz se trouva donc seul avec quelques amis sincères de la liberté constitutionnelle éprouvés comme lui dans les luttes de Francfort, seul, au milieu d'une déroute générale, dans un de ces moments où le courage est qualifié de témérité, les principes d'entêtement, et la constance de folie, où il faut la froide résolution d'un chef d'arrière-garde pour maintenir son parti et défendre l'honneur du drapeau aux dépens de son nom et quelquefois de sa vie.

Quoi qu'on puisse penser de l'entreprise de M. de Radowitz, il ne peut y avoir qu'une voix sur le caractère qu'il montra dans cette crise, sur les ressources qu'il mit en jeu pour sauver l'union. Ses discours à

Berlin et à Erfurt rendirent un moment d'espoir à l'Allemagne; mais dans ces reflux violents d'opinion qu'on nomme les révolutions, malheur à qui a contre lui le courant! L'Autriche, libre d'inquiétude du côté de la Hongrie, grâce au secours du czar, sentit que le moment était venu d'isoler la Prusse et d'en finir avec les projets d'union. Il ne lui fut pas difficile de détacher les souverains d'une alliance qui les inquiétait dans leurs plus chères prérogatives, et bientôt M. de Radowitz, abandonné de tous, se trouva en présence du plus redoutable des adversaires, le prince de Schwartzenberg, impérieux, menaçant, prêt à tirer l'épée pour le rétablissement de la Diète et les traités de 1815. En vain la Prusse réduisait ses prétentions à une union toute volontaire, comme celle du Zollverein, toutes ses concessions étaient rejetées avec hauteur. L'Autriche entendait qu'il ne restât rien de 1848, et voulait tout à la fois ressaisir la suprématie de l'Allemagne, et, en écrasant une rivale, se venger sur elle de la révolution. On en était aux menaces. L'honneur de la Prusse était engagé, et il est permis de croire que M. de Radowitz eût défendu jusqu'au bout la cause qu'il avait embrassée, quand Frédéric-Guillaume, effrayé d'une guerre civile, et ne voulant pas de l'union s'il fallait l'acheter au prix du sang, se sépara en pleurant de l'ami qui avait soutenu la politique royale avec tant de constance et de dévouement. Le triomphe de l'Autriche était complet; mais c'était une victoire trop chèrement achetée. La Prusse humiliée, l'Allemagne plus divisée que jamais, l'opinion incertaine et mécontente, ce sont là de tristes conquêtes. Ce qu'a gagné l'Autriche est

chose douteuse ; ce qu'a perdu l'Allemagne est trop certain.

M. de Radowitz sortit du pouvoir sans se plaindre, mais avec le chagrin naturel d'un homme qui, ayant voulu la liberté et la grandeur de sa patrie, se voit trompé par les événements, trahi par ceux qu'il a défendus, méconnu par ceux qu'il a servis. C'est à la religion qu'il demandait un secours contre les défaillances de l'esprit, et ranimé par la foi, reprenant espoir dans l'avenir, il disait à sa chère Allemagne morcelée et divisée ces mots que le martyr Arcade, mutilé par les bourreaux, adressait à ses membres épars et sanglants : *Vous aussi, Dieu un jour vous réunira !...*

Il lui restait un devoir à remplir. celui de justifier la politique qu'il avait servie, de défendre la liberté constitutionnelle, et d'éclairer l'avenir. C'est ce qu'il a fait dans ses *Nouveaux entretiens sur l'Église et sur l'État* publiés en 1851, dans ses *Mélanges* publiés en 1853, et sans doute aussi dans l'*Histoire du règne de Frédéric-Guillaume IV*, qu'il laisse, dit-on, en manuscrit. Ces écrits sont pleins de réflexions toujours ingénieuses et souvent profondes ; on sent à chaque page combien l'expérience lui a profité. A la différence de ces gens heureux pour qui la tranquillité de la rue est la pacification des esprits, M. de Radowitz sent bien que rien n'est fait au delà du Rhin, et que, pour être lasse de la révolution, l'Allemagne n'a perdu ni le goût ni l'espoir d'être un jour libre et unie. Comme Gervinus, mais dans une situation d'esprit bien différente, il voit disparaître ce parti constitutionnel, qui est pour lui le plus sûr appui de la monarchie ; il le

voit passer à la république par conviction ou par désespoir, et se demande avec effroi qui soutiendra la monarchie au jour du danger. « J'entends, dit-il avec « douleur, j'entends répéter l'adage : Contre les démocrates, il n'y a de bon que les soldats. Ce qu'il « y a de profondément triste, c'est qu'un grand nombre de gens modérés, et une grande partie de la « masse constitutionnelle, convaincue par expérience « de l'impuissance des Chartes et des traités, en viendra bientôt à dire : Contre les soldats, il n'y a de bon « que les démocrates. »

La mort de M. de Radowitz est un malheur pour l'Allemagne dans la crise où nous entrons, quand peut-être les idées bonnes ou mauvaises de la révolution sont à la veille de renaître. En des temps ordinaires le rôle politique du général était achevé ; pour conduire les hommes il faut partager leurs croyances et souvent leurs préjugés et leurs faiblesses ; M. de Radowitz avait placé trop longtemps son idéal dans le passé pour avoir les illusions de son temps. Mais dans un moment difficile, à la veille de la guerre, appeler aux affaires M. de Radowitz, c'était déclarer à l'Europe que la Prusse ne prenait conseil que du seul intérêt de l'Allemagne et revenait peut-être à des espérances que la nation n'a pas abandonnées. Ainsi la vie manque au général au moment où une carrière nouvelle s'ouvrait pour lui ; toutefois ne plaignons pas sa destinée. Si M. de Radowitz n'a pas eu pour lui les événements, il a montré dans les épreuves les plus diverses un beau caractère et un grand cœur. Ami d'un roi sans que jamais on l'ait soupçonné de faire servir cette amitié à

sa fortune personnelle, il n'a pas été moins fidèle ni moins dévoué à l'Allemagne; entré tard dans les rangs constitutionnels, il y est resté quand tant d'autres, plus anciens que lui, les ont désertés; au milieu d'une révolution il n'a manqué ni à la liberté ni à la patrie, et les a servis toutes deux courageusement et jusqu'au bout; enfin il a attaché son nom à l'union de l'Allemagne, et a usé sa vie à défendre cette cause sacrée. C'en est assez pour laisser à sa famille, à ses amis, à son pays de longs regrets et un glorieux souvenir; c'en est assez pour s'assurer une place dans l'histoire aussi longtemps qu'il restera des hommes qui ne mettront pas le succès au-dessus du patriotisme et de l'honneur.

GERVINUS¹.

29 janvier 1853.

On lisait tout dernièrement dans le *Journal des Débats* un extrait de la *Gazette de Cologne* ainsi conçu : « *Leipsick, 9 janvier.* L'ouvrage de Gervinus intitulé « *Introduction à l'histoire du dix-neuvième siècle*, qui a « été saisi dans le grand-duché de Bade pour crime de « haute trahison, se vend jusqu'à présent librement « dans notre ville. Nous n'avons pas vu dans ce livre la « moindre trace du crime de haute trahison. » Nous sommes tous fils de celle qui se perdit pour le fruit défendu, et rien n'était mieux fait que cette nouvelle pour piquer la curiosité, surtout quand on sait quelle est en Allemagne l'autorité du nom de Gervinus, et combien l'administration du grand-duché a toujours été paternelle. Gervinus abuser de l'accueil qu'il a trouvé depuis bientôt dix ans dans ce pays de mœurs hospitalières et douces, c'était à n'y pas croire : raison de plus pour rechercher un écrit qui cause tant d'émotion. Deux fois nous avons lu l'*Introduction à l'histoire du dix-neuvième siècle*, et, soit que l'habitude des journaux nous ait autrefois endurci, soit qu'il nous manque

1. *Einleitung in die Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts*, von Gervinus. Leipzig, 1853. Verlag von Engelmann. (*Introduction à l'histoire du dix-neuvième siècle*, par Gervinus. Leipsick, 1853, chez Engelmann. Paris, chez A. Franck, et chez F. Klincksieck.)

ces yeux d'inquisiteurs qui sous chaque mot voient un crime, et permettent en toute conscience de faire pendre un homme avec deux lignes de son écriture, il nous a été impossible de prendre l'accusation au sérieux, et la nouvelle même nous paraît invraisemblable. Pour qu'en Bade on se croie en droit de poursuivre, il faut que le Rhin mette une singulière différence entre les idées; car à moins d'adopter l'excellente définition de Paul-Louis, et de décider que ce qui constitue un pamphlet, ce qui en fait le crime et le danger, c'est le nombre des feuilles d'impression dont il se compose, rien ne ressemble moins à nos anciennes brochures politiques que des considérations d'histoire et de philosophie, et le livre incriminé ne contient rien de plus. Qu'était-ce pour nous qu'un pamphlet, au temps où il était permis à la presse d'abuser de sa liberté, sinon une déclamation violente, et qui en voulait moins aux choses qu'aux personnes? Se choisir une victime, et la poursuivre sans pitié, par tous les moyens, même par la calomnie; accuser les intentions, prêter des vues abominables, accabler son ennemi sous le ridicule, soulever contre lui le préjugé et l'indignation populaire, c'étaient là les jeux favoris d'écrivains fameux; c'est ainsi qu'en un jour on achetait, mais en la payant trop cher, une célébrité de mauvais aloi. La publication de Gervinus n'attaque personne, même indirectement et par voie d'allusion. Ce n'est pas la critique des affaires présentes, non pas même des événements de 1848; c'est un exposé de la marche que les idées politiques ont suivie depuis la Renaissance; une étude qui, en rattachant le présent

au passé, a pour objet de découvrir la loi des choses et le secret de l'avenir. On peut dire qu'il y a là une vaine prétention philosophique, un rêve, une illusion; mais à moins que la pensée ne soit proscrite en Bade et l'esprit humain mis en interdit, il est difficile d'y voir un crime de haute trahison.

Un livre qui ne fait point appel aux passions n'est pas, ce semble, de nature à effrayer les gouvernements en des temps ordinaires, et il a peu de chance pour plaire à ceux qui aiment le scandale; mais pouvait-on attendre autre chose du caractère et du talent de l'auteur? Ce n'est pas d'hier que Gervinus est entré dans la littérature et la politique, et en 1837, dans ces heureux temps où les petits événements causaient de grandes émotions, son nom a un instant occupé l'opinion publique. Il était un des sept professeurs de Göttingue qui résistèrent au roi de Hanovre, quand ce dernier, avec un entêtement où il entraînait beaucoup d'honnêteté, refusa de reconnaître une Constitution faite sans lui, et ne voulut se lier qu'à des conditions qu'il entendait respecter. Gervinus eut avec Dahlmann, les deux Grimm, Ewald et Weber, le courage de sacrifier à ses convictions sa place et sa fortune, et de préférer l'exil même à l'abandon du droit. Retiré depuis lors à Heidelberg, entouré d'un juste respect, il s'est acquis une réputation considérable par son *Histoire de la Littérature poétique de l'Allemagne*, cinq volumes qui ont eu déjà trois éditions, et dont le succès prouve à la fois et le mérite de l'auteur et combien le goût des lettres est répandu chez nos voisins. Ses études sur la correspondance de Goethe et sur Shakspeare, ses essais de

philosophie historique, tout, jusqu'à sa conduite au parlement de Francfort, montre en Gervinus un esprit réfléchi et même sérieux jusqu'à la tristesse, un sage qui vit dans son cabinet plus qu'avec les hommes, rien de ces passions qui font les chefs de parti ou, tout au moins, les pamphlétaires. Il est vrai que c'est peut-être ce caractère original qui effraye aujourd'hui. Ces hommes qui vivent dans la solitude, et qui laissent passer le courant sans s'y mêler ont toujours eu pour destinée d'être dédaignés ou haïs de tous les partis. Ce sont des lâches aux yeux de ceux qui adorent la licence sous le nom de liberté, et pour qui la fièvre est la vie ; ce sont des téméraires et des séditieux quand on recule jusqu'à l'abîme, et qu'on croit possible de remonter le passé. Et cependant ils ont leur utilité ; ce n'est jamais à eux que va la fortune ; elle est toujours avec ceux qui vivent sur la vague comme l'alcyon ; mais dans les moments d'extrême enthousiasme ou d'extrême abattement, deux mauvais états, et qui ont toujours un dangereux lendemain, ces esprits solitaires ont le mérite de rester debout comme une vivante protestation des droits de la raison humaine, et d'être, dans leur isolement même, un avertissement pour tous les partis, un remords pour les cœurs faibles, un espoir et quelquefois une ressource pour le pays.

« Pour moi, dit Gervinus, l'habitude de considérer historiquement la marche des choses m'a, dans ces derniers temps, fait renoncer de bonne heure à l'attente excessive qui agitait d'autres cœurs et m'a épargné bien des mécomptes ; et cependant la consolation et la

confiance ne m'ont jamais manqué, et peut-être ces réflexions les donneront-elles à l'un de ceux qui me liront. L'espoir impatient, les succès politiques immédiats, on apprend à y renoncer quand on considère les choses historiquement ; mais on apprend aussi à sourire de la vaine joie des partis victorieux, au moment d'un succès passager, car on perd bientôt cette idée, que les choses du monde marchent par le caprice des individus et se transforment à leur volonté ; car on s'habitue à sentir dans la moindre part du présent le mouvement gigantesque du siècle ; et les signes puissants qu'écrit la Providence, ce n'est pas en détail qu'on les épelle, c'est dans leur ensemble qu'on les lit. »

Vue juste et profonde ! Quand on étudie l'histoire de quelques années, et surtout quand on vit au milieu des affaires et qu'on cherche la règle de leur apparente confusion, il semble que la loi qui domine les choses humaines, c'est celle d'un flux et d'un reflux continu, et qu'en politique aussi il y ait toujours une réaction égale à l'action. Au contraire, quand on se place à distance, quand on étouffe la voix de l'intérêt ou de la passion, on voit que toujours une grande idée domine le siècle, et finit par commander aux événements. C'est d'abord un instinct chez le peuple, un sentiment chez les hommes éclairés, une notion arrêtée pour le génie ; plus tard, c'est un besoin pour tous, une force qui triomphe de tous les préjugés et de toutes les résistances. Il y a sans doute un flux et un reflux dans la vie des peuples, et c'est de quoi conseiller la modération à tous les partis ; mais les deux mouvements ne sont pas pareils, et la marée monte

toujours. Malgré tous les obstacles, en dépit de toutes les barrières, une main puissante pousse la société vers un but visible, la châtie quand elle s'égaré, et, en faisant sortir la punition de l'erreur même, la ramène, à force de misères, dans la voie de la justice et de la vérité.

C'est ce grand courant d'idées, cette loi des événements que Gervinus signale dans son travail, laissant de côté les agitations passagères et tout ce qui a ralenti la marche des choses, sans l'arrêter. Son livre est donc une philosophie de la politique; et comme il ne s'appuie que sur des faits connus et acceptés de tous, il ne peut offenser que ces esprits étroits qui, tout entiers à l'heure présente, voudraient qu'il fût possible d'effacer le passé et d'empêcher l'avenir.

L'auteur prend l'Europe à la fin du xv^e siècle; déjà s'est terminé un travail considérable, l'enfantement de la société moderne. Le serf est devenu un paysan, la bourgeoisie émancipée a élevé la royauté en s'associant avec elle; seule, la noblesse féodale a décliné. Partout s'établissent de grandes monarchies, avec un même esprit et un même caractère. S'appuyer sur l'opinion, protéger les arts et les lettres, entourer le trône de toutes les splendeurs du luxe et de la richesse, occuper le peuple par de grandes entreprises faites pour lui donner du travail et frapper son imagination, écraser les tyrannies locales et briser toutes les résistances particulières en faisant régner une volonté unique qu'on nomme la loi, maintenir la paix au dedans et l'influence au dehors par des armées permanentes, telle fut la politique de Ferdinand le Catho-

lique, de Louis XI, de Maximilien, de François I^{er}, et c'est ainsi que tous, monarques absolus, préparèrent, sans le savoir et sans le vouloir, l'avènement du peuple et le règne de l'égalité. Mais, une fois que toutes les forces nationales furent ainsi remises entre les mains d'un homme, un danger jusqu'alors inconnu menaça l'Europe : ce fut le rêve de la monarchie universelle. L'idée d'un empire romain qui comprit toute la chrétienté d'Occident avait préoccupé Charlemagne; les juristes du moyen âge en avaient conservé la tradition; Charles-Quint voulut la réaliser, avec une habileté et des ressources qui n'avaient d'égales que son ambition. A peine échappée de la féodalité, l'Europe allait tomber sous une étreinte plus rude encore; le despotisme romain était près de renaître, quand vint un moine sans appui, mais aidé d'une arme nouvelle et plus puissante que l'épée, l'imprimerie, qui de la pensée d'un seul, fait la volonté de tous. Ce ne fut pas Maurice de Saxe qui fit crouler par la base ce colosse aux pieds d'argile, devant qui tremblait l'Occident, ce fut Luther, dont la parole avait rangé l'Allemagne sous le drapeau de l'Électeur.

Luther est pour nous un génie hardi et inquiet, qui, poussé par la colère et peut-être par l'ambition, tout au moins indigné de vivre sous un régime qui, à ses yeux, n'était que mensonge et oppression, se dressa contre Rome et lui porta un coup terrible. Pour Gervinus on plut plutôt pour toute l'Allemagne protestante, Luther est la personnification même de l'esprit germanique; et c'est ce qui explique comment en religion, en morale, en éducation, en littérature et même en politique, on

vit encore des idées du réformateur. Il fut la voix de tout un peuple, l'âme d'une race opprimée qui, grâce à lui, se reconnut elle-même, et reprit sa force et son énergie en rompant avec la double domination religieuse et politique du Midi. L'Allemand du xvi^e siècle était ce qu'il est encore aujourd'hui, le Germain qu'a dépeint Tacite; il lui fallait comme il lui faut encore l'indépendance individuelle, la vie à part, le droit de penser et d'agir comme il l'entend; et c'est, pour le dire en passant, ce qui, en Amérique, en fait le colon par excellence. Quand il a près de lui sa famille et sa Bible, il n'a point peur de la solitude; au contraire, il la cherche et s'établit comme ses ancêtres là où son goût l'incline : *ut fons, ut nemus placuit*. Ce caractère germanique explique toute l'histoire du moyen âge et toute la Réforme. L'unité, la centralisation, ce sont des idées romaines de tout temps étrangères et odieuses au delà du Rhin. La féodalité sortit de cet amour extrême de l'indépendance; chacun voulut être souverain pour être libre. Il y eut des seigneurs, mais point de seigneurie, des États et point de monarchie, des provinces allemandes et point d'Allemagne. La Réforme sortit de la même source, et c'est pourquoi Luther eut si vite un parti politique et religieux. Ce qui menait à repousser la hiérarchie romaine et à placer la souveraineté individuelle de la raison au-dessus de la souveraineté de l'Église, c'était cette même passion de liberté qui, de tout temps, avait résisté aux prétentions de César; c'était le génie allemand qui échappait enfin au génie romain, et se retournait contre lui. Aussi est-il bien remarquable que la Réforme

n'a jeté racine que dans les pays germaniques et n'a jamais gagné beaucoup au delà. Les Celtes irlandais, les Slaves de la Pologne et de l'Autriche l'ont rejetée aussi bien que les peuples latins de l'Italie et de l'Espagne; la France a sacrifié le protestantisme au besoin d'unité qui l'a toujours dominée. En Allemagne même, les idées de Luther n'ont eu que peu de succès parmi les provinces où le fonds de la population avait été celtique ou romain, comme dans la vallée du Rhin ou du Danube. Au contraire, dans l'Angleterre saxonne et chez les nations scandinaves, qui sont les aînées de la race germanique, la Réforme s'est établie sans résistance, et elle y a ravivé ces sentiments de personnalité et de responsabilité propre qui sont la première condition et la garantie la plus sûre de la liberté.

Tandis que le protestantisme transformait la société civile en Allemagne, fondait en Hollande et en Angleterre le gouvernement libre, et préparait à la démocratie cet abri de l'Amérique où elle devait grandir sans orages, Louis XIV, reprenant les traditions de la monarchie espagnole, effrayait l'Europe comme autrefois Charles-Quint. Ce fut l'épée d'un hérétique qui, une fois encore, arrêta la menace d'un empire universel, et sauva l'indépendance du continent. Mais bientôt un élément nouveau, élément d'agitation et de liberté, vint prendre la place des controverses et des guerres de religion. Cette fois ce fut la France qui prit l'initiative, et ce qui remua le monde ne se nomma plus protestantisme, mais philosophie et politique. Au fond c'étaient les mêmes questions, et Rousseau, dé-

veloppant dans son *Contrat social* les vieilles idées calvinistes, était, sans le savoir peut-être, un écho de Languet et de Milton ; mais tout s'était agrandi, problèmes et solutions, et c'était l'Europe entière et la société civile, non moins que la société religieuse, qui se trouvaient en face d'une révolution.

A l'origine, ces doctrines nouvelles, que nul excès n'avait encore compromises en les dénaturant, furent accueillies partout avec enthousiasme ; et l'Allemagne se montra aussi passionnée que la France pour les théories de l'égalité des hommes et de la liberté politique. Frédéric II, avec son habileté ordinaire, s'en servit avec prudence et sans bruit ; Joseph II, touchant à tout et n'achevant rien, mécontenta tout le monde. Cependant le despotisme était sur son déclin, quand la France, en portant ses armes au delà du Rhin, arrêta toutes les réformes. Un peuple qui défend son indépendance contre l'étranger ne songe point à la liberté. Elle est le fruit de la paix et du bien-être ; elle ne réside ni à la guerre ni aux révolutions.

Mais cette lutte de la France et de l'Europe, si terrible pour la génération qui en souffrit, eut cependant pour l'Allemagne un certain avantage, et, parmi tant de décombres et de ruines, elle laissa un germe heureux qui devait lever plus tard. La guerre jeta au loin ces semences de liberté que chez nous la Convention avait noyées dans le sang. Napoléon, qui comprimait la révolution à l'intérieur, la répandit au dehors. Maître absolu en France, il a été en Allemagne le plus ardent et le plus terrible des novateurs, et c'est ainsi que les hommes d'État de l'Autriche l'ont toujours jugé.

Alors même qu'il affectait le goût le plus vif pour les traditions de l'antique monarchie, ils le redoutaient à l'égal de la Convention. Leur crainte était légitime. L'empereur achevait le triomphe des idées révolutionnaires, en ce sens qu'il donnait un corps à tout ce qu'elles avaient de possible et d'utile, et cela en procédant avec ordre et mesure, et en faisant descendre la réforme de la main même du gouvernement. Il avait en horreur la licence populaire, qui a toujours été pour les révolutions la cause de l'insuccès et de la ruine ; mais s'il rompait avec la tradition jacobine, il retournait à 89 en reprenant les réformes monarchiques du XVIII^e siècle qu'avaient brusquement arrêtées les guerres de la Convention. *Tout pour le peuple et rien par lui*, c'était sa pensée aussi bien que celle de Joseph II. Le remaniement de l'Allemagne, l'abolition de la noblesse immédiate et des Ordres de chevalerie, la suppression des seigneuries ecclésiastiques, la vente des biens du clergé, portèrent au vieil empire féodal un coup plus terrible que n'avait fait la Réforme ; c'est de cette violence *nécessaire*, comme la nomme Gervinus, et à laquelle l'Allemagne ne se serait jamais décidée, que sortit la pensée de l'unité allemande, tandis que l'anéantissement des privilèges féodaux et l'unité de la loi civile répandaient par toute l'Allemagne et portaient jusqu'en Pologne le goût de la liberté et de l'égalité.

La guerre de l'indépendance, le soulèvement de l'Allemagne contre la monarchie universelle qui, une troisième fois, renaissait à l'occident, excitèrent au plus haut degré l'amour de la patrie et la passion de la

liberté. Ce ne fut pas un roi, ce fut l'Allemagne tout entière qui courut aux armes. La guerre fut nationale et démocratique. C'est en chantant les hymnes patriotique d'Arndt et de Kœrner qu'on marchait aux frontières, sans distinction de naissance et de fortune, et c'est assurément un des signes les plus caractéristiques du temps, que la révolution s'acheva par les idées mêmes qui l'avaient commencée.

Comment après la victoire les souverains usèrent-ils du pouvoir que les peuples leur avaient reconquis ? Quelle part fit-on à la liberté après avoir vaincu par elle ? C'est une des plus tristes pages de l'histoire contemporaine, et qui n'explique que trop les convulsions de 1848. Car si les rois essayèrent de comprimer l'esprit de liberté, en le confondant par peur ou à dessein avec l'esprit de désordre, il n'en fut pas ainsi des peuples que l'intérêt rendit moins timides ou plus clairvoyants. Malgré l'immobilité des gouvernements, il se fit dans toutes les têtes un mouvement considérable, et un mouvement révolutionnaire, car il a mis partout les idées et les désirs en désaccord avec les institutions. Rien n'est plus dangereux qu'un peuple mécontent de ses lois et qui se sent humilié du régime sous lequel il est contraint de vivre. C'est là une vérité qu'on n'a bien comprise qu'en Angleterre, et qui donne le secret des réformes de Robert Peel et la mesure de son génie.

Quand une nation qui, pour les lumières, le goût des arts et de l'industrie, ne le cède en rien aux peuples les plus civilisés, n'a pas le gouvernement qu'elle désire, il est naturel qu'elle envie les institutions d'un pays plus heureux. C'est ainsi qu'en Allemagne il s'est

fait un changement considérable dans les idées, et qu'il nous faut connaître, si nous ne voulons pas nous exposer en politique à plus d'un mécompte. Au dernier siècle, l'Allemagne était toute française. Nous étions son modèle et son idole. L'influence de nos idées était sans égale. Aujourd'hui tout est changé. En 1815, dans la première furie du teutonisme, on ne songeait guère à la France. Ce fut du côté de l'Angleterre qu'on se tourna. Les Anglais n'étaient pas seulement des compagnons d'armes, c'étaient des Saxons, des protestants; leur passé, leur gloire, leur gouvernement, c'était un bien commun, un patrimoine germanique. Ce fut donc des idées anglaises que s'inspirèrent les Schlegel et tout ce qu'on a nommé l'école romantique, et cette influence n'a fait que grandir. Gervinus est plus que sévère pour la France, pour ce pays celto-romain, comme il l'appelle dédaigneusement, qui, après avoir essayé de toutes les Constitutions, s'est dégoûté de toutes, incapable de supporter ni la liberté ni la servitude; mais il n'a que des paroles d'admiration pour le gouvernement anglais et pour les principes d'une société qu'il regarde avec moins d'amour encore que d'envie. Ces sentiments ne lui sont point particuliers, et quiconque a vu l'Allemagne peut dire quels progrès incessants y a faits depuis trente ans le goût de la langue, de la littérature et des idées anglaises. Ce n'est pas seulement de l'admiration pour un des jets les plus vigoureux de la pensée humaine; c'est l'orgueil et la joie d'une mère qui dans le triomphe de sa fille voit l'accomplissement de ses rêves, fière d'un bonheur qui lui a manqué!

Mais si l'Angleterre est l'idéal des classes supérieures et de ce qui peut rester encore au delà du Rhin d'hommes d'État ayant la faiblesse de croire à la liberté, il est un autre mouvement des esprits, moins visible à la surface et cependant plus considérable, que signale Gervinus, et qui ne mérite pas moins d'attention. On sait quel entraînement porte vers l'Amérique l'émigration germanique. Des États presque-entiers, l'Ohio, le Wisconsin, Iowa, le Michigan, sont peuplés de colons d'outre-Rhin. Point de famille allemande qui n'ait quelqu'un des siens aux États-Unis; point de tête un peu ardente qui n'y voie un modèle politique, et qui n'y cherche une retraite, quand la fortune ou la politique l'ont déçue. Mais si l'Allemagne envoie des hommes par delà l'Océan, les États-Unis, de leur côté, envoient les idées républicaines, qui gagnent de jour en jour. Ce n'est pas l'Angleterre que le peuple admire, c'est une autre colonie sortie de la même souche germanique, c'est cet empire si prospère depuis soixante et dix ans, cet État sans Église établie, sans privilèges des personnes ou du sol, sans armée permanente, où la liberté de l'individu est complète, et où cependant l'ordre se maintient, où la religion est en honneur, où le courage militaire ne fait pas défaut, où la prospérité est incomparable; c'est là un démenti donné aux principes de l'ancien monde, bien fait pour séduire, en faveur d'un nouveau-gouvernement, des hommes trop peu éclairés pour faire la différence de la vieille Europe et de la jeune Amérique. Et il ne faut pas s'étonner si pour les Allemands il y a aux bords des lacs une seconde patrie qu'ils préfèrent souvent à celle-là.

même où fut leur berceau, mais où leur manquent l'air et le jour.

Seulement, et ceci est remarquable, quoiqu'il y ait en Allemagne un goût très-prononcé pour l'indépendance locale, ce qu'on nomme le *particularisme*, il y a bien plus qu'en Amérique le besoin d'unité, le désir d'être, non plus Bavaois, Hessois ou Prussiens, mais Allemands. On s'est raillé du Parlement de Francfort et d'une chute qui a tenu à la grandeur de l'obstacle non moins qu'à l'inexpérience et aux illusions du législateur; mais rien n'est changé dans les cœurs, et il est aisé de voir que l'amour de la patrie et de l'unité allemande est plus vif que jamais. Ce n'est plus une chimère rêvée par des professeurs; c'est le sentiment, c'est la volonté d'une grande nation qui sent sa force et veut son rang. Qu'importe une première défaite! On a vu le but d'assez près pour espérer d'y atteindre, et ce n'est pas la première fois qu'un peuple s'attache aux idées pour lesquelles il a souffert.

Quel est donc l'avenir de l'Allemagne? C'est ici que s'arrête Gervinus. Soit prudence, soit confiance excessive dans l'intelligence du lecteur, il ne conclut pas. D'une main sûre et hardie, il a tracé au travers des siècles la marche constante de l'Allemagne vers l'unité et la liberté. Il a raconté le passé: c'est la leçon de l'avenir. C'en est assez pour lui, mais non pas peut-être pour ceux qu'intéresse une telle question. Quelques réflexions tristes sur 1848, cette année des plus vives espérances et des plus amères déceptions, la remarque peu consolante que jamais réforme sérieuse n'est venue d'en haut, une confiance peu justifiée

dans l'instinct des masses qui, suivant lui, remplace le génie des grands hommes en qui jadis l'humanité avait foi, ce sont là des paroles d'oracle, et il eût mieux valu dire toute sa pensée que de garder cette réserve sinistre et presque menaçante. On serait tenté de croire que l'auteur n'attend rien pour l'Allemagne que d'une invasion nouvelle ou d'une révolution.

Voilà de sombres pronostics, qui heureusement n'ont pas pour eux l'expérience. Le Zollverein a fait plus pour l'unité de l'Allemagne que la révolution de 1848, et cependant c'est une réforme venue d'en haut et qui n'a coûté ni une larme, ni une goutte de sang. Ce qui trompe Gervinus, c'est qu'il cherche dans les affaires humaines un absolu qui n'est que dans son esprit. Unité, liberté, sont des mots dont le sens varie suivant les pays et les temps, car l'idée qu'ils expriment est complexe, formée des éléments les plus divers dans leur nature et leur succession, et pour l'épuiser il faut plus d'un homme et plus d'un jour. L'unité qui convient à l'Allemagne n'est pas la centralisation française, chacun le sait; mais personne n'a encore trouvé la formule cherchée de tous, et si le moment approche, il est visible qu'il n'est pas encore venu. Un décret de Francfort n'eût pas achevé l'unité; les décisions de la Diète rétablie ne la détruiront pas davantage. Il y a là quelque chose de supérieur aux volontés humaines. On y reviendra par des voies nouvelles, et c'est pour cela que le moment n'est pas venu de se décourager. Que l'Allemagne prenne exemple de l'Angleterre. La race anglo-saxonne, l'idéal de l'auteur, a sur nous cette supé-

riorité, qu'elle arrive au but par tous les moyens, et cela parce qu'au lieu de refaire sans cesse et sur un plan nouveau des façades qui ne durent pas, elle attaque chaque problème l'un après l'autre, sans s'inquiéter outre mesure de la théorie, et laissant à demain la tâche qui lui appartient légitimement. C'est ainsi qu'avec une énergie indomptable et un esprit qui est toujours l'esprit de liberté, les Anglais arrivent à toutes les réformes en n'en faisant jamais qu'une à la fois. L'acte de sir Robert Peel est un fait immense et qui donne à l'Angleterre dix ans d'avance sur le continent; il n'y eût pas même songé si la réforme commerciale eût été compliquée d'une réforme politique. C'est là un modèle à suivre, surtout en un pays où se croisent les intérêts les plus divers et les plus délicats. Sans doute une Constitution unique, un Parlement central, un empire fédératif, ce sont de grandes idées et qui peut-être auront leur jour; mais en attendant cet espoir lointain, ne serait-ce rien qu'un Code civil uniforme, la publicité en matière criminelle, un jury bien organisé, la liberté de la presse, cet instrument nécessaire de toutes les libertés? Faut-il dédaigner une Constitution particulière qui dans quelque royaume ou duché remplacerait les États par une représentation parlementaire et donnerait quelque part un organe à l'opinion comprimée? Que d'améliorations possibles, que de pas vers l'unité, et comme on pourrait fonder la liberté dans les mœurs et les lois avant de remettre à l'Allemagne ce pouvoir politique dont les peuples du continent, faute d'une éducation suffisante, ont si malheureusement usé!

Toutes ces réformes, dira-t-on, ne sont pas possibles; l'unité les eût données, les rois ne les accorderont jamais. Nous voici revenus au Congrès de Vienne, et la compression est à l'ordre du jour. C'est là un cri de désespoir et que rien ne justifie. Les constitutions ne sont pas en faveur, il faut l'avouer, mais l'égalité est partout, et il n'est pas de plus hardis niveleurs que ces gouvernements qui, par crainte de la liberté, font sans relâche les affaires de la démocratie. Suppression des derniers restes de la féodalité, abolition des privilèges de la noblesse, mobilisation du sol, égalité des partages, écoles communes, éducation mise à la portée de tous, création du capital au profit des classes laborieuses par la faveur donnée à l'épargne, baisse de l'intérêt, facilité des communications, voilà les questions dont on s'occupe partout; et qu'on ne s'y trompe pas, si tout cela mène à l'égalité et à la centralisation, tout cela mène non moins sûrement à la liberté politique, tout cela c'est la révolution. Qu'elle soit pacifique, Dieu le veuille! l'histoire, quoi qu'on dise, nous a plus d'une fois montré comment les intérêts des peuples se conciliaient avec ceux des princes; mais il est visible que nous sommes dans un de ces moments si bien décrits par Gervinus, où l'idée du siècle pèse d'un poids énorme sur toutes les têtes, et de ses ennemis même se fait des instruments. Tout sert aujourd'hui le désir de l'Allemagne. La guerre force à l'unité; la paix ne mène pas moins certainement à la liberté; et la Prusse est trop intelligente pour ne pas sentir avant peu que ce qui a toujours fait sa force, c'est l'opinion, et que s'il est pour

elle un moyen de contrebalancer l'Autriche, c'est une tribune. Les hommes d'État d'aujourd'hui ne font la guerre aux idées que quand ils ne peuvent pas s'en servir, et encore c'est en tremblant, car ils ont appris par expérience que cette force terrible brise la machine quand elle ne la fait pas marcher. Il ne faut donc pas s'abandonner. La vraie sagesse, la politique par excellence, c'est de s'associer à toute pensée libérale des gouvernements, c'est d'aider et au besoin de provoquer tout ce qui peut améliorer l'administration ou les lois, rapprocher les États, introduire ou propager la liberté. Il faut agir avec constance, mais sans s'inquiéter outre mesure d'un succès prochain et sans envier au temps la part qui lui revient dans les choses humaines. Il est plus d'une solution que l'histoire ne connaît pas et que l'avenir tient en réserve; c'en est assez pour garder sa foi dans le triomphe de la justice. *Fata viam invenient*, c'était la devise de Leibnitz, ce doit être aujourd'hui l'espoir et le cri de l'Allemagne!

FIN.

TABLE ANALYTIQUE.

- ALBANAIS en Italie, 201, — en Turquie, 207, — dans les îles, 226.
- ALBANIE (1^{re}), 192. — Son commerce, 222.
- ALI DE TEBELEN, 196, 217.
- ALLEMAGNE. Désire l'unité, 317, 336, 361, — divisée par la religion, 335; — son goût pour l'Angleterre, 359.
- AMÉRIQUE du Nord. Son action sur l'Allemagne, 360.
- ANGLETERRE. Sa politique en Pologne, 23, 26, 67.
- ARNAUTES, 196.
- AUTRICHE. Sa politique en Moldavie et Valachie, 56, 63, 67, — en Hongrie, 95; — son action en Albanie, 202, 221; — c'est une armée, 226; — sa politique en Allemagne, 319, 322, 337.
- BATHYANI (Louis), 94.
- BENTHAM, 260.
- BERLIN (Université de), 251.
- CATHERINE, 19. — Sa politique étrangère, 20; — chasse le duc Charles de la Courlande, 22; — fait nommer Poniatowski roi de Pologne, 25, 33; — son alliance avec Frédéric, 30, 62; — sa conduite en Pologne, 84.
- CHOISEUL. Sa politique en Pologne, 27, 50.
- CLÉMENT XIII. Se prononce contre l'égalité politique des dissidents, 41.
- CODIFICATION (Question de la), 257.
- CONFÉDÉRATIONS EN POLOGNE, 16; — confédération de Radom, 39, — de Bar, 43.
- CONTES DE FÉES, 171.
- CZARIGRAD. Nom serbe de Constantinople, 153, 195.
- CZARTORYSKI. — Les princes, leur politique, 24, 33, 46.
- DACE OU DACIE, 193.
- DEMBINSKI (le général), 102, 123.
- DEMOISELLE (la) plus avisée que l'empereur, 181.
- DESTIN (le), 184.
- DIÈTE GERMANIQUE, 323.
- DIÈTES POLONAISES, 15. — Diète de 1764, 34, — de 1766, 38, — de 1767, 41, — de 1773, 81.
- DISSIDENTS POLONAIS, 35.
- DOLCIGNO, 220, 227.
- DROIT. Ce que c'est, 264.
- DUMOURIEZ en Pologne, 74.
- ÉCOLE HISTORIQUE, 266.
- ÉGALITÉ est partout aujourd'hui, 360.

- ÉPIRE, 198.
ESTRADIOTS, 206.
- FRANCFORT (parlement de), 328.
FRÉDÉRIC. Sa politique à l'égard de la Pologne, 28; — s'oppose à l'abolition du *Liberum veto*, 35; — achète les prisonniers polonais, 48; — craint la prépondérance russe, 55; — jugement sur ses mémoires, 56; — rencontre Joseph II à Neiss, 58, — à Neustadt, 60; — inquiète Catherine, 62; — entre en Pologne, 63; — pousse Catherine et l'Autriche au partage, 65, 70; — exécute le partage, 81.
- FRÉDÉRIC GUILLAUME IV, élève de Savigny, 286; — attaqué par Strauss, 304; — sa politique, 305, 319; — il est nommé chef de l'empire, 339; — sacrifie M. de Radowitz, 343.
- GAIUS (découverte de), 280.
GANS, 273.
GEORGES LE NOIR. Soulève la Serbie, 153.
GERHARD, traducteur de la *Guzla*, 130.
GERVINUS, 347.
GOERGEI, 89 et suiv.; — général, 99. Déclaration de Waizen, 102; — entretien avec Kossuth, 105; — se rend aux Russes, 119.
GUÈQUES, ou Albanais du Nord, 205.
- HÉCUBE d'Euripide, 147.
HEIDUQUES, 148.
HEINECCIUS, 238.
HENRI III, comme roi de Pologne, confirme les droits des réformés, 35.
HONGRIE. Causes de la révolution, 91. Son ancienne constitution, 93; — sa population, 96. HUGO, jurisconsulte, 246.
- ITALIE. Jugement de Savigny, 285.
- JAK, ou vengeance de famille en Albanie, 211.
JELLACHICH, 97, 105, 127.
JOINVILLE. La prière de la reine Marguerite à un vieux chevalier, 141.
JOSEPH II, 58, 60, 356.
JURISPRUDENCE. Importance de son étude historique, 231.
- KAINARDJIY (Traité de), 2, 85.
KAUNITZ. Sa politique, 26, 60, 61, 63, 72.
KLEPHTES, 148.
KOSOVO (Bataille de), 131, 151, 161.
KOSSUTH, 90, 94, 101; — sa politique, 105, 114, 123.
KRASINSKI (Le comte), 129.
- LAZARE, prince des Serbes, 131, 151, 161.
LE LANGAGE DES ANIMAUX, 174.
LECZYNSKY (Raphaël). — Son discours au roi Sigismond Auguste, 13.
LECZYNSKY (Stanislas). — Son jugement sur la noblesse polonaise, 10; ses craintes prophétiques, 18.
LEIBNITZ. Sa devise, 365.
LIBERTÉ, n'est pas un absolu, 362.
LIBERUM VETO, 15, 34, 37, 82, 84.
LOUIS XV. Son jugement sur Catherine, 19; — sa politique avec la Russie, 21. — avec la Pologne, 27, 67.

- LOUIS-PHILIPPE. Son jugement sur la France, 327.
LUTHER, 353.
- MACAULAY. Lais de l'ancienne Rome, 131.
MAGYARS, 96.
MARGO KRALIÉWITCH, le héros Serbe, 150; — sa mort, 157.
MARHEINECKE, 333.
MARIE-THÉRÈSE. Son jugement sur le partage de la Pologne, 70, 71.
MERIMÉE. — La *Guzla*, 130.
METTERNICH, 322.
MILITZA, la czarine, 152, 161.
MIŁOSCH OBILITCH, 152.
MOLDO-VALAQUES, 193.
MURAD, le sultan, 153.
MYRDITES, Albanais catholiques, 202, 206, 211.
- NAPOLÉON, révolutionnaire en Allemagne, 317, 356.
NIEBUHR, 251, 280.
NIEGOSCH, vladika de Monténégro, 127.
NOBLESSE POLONAISE, 10.
NOVAK, le heiduque, 149.
- ORLOFF, 72.
- PANIN. Son jugement sur l'alliance autrichienne, 21. — Ses offres à l'Angleterre, 21; — protège les dissidents polonais, 36; — s'oppose au partage de la Pologne, 66.
PAYSANS POLONAIS, 10.
PEEL (sir Robert). Ses réformes, 365.
PIERRE LE GRAND. Sa politique, 7.
POBRATIM ou frère d'adoption en Serbie, 136.
POLOGNE. Premier partage, 1 et suiv., 79. — Causes de l'anarchie, 10, 17, 84. — Suites politiques du partage, 86.
PONIATOWSKI (Stanislas), 25. — Ses plaintes contre Catherine, 37. — Son enlèvement, 75.
PROFESSORAT en Allemagne, 242.
PROTESTANTISME, particulier aux pays germaniques, 355.
- RADOWITZ, 306. — Se bat à Leipzig, 307; quitte la Hesse, 308; devient l'ami du prince royal de Prusse, 309. — Son idéal de gouvernement, 312. — Ses *Entretiens sur l'Église et l'État*, 314. — Son rôle à Francfort, 330; à Berlin, 340.
RADZIWILL (le prince), 24, 38, 39.
RASTADT, 322.
REFNIN, 5, 33, 39, 40, 41, 46.
ROSSI. Jugement de Savigny, 285.
RUSSIE. Sa politique en Pologne, 5, 8, 38, 42; à l'égard des Slaves, *ibid.*, 54. — La Russie en 1700, 7.
- SAINT-PIERRE. Ses études sur le partage de la Pologne, 3.
SAVIGNY, 234 et suiv. — Publie le *Droit de possession*, 265; est appelé à Berlin, 249; publie la *Vocation de notre siècle pour la jurisprudence*, 256, *l'Histoire du droit romain pendant le moyen âge*, 274; *Journal historique*, 282; *Système du droit romain*, 288; *Loi sur le divorce*, 296.
SCHARAZ, le cheval de Marco, 157.
SCHWARTZENBERG (le prince de), 343.
SÉNAT POLONAIS, 14.
SERBES, 126. — Leurs chansons, 127. — Leur genre de vie,

132. — Leur amour de la famille, 133. — Leur haine des Turcs, 141. — Leur avenir, 154. — Leurs contes, 167.
- SKYPÉTARES, 199.
- SLAVES de la Hongrie, 96; de la Turquie, 194.
- SOPHIE (l'archiduchesse), 95.
- STACKELBERG, 77.
- STAROSTIES, 14.
- STIRNER (Max), 301.
- STRAUSS, 303.
- SZEMERE, 104, 111, 123.
- TAILLANDIER (Saint-Réné). Études sur la révolution en Allemagne, 209.
- TALVI, 128.
- TCHESMÉ (Bataille de), 55, 61.
- THIBAUT demande un code pour l'Allemagne, 253, 261.
- THOMASIIUS, 237.
- THUGUT, 73, 77.
- TOSQUES ou Albanais du Midi, 205.
- TOTT (de), 53.
- TURCS. Leur façon de gouverner, 215.
- TURQUIE. Guerre avec la Russie, 51. — Incapacité de ses ministres, 53.
- ULM, 321.
- VERGENNES à Constantinople, 50.
- WEIS, 236, 240.
- WUK STEPHANOWITCH, 128, 168.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

TABLE DES CHAPITRES.

Le premier partage de la Pologne (1772).....	Page 4
Goergei et Kossuth, ou la Hongrie en 1848	89
Les Serbes	425
Appendice.....	457
Contes populaires de la Servie.....	467
L'Albanie	492
Frédéric-Charles de Savigny.....	229
Appendice.....	295
M. de Radowitz.....	299
Gervinus.....	347
Table analytique.....	367

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM :

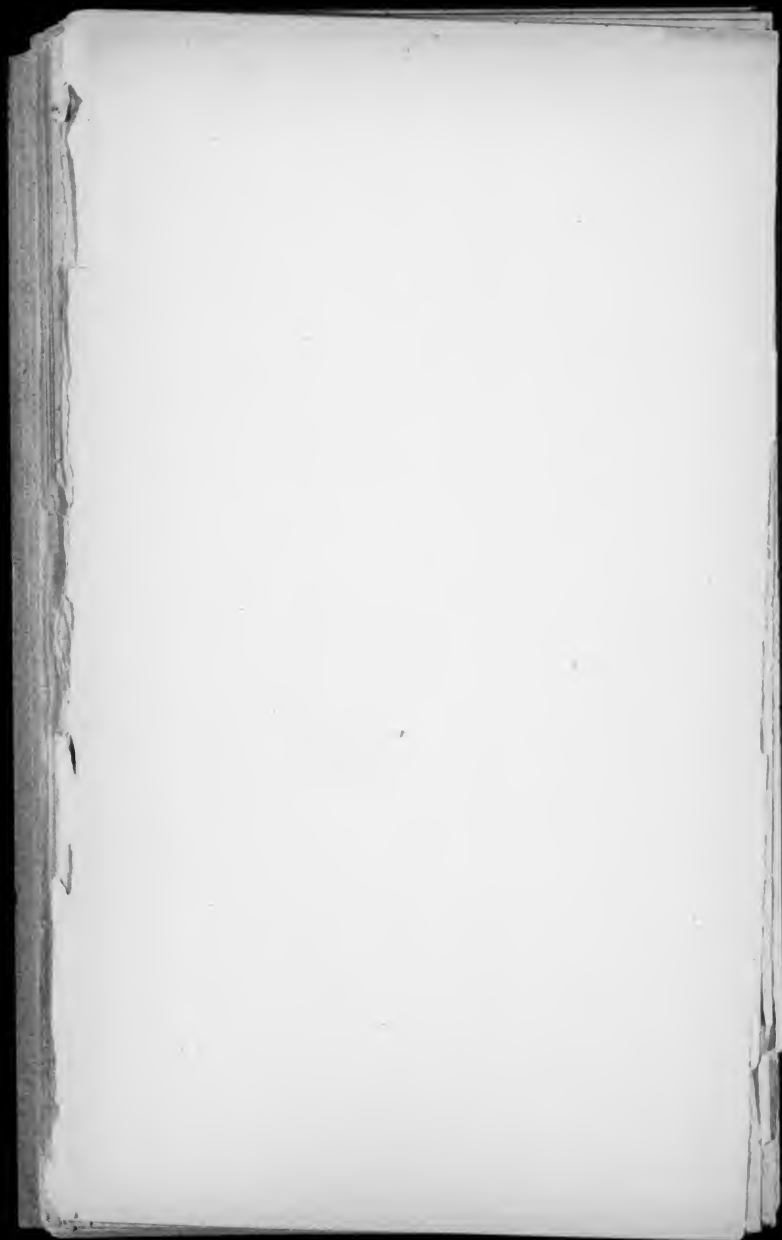
Page 297, ligne 21, consacrée à la vertu, la plus belle, *lisez* : consacrée à la *vérité*, si la plus belle.

Page 306, ligne 3, est celle d'un contemporain, *lisez* : est celle de plus d'un contemporain.

Page 307, ligne 13, plein de charité, *ajoutez* : pour les individus.

— ligne 15, qu'un catholique chrétien, *effacez* : chrétien.

Page 308, avant-dernière ligne, de l'Électeur, *lisez* : de l'Électrice.



COLUMBIA UNIVERSITY



0032204442

